



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS LES  
ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

**AFRIQUE**

**Étude sur : Madagascar**

**Rapport final**

**Préparé par :**

**Rahaingo-Razafimbelo Marie Marcelline**

**Pour le compte du**

**Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)**

**Projet n° : 4-7-41-255-7/k**

**10/12/2008**



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS LES  
ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

**AFRIQUE**

**Étude sur : Madagascar**

**Rapport final**

**Préparé par :**

**Rahaingo-Razafimbelo Marie Marcelline**

**Pour le compte du**

**Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)**

**Projet n° : 4-7-41-255-7/k**

**10/12/2008**

Notice légale

*Ce rapport a été commandité par le CTA afin d'affiner sa connaissance des besoins en information des pays ACP. Le CTA ne peut en aucun cas se porter garant de la fiabilité des données, incluses dans le rapport, ni prendre la responsabilité des usages qui pourraient en être fait. Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CTA. Le CTA se réserve le droit de sélectionner des projets et des recommandations portant sur son mandat.*

(ACP-UE) Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA)  
Agro Business Park 2  
6708 PW Wageningen  
Pays-Bas  
Site web : [www.cta.int](http://www.cta.int)  
E-mail : [cta@cta.int](mailto:cta@cta.int)

## Remerciements

C'est dans le cadre du processus initié par la CTA au cours de l'année 2007 en vue d'une part, de l'aider à identifier les besoins en informations agricoles en Afrique de l'Est dont Madagascar et, d'autre part, à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile), que la présente étude a été effectuée.

Nous, Rahaingo-Razafimbelo Marie Marcelline assistée de, trois autres consultants Razafindrasata Solonirina Marthe, Randrianomanana Bruno et Razafindraibe Jacques, du Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) avons été sélectionnés au titre de Madagascar. A ce titre, nous exprimons ici nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de cet ouvrage.

Nous adressons :

Nos remerciements au CTA pour la confiance qu'il nous a accordée, pour son appui financier qui nous a permis de mener à bien les travaux liés à l'étude suscitée dont l'intérêt est indéniable aussi bien pour le CTA que pour le pays.

Notre gratitude à l'endroit de M<sup>me</sup> Christine WEBSTER (Deputy manager planning and Corporate Services) pour son appui technique et de M<sup>r</sup> ASSIGBLEY Yawo (coordonnateur régional de l'étude) pour son expertise, ses remarques, observations, soutien, disponibilité, patience et convivialité qui nous ont permis d'améliorer chaque étape de la rédaction.

Notre reconnaissance va d'abord à M<sup>me</sup> RAKOTOARIVELO AJORQUE Marie-Laure Directeur du CIDST pour son soutien sans qui le travail n'aurait pu se faire dans de bonnes conditions.

Elle s'adresse ensuite aux hauts responsables du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), du Ministère des Télécommunications des Postes et de la Culture (MTPC) et du Ministère de l'Environnement des Forêts et du Tourisme (MEFT) à Mr Rajoeliso Rakotondrajaona Coordinateur National du BIMTT, pour leur franche collaboration et enfin aux responsables des différentes institutions des niveaux central et régional oeuvrant pour le développement rural (Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), Direction du Développement Rural (DDR), Services des Statistiques Agricoles (SSA), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Tranoben'ny Tantsaha, etc.).

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions lors du travail sur le terrain qui ont manifesté leur intérêt, coopération, collaboration et disponibilité. Ce document n'aurait pas vu le jour sans leur contribution. Puissent-ils se retrouver dans cet ouvrage et y trouver l'espoir qui les a animés dans leur tâche liée au développement rural de Madagascar car il y a dans ce contenu plus de leur que du nôtre.

## Sigles, abréviations et acronymes

<b>ACP</b>	Afrique, Caraïbes, Pacifique
<b>AGOA</b>	African Growth and Opportunity Act
<b>AMPA</b>	Agence Malgache de la Pêche et de l'Aquaculture
<b>APE</b>	Accord de Partenariat Economique
<b>ARTEC</b>	Autorité de Régulation des TEchnologies de la Communication
<b>ASARECA</b>	Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa
<b>BIMTT</b>	Birao Iraisan'ny Mpampiofana Tanora Tantsaha ou Bureau de liaison des Formateurs des Jeunes Ruraux
<b>BN</b>	Bibliothèque Nationale
<b>CCIAT</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Toamasina
<b>CCISE</b>	Comité de Coordination de l'Information Statistique et Economique
<b>CENRADERU</b>	Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural
<b>CERSAE</b>	Centre de Ressources Scientifiques en Agriculture et Environnement
<b>CHD</b>	Centre Hospitalier de District
<b>CHRP</b>	Centre Hospitalier de Référence Provinciale
<b>CHRR</b>	Centre Hospitalier de Référence Régionale
<b>CHU</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CIDST</b>	Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
<b>COI</b>	Commission de l'Océan Indien
<b>COMESA</b>	Common Market for Eastern and Southern Africa
<b>CPR</b>	Centre de Promotion Rurale
<b>CRM</b>	Centre des Ressources des Médias
<b>CSA</b>	Centre de Services Agricoles
<b>CSB</b>	Centre de Santé de Base
<b>CTA</b>	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
<b>CTHT</b>	Centre Technique Horticole de Toamasina
<b>CUS</b>	Centre Urbain Secondaire
<b>DAAF</b>	Direction des Affaires Administratives et Financières
<b>DDR</b>	Direction du Développement Rural
<b>DGEF</b>	Direction Générale de l'Environnement et Forêts
<b>DM</b>	Dispensaire Moyen
<b>DRDR</b>	Direction Régionale du Développement Rural
<b>DSI</b>	Diffusion Sélective de l'Information
<b>ESSA</b>	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
<b>EASSy</b>	East African Submarine System
<b>EDBM</b>	Economic Development Board
<b>EPM</b>	Enquêtes Périodiques auprès des Ménages
<b>EPT</b>	Education Pour Tous
<b>FAO</b>	Food and Agricultural Organization
<b>FOB</b>	Free On Board
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FIFATA</b>	Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha ou Association pour le Progrès des Paysans

<b>FOFIFA</b>	FOibem-pirenena momba ny Fikarohana ampiarina amin'ny Fampandrosoana ny Ambanivohitra ou Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (CENRADERU)
<b>FTMTK</b>	Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika ou Organisation des jeunes ruraux Catholiques à Madagascar
<b>GAPCM</b>	Groupement des Armateurs de Pêche Crevetière de Madagascar
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>GCU</b>	Grand Centre Urbain
<b>GIC</b>	Gestion de l'Information et de la Communication
<b>GSDM</b>	Groupement Semi-direct de Madagascar
<b>GTDR</b>	Groupes de Travail sur le Développement Rural
<b>HASYMA</b>	Hasy Malagasy ou Coton malgache
<b>IBS</b>	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>IST</b>	Information Scientifique et Technique
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
<b>Ma TV</b>	Madagascar Télévision
<b>MAP</b>	Madagascar Action Plan
<b>MBS</b>	Malagasy Broadcasting System
<b>MCA</b>	Millenium Challenge Account
<b>MECI</b>	Ministère de l'Economie du Commerce et de l'Industrie
<b>MEFT</b>	Ministère de l'Environnement des Forêts et du Tourisme
<b>MEN</b>	Ministère de l'Education Nationale
<b>MIC</b>	Ministère de l'Information et de la Communication
<b>MINSAN</b>	Ministère de la Santé
<b>MRE</b>	Messenger Radio Evangélique
<b>MST</b>	Maladie Sexuellement Transmissible
<b>MTPC</b>	Ministère des Télécommunications des Postes et de la Culture
<b>ODR</b>	Observatoire Du Riz
<b>OFMATA</b>	Office Malgache du Tabac
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMDA</b>	Office Malgache du Droit d'Auteur
<b>OMEF</b>	Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle continue et Entrepreneurial
<b>OMERT</b>	Office Malgache d'Etudes et de Régulation des Télécommunications
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONN</b>	Office National de la Nutrition
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>OPEP</b>	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>OTV</b>	Océanie Télévision
<b>PADR</b>	Plan d'Action pour le Développement Rural
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIC</b>	Pôle Intégré de Croissance
<b>PICOM</b>	Projet d'Infrastructure de Communication
<b>PNID</b>	Politique Nationale de l'Information Documentaire
<b>PNTIC</b>	Politique Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
<b>PPRR</b>	Programme de Promotion des Revenus Ruraux
<b>PSDR</b>	Projet de Soutien au Développement Rural

<b>RAIN</b>	Régional Agricultural Information Network
<b>RCIP</b>	Programme Régional d'Infrastructure de Communications
<b>RDJ</b>	Radio des Jeunes
<b>RNM</b>	Radio Nationale Malagasy
<b>ROR</b>	Réseau des Observatoires Ruraux
<b>RTA</b>	Radio Télévision Analamanga
<b>RVD</b>	Révolution Verte Durable
<b>SADC</b>	Southern African Development Community
<b>SCID</b>	Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation
<b>SEGS</b>	Système de Suivi Evaluation et de Gestion des Savoirs
<b>SNIS</b>	Système National d'Information et d'Évaluation
<b>SSSa</b>	Service des Statistiques Sanitaires
<b>SQR</b>	Service Questions-Réponses,
<b>STD</b>	Services Techniques Déconcentrés
<b>SWOT</b>	Surface Waters Ocean Topography
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TELMA</b>	Télécommunications Malagasy
<b>TPS</b>	Télévision Par Satellite
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>WWF</b>	World Wildlife Foundation

*Taux de change octobre 2008 : 1 Euro = 2 500 Ar*

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>II</b>
<b>SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....</b>	<b>III</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE .....</b>	<b>VIII</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
2.1 AGRICULTURE, PECHE, RESSOURCES FORESTIERES ET L'ELEVAGE .....	3
2.1.1. <i>Agriculture</i> .....	3
2.1.2. <i>Pêche</i> .....	3
2.1.3. <i>Ressources forestières</i> .....	4
2.1.4. <i>Élevage et pastoralisme</i> .....	4
2.2 DESCRIPTION DE LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES DES TIC ET DES RECENTS DEVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR. ....	5
<b>3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL .....</b>	<b>7</b>
3.1 CADRE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	7
3.2 ASPECTS OPERATIONNELS .....	7
3.2.1 <i>Description des services d'information agricole</i> .....	8
3.2.2 <i>Sources d'information</i> .....	10
3.2.3 <i>Produits et services d'information fournis</i> .....	10
3.2.4 <i>Capacité de gestion de l'information et de la communication</i> .....	11
3.3 INTERVENTION D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL .....	11
<b>4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ETRANGLEMENT / POINTS FAIBLES) .....</b>	<b>13</b>
4.1 BESOINS EN INFORMATIONS .....	16
4.2 BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	21
4.3 FEEDBACK SUR L'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES DU CTA .....	22
<b>5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>23</b>
5.1 CONCLUSIONS.....	23
5.1.1 <i>Besoins en information</i> .....	23
5.1.2 <i>Besoins en renforcement des capacités</i> .....	24
5.1.3 <i>Points de vue sur les produits et services du CTA</i> .....	25
5.1.4 <i>Partenaires et bénéficiaires potentiels</i> .....	25
5.2 RECOMMANDATIONS.....	26
5.2.1 <i>Besoins en information</i> .....	26
5.2.2 <i>Besoins en renforcement des capacités</i> .....	26
5.2.3 <i>Produits et services du CTA</i> .....	27
5.2.4 <i>Potentielles institutions partenaires stratégiques</i> .....	28
<b>6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET DU PLAN D'ACTIONS POUR LE CTA .....</b>	<b>29</b>
6.1 STRATEGIES D'INTERVENTION .....	29
6.2 PLAN D'ACTIONS .....	30
<b>ANNEXES.....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE I. TERMES DE REFERENCE .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE II. PROFIL DE MADAGASCAR .....</b>	<b>41</b>

II.1 PROFIL GÉNÉRAL DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE .....	43
II.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes) .....	43
II.1.2 Terres agricoles, forêts, zones de pêche et d'élevage.....	45
II.1.3 Systèmes de production agricole.....	50
II.1.4 Poids de l'agriculture dans l'économie.....	51
II.1.5 Denrées principales et produits agricoles secondaires.....	51
II.1.6 Principaux marchés à l'exportation.....	56
II.1.7 Accords commerciaux relatifs à l'agriculture.....	59
II.1.8 Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières.	59
II.1.9 Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication .	61
II.2 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE .....	65
II.2.1 Démographie.....	66
II.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues .....	68
II.2.3 Accès aux services de base .....	70
II.2.4 Exode rural vers les zones urbaines.....	80
II.3 MÉDIAS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS .....	80
II.3.1 Journaux, périodiques et organes de télédiffusion.....	81
II.3.2 Services de télécommunication .....	95
II.3.3 Ordinateurs et accès à Internet.....	97
<b>ANNEXE III. PROFIL DES INSTITUTIONS .....</b>	<b>99</b>
III.1 LISTE GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS .....	99
III.2 LISTE SÉLECTIVE DES INSTITUTIONS INTERVIEWÉES .....	124
<b>ANNEXE IV. LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNES INTERVIEWÉES.....</b>	<b>204</b>
<b>ANNEXE V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>210</b>

# Résumé analytique

## Introduction

Il n'est plus besoin de démontrer le rôle stratégique de l'information dans toutes les économies et plus particulièrement dans l'économie rurale, et ce, dans la perspective d'un développement durable auquel les pays ACP aspirent.

L'accès à cette information requiert des capacités organisationnelles, humaines, matérielles, techniques et technologiques auxquelles les pays les moins développés n'ont pas accès.

C'est ici que l'intervention du CTA tient toute sa place notamment dans la réduction de la « fracture informationnelle » qui tend à perdurer entre le Nord et le Sud.

## Objet de l'étude

Dans sa mission d'appui, le CTA développe des programmes qui visent principalement (i) la fourniture de produits et services d'information (ii) la diffusion de sources d'information pertinentes par l'utilisation de différents outils de communication, la mise en contact et les échanges d'information entre les acteurs ACP (iii) le renforcement de capacités de gestion de l'information agricole et de mise en œuvre de stratégies de gestion de celle-ci.

L'objet de l'étude se propose donc d'améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

## Méthodologie

Suite à la tenue de la réunion d'information à Antananarivo les 18 et 19 juillet 2008 qui a permis à l'équipe des quatre consultants impliqués dans l'étude et en présence du coordinateur régional de cette dernière, la méthodologie suivante a été adoptée pour réaliser les travaux à Madagascar :

La réunion d'information à Antananarivo du 18 au 19 juillet 2008, en présence du coordinateur régional, a permis à l'équipe des quatre consultants impliqués dans l'étude d'effectuer une mise au point sur les modalités d'exécution pratique du travail. Cette séance de travail a vu la participation du Directeur du CIDST et l'implication du Centre d'Information technique et Economique (CITE). Outre la présentation du coordinateur régional et des quatre consultants, la présentation du CTA, de ses produits et services ainsi que son nouveau plan stratégique ont été exposés. Le contexte et les objectifs de l'étude, les règles de fonctionnement sur la conduite de celle-ci, les directives relatives aux différents rapports, le calendrier et les documents de travail, ont été ensuite développés. Une série de sessions de travail technique sur les différentes étapes de l'étude accompagnée de questions réponses ont clôturé la réunion.

En se basant sur certains éléments de la méthode SWOT, notamment au niveau des questionnaires utilisés pour la collecte des données, les étapes ci-dessous ont donc été adoptées :

- Revue de la littérature qui a permis la réalisation du profil pays
- Revue des principaux services et acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations) au niveau de 177 institutions, en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA à partir des questionnaires soumis par ce dernier;
- identification des besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC, et ce, auprès de 46 institutions publiques,

organisations et associations nationales et internationales, médias et organes de télécommunications réparties dans 9 chefs- lieux de régions ( Antananarivo, Toamasina, Fénérive-Est, Toliara, Antsiranana, Antsirabe, Fianarantsoa, Mahajanga, Marovoay) sur 22 en utilisant l'approche directe à travers la technique du focus groupe et l'approche individuelle ;

## Résultats escomptés

Selon les termes du contrat les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de gestion de l'information et de la communication des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une identification de potentielles institutions partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes mais aussi les jeunes, les femmes et le secteur privé) ;
- une compilation des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

## Conclusions

Face à une situation de pauvreté chronique, les autorités actuelles font du développement rural une de leurs priorités stratégiques. Dans cette perspective le gouvernement a fait de la relance de l'agriculture et de l'élevage une option stratégique de base pour la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2012. Le développement rural occupe environ 78% de la population et assure 26% du PIB. Un Plan National pour le Développement Rural (PNDR) a été élaboré visant l'amélioration de la productivité des exploitants agricoles par l'appui aux Organisations Paysannes (OP), la facilitation de leur accès aux intrants, aux équipements agricoles et au crédit, la sécurisation foncière et le développement des filières et de l'agro-industrie.

En matière d'information et de communication, des secteurs émergents tel que l'axe « technopole », la filière numérique, l'agrobusiness sont autant de possibilités et facteurs déterminants pour assurer, d'une part un décollage de « nouvelle économie » prônée par les autorités du pays, d'autre part l'établissement d'une industrie des technologies High-Tech dans le pays. Dans cette perspective, l'engagement 2 « Infrastructure reliée » du MAP se propose de mettre en place des systèmes de technologie de l'information dans tout le pays. Ainsi, trois projets sont actuellement en cours d'exécution et se rapportent au cadrage de la mise en œuvre du backbone national, au projet d'infrastructure de communication et à la mise en place de la PNTIC.

Le dépouillement des questionnaires confirme les insuffisances en matière de GIC et de TIC, susmentionnées. On enregistre cependant quelques progrès significatifs, notamment au niveau de l'accès à l'Internet par les trois types d'institutions.

Dans l'ensemble, les institutions approchées ont exprimé les besoins liés à l'accès à l'information d'ordre général, aux informations techniques, aux informations économiques, au renforcement de leurs capacités dans le domaine de la GIC, de l'équipement et l'utilisation

des TIC. Les institutions souhaitent vivement qu'il y ait une ouverture du CTA à leur endroit car en effet, les bénéficiaires actuels le sont à titre individuel

▪ **Besoins en information**

Une grande partie des institutions enquêtées n'ont pas de liens de partenariat avec le CTA et souhaiterait les établir car les besoins en information ressentis sont très importants.

Il s'agit par ordre d'importance des :

- Informations techniques : en première position, ce sont les informations relatives aux variétés de cultures qui sont citées, viennent ensuite celles concernant la technologie post-récolte, suivies de celles traitant du conditionnement et de l'achat/mise à disposition d'équipements. Les institutions ayant pour activités le développement rural et la vulgarisation sont celles qui sollicitent le plus ces informations. Ce résultat confirme la volonté des acteurs producteurs et d'appui, d'une part d'améliorer et d'augmenter d'abord leur production, d'autre part de participer à la politique de promotion de l'agrobusiness. En quatrième position, se trouvent les informations portant sur l'utilisation des déchets et les Systèmes de tri. Celles relatives à la lutte intégrée contre les nuisibles arrivent au cinquième rang, rang qui souligne que ce n'est pas une priorité et est-ce à dire que les institutions enquêtées ne sont pas gravement confrontées par les problèmes de ravageurs. Ce qui ressort des entretiens, c'est qu'un nombre non négligeable des agriculteurs n'est pas sensible aux solutions alternatives. Un autre élément intéressant, les informations relatives aux profils industriels n'arrivent qu'en sixième place et en septième position les Brevets, ce qui semble un peu contradictoire par rapport à la position des informations sur le conditionnement. La documentation relative aux transports arrive parmi les dernières citées, alors que plusieurs personnes ont évoqué les transports et les routes parmi les difficultés auxquelles le monde rural malgache doit faire face;
- Informations d'ordre général sur l'agriculture : Il s'agit principalement et par ordre d'importance des informations ayant trait (i) aux problèmes liés à l'agriculture. Ceci confirme les besoins en informations techniques. En effet, il s'agit pour les institutions de disposer d'informations qui résoudraient leurs problèmes de production, d'intrants, d'accès aux infrastructures... Les informations sur les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) sont également celles qui ont été les plus demandées. Les institutions ont signifié l'importance d'être en réseaux pour pallier l'isolement et le manque de moyens. En deuxième position se trouvent les informations sur le développement et financement de programmes, ce qui renforce le besoin de soutien financier exprimé par les institutions. (iii) Les questions liées au développement social ainsi que les réglementations ministérielles et internationales qui arrivent en troisième position répondent à un souci de contribuer au développement du monde rural et d'être partie prenante des politiques de l'Etat. Enfin viennent les informations portant sur (iv) les problèmes d'équilibre homme-femme (genre) et conférences et réunions, (v) les foires, (vi) les ressources non agricoles;
- Informations économiques: Il s'agit largement en première position, des informations relatives aux (i) financement et le micro crédit, ce qui montre le manque de moyens des institutions oeuvrant dans le développement rural. Suivies de celles sur (ii) l'identification des marchés et (iii) des données sur les marchés (iv). Ce choix reflète la nécessité pour les paysans d'améliorer l'écoulement de leur production. Viennent, presque à égalité, (v) les informations sur les profils des produits de base et les

systèmes d'assurance des récoltes. Concernant ces derniers, ce besoin traduit le manque de mécanisme d'assurance des récoltes annuellement à la merci des catastrophes naturelles comme les cyclones.

▪ **Besoins en renforcement des capacités**

On distingue deux catégories de besoins liés au renforcement de capacités :

- Formation du personnel : Prioritairement, l'ensemble des institutions, qu'elles soient publiques, non gouvernementales ou oeuvrant dans les médias et la communication, a cité les besoins en renforcement liés à la GIC et à l'utilisation des TIC. Ceci est le reflet des faiblesses notées chez les institutions. En outre, des formations en techniques de négociation et de vulgarisation et leadership sont mentionnées comme indispensables pour la professionnalisation du monde rural;
- En plus des besoins liés à la GIC et à l'utilisation des TIC exprimés par l'ensemble des institutions, des préoccupations sectorielles telles que les techniques de négociation et de vulgarisation et le leadership sont soulevées;
- Par rapport au renforcement des capacités matérielles, les institutions publiques, les associations et ONG nationales sont principalement les demandeuses. Il s'agit pour elles, d'acquérir du matériel informatique performant et suffisant, d'accéder à la connexion Internet, de produire des contenus et de créer des sites Web instrument d'ouverture au monde et de diffusion d'information produite. Il est donc nécessaire de cerner les questions relatives à l'augmentation du débit de l'Internet, aux échanges de données avec d'autres réseaux, au réseautage interne aux institutions. Par ailleurs, il est indispensable d'augmenter la performance des TIC et de la GIC déjà en fonction et de procéder au renouvellement des équipements, notamment pour ceux dont les financements sont arrivés à terme. La prise en considération de cette seconde catégorie est une condition sine qua non à l'atteinte des objectifs respectifs que se proposent d'atteindre les institutions.
- Ensuite, il s'agira d'améliorer la performance de l'existant en matière de TIC et de la GIC et de renouveler, notamment en terme de TIC, les équipements dont les financements sont arrivés à terme.

▪ **Points de vue sur les produits et services du CTA**

Les produits et services du CTA sont plus qu'appréciés par la majorité de leurs bénéficiaires. Soulignons qu'à Madagascar, un nombre non négligeable de ces bénéficiaires l'est à titre individuel, rares ceux qui le sont au titre de l'organisme. Les responsables des institutions concernées ont ainsi émis le souhait de privilégier le partenariat à un niveau institutionnel ce qui, selon leur point de vue, permettra de mieux capitaliser et valoriser les acquis du CTA en ce qui concerne ses produits et services.

▪ **Partenaires et bénéficiaires potentiels**

Les principaux groupes bénéficiaires du CTA, seront choisis parmi :

- Les organisations paysannes, les groupements féminins, les associations de jeunes, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres organisations issues de la société civile : Centre Technique Horticole de Toamasina (CTHT), Centre de Promotion Rurale (CPR), Chambre de Commerce d'Industrie (CCI), Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika ou Organisation des jeunes rurax Catholiques Malgaches (FTMTK), Ilo, Maison des paysans, Birao Iraisan'ny Mpampiofana Tanora Tantsaha ou Bureau de Liaison des Formateurs des Jeunes Ruraux (BIMTT), Koloharena, Union Matanjaka, Groupement pour la Relance Economique et Environnementale Nationale (GREEN)

- Les fournisseurs de services d'information, de vulgarisation et de programmes de radio rurale, les chaînes de télévision, les journalistes et autres professionnels des médias ; les communautés et réseaux électroniques : Radio Mampita, Radio Haja, Televiriona Malagasy (TVM), Radio Télévision du Vakinankaratra (RTV), CITE, Centre des Ressources des Médias (CRM)
- Les universités et autres instituts de formation et de recherche, les organisations et les réseaux de développement : Foibempirenena momba ny Fikarohana ampiarina amin'ny Fampandrosoana ny Ambanivohitra ou Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) ;
- Les directions et services de ministères, organisations gouvernementales et organes de décision : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR), Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation (SCDI/Com), Direction du Développement Rural/Diana, (DRDR) Tranoben'ny Tantsaha, CIDST, service des Statistiques Agricoles (SSA)

Il s'agit de 24 institutions de la liste sélective choisies pour des raisons liées au rôle qu'elles jouent en milieu rural directement ou indirectement.

### **Recommandations**

Le premier type de recommandations est d'ordre général :

Pour faire connaître les activités du CTA à Madagascar

- Désigner un point focal national du CTA qui sera l'interface entre le centre et ses partenaires locaux ;
- Améliorer le suivi au niveau de la diffusion des publications du CTA (par rapport aux numéros de périodiques envoyés, les crédits encore disponibles..). Certaines institutions ne comprennent pas pourquoi ils ne reçoivent plus les publications du CTA;
- Faire bénéficier les filiales des mêmes publications que reçoit le siège qui est bien souvent basé à Antananarivo ce qui dans une certaine mesure peut porter préjudice aux régions.

#### ▪ **Besoins en information**

En se basant sur les fiches d'enquête et les entretiens menés auprès des institutions, le premier constat est l'importance et l'ampleur des besoins en informations agricoles du monde rural. Ce constat amène la conclusion suivante, afin de satisfaire les besoins exprimés, il est impératif que des investissements conséquents soient consentis, en particulier par l'Etat malgache, dans le domaine de l'information documentaire et la communication. En effet, la politique affirmée de faire du développement rural un des piliers de la lutte contre la pauvreté n'aura de résultats tangibles que si l'accès à l'information, la circulation et le partage de celle-ci deviennent effectifs. Il est également fondamental que tous les acteurs aient droit à cet accès. Les actions entreprises au niveau des institutions publiques s'avèrent encore insuffisants face aux considérables besoins des acteurs. Aussi, les recommandations, d'ordre spécifiques, qui suivent s'adressent à l'Etat et à ses partenaires tel que le CTA :

- Accélérer l'élaboration et l'adoption de la PNID ;
- Améliorer et faciliter l'accès aux informations techniques relatives aux variétés de cultures, à la technologie post-récolte, au Conditionnement, aux données statistiques et économiques sur l'agriculture, à l'information d'ordre général relative au développement rural, à l'information sur le développement et financement de programmes, notamment, en accélérant la mise en place des CSA dans toutes les régions ;

- Appuyer les institutions pour l'édition des publications en les superposant aux besoins réels des acteurs et du pays ;
- Développer une politique de promotion de contenus en langues locales ;
- Développer les supports audiovisuels qui cibleraient notamment les analphabètes.

- **Besoins en renforcement des capacités**

Les besoins en informations mentionnés plus précédemment ne pourront être comblés que s'ils sont accompagnés d'un effort notable de renforcement des capacités des institutions. Les besoins divers et variés dans ce domaine sont de deux ordres : (i) formation du personnel, (ii) renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance de l'existant. Afin de répondre de manière satisfaisante à ces besoins, les recommandations proposées ci-dessous s'adressent aussi bien à l'Etat qu'aux institutions nationales et internationales :

L'Etat est appelé à :

- Conforter les trois projets liés à la mise en place du backbone national, le PICOM et la PNTIC en vue de favoriser l'accès à la connaissance ;
- Mettre en œuvre effectivement les stratégies et actions définies au défi 5 de l'engagement 2 du MAP pour assurer un système de communication efficace et abordable permettant à toutes les couches sociales, particulièrement rurales, l'accès à l'information et au savoir, l'accès au service Internet ;
- Mobiliser des ressources financières et matérielles suffisantes pour les institutions, notamment publiques, en vue d'une meilleure GIC ;
- Conforter le programme « Education pour Tous » afin de palier le très bas niveau d'instruction des ruraux.

Au CTA il est recommandé de :

- Renforcer son offre de service en matière de formation à la GIC et à l'utilisation des TIC, son appui à la participation à des séminaires considérés par les institutions comme crucial pour être à jour dans le domaine de l'information et de la communication ;
- Renforcer et élargir la coopération entre le CTA et les autres organisations internationales qui oeuvrent dans le même champ d'action.

Aux organisations nationales, régionales est recommandé de :

- Développer la coopération avec le CTA
- Privilégier une stratégie de réseautage qui facilite l'échange d'expériences entre institutions nationales et avec les autres pays dans le domaine de la recherche scientifique et la GIC.

- **Produits et services du CTA**

Que ce soient les institutions déjà bénéficiaires des services et produits du CTA ou celles majoritaires qui ne les connaissaient pas avant le passage des consultants, ces derniers sont globalement très appréciés. En effet, ils sont considérés comme utiles et pertinents, voire essentiels pour améliorer la réalisation de leurs objectifs et activités. Aussi,

il est recommandé au CTA de :

- Développer des activités de marketing pour mieux se faire connaître des institutions malgaches approchées ainsi que toutes les autres. Cette ouverture se ferait (i) en ligne par la mise à disposition de dépliants (E-mailing), (ii) en présentielle par l'organisation de portes ouvertes, ateliers d'information, (iii) en production de documentaires à diffuser sur les média audio-visuels nationaux et distribuer aux institutions.
- Diversifier les informations mis à la disposition de ses partenaires sous des formats correspondant à leurs besoins exprimés par l'enquête (53,3% des institutions ont

mentionné les données statistiques, 37,7% les matériels cartographiques, 26,2% les documents rédigés dans la langue appropriée, 22,2% les normes et 20% les documents illustrés).

▪ **Potentielles institutions partenaires stratégiques**

A l'issue de l'exploitation et de l'analyse des résultats de l'enquête, les partenaires stratégiques retenus sont au nombre de vingt quatre (24). Les recommandations spécifiques à chaque type d'institution ci-dessous sont adressées au CTA :

- Pour les organisations et associations, CTHT, CPR, FTMTK, Ilo, COPEFRITO, Maison des paysans, BIMTT, CITE, CRM, Koloharena, Union Matanjaka, GREEN, son appui doit être axé sur (i) le renforcement des capacités du personnel en GIC et TIC ( techniques de communication dans le monde rural, production de contenus en langue appropriée, techniques et gestion documentaires en particulier pour le personnel des OP comme FTMTK, ILO, Koloharena, Union Matanjaka), (ii) l'acquisition de matériels, équipements informatiques et documents, (iii) l'édition de publications simples et directement exploitables (bulletins et fiches techniques); (iv) l'intensification et l'élargissement de dotation des publications du CTA ;
- Pour les institutions impliquées dans les secteurs des médias et communication : Radio Mampita, Radio Haja, TVM, son appui portera sur (i) le renforcement des capacités des techniciens, journalistes et animateurs relativement à l'utilisation des TIC, à l'archivage des documents, aux techniques de montage, à la production d'émissions locales (ii) l'acquisition de matériels informatiques, audiovisuels et mobiliers à savoir : rayonnages, ordinateurs, dictaphones, serveurs, caméras et matériels roulants et (iii) la traduction en langue malgache et en dialecte local des informations à diffuser ;
- Pour les directions et services de ministères, organisations gouvernementales et organes de décision, PSDR, SCDI/Com, DRDR Diana, ODR, CIDST, SSA son appui privilégiera (i) la formation des agents en GIC et à l'utilisation des TIC, (ii) la mise en réseau (intranet, extranet), (iii) l'accès aux documents liés au développement rural sous différents supports, (iv) l'acquisition de matériels, mobiliers et équipements adéquats;
- Pour les universités et autres instituts de formation et de recherche : FOFIFA, EASTA, son appui sera axé sur (i) le renforcement des capacités du personnel en GIC et TIC (PAO et infographie, montage vidéo, techniques de rédaction journalistique, administration de réseaux, (ii) l'acquisition de matériels et équipements informatiques ; (iii) l'accès aux résultats de recherche agricole international.

## **1. INTRODUCTION**

- 1.** Dans la perspective d'un développement durable auquel les pays ACP aspirent, l'information joue un rôle stratégique dans l'économie et plus particulièrement rurale. L'accès à cette information requiert des capacités organisationnelles, humaines, matérielles, techniques et technologiques auxquelles les pays les moins développés n'ont pas accès. C'est ici que l'intervention du CTA tient toute sa place notamment dans la réduction de la « fracture informationnelle » qui tend à perdurer entre le Nord et le Sud.
- 2.** Dans sa mission d'appui, le CTA développe des programmes qui visent principalement (i) la fourniture de produits et services d'information (ii) la diffusion de sources d'information pertinentes par l'utilisation de différents outils de communication, la mise en contact et les échanges d'information entre les acteurs ACP (iii) le renforcement de capacités de gestion de l'information agricole et de mise en œuvre de stratégies de gestion de celle-ci.
- 3.** Faisant suite à une série d'études que le CTA a initiées depuis 2003, la présente étude vise à améliorer ses stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et le développement rural en vue de mesurer la pertinence de son appui aux pays africains ACP.
- 4.** En terme d'évaluation des besoins en informations agricoles des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural à Madagascar, le processus a démarré après la réunion d'information organisée par le CTA en juillet 2008 à Antananarivo (Madagascar). Les résultats développés lui permettront d'étayer les éléments nécessaires à l'élaboration de ses stratégies pour une offre adaptée aux besoins de ses partenaires effectifs et potentiels.

## 2. PROFIL DU PAYS

5. Ayant acquis son indépendance en 1960, après plus de soixante années de colonisation française, Madagascar connu des soubresauts politiques entraînant des changements de régime et de gouvernement variés et successifs. Depuis 2002, le pays a résolument opté pour une économie libérale et un régime démocratique. La nouvelle Constitution votée par référendum en 2007 s'appuie sur une organisation administrative décentralisée constituée de 22 régions, 1557 communes et 17 433 Fokontany (structure de base) (Carte n°1).

6. S'étendant sur une superficie de 594 180 km<sup>2</sup> et situé au Sud-Ouest de l'Océan Indien entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, Madagascar est une île reconnue pour le potentiel de sa population, sa variété géographique et physique propice à l'agriculture, la grande diversité de sa biodiversité, ses ressources minières et économiques. Malgré cela, il reste un des pays les plus pauvres du monde puisque 68% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté sur lesquels 73,5% se trouvent en milieu rural (MAEP, 2006).

7. De par sa position géographique, l'île se trouve sur une route de cyclones tropicaux qui dévastent régulièrement une grande partie du territoire. A ces fléaux naturels dévastateurs s'ajoute un phénomène humain tout aussi nuisible : la déforestation qui engendre un problème généralisé d'érosion et de sécheresse fragilisant terriblement les écosystèmes et affecte les systèmes agricoles et alimentaires du pays. Ceci entrave les efforts de développement menés.

8. Comptant environ 18 millions d'habitants, Madagascar a un accroissement démographique évalué à 2,5% par an. 78% de la population vivent en milieu rural et constituent les 2/3 des pauvres. Par ailleurs 50% ont moins de 20 ans, 4% plus de 60 ans et 50,6% sont des femmes.

9. Depuis 2003, l'on assiste à une tertiarisation accrue de l'économie malgache. En effet, le secteur des services contribue à plus de 56% dans la création de la richesse nationale. L'agriculture occupe 82% des emplois, ne représente que 28,1% du PIB, mais procure plus des 2/3 des revenus d'exportation. La subsistance et les échanges commerciaux reposent essentiellement sur les ressources agricoles et marines (Depuis 1970, la pêche crevettière fait partie des principales pourvoyeuses de devises) (cf Tableau n° 16 Annexe 2).

10. Depuis la même année, Madagascar a rejoint le rang des pays à développement moyen mais l'économie dans son ensemble reste fragile due notamment à la pression économique internationale. Cette situation se traduit par les indicateurs du développement humain suivants :

- Taux brut de scolarisation (tous niveaux confondus) : 68,9%
- Taux d'alphabétisation : 73% dont 71 % pour les femmes, 75,2% pour les hommes
- Taux d'alphabétisation pour les 15 ans et plus : 62,9%
- 65% souffrent d'insécurité alimentaire (45% des enfants de 0 à 5 ans souffrent de malnutrition chronique) ;
- PIB par habitant : US\$ 308 (Tableau n° 11 Annexe 2).

11. Face à cette situation, le pays s'est engagé dans une vaste et ambitieuse politique de réduction de la pauvreté, à travers le Madagascar Action Plan ou MAP (pour la période 2007-2012) dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire de Développement ou OMD. Le MAP fixe les différentes orientations macro-économiques et sectorielles touchant la bonne gouvernance, la transformation de l'éducation, la santé, les infrastructures, le développement rural (engagement 4 du MAP), l'économie et le secteur privé, l'environnement et la solidarité nationale.

## **2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage**

**12.** Dans le cas de Madagascar, le désengagement de l'Etat du secteur agricole s'est fait sans transition d'un système agricole administré à un système libéral centré sur le marché. En 1994, une nouvelle politique pour le développement rural a été élaborée, reposant sur l'instauration d'un environnement favorable et incitatif, le recentrage de l'Etat sur les fonctions pérennes, la responsabilisation et la participation des producteurs à la définition des politiques et à leur mise en œuvre. Les principaux enjeux d'une telle mutation sont : la définition du nouveau rôle et positionnement de l'Etat dans le processus de libéralisation, le renforcement des processus de décentralisation des décisions et de gestion des politiques de développement, la répartition des rôles entre secteur public et secteur privé.

**13.** Le contexte institutionnel est caractérisé par, l'Etat à travers l'administration centrale et décentralisée, les organisations rurales, les privés, les bailleurs de fonds et les intervenants extérieurs. Le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR), comme espace stimulant les convergences, a favorisé la mise en place de cadres de concertations mobilisant différents acteurs autour de la définition de leur projet à différentes échelles : les Groupes de Travail sur les politiques sectorielles, les Groupes de Travail sur le Développement Rural (GTDR) autour des programmes régionaux de développement. Pour mettre en action ce programme, une agence d'exécution a été mise sur pied : le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) qui est une agence de coordination et d'exécution des plans d'action arrêtées par toutes les parties prenantes. Les grands axes de développement sont validés par le gouvernement central.

### **2.1.1. Agriculture**

**14.** Avec une superficie physique totale estimée à 2 083 590 ha (35,06% de la superficie totale), les surfaces agricoles évoluent au rythme annuel de 0,9% au cours des 20 dernières années. L'agriculture malgache est orientée vers l'autosubsistance puisqu'elle est caractérisée par une importance indéniable des surfaces affectées aux cultures vivrières et le recours à la polyculture, ainsi que par la faiblesse de la taille moyenne des exploitations (0,87 ha au niveau national).

**15.** Madagascar est constitué de 78% environ de ruraux, avec une croissance annuelle de 2,4% au cours des vingt dernières années. C'est une population très jeune, comme l'ensemble de celle du pays. Tenant compte de l'approche genre, la situation montre que la population agricole de sexe féminin n'ayant pas fréquenté l'école est plus nombreuse que la population mâle et ce, quelle que soit la région ou la province.

**16.** 73,3% des exploitants agricoles sont de petits exploitants, près de quatre parcelles sur cinq sont cultivées par leur propriétaire. Elles ont essentiellement des chefs hommes de niveau d'instruction assez bas, dépassant rarement le niveau primaire et combinant différentes activités. D'une manière générale, une exploitation agricole fait vivre plus d'un ménage avec un ratio de 1,07 au niveau national. L'agriculture contribue à hauteur de 26% au PIB national et emploie près de 79% de la population active (Rapport national sur le Développement humain Madagascar, 2006).

### **2.1.2. Pêche**

**17.** Madagascar possède approximativement 4.500km de côtes et une zone économique exclusive de 1.225.259 km<sup>2</sup> avec 177.000 km<sup>2</sup> de plateau continental. Etant donné cette situation géographique, il apparaît évident que la pêche constitue une importante source de revenu pour certaines communes des régions côtières. Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture figure (avec le sous-secteur minier et le tourisme) parmi les trois principales activités sur lesquelles les autorités comptent asseoir le développement économique du pays à moyen terme. Le secteur contribue pour 8% au PIB national et emploie environ 100 000 personnes (1,2% de la population

active) qui vivent et travaillent au sein de 1250 communautés côtières du pays. Le plan directeur de la pêche et de l'aquaculture 2004-2007 vise à augmenter la production halieutique d'eau douce afin de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, et à accroître les recettes en devises à travers les exportations de produits halieutiques.

### **2.1.3. Ressources forestières**

18. L'exploitation abusive et illicite des produits forestiers notamment ligneux a provoqué une déforestation d'envergure, aggravée par le manque de professionnalisme des exploitants forestiers qui ne se préoccupent que de leur bénéfice et intérêt à court terme. En effet, les productions forestières fournissent une grande partie des besoins énergétiques nationaux puisque 96,4% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisson. Depuis les années 1920, Madagascar a perdu 75% de ses ressources forestières principalement en raison de pratiques traditionnelles d'agriculture (le brûlis) et de bûcheronnage. La couverture forestière n'est plus que de 13.260.000 ha environ. Comme le montre le (tableau n° 7 Annexe II), les forêts malgaches se composent essentiellement de forêts denses humides sempervirentes qui couvrent 5.720.000 ha, soit presque 43% du territoire forestier; de forêts denses sèches de l'Ouest venant au second rang dans la couverture forestière avec 3.987.000 ha et de mangroves qui s'étalent sur plus de 327 000 hectares.

19. La politique forestière du Ministère de l'Environnement concerne principalement la gestion des forêts de l'État, dont 24% de la surface totale sont constitués d'espaces (réserves naturelles intégrales, parcs nationaux, et réserves spéciales), tandis que le reste peut faire l'objet d'une exploitation forestière à but commercial. Depuis 2003, l'État établit des aires protégées d'une manière progressive (un million d'hectares par année, dans l'objectif d'atteindre 12 millions d'hectares à l'horizon 2015). Ainsi, à travers le document « Madagascar naturellement », le pays s'est engagé à maintenir ses 9 000 000 d'ha de superficie de forêts et zones humides pour la conservation de ses richesses naturelles et l'utilisation durable de ses ressources forestières, mais également lacustres, marines et côtières.

20. En 2006, Le secteur forestier a contribué à hauteur de % au PIB national et 381 Sociétés ont eu une licence d'exploitation forestière délivrée par la Direction Générale des Forêts et de l'Environnement. Cette même année les recettes liées aux exportations de tous les produits forestiers ont atteint 24 milliards d'Ariary (dont 1,5 % en redevances à l'exportation). Ces exportations étaient constituées de bois divers travaillés (55 %), de produits artisanaux et d'autres produits finis (12 %), et d'huiles essentielles et plantes médicinales (32 %). La France est la destination principale, mais d'autres marchés se développent, tels que la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et Singapour.

### **2.1.4. Élevage et pastoralisme**

21. L'élevage, contribuant à 9% du PIB national et impliquant à des degrés divers plus de 60% des ruraux, a été cité comme étant l'activité secondaire de 34% des chefs d'exploitation. Une exploitation sur deux pratique l'élevage bovin. Le rythme de croissance du cheptel reste faible, de l'ordre de 1% par an (Recensement agricole 2004-2005). Par contre l'élevage des petits ruminants a connu un taux de croissance annuel de 2,3%. Quant à l'élevage porcin, il reprend après le passage de l'épidémie de la peste porcine africaine. Le cheptel animal malgache est essentiellement composé de bovins, porcins, petits ruminants et volailles. Concernant particulièrement l'élevage bovin, on note un nombre élevé de bœufs de trait castrés 1 609 360 (16,6 %). Les vaches laitières représentent moins de 20% des bovins femelles, les races améliorées ne représentent que 1,11% avec une forte concentration dans les deux provinces des Hautes Terres Centrales. La région du Sud concentre le plus grand nombre d'effectifs bovins, d'ovins et de caprins. Les autres espèces d'élevage, telles que la sériciculture, l'apiculture et la

pisciculture y compris la rizipisciculture, sont surtout pratiquées dans les régions des Hautes Terres Centrales.

## **2.2 Description de la situation des infrastructures des TIC et des récents développements dans le secteur.**

**22.** La situation révélée par la littérature et les acteurs du secteur des TIC et de la communication met en évidence la reconnaissance de ce dernier comme un levier capital pour l'amélioration de la vie en général et de la production et la commercialisation en particulier. Il existe cependant un certain nombre de contraintes et de lacunes qui ne permettent pas de profiter au maximum des opportunités qu'elles offrent. Plusieurs obstacles sont soulignés : insuffisance des infrastructures et des équipements notamment la faiblesse du débit, très faible niveau d'électrification, carence en ressources humaines et financière, niveau bas d'instruction et du pouvoir d'achat.

**23.** A Madagascar, un développement rapide du secteur des TIC en terme d'accès aux services de téléphonie, d'usage des ordinateurs et d'accès à Internet est indéniable marqué par une augmentation de 429% du nombre des abonnés en téléphonie mobile et de 105% du chiffre d'affaires du secteur pour la période 2000 à 2004, une croissance de 272% en 7 ans des ordinateurs personnels par 1000 habitants et une hausse du nombre total d'abonnés à Internet qui est passé de 22 300 en 2007 à 35 870 en 2008 (Tableaux n° 41-44-42, Annexe 2). Cependant, le taux de pénétration demeure encore très faible et traduit les inégalités entre les groupes sociaux et zones géographiques. La disparité spatiale est, en effet, constatée dans la progression des TIC car les services à valeur ajoutée ne sont surtout disponibles et offerts qu'au niveau de quelques grandes agglomérations. Il en est ainsi de l'accès au haut débit de la bande passante et seules 32 communes rurales accèdent aux services téléphoniques de base.

**24.** Malgré cette situation, l'environnement institutionnel et réglementaire, relativement favorable et incitatif, est défini par trois textes fondamentaux. Le premier texte est relatif à la Politique Nationale des Télécommunications. Le deuxième concerne les Technologies de l'Information et de la Communication caractérisée par des actions favorisant leur accès et leurs usages, notamment par la mise en place du backbone national. Ce dernier est opérationnel par la fibre optique dans la partie Sud de l'île et les faisceaux hertziens au Nord. Enfin, le MAP qui dans le défi 5 de l'engagement 2 se propose de mettre en place un système de communication efficace et abordable d'ici 2012. Par ailleurs, deux lois et une ordonnance portant sur la communication et constituant un enjeu vital pour la presse viennent compléter ces textes.

**25.** Le pays dispose de trois opérateurs de téléphonie mobile : Télécommunications Malagasy (Telma), Orange et Zain (Tableau n°43, Annexe 2), dont le dernier est le seul à couvrir les 22 régions. Il est difficile de faire une étude comparative des tarifs de ces derniers, de nombreux paramètres devant être considérés du fait qu'il n'existe pas un seul et unique profil d'utilisateur classique qui se base principalement sur les prix pour les uns et la qualité des services pour les autres.

**26.** Il en est de même pour les cinq fournisseurs d'accès à Internet Telma, Simicro, Blueline, Moov et Orange (tableau n° 45, Annexe II). Aux paramètres cités ci-dessus, on rajouterait ici, le débit. Cependant, les télé-centres privés n'ont cessé de se développer ces dernières années, ce qui a permis d'élargir les possibilités d'accès de la population.

**27.** Madagascar a une tradition de presse écrite en langue malgache (à la fin de la monarchie merina fin du xix siècle, il existait une dizaine de périodiques publiés à Antananarivo, ) antérieure à la période coloniale, notamment au niveau des Eglises (parution du premier journal intitulé « Ny teny soa fanalana andro » de la mission protestante LMS ou London Missionary School en janvier 1866).(Tableaux n° 20 et 21, Annexe 2). Ce dynamisme s'est confirmé tout au long de son histoire, particulièrement avec la libéralisation de la communication traduite par la levée de la censure en

1989. D'une manière globale, la liberté de presse (qui est corrélative à la liberté d'expression) est respectée à Madagascar. Ce qui est mentionné dans la Constitution (art. 10). On note un peu moins d'une cinquantaine de journaux de fréquence variable (hebdomadaire, périodique, édition spéciale, mensuel, etc.) concentrés à 90% dans la capitale. La presse privée, s'est développée et compte près d'une quarantaine de journaux, pour la plupart édités en français, au détriment des journaux en langues nationales. Il faut cependant souligner que les articles, les dossiers, les reportages consacrent très peu d'espace aux questions relatives au développement, notamment la question du développement rural et de l'agriculture. Par ailleurs, le journal reste pour une grande majorité de Malgaches un produit de luxe, avec un prix de vente au numéro autour de 400 Ar. (0,15€) quand le prix du kilo de riz, denrée de base de l'alimentation, est autour de 0,40 euro.

**28.** Au niveau de la radio et de la télévision, seules la Radio et la télévision nationales émettent sur l'ensemble du territoire, toutes les chaînes télévisuelles et radiophoniques privées n'ont qu'une portée localisée au niveau des communes et rarement régionale. La radio nationale diffuse quasiment intégralement en malgache et en français que quelques heures par jour alors que de nombreuses stations radiophoniques locales privées diffusent leurs émissions en malgache, en français et même en anglais en privilégiant les informations de proximité et débats avec les auditeurs. Selon les personnes interviewées, la radio demeure encore aujourd'hui le principal véhicule d'information et de connaissance le plus efficace. Les chaînes de télévision au nombre de 27 (dont 21 stations privées), n'ayant pas les moyens de réaliser leurs propres émissions en langue malgache, achètent dans une proportion de 95 %, des émissions venant de France, Etats-Unis, Belgique, Suisse, Allemagne, Chine.

### **3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL**

#### **3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire pour l'information et la communication**

29. Le cadre général institutionnel et réglementaire de l'économie, notamment l'agriculture, de Madagascar s'inscrit dans les lignes directrices du MAP/Madagascar Naturellement qui trace les axes prioritaires à travers les huit (8) Engagements et les défis qui y sont liés. Le secteur agricole est défini dans l'Engagement 4 « Développement rural ». Le rôle stratégique de l'information y est clairement souligné pour notamment guider les initiatives de développement durable du monde rural malgache. Il s'agit notamment de développer un système de diffusion d'information sur le marché et de renforcer les échanges intra et inter régionaux. C'est dans cette optique que plusieurs structures ont été mises en place, à côté des institutions déjà existantes, pour collecter, traiter et diffuser les informations dans le domaine du développement agricole et rural. Il s'agit de :

- la Direction des Systèmes d'Information au niveau central du MAEP comprenant quatre services : qui coordonne toutes les unités chargées de l'information et de la documentation des directions sectorielles du ministère ;
- les Tranoben'ny Tantsaha ou « Grandes maisons des paysans » (Remplaçant les Chambres de l'Agriculture);
- les Services de Statistiques Agricoles (SSA) ;
- l'Observatoire du Riz (ODR);
- le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST)
- FOFIFA/CIRAD/CERSAE
- le Centre d'Information Technique et Economique (CITE).

30. Madagascar est relativement bien lotie en matière de systèmes documentaires si l'on tient compte des quelques 800 unités documentaires recensées lors de l'enquête préliminaire à l'élaboration de la Politique Nationale de l'Information Documentaire (PNID) effectuée en 2001. Celle-ci n'est qu'à un stade embryonnaire puisque son processus d'élaboration démarrée en 1998 n'est toujours pas arrivé à son terme. Cette année un comité national préparatoire a été constitué pour notamment réaliser ladite enquête sur la situation documentaire de Madagascar.

31. Les politiques et réglementations liées à l'information documentaire se manifestent par :

- la reconnaissance de la liberté d'expression, d'opinion et de communication stipulée dans le préambule de la constitution de la République de Madagascar votée en 2007 ;
- l'existence de la Bibliothèque Nationale et des Archives Nationales ;
- l'institution du dépôt légal, dont la réglementation montre certaines défaillances ;
- la création du Service des bibliothèques ;
- la loi sur la communication Loi n° 090-031 du 31/12/90 et la Politique Nationale des technologies de l'information et de la Communication (PNTIC).

#### **3.2 Aspects opérationnels**

32. Cette analyse réalisée sur la base d'informations fournies par différentes institutions spécialisées dans le domaine de l'agriculture et du développement rural traite de la description des services d'information, des sources d'information des institutions, des produits et services d'information, des capacités de gestion de l'information et de la communication et des

interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural.

### **3.2.1 Description des services d'information agricole**

**33.** Sept institutions sont ici mises en exergue sur la base de quatre critères qui nous semblent être capitaux tenant compte de la situation qui prévaut. Il s'agit de leur nature, mission, couverture géographique et leur champ d'intervention.

**34.** La Direction des Systèmes d'Information du MAEP est chargée de la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'information et de suivi-évaluation. Dans ce cadre, elle assure la gestion des données statistiques en matière agricole et assiste les autres Directions en matière d'utilisation ou de développement des outils informatiques. Elle comprend 4 services dont le Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation (SCID) et le Service des Statistiques Agricole (SSA) qui s'occupent directement de la collecte, du traitement et surtout de la diffusion de l'information agricole au niveau du MAEP. Tous deux sont chargés de la communication de proximité et l'animation rurale, le premier sert d'interface entre les différentes unités des quatre directions sectorielles (Agriculture, élevage, pêche/aquaculture, génie rural) du MAEP ou régional et le deuxième produit des informations statistiques fiables, pertinentes et à jour du monde rural pour un meilleur pilotage du développement rural.

**35.** Suite à une décision de restructuration des chambres de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture, le gouvernement malgache a détaché les deux secteurs de l'artisanat et de l'agriculture des deux premiers. C'est dans cette perspective qu'ont été créées la Chambre d'Agriculture de Madagascar dénommée « Tranoben'ny Tantsaha » et ses représentations dans les Régions par des sections régionales, dans les Sous-préfectures par les sections départementales, dans les communes par des sections communales. Elles participent à la constitution des bases de données et à leur diffusion.

**36.** La création des Services de Statistiques Agricoles (SSA) dans les Régions a été motivée essentiellement, pour palier au déficit de services aux agriculteurs, en vue d'harmoniser les interventions dans le monde rural et ce, dans le contexte du désengagement de l'Etat, de la décentralisation et de la faiblesse de l'offre privée. Les SSA qui vont renforcer les actions en faveur du développement agricole se veulent être un outil précieux pour les agriculteurs dans le cadre de l'appui à la professionnalisation pour une augmentation de la production et de la productivité. Mais le plus intéressant est que ces dispositifs apportent l'appui conseil (technique; économique, gestion, organisation, juridique) aux demandeurs, incluant des formations, la mise à disposition d'information technico-économique ainsi que les résultats des recherches et la diffusion des nouvelles techniques.

**37.** L'Observatoire du Riz (ODR) : Projet créé à la suite de la crise du marché du riz en 2004, il a pour objectifs de contribuer d'une part à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le cadre de la filière riz, d'autre part à l'amélioration de la prise de décision en matière de politique de sécurité alimentaire. Il est chargé de collecter toutes les informations sur le riz (production, rendement, prix du paddy, sur les intrants, volume d'importation et d'exportation,...) et de les diffuser à destination des producteurs et opérateurs, de procéder au suivi, à l'analyse et au soutien du pilotage de la filière dans le cadre de la concertation public-privé.

**38.** Le Centre d'Information Technique et Économique (CITE) est un organisme d'information et d'appui aux opérateurs économiques (artisans, agriculteurs, micro-entrepreneurs, PME) et aux collectivités territoriales (régions, communes). Il offre un ensemble intégré de services dans les secteurs prioritaires de l'économie malgache, notamment l'agroalimentaire, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, les technologies de l'information et le tourisme rural. De ce fait, il procède à la gestion et à la mise à disposition de documentation adaptée aux besoins des secteurs prioritaires de

l'économie malgache en priorisant les opérateurs les plus petits à travers les centres de documentation du CITE et de ses antennes au nombre de onze (11).

**39.** Créé en 1987, le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST), se charge de mettre en œuvre la politique nationale en matière d'information. Il a pour mission de collecter, traiter, stocker de produire et de diffuser l'Information Scientifique et Technique (IST). Trois volets particuliers sont accordés à la valorisation des résultats scientifiques notamment par le biais de l'édition scientifique, la constitution d'un fichier central qui réunit toutes les références scientifiques et techniques disponibles à Madagascar et le renforcement de capacités en GIC sur le plan organisationnel et humain. Enfin, le CIDST de par son statut rayonne et déploie ses activités au niveau de 4 antennes implantées dans les chefs lieux de régions.

**40.** Considéré comme l'un des géants de la recherche publique malgache, le FOFIFA, créé en 1974 a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de recherche en matière de développement rural et définir, orienter, promouvoir, coordonner et capitaliser toutes les activités de recherche concernant la production agricole, la production animale et piscicole, la foresterie, la gestion des ressources naturelles, la technologie agroalimentaire, la recherche en sciences sociales et en agroéconomie. Il dispose de sept centres régionaux de recherches qui correspondent chacun, à une région agro écologique et neuf stations régionales de recherche. Producteur d'information cette institution dispose de trois unités centrales chargées de la GIC (informatique, IST et Communication).

**41.** La typologie des institutions intervenant dans les secteurs de l'information et de la communication agricole distingue trois catégories d'acteurs à savoir :

- Les institutions publiques : elles interviennent dans la mise en œuvre de la politique nationale agricole, mais aussi dans le développement, l'appui, le suivi, l'évaluation des activités des OP, de la recherche, de la formation, de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information, de l'amélioration des revenus et des techniques de production : DRDR, PSDR, FOFIFA, CIDST, CNEAGR etc.
- Les organisations et associations nationales et internationales qui oeuvrent dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, la pêche, et les filières halieutiques, la promotion du développement du monde rural à travers la vulgarisation, la formation, le renforcement de capacités, la diffusion de l'information et l'amélioration des revenus : CEDII, CITE, BIMTT, CPR, Gambas, CTHT, PPRR, CDD etc. ;
- Les médias et organes de télécommunications : TVM, CRM, Radio Fahazavana, Radio Mampita et la Radio Haja représentent les institutions qui assurent les activités de communication auprès des groupes cibles.

**42.** D'une manière générale deux types de service d'information agricole sont relevés : la diffusion de l'information /vulgarisation/sensibilisation et l'édition et production documentaire. Concernant la diffusion de l'information/vulgarisation/sensibilisation pratiquée par les institutions tels que les SCDI/doc, CIDST, CITE, FOFIFA, FIFAMANOR, ODR, USTA, SSA, CEDII, BVPI, CPR etc , on retrouve les services de consultation sur place et prêts, les services de proximité, le Service Questions-Réponses (SQR), la Diffusion Sélective de l'Information (DSI). Quant à l'édition et la production documentaire, les produits documentaires sont diversifiés suivant les institutions : journaux pour RADIO HAJA et ITV, articles pour SCDI/Doc et revues scientifiques pour le FOFIFA, le CIDST et le CITE, Production de films de sensibilisation pour le SCDI/Com etc. Les supports varient selon les institutions, si le support papier prédomine, on retrouve également les bases de données, les sites Web, les émissions radiophoniques et télévisées, la mise en place de réseaux, les ateliers et séminaires ou encore le BLU utilisé par Koloharena, les affichages priment auprès des institutions de formation (EASTA, CNEAGR).

43. Quarante cinq (45) institutions soit 25,42% des 177 institutions identifiées ont été interviewées (Annexe n° 3.2). Elles se répartissent comme suit : Institutions publiques 46,5%, Organisations et associations 40%, Médias et télécommunications 13,5%.

### **3.2.2 Sources d'information**

44. D'après le dépouillement des fiches d'enquêtes relatives aux sources d'information et de conseils utilisées par les Institutions, les plus citées sont : les journaux pour 31%, les centres de recherche et universités pour 28,8%, les OP pour 24,5%, les programmes radiophoniques et télévisés 22%, les réseaux nationaux et internationaux, les foires et expositions 15,5%, les collectivités décentralisées 13,3%, les affiches 11%. Mais le MAEP avec 48,8%, l'Internet 42% et le CTA 35,5% constituent les principales sources pour les institutions suivantes le CTHT, le CPR, le FOFIFA, la Radio Mampita, le CEDII, l'association Ilo, le CIDST, le CITE, le BIMTT, le SCDI/Com, le SCDI/Doc, l'EASTA, le CRM, l'association Koloharena, le Tranoben'ny Tantsaha et l'ODR. Le CIDST pour 8,8%, le CITE, les collègues et les ateliers/réunions pour 6,6% chacun, sont également cités en tant que sources d'information.

45. Les organisations nationales et internationales ainsi que les institutions publiques utilisent davantage les services d'information du MAEP tandis que les secteurs des médias télécommunications et TIC les utilisent dans une moindre mesure. En ce qui concerne l'Internet 83% des institutions disposent d'une connexion mais d'une manière générale les débits sont très faibles. Quant aux institutions qui utilisent comme source d'information le CTA on recense le CTHT, le CPR, le FOFIFA, la Radio Mampita, le CEDII, l'association Ilo, le CIDST, le CITE, le BIMTT, le SCDI/Com, le SCDI/Doc, l'EASTA, le CRM, l'association Koloharena, le Tranoben'ny Tantsaha et l'ODR c'est-à-dire 50% d'organismes, soit 43,75% d'institutions publiques et 6,25% d'institutions qui œuvrent dans les Médias, télécommunications et TIC.

46. Ces résultats confirment le rôle important des services du MAEP en tant qu'organisme gouvernemental chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et stratégies de développement agricole à Madagascar. La contribution des brochures du CTA est assez appréciable à ce niveau.

47. En matière de publications, l'étude montre qu'il s'agit de journaux, magazines, brochures, prospectus, affiches, rapports, les revues dont ceux du CTA et les documents issus de la recherche universitaire et des instituts de recherche.

48. Les autres sources proviennent principalement des collègues, des consultants, de la Banque Mondiale, la FAO, le Centre de commerce international, l'IRD, la SADC, le PSDR et l'AFD.

### **3.2.3 Produits et services d'information fournis**

49. Les produits et services d'informations fournis par les institutions sont très variés. Les banques de données arrivent en tête. Elles représentent 76% de ces produits dont 56% issus des institutions publiques, 36% des organismes et associations et 8% des médias et télécommunications. Il s'agit de : Tranoben'ny Tantsaha, FOFIFA, SCDI/Com, SCDI/Doc, CIDST, BIMTT, PSDR etc. Viennent ensuite les centres de documentation avec une offre à hauteur de 36%. Ils se répartissent de la manière suivante : 76,5% d'institutions publiques et 33,5% d'organismes et associations. On retrouve ESSA, CITE, PPRR, CNEAGR, SCDI/Doc etc... . Les sites Web se situant à hauteur de 16% sont produits entre autres par CNEAGR, Koloharena, PPRR. Ce chiffre relativement bas s'explique par l'absence ou l'insuffisance de moyens humains et de compétences mis à la disposition des institutions. Au niveau des publications, on relève les rapports, revues, fiches techniques, articles, affiches, bulletins, dépliants, synthèses, recherches bibliographiques, ouvrages, guides, annuaires, répertoires, lettres. Parmi les institutions concernées, on note l'EASTA, le FOFIFA, le SCDI/Com, le CITE, le CIDST, la Copefrito, la CCIT,

le CTHT. Les autres types de produits/services sont relatifs aux émissions télévisées et radiophoniques, vidéothèques, ateliers, conférences et les cybercentres.

#### **3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication**

50. La capacité de gestion de l'information et de la communication est liée aux ressources humaines, matérielles et financières des institutions. En ne tenant compte que les institutions ayant affecté du personnel à la GIC, on note que d'une manière générale très peu de personnes sont affectées uniquement à celle-ci. En effet, dans de nombreux cas, ces dernières sont initialement affectées à des tâches autres que la GIC (secrétariat, comptabilité). Par ailleurs, comme quelques institutions y affectent un nombre important de personnel, alors que d'autres se trouvent dans le cas contraire, on enregistre, cependant, en moyenne 14,28 personnes. Celles rattachées aux institutions publiques représentent plus de la moitié (51%) suivi des médias et télécommunications (29%) et des organismes et associations (20%).

51. Les niveaux d'instruction des personnes affectées à la GIC sont en moyenne du premier cycle universitaire et leurs domaines de compétence en information et communication agricole sont très diversifiés. Les institutions publiques ainsi que les organisations et associations emploient : des agronomes, chercheurs, agents du développement rural, vulgarisateurs, vétérinaires, environnementalistes, biologistes, statisticiens, formateurs, spécialistes de l'information etc. Le domaine des médias et télécommunications met en évidence les journalistes, ingénieurs du son et télécommunications, animateurs, régisseurs, techniciens etc.

52. D'une manière générale, le budget annuel, consacré à la Gestion de l'Information et de la Communication, des différentes institutions contactées représentent en moyenne 18,67% et varient de 0,1 à 50%. Malgré l'importance des effectifs du personnel des institutions publiques, les crédits alloués à la GIC sont faibles, en moyenne 135 783 Euros et varient de 833 à 6 900 000 Euros. Les institutions n'ont pas donné de précisions relatives aux ressources financières consacrées à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations car il a été difficile de scinder les différentes opérations.

53. L'insuffisance des budgets alloués explique la faiblesse d'équipements informatiques et des infrastructures d'information et de communication agricole. D'une manière générale les institutions disposent de matériels informatiques qui sont soit en nombre insuffisant soit en mauvais état. Le traitement documentaire n'est pas toujours fait, et souvent n'est pas normalisé. Le personnel qualifié fait largement défaut.

54. Les autres modes de transmission de l'information portent sur le téléphone, notamment pour joindre les zones enclavées ainsi que la radio notamment au niveau des organisations et associations et des institutions publiques et ce, considérant le taux d'écoute des chaînes de radio qui est de 76,6% au niveau national. 76,74% des institutions ont accès à l'Internet, pour celles qui n'y ont pas accès, leur responsable disposent d'adresses Email personnelles qu'ils utilisent pour recevoir ou transmettre leurs courriers. Au niveau des médias (TVM, Radio Fahazavana, RTV etc.), des thèmes spécifiques sont diffusés à travers la radio ou la télévision. Les chroniques traitent de l'agriculture, de l'hygiène, de la santé, de l'élevage, de l'éducation, de la météorologie notamment de novembre à avril qui correspond à la saison cyclonique etc.

### **3.3 Intervention d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural**

55. Désengagement de l'Etat, satisfaction des besoins alimentaires de la population, intégration régionale, décentralisation sont des concepts qui s'inscrivent dans la politique agricole de l'Etat

malgache et malgré le rôle que joue l'information documentaire dans le développement socio-économique d'un pays, les planificateurs de développement ne lui accorde pas suffisamment d'intérêt. Malgré l'existence d'une Bibliothèque Nationale, d'un service d'Archives Nationales, d'un Centre national de Documentation multidisciplinaire, d'une bibliographie nationale gérée par la BN et d'une loi sur le dépôt légal appliquée par le Ministère de l'Intérieur, aujourd'hui, Madagascar ne dispose pas encore d'une politique nationale de l'information documentaire. Il y a cependant eu à partir de 2001, des tentatives de regroupement des documentalistes en vue de l'élaboration de cette dernière initiée par la Bibliothèque Nationale. Le document élaboré à l'issue de ces différentes rencontres a mis en exergue plusieurs volets de travail à conforter à savoir : la formation, l'édition, le renforcement institutionnel, la législation.

**56.** Le Gouvernement, dans sa volonté de promouvoir un développement soutenu en mettant à contribution tous les secteurs de la vie socio-économique, est en train de développer un Projet d'Infrastructure de Communication (PICOM), qui rentre dans le cadrage de la Politique Nationale des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'implémentation du MAP (Madagascar Action Plan/Madagascar Naturellement). Ce projet est appuyé par un accord de crédit dans le cadre du Programme Régional d'Infrastructure de Communications (RCIP) financé par la Banque Mondiale suivant les dispositions du décret N° 2007-215 du 06 Mars 2007. Le PICOM a pour objectifs de développer et de contribuer à un abaissement des coûts de connectivité, à l'extension de la couverture nationale en matière de réseaux de télécommunication, et à la viabilité des infrastructures nationales et internationales à haut débit. Il s'agit de plusieurs composantes d'assistance technique, d'appui à la connectivité, et d'appui pour la gestion du projet. Le gouvernement a établi un Secrétariat Exécutif du PICOM, qui sera responsable de la mise en œuvre de l'ensemble du projet ainsi que de ses sous-projets. Par ailleurs, hormis la Banque Mondiale, on retrouve le PNUD, la Coopération Française, la FAO comme principales institutions d'appuis techniques et financières pour le développement de la GIC et des TIC pour l'agriculture.

**57.** Le renforcement de l'accès à l'information du monde rural est également illustré par la mise en place des Centres de services Agricoles ou CSA. Ces derniers sont à différencier du Service de Statistiques Agricoles,(SSA) qui est rattaché directement au niveau central du MAEP et se concentre sur les données statistiques. Les CSA installés dans les régions ont, entre autres, pour missions : la mise à disposition d'information pour atteindre la professionnalisation du secteur, l'augmentation de la production et de la productivité. L'approche préconisée passe par la demande des intéressés individuellement ou en association et par la contractualisation des services ainsi que leur maîtrise d'ouvrage par les producteurs. Ce dispositif apporte l'appui conseil (technique; économique, gestion, organisation, juridique) aux demandeurs ruraux, incluant des formations, la mise à disposition d'information technico-économique et la diffusion des nouvelles techniques, des résultats des recherches et le développement. Le CSA est une entité autonome pilotée par un comité de pilotage composé de 12 membres représentant les producteurs, élus locaux, représentants de l'Etat, ONG et institution de micro finance. Ce vaste programme prévu pour être permanent est financé par l'UE, le FIDA, la FAO, l'Inter coopération suisse, la Banque Mondiale, la Banque Africaine pour le Développement.

## 4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ETRANGLEMENT / POINTS FAIBLES)

58. Les enquêtes menées auprès des institutions œuvrant dans le développement rural et l'agriculture ont mis en évidence un certain nombre de contraintes et de faiblesses auxquels elles doivent faire face en matière de GIC. Principalement cette situation trouve ses racines dans l'insuffisance des infrastructures, des équipements et surtout de l'utilisation des TIC. C'est d'autant plus étonnant que les autorités malgaches ont opté en faveur d'une meilleure utilisation des nouveaux moyens d'information et de Communication. Ces progrès transparaissent à travers l'existence et/ou le renouvellement de parc informatique et bureautique performant, l'installation d'Internet, la disposition de personnel de bon niveau. Par contre, la quasi-totalité des institutions publiques ont souligné avec force les énormes difficultés dans le domaine de la GIC, en raison essentiellement d'une part de la non considération de l'importance de celle-ci par les autorités de tutelle, d'autre part de l'insuffisance manifeste des ressources financières qui leur sont allouées par l'Etat. C'est d'autant plus regrettable que ces institutions publiques regroupent les ressources humaines les plus importantes numériquement par rapport aux autres institutions. L'étude des points forts et des contraintes et obstacles par type d'institution donne le tableau n° ci-dessous.

**Tableau n°1 : Analyse de la situation des institutions**

### Institutions publiques

Nom des Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement de capacités
1 - BVPI 2 - CIDST 3 - CNEAGR 4 - BVPI 5 - DDR Antsiranana 8 - DIRM 9 - DRDR Diana 10 - DRDR Haute Matsiatra 11 - CID/EASTA 12 - CID/ESSA 13 - FOFIFA 14 - ODR 15 - PSDR 16 - SCDI/Com 17 - SCDI/Doc 18 - SSA 19 - Tranoben'ny Tantsaha	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibles bien définis et élargis</li> <li>- Existence de bases de données relatives aux différents domaines prioritaires du développement rural ;</li> <li>- Diversité des sources d'informations ;</li> <li>- Ressources humaines numériquement importantes ;</li> <li>- Existence de publications de référence (document de politique et stratégie nationale, bulletins, archives nationales, statistiques etc.) ;</li> <li>- Interface souvent obligée de liens de partenariat avec les institutions régionales et internationales ;</li> <li>- Existence d'un Plan National d'Action pour le Développement Rural ;</li> <li>- Détention de moyens réglementaires et politiques pour agir ;</li> <li>- Existence de la PNTIC et de la perspective de l'installation de la fibre optique ;</li> <li>- Pluralité des structures en charge de la fourniture d'information ;</li> <li>- Une volonté très forte de l'Etat pour le développement des TIC en vue de connecter le pays au réseau international, et l'accès de tous les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financières et matérielles insuffisantes et/ou vétustes (logistiques, informatiques, bureautique etc.)</li> <li>- Ancienneté des documents</li> <li>- Locaux vétustes et inadéquats</li> <li>- Défaillance voire inexistence en matière de matériels de communication (téléphone, connexion Internet, site Internet)</li> <li>- Lenteur et lourdeur administrative</li> <li>- Insuffisance très nette de compétence chez les agents à l'utilisation du matériel informatique et à la GIC</li> <li>- Difficultés d'accès aux données statistiques et informations techniques sectorielles</li> <li>- Carence d'informations sur les problèmes liés à l'agriculture</li> <li>- Absence de politique de gestion des connaissances et de leur capitalisation</li> <li>- Absence de politique et de plan stratégique en matière des TIC</li> <li>- Faiblesse de la coordination au niveau des différentes structures mises en place, impliquées dans la fourniture de services et d'appui pour le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allocation de ressources financières et matérielles suffisantes aux institutions en vue d'une meilleure GIC</li> <li>- Meilleure coordination dans la mise en œuvre des différents plans et programmes relatifs au développement rural et la PNTIC ;</li> <li>- Mise en œuvre effective et rapide de la PNADR et de la PNTIC (opérationnalisation du Back Bone national, application effective des différentes lois sur la communication, renforcement des capacités et de la Gouvernance, déploiement des infrastructures...)</li> <li>- Connexion Internet, amélioration et/ou création de site Internet au niveau des institutions</li> <li>- Formation des agents à l'utilisation du matériel informatique, à la GIC</li> <li>- Facilité l'accès à l'information d'ordre général relative au développement rural, aux informations techniques, statistiques et économiques sur l'agriculture</li> <li>- Accès à l'information sur le développement et financement de programmes. Ainsi que celles liées à l'agriculture et à l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation.</li> <li>- Développement de partenariat avec les institutions</li> </ul>

Nom des Institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement de capacités
	malgaches aux services des télécommunications.	développement rural - Déficit en termes de structures physiques pour la diffusion des informations	- Renforcement des capacités de gestion de l'information à l'intention des producteurs ruraux (gestion des bases des données, techniques de traitement des informations, communication scientifique, maintenance informatique, etc.) - Accélération de la mise en place des CSA dans toutes les régions - Décentralisation et déconcentration des services statistiques - Coordination et rationalisation du système statistique ; amélioration de la qualité des données et de la diffusion

59. Les DRDR et les DDR, sont des départements ministériels dont les activités visent le développement des systèmes agricoles, une amélioration de leur productivité ainsi qu'une coordination des activités menées dans le but d'une augmentation des revenus de la population rurale. Le PSDR est un projet institué en vue des mêmes objectifs. Le FOFIFA qui est une institution de recherche apporte également un appui direct au développement agricole en fournissant notamment des matériels génétiques issus de leurs activités de recherche tout en dispensant des services d'information en sciences agricoles. De même le CIDST, le SCDI/Doc, le SCDI/Com, le SSA, le CID/EASTA, le CID/ESSA disposent de systèmes d'information importants en sciences agricoles et assurent de ce fait un renforcement des capacités de décision des acteurs oeuvrant dans ce domaine. L'ODR fournit particulièrement des informations sur la filière riz. La DIRM, organisme de régulation assure le suivi du respect des textes réglementaires du secteur de la communication. Le Tranoben'ny Tantsaha a pour mission l'appui aux producteurs : formation, information, interface, animation l'amélioration des revenus agricoles. Le CNEAGR, organisme de formation, vise à former des techniciens agricoles immédiatement opérationnels en matière de génie rurale et d'élevage.

### Organisations et associations

Nom des institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement de capacités
1 - BIMTT 2 - BVPI 3 - CCIA 4 - CCIT 5 - CDD 6 - TOLIARY 7 - CEDII 8 - CITE 9 - COPEFRITO 10 - CPR 11 - École du Monde 12 - FIFAMANOR 13 - FTMTK 14 - GREEN 15 - Haona Soa 16 - Ilo 17 - Koloharena 18 - LGA 19 - Maison des paysans 20 - PPRR 21 - Union	- Présence de ressources humaines qualifiées dans le domaine d'activités avec souvent une équipe pluridisciplinaire expérimentée ; - Possibilité de connexion Internet pour plusieurs (76%) ; - Existence d'un site Internet pour quelques unes ; - Ressources financières relativement importantes ; - Diversité des partenaires ; - Sources d'information variées ; - Existence de système d'information documentaire pour certaines (centre de documentation, unité documentaire...) ; - Existence d'une politique de gestion des connaissances et de leur capitalisation pour quelques unes ; - Activités qui cernent tous les secteurs de l'agriculture et du développement rural ; - Dynamisme des institutions accompagné de leur confiance envers le monde rural ;	- Faiblesse voire absence d'utilisation de site Internet au niveau d'un nombre important d'institutions ; - Difficultés dans l'acquisition des informations surtout statistiques fiables et techniques détenues par les institutions publiques ; - Faiblesse du débit Internet liée soit au manque de qualité du service des fournisseurs d'accès à Internet, soit par manque de moyens ; - Niveau peu élevé de l'impact de la politique du gouvernement sur l'utilisation des TIC ; - Difficultés d'accès aux informations techniques, aux données sur les marchés ; - Dépendance trop forte vis-à-vis des partenaires financiers étrangers ; - L'isolement géographique du à l'enclavement ; - Le bas niveau d'instruction	- Augmentation du débit de connexion Internet par l'accélération de l'installation de la fibre optique ; - Renforcement des capacités des ressources humaines en GIC et sur l'utilisation des TIC ; - Renforcement en infrastructures et équipements correspondants (pc, serveurs) ; - Renouvellement, acquisition de matériels TIC notamment informatique ; - Prioriser l'accès à l'information d'ordre général relative au développement rural, aux informations techniques et économiques sur notamment les marchés ; - Diffusion des informations axées sur la création et la gestion des bases de données et la gestion des centres de documentation ; - Diversification des partenaires techniques et financiers - Echange d'expériences entre

Matanjaka 22 - USTA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation développée des TIC pour les entreprises privées ;</li> <li>- Existence de département en charge de la GIC et des TIC avec un personnel spécialisé ;</li> <li>- Nombre important de groupes cibles approchés ;</li> <li>- Existence d'un plan stratégique en GIC pour les institutions dont la vocation première est la GIC ;</li> <li>- Existence de programmes de développement de la GIC et d'exploitation des TIC ;</li> <li>- Existence de projets de création d'unité documentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'une partie importante des populations rurales ;</li> <li>- Faiblesse de l'offre d'information par manque de structure adéquate pour les associations de base ;</li> <li>- Faiblesse des budgets alloués à la GIC et aux TI ;</li> <li>- Insuffisance de formation et de qualification du personnel d'encadrement en matière de méthodologies participatives.;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>institutions nationales et avec les autres pays dans le domaine de la recherche scientifique et la GIC : réseautage ;</li> <li>- Développement de contenus en langues locales appropriées</li> </ul>
------------------------	--	---	---

**60.** Parmi les organisations/Associations citées dans le tableau, le CITE, le CEDII, le CPR, les BVPI, le CDD de Toliary, la COPEFRITO, l'École du Monde, le FIFAMANOR, l'Union Matanjaka, l'USTA, Les Gambas d'Antsiranana, le GREEN sont des institutions qui œuvrent dans les domaines de la diffusion de l'information et de la documentation, l'amélioration des revenus des ménages dans le monde rural, la sécurité alimentaire, la collecte, le traitement et l'exportation des produits de mer, l'éducation et le des villageois, l'amélioration de la race bovine laitière et de l'alimentation animale, la collecte d'informations sur le thon, la production et l'amélioration des produits de pêche.

Le BIMTT, l'association Haona Soa, l'association Ilo, l'association Koloharena, la Maison des paysans, sont des OP qui assurent le renforcement des capacités des agents de développement notamment pour une amélioration des techniques de production et cela principalement par des formations. Quant au FTMTK c'est une association de jeunes visant à promouvoir la responsabilité de la jeunesse rurale catholique à un développement harmonieux de l'humanité dans toutes ses dimensions. Le PPRR est un projet qui œuvre pour l'amélioration des revenus des ménages ruraux

### Médias et communication

Noms des institutions	Points forts	Points faibles	Besoins en renforcement de capacités
1 CRM 2 Radio Fahazavana 3 Radio Haja 4 Radio Mampita 5 Radio Télévision Varatraza 6 TVM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de ressources financières importantes pour les institutions privées ;</li> <li>- Existence de ressources humaines spécialisées et en nombre suffisant ;</li> <li>- Existence de professionnels à l'utilisation des TIC et en matière de GIC ;</li> <li>- Existence de groupes cibles diversifiés et très larges ;</li> <li>- Facilité d'approche des publics cibles ;</li> <li>- Existence de connexion Internet pour la majorité ;</li> <li>- Appropriation manifeste des TIC ;</li> <li>- Existence de site Internet ;</li> <li>- Financement des activités sur fonds propres ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème de stockage et de conservation des produits audio visuels (son) ;</li> <li>- Défaillances techniques imprévues dues aux pannes de courant et à la vétusté des infrastructures ;</li> <li>- Vétusté voire absence de matériels et d'équipements (ordinateurs, dictaphones, appareil photo, accessoires telles que cassettes, piles);</li> <li>- rayonnages, serveur pour la connexion);</li> <li>- Insuffisance de matériels TIC performants ;</li> <li>- Inexistence de personnel compétent pour la GIC actualisée;</li> <li>- Insuffisance des informations en langues nationales et dialectes locales ;</li> <li>- Manque de compétence et d'expérience des personnels à l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation agricole ;</li> <li>- Rareté des émissions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités techniques des acteurs (techniciens, journalistes et animateurs) à l'informatique et l'utilisation des TIC (reportage radio, montage, etc.) ;</li> <li>- Acquisition de matériels en matière de TIC performants et adaptés ;</li> <li>- Amélioration des conditions de stockage de son par la dotation de matériels adéquats et en nombre suffisant ;</li> <li>- Accélération de mise en place du backbone pour interconnecter l'ensemble du territoire au réseau de la fibre optique ;</li> <li>- Augmentation du débit Internet par l'établissement de liaison spécialisé ;</li> <li>- Equipements performants pour assurer la couverture complète du pays en téléphonie ;</li> <li>- Etablissement et renforcement de liens de partenariat avec d'autres institutions nationales, régionales et internationales</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification et importance du partenariat à travers de multiples projets d'appui aux médias malgaches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>radiophoniques et télévisuelles sur le développement rural et l'agriculture ;</li> <li>- Faible débit Internet lié à la faiblesse de la bande passante et du coût élevé de l'accès et de la qualité défaillante du service des fournisseurs d'accès à Internet ;</li> <li>- Faible couverture du pays en téléphonie ;</li> <li>- Insuffisance de matériel roulant pour la collecte d'information ;</li> <li>- Insuffisance de formation du personnel en matière de GIC et de méthodologies participatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des techniques modernes de stockage des documents sonores et visuelles ;</li> <li>- Développement de productions radiophoniques et télévisuelles nationales et locales</li> <li>- des échanges de fichiers audiovisuels</li> <li>- Développement des productions d'émissions radiophoniques et télévisuelles en langues nationales destinées spécifiquement au monde rural ;</li> <li>- Formation du personnel pour la collecte et le traitement de l'information en langues nationales ;</li> <li>- Renforcement et/ou création de réseaux de communicateurs et de spécialistes des média ruraux</li> </ul>
--	---	--	---

**61.** Les 6 institutions interviewées évoluant dans le domaine des Médias et communications sont « privées » sauf la TVM qui est la chaîne télévisée nationale malgache. Les 4 radios et la TVM produisent toutes des émissions véhiculant des thèmes répondant aux attentes et besoins du monde rural. Le CRM assure le renforcement des capacités techniques des journalistes dans les domaines du développement, et notamment dans les domaines économique, agricole/artisanal et le développement rural.

**62.** Le tableau n°1 montre que quel que soit le type des institutions, publiques, associations, organisations ou médias, qui œuvrent dans le développement rural et dans l'agriculture, d'une manière générale, elles sont confrontées à des contraintes et des goulots d'étranglements identiques en matière de GIC dans le développement rural, même si c'est à des degrés divers. Elles ont toutes des besoins en informations, en renforcement de capacités en matière de GIC et de maîtrise des TIC, enfin, en dotation de matériels informatiques, bureautiques plus performants et mieux adaptés. Toutes les institutions attendent énormément de la mise en place de la fibre optique pour améliorer leur capacité organisationnelle et technique et ainsi augmenter leur performance. En effet, pour beaucoup, la politique de l'Etat en matière de TIC a très peu d'impact sur leurs activités.

#### **4.1 Besoins en informations**

**63.** Toutes les politiques relatives au développement rural préconisent comme stratégie prioritaire la participation des populations et communautés de base rurales, dans l'identification, la conception, la mise en œuvre et gestion des actions de développement, jusqu'au suivi-évaluation de ces dernières. L'étude a mis en évidence que cette participation nécessite l'accompagnement des institutions impliquées dans ce domaine, notamment les OP, les ONG et les pouvoirs publics. Cet appui aux acteurs passera par la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire adéquat et par le développement d'une offre de services d'appui conseil, afin d'améliorer leur organisation interne et leurs capacités. Ainsi, une meilleure et plus large diffusion de l'information en langues locales et des données statistiques envers les populations rurales, en particulier les acteurs de la production et de la commercialisation, favorisera l'amélioration de leurs capacités. Dans cette perspective, un réseau de diffusion des informations relatives à l'agriculture doit être développé.

Pour mieux identifier les besoins en information des institutions impliquées dans ce secteur agricole, à Madagascar, la typologie de celles-ci a été caractérisée selon leur rôle. L'enquête menée par les consultants auprès de ces institutions a donné le classement présenté dans le tableau n°2 ci-dessous.

**Tableau n°2** : Situation des institutions enquêtées en fonction de leur rôle

Rôle	RUR	VUL	INF	FRM	R&D	REG/PP	COM	SPP	SPX
%	65,9	51,6	42,5	36,1	17,02	14,8	8,5	6,3	4,2

Source : Enquête des consultants (septembre 2008)

**64.** Les institutions qui interviennent dans le développement rural représentent 65,9% des institutions enquêtées, 51,6% font de la vulgarisation, 42,5% travaillent dans le domaine de l'information et 36,1% de la formation. Il est à souligner que la quasi-totalité des institutions telles que les ONG, les associations paysannes, et quelques institutions publiques combinent les trois activités de vulgarisation, formation et dans une moindre mesure l'information. Par ailleurs, celles qui jouent un rôle de systèmes d'information ne sont pas seulement les institutions dont la vocation première est la collecte, le traitement et la fourniture d'information (CIDST, CITE, ODR, SCDI/DOC, CID/ESSA,...). Les institutions de type département /service ministériel, organisme officiel/collectivité chambre de commerce font également de la diffusion d'information.

**65.** Par rapport aux formats des documents non encore satisfaits, l'étude a révélé une certaine variété d'une institution à une autre et ce en fonction du rôle. Cependant, d'une manière générale, le tableau n° 3 montre que les données statistiques ont été citées par 53,3% des institutions comme le format d'information difficilement accessibles et pour 26,2% elles constituent le premier format (en fait c'est la question de la fiabilité des statistiques qui a été surtout évoquée). Viennent ensuite les matériels cartographiques cités par 37,7% (dont le premier pour 4 institutions une organisation paysanne, deux organismes d'appui et d'information, une entreprise privée de pêche, à savoir le BIMTT, le CHTT, le CITE, Les Gambas d'Antsiranana), suivis des documents rédigés dans la langue appropriée cités par 26,2% des institutions (dont le premier pour 2 institutions un centre de recherche agricole et une radio privée, à savoir le FOFIFA et la Radio Mampita). Les normes se situent en quatrième position, puisqu'elles sont sollicitées par 22,2% des institutions (dont en priorité par 3 organisations et associations non gouvernementales, à savoir le PPRR, le FIFAMANOR, le CDD). Si l'on devait ne considérer que le premier choix, le format sous forme d'articles de revue se positionnerait à la deuxième place, puisque ce format est cité en première position par 15,5% des institutions. Il est à noter que les résultats des études et de recherche, les documents sur format électronique sont également des formats difficiles à avoir et que les institutions souhaitent avoir.

**Tableau n°3** : Besoins exprimés selon le format

Données statistiques	53,3%
Matériels cartographiques	37,7%
Documents rédigés dans la langue appropriée	26,2%
Normes	22,2%
Articles de revues	17,7%
Documents adaptés à une diffusion massive	17,7%
Informations visuelles ou illustrées	20,0%
Notes d'information et synthèses	15,5%
Brevets	13,3%
Résumés	6,6%

Source : Enquête du consultant (septembre 2008)

**66.** Par rapport au rôle joué par les institutions, ce sont surtout les institutions dont la vulgarisation et le développement rural constituent les principaux domaines d'activité qui ont cité les données statistiques en première et deuxième position et la plupart des institutions publiques. Quant aux associations et entreprises privées, elles ont signalé les matériels cartographiques comme besoin premier. Pour ce qui est des documents rédigés en langue appropriée, ce sont principalement les associations, les fournisseurs d'information qui les ont mentionnés au premier rang de leur besoin.

Les articles de revue sont surtout cités par les institutions qui œuvrent dans l'information et la plupart est localisée en dehors de la capitale.

67. Le tableau n°4 ci-dessous montre que les informations d'ordre général relatives au développement rural sont le type d'information le plus sollicité par toutes les institutions dont 52,1% l'ont cité en première position. Les institutions publiques sont les premières à solliciter ce type d'information. Néanmoins, les organisations et associations priorisent autant l'information d'ordre général que les informations techniques. Alors que pas une seule fois les informations techniques ne sont citées, en premier, par les institutions œuvrant dans les médias ou la communication. La question que l'on peut se poser est pourquoi ces dernières ne sont pas intéressées en priorité par les informations techniques ? Les institutions évoluant dans les médias et la communication ne considèrent pas les informations relatives à la formation comme prioritaires.

**Tableau n° 4 : Catégories d'informations prioritaires selon types d'institutions**

Type d'informations	Information d'ordre général	Informations économiques	Informations techniques	Besoins en formation
Type d'institutions				
Institutions Publiques	25,5%	9,3%	2,3%	4,6%
Organisations/Associations	13,3%	6,9%	13,3%	0%
Média/Communication	13,3%	2,3%	0%	6,9%
Total	52,1%	18,5%	15,6%	11,5%

*Source : Enquête du consultant (septembre 2008)*

Tableau n° 5 : Rôles des institutions et besoins en informations

Besoins en informations agricoles	VUL	RUR	FRM	INF	R&D	COM	REG	SP-X	PP	Total
<b>Informations d'ordre général</b>										
Problèmes liés à l'agriculture	13	14	9	7	1	1	3			49
Ressources non agricoles	3	4	5	3	2	1				18
Questions liées au développement social	9	11	8	8	2	1	2		2	43
Problème d'équilibre homme-femme (genre)	5	6	6	5	1			1	1	25
Conférences et réunions	2	4	1	6			1		1	15
Foires commerciales	3	4	2	4		1	1		1	16
Développement et financement de programmes	14	14	7	13	1	1	3		5	58
Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement	14	17	9	13	2	1	4		5	64
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>74</b>	<b>47</b>	<b>59</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>14</b>		<b>15</b>	<b>288</b>
<b>Informations techniques</b>										
Systèmes de tri	4	4	3	4	1				1	17
Technologies post-récolte	12	15	11	11	2	1	2		3	57
Variétés de cultures	15	16	13	12	3	1	3	1	3	67
Conditionnement	13	14	11	13	3	1	4		4	63
Achat-mise à disposition d'équipements	9	11	7	8		1	2		2	40
Transport	4	3	3	2			1		2	15
Utilisation des déchets	5	5	6	7			2	1	1	27
Brevets	2	3	1	3			1		2	12
Profils industriels			1	2						
Lutte intégrée contre les nuisibles	4	3	3	2		2				14
Autres : informations sur la crevetteculture										
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>74</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>312</b>
<b>Informations économiques</b>										
Financement et micro crédit	13	14	10	11	3	2	2		4	59
Données relatives aux marchés	11	11	9	13	4	2	1		3	54
Identification des marchés	9	12	9	10	2	2	2		2	48
Profils des produits de base	8	6	7	8	2	2			2	35
Systèmes d'assurance des récoltes	7	7	7	7	1	1			3	33
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>5</b>		<b>14</b>	<b>229</b>
<b>Besoins en formation</b>										
Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation	11	11	8	10	4	1	3		5	53
Gestion de l'information au sein de l'organisation	9	11	7	10	5		2	1	5	50
Edition et mise en forme des rapports	2	1	2	6	2					13
Méthodologies participatives	5	5	3	5		1	1		2	22
Autres : TIC	1	1	2	1						5
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>138</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>225</b>	<b>165</b>	<b>197</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>58</b>	<b>967</b>

Source : Enquête du consultant (septembre 2008)

<b>Rôle</b>	VUL	Vulgarisation et animation
	INF	Services d'information
	FIN	Service financier
	PP	Politique et planification
	SP-X	Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
	SP-M	Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)
	PS-P	Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
	PS-F	Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
	R&D	Recherche et développement
	REG	Réglementation (mise en conformité, normes)
	FRM	Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
	COM	Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
	RUR	Développement rural
	AUT	Autre

**68.** En partant du mode de calcul qui tient compte du nombre de fois que le type d'information est cité, le tableau n°5 ci-dessus montre que les institutions intervenant dans le développement rural (cf annexe n° 3.1, institutions et rôle) ont des besoins en informations les plus importants (23,5% du total des besoins). Celles qui interviennent dans la vulgarisation et l'information ont des besoins pratiquement similaires de l'ordre de 20,7% chacune. Viennent ensuite les institutions qui se consacrent à la formation avec 17,2% des besoins. Si l'on additionne les institutions qui interviennent dans les trois activités de vulgarisation, développement rural et formation, elles totalisent 61,4% des besoins en informations. Ceci est important car une majorité des institutions combinent ces trois activités, notamment les associations et organisations. Celles qui ont exprimé le moins de besoins en information sont celles qui interviennent dans le Secteur privé – Exportateur (0,3% des besoins exprimés), de la réglementation et du commerce avec chacune 3,1% des besoins exprimés.

**69.** Les besoins en informations des institutions selon leurs activités sont récapitulés par le tableau n° 5 ci-dessus. Cette évaluation montre que les besoins portent en premier sur les informations techniques (32,7%). Les institutions qui œuvrent principalement dans le domaine de la vulgarisation et du développement rural sont celles qui sollicitent le plus ces informations (45,5% des besoins exprimés dans ce type d'information). Les besoins en informations techniques évoqués sont d'abord les informations relatives aux variétés de cultures.(21,4%), devant les informations sur le conditionnement (20,1%), les technologies post-récolte (18,2%). Viennent ensuite les informations sur l'achat et mise à disposition d'équipement. (12,8%), l'utilisation des déchets constitue 8,5% des besoins exprimés, les systèmes de tri sont sollicités pour 5,4% des besoins. Ces besoins sont essentiellement exprimés par les institutions des domaines du développement rural, de la vulgarisation, de la formation et de l'information.

**70.** Les besoins en information d'ordre général relative au développement rural, au deuxième rang des besoins d'informations exprimés, selon les activités des institutions sont essentiellement sollicités par celles intervenant dans le domaine du développement rural (25,5%), de la vulgarisation (22,2%). En termes de citation, en première position les informations liées aux problèmes de l'agriculture (5,1%) occupent la première place des besoins exprimés par les institutions. Mais en terme de citation, quelque soit le rang, ce sont les informations relatives aux réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement qui est en tête (6,7%), suivies des informations sur le développement et financements de programmes (6%). En terme de citation en première et deuxième position, les informations relatives aux questions liées au développement social occupent le 2<sup>ème</sup> rang (4,5%), après les informations liées aux problèmes de l'agriculture. Il est intéressant de souligner la place accordée aux informations relatives au problème d'équilibre homme-femme ou genre qui ne constitue que 2,6% des besoins. En outre, il n'apparaît souvent qu'au quatrième ou sixième rang des citations.

**71.** Dans le domaine des besoins en informations économiques, c'est le financement et micro crédit qui est exprimé en priorité (6,1% des besoins), suivi des données relatives aux marchés (5,6%) et des informations d'identification des marchés (5%). Ce sont les institutions intervenant dans la vulgarisation, les systèmes d'information et le développement rural qui sont les plus demandeuses de ces informations. Viennent, presque à égalité, les informations sur les profils des produits de base et les systèmes d'assurance des récoltes. Concernant ces derniers, c'est intéressant, dans la mesure où il n'existe pas de système d'assurance des récoltes à Madagascar.

## 4.2 Besoins en renforcement des capacités

**Tableau n°6** : Besoins en formation

Besoins en formation	VUL	RUR	FRM	INF	R&D	COM	REG	SP-X	PP	Total
Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation	11	11	8	10	4	1	3		5	53
Gestion de l'information au sein de l'organisation	9	11	7	10	5		2	1	5	50
Edition et mise en forme des rapports	2	1	2	6	2					13
Méthodologies participatives	5	5	3	5		1	1		2	22
Autres : TIC	1	1	2	1						5
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>138</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>225</b>	<b>165</b>	<b>197</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>58</b>	<b>967</b>

*Source* : Enquête du consultant (septembre 2008)

**72.** Sur la base du tableau n°6, les besoins en renforcement des capacités exprimés par les institutions ont été mesurés selon les rôles que les institutions jouent. Ainsi, les résultats de l'enquête ont fait ressortir que toutes les institutions ont besoin d'un renforcement des capacités, notamment en matière de GIC et d'utilisation des TIC. Ainsi, les capacités pour l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation et la gestion de l'information au sein de leur organisation sont les premiers besoins exprimés respectivement 5,5% et 5,2). Les besoins en formation en matière de méthodologies participatives viennent en troisième position avec 2,3% des besoins exprimés. Les institutions intervenant dans le développement rural, la vulgarisation et les systèmes d'information sont les celles qui sollicitent prioritairement ce dernier type de formation. Ce sont surtout les institutions jouant un rôle dans le développement rural, la vulgarisation et les systèmes d'information qui sont les plus demandeuses. La formation en édition et mise en forme des rapports a été également exprimée, notamment par les institutions intervenant dans les systèmes d'information. Par ailleurs, deux institutions évoluant dans les domaines de l'information et de formation ont évoqué un besoin sur l'évolution des techniques documentaires. L'on peut relever d'autres types de besoins en formation, plus sectoriels, à savoir : la maintenance informatique, des appareils audio visuels, de production d'émissions radiophoniques et télévisuelles...

**73.** Les entretiens portant sur les politiques et stratégies de l'information et de la communication, ont montré que rares sont les institutions qui ont des politiques formelles et inscrites dans un document. Par contre, un nombre assez important a dit en posséder ou en a en projet. Ce qui est apparu clairement, c'est que l'ensemble des institutions ont exprimé la nécessité d'accélérer la mise en œuvre effective de la PNTIC qui prévoit, notamment l'accès à un système de communication efficace et abordable (défi 5 de l'engagement 2 du MAP) et la généralisation de l'E-Gouvernance qui se traduirait dans les faits, par : l'informatisation de divers départements, ministères et organismes publics, l'e-services qui se veut être la plateforme permettant l'échange d'information entre les pouvoirs publics et l'e-démocratie qui facilite l'accès des citoyens à un plus grand espace d'échanges d'information.

Dans cette perspective, les institutions publiques, comme certaines institutions estiment que ces politiques doivent être accompagnées de programmes de dotation en équipement de matériels informatiques, d'infrastructures permettant une meilleure connexion Internet et la création de site Internet. Pour l'ensemble des institutions, mais plus particulièrement pour certaines organisations et les médias qui disposent d'équipement dans le domaine des TIC, le renforcement de capacités consiste prioritairement à l'acquisition de service Internet haut débit et à la formation du personnel en GIC et à l'utilisation des TIC.

### 4.3 Feedback sur l'utilisation des produits et services du CTA

74. L'enquête a mis en évidence que la majorité des personnes interviewées ne connaissait pas du tout ou vaguement le CTA, ses services et ses produits. Rares sont les institutions bénéficiaires de ces derniers. Ceux qui en bénéficient sont les abonnés au Magazine Spore et certaines publications, et ce, souvent à titre individuel. Plusieurs de ces institutions ont cessé de les recevoir, notamment Spore. Plusieurs ont cessé d'en recevoir. Mais que ce soit à titre individuel ou dans le cadre de l'institution, les appréciations sont unanimes quant à l'utilité et la pertinence des produits et services dans la réalisation de leurs activités. Ces publications pallient l'isolement documentaire dans lequel ils évoluent. Comme ces produits et services se limitent dans la plupart des cas, au Magazine Spore, les personnes suggèrent que le CTA élargisse la gamme des services et produits qu'il offre. Pour ceux dont les abonnements et les crédits ont cessé, ils souhaitent leur reprise ou renouvellement. Par ailleurs, les institutions ayant des filiales ou des antennes ont manifesté le souhait de bénéficier de plusieurs exemplaires des publications envoyés.

75. Pour ceux qui ignoraient le CTA avant l'enquête, il leur a été demandé d'exprimer leur souhait prioritaire de partenariat avec le centre et ce à partir des différents services et produits déjà offerts par ce dernier. Le tableau n° 7 donne les résultats qui permettront au CTA de juger sur lesquels, il devrait axer ses priorités en matière de demande de la part de ses partenaires potentiels à Madagascar. Ce tableau met en évidence ce que les personnes interviewées ont souligné, à savoir que tous les services et produits du CTA sont utiles pour la réalisation de leurs missions et activités. Le choix est très diversifié, notamment lorsque l'on tient compte de la priorisation effectuée. Pour l'ensemble des institutions (en procédant de la même démarche, sur la base du nombre de citation quelque soit la priorisation), les publications CTA arrivent en tête des citations (13,2%), suivies de l'acquisition de publications du CTA notamment le magazine Spore (10,7%), vient ensuite le Pack Radio rurale (10,03%). Les institutions dont les activités sont axées prioritairement sur le développement rural et la vulgarisation sont celles qui sollicitent le plus ces produits. Ce sont les institutions intervenant dans le développement rural et la vulgarisation qui sont les plus demandeuses de ces produits. Il est à souligner que si l'on considère le premier choix, c'est l'acquisition du pack radio rural qui arrive au premier rang, suivi des publications CTA. Ce sont essentiellement les associations paysannes et les médias qui mettent en priorité l'acquisition de pack radio.

**Tableau n°7 : Souhaits de partenariat selon les rôles**

Rôle Services/ prod	VUL	RUR	FRM	INF	REG	PP	IRD	R&D	COM	SP-X	PS-P	Total	%
SDP	8	9	5	3	1	1		1	2	1	1	32	6,06%
SQR	7	7	6	6	1	1		2	2			32	6,06%
DSI	5	7	3	6	1	1		2	2	1	1	29	5,4%
CDRom	3	2	2						2			9	1,7%
Publ CTA	18	20	9	13	2	3		3	1			70	13,2%
Pack Radio	13	18	7	11	1	2		1	1			53	10,03%
Co-séminaires	1	2		2				2	1	1	1	10	1,8%
Acquis.Publ.	9	9	3	6	2	5		3				37	7,07%
Acquis.CTA Spore...)	13	15	7	12	2	4		2	1	1		57	10,7%
Participation. Séminaire	9	9	3	5	1	2			1	1	1	32	6,06%

*Source : Enquête des consultants (septembre 2008)*

## 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 5.1 Conclusions

76. Face à une situation de pauvreté chronique, les autorités actuelles font du développement rural une de leurs priorités stratégiques. Dans cette perspective le gouvernement a fait de la relance de l'agriculture et de l'élevage une option stratégique de base pour la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2012. Le développement rural occupe environ 78% de la population et assure 26% du PIB. Un Plan National pour le Développement Rural (PNDR) a été élaboré visant l'amélioration de la productivité des exploitants agricoles par l'appui aux Organisations Paysannes (OP), la facilitation de leur accès aux intrants, aux équipements agricoles et au crédit, la sécurisation foncière et le développement des filières et de l'agro-industrie.

77. En matière d'information et de communication, des secteurs émergents tel que l'axe « technopole », la filière numérique, l'agrobusiness sont autant de possibilités et facteurs déterminants pour assurer, d'une part un décollage de « nouvelle économie » prônée par les autorités du pays, d'autre part l'établissement d'une industrie des technologies High-Tech dans le pays. Dans cette perspective, l'engagement 2 « Infrastructure reliée » du MAP se propose de mettre en place des systèmes de technologie de l'information dans tout le pays. Ainsi, trois projets sont actuellement en cours d'exécution et se rapportent au cadrage de la mise en œuvre du backbone national, au projet d'infrastructure de communication et à la mise en place de la PNTIC.

78. Le dépouillement des questionnaires confirme les insuffisances en matière de GIC et de TIC, susmentionnées. On enregistre cependant quelques progrès significatifs, notamment au niveau de l'accès à l'Internet par les trois types d'institutions.

79. Dans l'ensemble, les institutions approchées ont exprimé les besoins liés à l'accès à l'information d'ordre général, aux informations techniques, aux informations économiques, au renforcement de leurs capacités dans le domaine de la GIC, de l'équipement et l'utilisation des TIC. Les institutions souhaitent vivement qu'il y ait une ouverture du CTA à leur endroit car en effet, les bénéficiaires actuels le sont à titre individuel

#### 5.1.1 *Besoins en information*

80. Une grande partie des institutions enquêtées n'ont pas de liens de partenariat avec le CTA et souhaiterait les établir car les besoins en information ressentis sont très importants. Il s'agit par ordre d'importance des :

- Informations techniques : en première position, ce sont les informations relatives aux variétés de cultures qui sont citées, viennent ensuite celles concernant la technologie post-récolte, suivies de celles traitant du conditionnement et de l'achat/mise à disposition d'équipements. Les institutions ayant pour activités le développement rural et la vulgarisation sont celles qui sollicitent le plus ces informations. Ce résultat confirme la volonté des acteurs producteurs et d'appui, d'une part d'améliorer et d'augmenter d'abord leur production, d'autre part de participer à la politique de promotion de l'agrobusiness. En quatrième position, se trouvent les informations portant sur l'utilisation des déchets et les Systèmes de tri. Celles relatives à la lutte intégrée contre les nuisibles arrivent au cinquième rang, rang qui souligne que ce n'est pas une priorité et est-ce à dire que les institutions enquêtées ne sont pas gravement confrontées par les problèmes de ravageurs. Ce qui ressort des entretiens, c'est qu'un

nombre non négligeable des agriculteurs n'est pas sensible aux solutions alternatives. Un autre élément intéressant, les informations relatives aux profils industriels n'arrivent qu'en sixième place et en septième position les Brevets, ce qui semble un peu contradictoire par rapport à la position des informations sur le conditionnement. La documentation relative aux transports arrive parmi les dernières citées, alors que plusieurs personnes ont évoqué les transports et les routes parmi les difficultés auxquelles le monde rural malgache doit faire face;

- Informations d'ordre général sur l'agriculture : Il s'agit principalement et par ordre d'importance des informations ayant trait (i) aux problèmes liés à l'agriculture. Ceci confirme les besoins en informations techniques. En effet, il s'agit pour les institutions de disposer d'informations qui résoudraient leurs problèmes de production, d'intrants, d'accès aux infrastructures... Les informations sur les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) sont également celles qui ont été les plus demandées. Les institutions ont signifié l'importance d'être en réseaux pour pallier l'isolement et le manque de moyens. En deuxième position se trouvent les informations sur le développement et financement de programmes, ce qui renforce le besoin de soutien financier exprimé par les institutions. (iii) Les questions liées au développement social ainsi que les réglementations ministérielles et internationales qui arrivent en troisième position répondent à un souci de contribuer au développement du monde rural et d'être partie prenante des politiques de l'Etat. Enfin viennent les informations portant sur (iv) les problèmes d'équilibre homme-femme (genre) et conférences et réunions, (v) les foires, (vi) les ressources non agricoles;
- Informations économiques: Il s'agit largement en première position, des informations relatives aux (i) financement et le micro crédit, ce qui montre le manque de moyens des institutions oeuvrant dans le développement rural. Suivies de celles sur (ii) l'identification des marchés et (iii) des données sur les marchés (iv). Ce choix reflète la nécessité pour les paysans d'améliorer l'écoulement de leur production. Viennent, presque à égalité, (v) les informations sur les profils des produits de base et les systèmes d'assurance des récoltes. Concernant ces derniers, ce besoin traduit le manque de mécanisme d'assurance des récoltes annuellement à la merci des catastrophes naturelles comme les cyclones.

### **5.1.2 Besoins en renforcement des capacités**

**81.** On distingue deux catégories de besoins liés au renforcement de capacités :

- Formation du personnel : Prioritairement, l'ensemble des institutions, qu'elles soient publiques, non gouvernementales ou oeuvrant dans les médias et la communication, a cité les besoins en renforcement liés à la GIC et à l'utilisation des TIC. Ceci est le reflet des faiblesses notées chez les institutions. En outre, des formations en techniques de négociation et de vulgarisation et leadership sont mentionnées comme indispensables pour la professionnalisation du monde rural;
- En plus des besoins liés à la GIC et à l'utilisation des TIC exprimés par l'ensemble des institutions, des préoccupations sectorielles telles que les techniques de négociation et de vulgarisation et le leadership sont soulevées;
- Par rapport au renforcement des capacités matérielles, les institutions publiques, les associations et ONG nationales sont principalement les demandeuses. Il s'agit pour elles, d'acquérir du matériel informatique performant et suffisant, d'accéder à la connexion Internet, de produire des contenus et de créer des sites Web instrument d'ouverture au monde et de diffusion d'information produite. Il est donc nécessaire de cerner les questions relatives à l'augmentation du débit de l'Internet, aux échanges de données avec d'autres réseaux, au réseautage interne aux institutions. Par

ailleurs, il est indispensable d'augmenter la performance des TIC et de la GIC déjà en fonction et de procéder au renouvellement des équipements, notamment pour ceux dont les financements sont arrivés à terme. La prise en considération de cette seconde catégorie est une condition sine qua non à l'atteinte des objectifs respectifs que se proposent d'atteindre les institutions.

- Ensuite, il s'agira d'améliorer la performance de l'existant en matière de TIC et de la GIC et de renouveler, notamment en terme de TIC, les équipements dont les financements sont arrivés à terme.

### **5.1.3 Points de vue sur les produits et services du CTA**

**82.** Comme nous l'avons souligné, la grande majorité des institutions ne connaissaient pas le CTA et ses services et prestations avant l'enquête. Suite à la présentation de ces derniers, unanimement, les responsables d'institutions ont exprimé d'une part, leur souhait d'établir des relations de partenariat avec le CTA, d'autre part leur grand intérêt pour tous les produits et services offerts considérés comme utiles pour la réalisation de leurs missions et activités. Par ailleurs, plusieurs d'entre elles souhaitent que le partenariat s'établisse au niveau institutionnel, afin d'en faire bénéficier le maximum d'utilisateurs. Les publications CTA, notamment le magazine Spore, arrivent en tête, suivies du Pack Radio rurale. Pour ce dernier, il est particulièrement apprécié, du fait que la radio demeure un canal privilégié pour diffuser et acquérir les informations agricoles. Ce sont essentiellement les associations paysannes et les médias qui priorisent ce produit.

A l'unanimité, les responsables d'institutions souhaitent établir des relations de partenariat avec le CTA, et ce, à un niveau institutionnel et donc par la même occasion faire bénéficier le maximum d'utilisateurs de ses produits et services.

### **5.1.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels**

**83.** Les principaux groupes bénéficiaires du CTA, seront choisis parmi :

- Les organisations paysannes, les groupements féminins, les associations de jeunes, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres organisations issues de la société civile : Centre Technique Horticole de Toamasina (CTHT), Centre de Promotion Rurale (CPR), Chambre de Commerce d'Industrie (CCI), Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika ou Organisation des jeunes rurax Catholiques Malgaches (FTMTK), Ilo, Maison des paysans, Birao Iraisan'ny Mpampiofana Tanora Tantsaha ou Bureau de Liaison des Formateurs des Jeunes Ruraux (BIMTT), Koloharena, Union Matanjaka, Groupement pour la Relance Economique et Environnementale Nationale (GREEN)
- Les fournisseurs de services d'information, de vulgarisation et de programmes de radio rurale, les chaînes de télévision, les journalistes et autres professionnels des médias ; les communautés et réseaux électroniques : Radio Mampita, Radio Haja, Televiriona Malagasy (TVM), Radio Télévision du Vakinankaratra (RTV), CITE, Centre des Ressources des Médias (CRM)
- Les universités et autres instituts de formation et de recherche, les organisations et les réseaux de développement : Foibempirenena momba ny Fikarohana ampiarina amin'ny Fampanandrosoana ny Ambanivohitra ou Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) ;
- Les directions et services de ministères, organisations gouvernementales et organes de décision : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR), Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation (SCDI/Com), Direction du Développement Rural/Diana, (DRDR) Tranoben'ny Tantsaha, CIDST, service des Statistiques Agricoles (SSA)

Il s'agit de 24 institutions de la liste sélective choisies pour des raisons liées au rôle qu'elles jouent en milieu rural directement ou indirectement.

## **5.2 Recommandations**

**84.** Le premier type de recommandations est d'ordre général :

Pour faire connaître les activités du CTA à Madagascar

- Désigner un point focal national du CTA qui sera l'interface entre le centre et ses partenaires locaux ;
- Améliorer le suivi au niveau de la diffusion des publications du CTA (par rapport aux numéros de périodiques envoyés, les crédits encore disponibles..). Certaines institutions ne comprennent pas pourquoi ils ne reçoivent plus les publications du CTA;
- Faire bénéficier les filiales des mêmes publications que reçoit le siège qui est bien souvent basé à Antananarivo ce qui dans une certaine mesure peut porter préjudice aux régions.

### **5.2.1 Besoins en information**

**85.** En se basant sur les fiches d'enquête et les entretiens menés auprès des institutions, le premier constat est l'importance et l'ampleur des besoins en informations agricoles du monde rural. Ce constat amène la conclusion suivante, afin de satisfaire les besoins exprimés, il est impératif que des investissements conséquents soient consentis, en particulier par l'Etat malgache, dans le domaine de l'information documentaire et la communication. En effet, la politique affirmée de faire du développement rural un des piliers de la lutte contre la pauvreté n'aura de résultats tangibles que si l'accès à l'information, la circulation et le partage de celle-ci deviennent effectifs. Il est également fondamental que tous les acteurs aient droit à cet accès. Les actions entreprises au niveau des institutions publiques s'avèrent encore insuffisants face aux considérables besoins des acteurs. Aussi, les recommandations, d'ordre spécifiques, qui suivent s'adressent à l'Etat et à ses partenaires tel que le CTA :

- Accélérer l'élaboration et l'adoption de la PNID ;
- Améliorer et faciliter l'accès aux informations techniques relatives aux variétés de cultures, à la technologie post-récolte, au Conditionnement, aux données statistiques et économiques sur l'agriculture, à l'information d'ordre général relative au développement rural, à l'information sur le développement et financement de programmes, notamment, en accélérant la mise en place des CSA dans toutes les régions ;
- Appuyer les institutions pour l'édition des publications en les superposant aux besoins réels des acteurs et du pays ;
- Développer une politique de promotion de contenus en langues locales ;
- Développer les supports audiovisuels qui cibleraient notamment les analphabètes.

### **5.2.2 Besoins en renforcement des capacités**

**86.** Les besoins en informations mentionnés précédemment ne pourront être comblés que s'ils sont accompagnés d'un effort notable de renforcement des capacités des institutions. Les besoins divers et variés dans ce domaine sont de deux ordres : (i) formation du personnel, (ii) renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance de l'existant. Afin de répondre de manière satisfaisante à ces besoins, les

recommandations proposées ci-dessous s'adressent aussi bien à l'Etat qu'aux institutions nationales et internationales :

L'Etat est appelé à :

- Conforter les trois projets liés à la mise en place du backbone national, le PICOM et la PNTIC en vue de favoriser l'accès à la connaissance ;
- Mettre en œuvre effectivement les stratégies et actions définies au défi 5 de l'engagement 2 du MAP pour assurer un système de communication efficace et abordable permettant à toutes les couches sociales, particulièrement rurales, l'accès à l'information et au savoir, l'accès au service Internet ;
- Mobiliser des ressources financières et matérielles suffisantes pour les institutions, notamment publiques, en vue d'une meilleure GIC ;
- Conforter le programme « Education pour Tous » afin de palier le très bas niveau d'instruction des ruraux.

Au CTA il est recommandé de :

- Renforcer son offre de service en matière de formation à la GIC et à l'utilisation des TIC, son appui à la participation à des séminaires considérés par les institutions comme crucial pour être à jour dans le domaine de l'information et de la communication ;
- Renforcer et élargir la coopération entre le CTA et les autres organisations internationales qui oeuvrent dans le même champ d'action.

Aux organisations nationales, régionales est recommandé de :

- Développer la coopération avec le CTA
- Privilégier une stratégie de réseautage qui facilite l'échange d'expériences entre institutions nationales et avec les autres pays dans le domaine de la recherche scientifique et la GIC.

### **5.2.3 Produits et services du CTA**

**87.** Que ce soient les institutions déjà bénéficiaires des services et produits du CTA ou celles majoritaires qui ne les connaissaient pas avant le passage des consultants, ces derniers sont globalement très appréciés. En effet, ils sont considérés comme utiles et pertinents, voire essentiels pour améliorer la réalisation de leurs objectifs et activités. Aussi, il est recommandé au CTA de :

- Développer des activités de marketing pour mieux se faire connaître des institutions malgaches approchées ainsi que toutes les autres. Cette ouverture se ferait (i) en ligne par la mise à disposition de dépliants (E-mailing), (ii) en présentielle par l'organisation de portes ouvertes, ateliers d'information, (iii) en production de documentaires à diffuser sur les média audio-visuels nationaux et distribuer aux institutions.
- Diversifier les informations mis à la disposition de ses partenaires sous des formats correspondant à leurs besoins exprimés par l'enquête (53,3% des institutions ont mentionné les données statistiques, 37,7% les matériels cartographiques, 26,2% les documents rédigés dans la langue appropriée, 22,2% les normes et 20% les documents illustrés).

#### **5.2.4 Potentielles institutions partenaires stratégiques**

**88.** Afin de tenir compte des besoins spécifiques des partenaires stratégiques au nombre de vingt quatre (24) tels que retenus à l'issue de l'étude les recommandations ci-après sont formulées au CTA :

- Pour les organisations et associations, le CTHT, le CPR, le FTMTK, l'association Ilo, la COPEFRITO, la Maison des paysans, le BIMTT, l'association Koloharena, l'Union Matanjaka, le GREEN, son appui doit être axé sur (i) le renforcement des capacités du personnel en GIC et TIC ( techniques de communication dans le monde rural, production de contenus en langue appropriée, techniques et gestion documentaires en particulier pour le personnel des OP comme le FTMTK, l'association Ilo, l'association Koloharena, l'Union Matanjaka), (ii) l'acquisition de matériels, équipements informatiques et documents, (iii) l'édition de publications simples et directement exploitables (bulletins et fiches techniques); (iv) l'intensification et l'élargissement de dotation des publications du CTA ;
- Pour les institutions impliquées dans les secteurs des médias et communication : la Radio Mampita, la Radio Haja, la TVM, le CITE, le CRM, son appui portera sur (i) le renforcement des capacités des techniciens, journalistes et animateurs relativement à l'utilisation des TIC, à l'archivage des documents, aux techniques de montage, à la production d'émissions locales (ii) l'acquisition de matériels informatiques, audiovisuels et mobiliers à savoir : rayonnages, ordinateurs, dictaphones, serveurs, caméras et matériels roulants et (iii) la traduction en langue malgache et en dialecte local des informations à diffuser ;
- Pour les directions et services de ministères, organisations gouvernementales et organes de décision, le PSDR, le SCDI/Com, la DRDR Diana, l'ODR, le CIDST, le SSA son appui privilégiera (i) la formation des agents en GIC et à l'utilisation des TIC, (ii) la mise en réseau (intranet, extranet), (iii) l'accès aux documents liés au développement rural sous différents supports, (iv) l'acquisition de matériels, mobiliers et équipements adéquats;
- Pour les universités et autres instituts de formation et de recherche : le FOFIFA, l'EASTA, son appui sera axé sur (i) le renforcement des capacités du personnel en GIC et TIC (PAO et infographie, montage vidéo, techniques de rédaction journalistique, administration de réseaux, (ii) l'acquisition de matériels et équipements informatiques ; (iii) l'accès aux résultats de recherche agricole international.

## **6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET DU PLAN D'ACTIONS POUR LE CTA**

**89.** L'évaluation des besoins en information agricole et en renforcement de capacité de GIC exprimés par les institutions enquêtées a dégagé le constat suivant : ces dernières sont confrontées à des contraintes considérables et ont exprimé des besoins nombreux et considérables. C'est pourquoi, en vue d'assurer une offre de services et de produits efficaces, une stratégie adéquate d'intervention et un plan d'action opérationnel sont proposés. Les institutions enquêtées ont exprimé de nombreux et divers besoins en conséquence et pour une offre efficace les stratégies suivantes sont proposées :

### **6.1 Stratégies d'intervention**

Dans le cadre de la redéfinition de sa stratégie d'offre de services et de prestations, de son partenariat avec les institutions stratégiques et en réponse aux besoins d'informations et de renforcement de capacités en GIC et TIC exprimés, le CTA doit privilégier les trois axes relatifs à ces derniers suivants :

#### **Accélération de l'élaboration de la PNID**

**90.** Il a été souligné qu'une des faiblesses du secteur de l'information agricole et de la communication est l'absence d'une PNID à Madagascar. Or, le cadre juridique et politique est un facteur déterminant pour améliorer la gestion et l'accès de l'information, en particulier l'information agricole et sur le développement rural. Celui-ci devra s'intégrer dans la politique générale de lutte contre la pauvreté et spécifiquement touchant le secteur agricole. Le CTA pourrait collaborer par une assistance technique dans le cadre d'ateliers.

#### **Diversification des liens de partenariat du CTA avec les institutions**

**91.** Afin que les produits et services du CTA répondent avec pertinence aux besoins des institutions œuvrant en milieu rural à Madagascar et atteignent le maximum de bénéficiaires, cet axe consiste à redéfinir le partenariat, de manière à ce que la fourniture d'informations soit impulsée par la demande plutôt que par l'offre. Parallèlement, ce partenariat gagnera à prendre davantage en considération le niveau institutionnel, sans pour autant négliger le niveau personnel. En effet, cela permettra de diminuer les risques de rétention de l'information d'un côté comme de l'autre. Par ailleurs, le suivi du partenariat sera plus aisé pour le CTA.

**92.** Ce nouveau type de partenariat gagnera en efficacité et en impact réel par une approche marketing plus affirmée. En effet, pour mieux répondre aux attentes des institutions, le CTA devra se faire davantage connaître. Ceci afin d'établir un partenariat sur la base de contrat ciblé et clair entre le CTA et les institutions publiques, les organisations et associations.

#### **Renforcement des capacités du personnel en matière de GIC et l'exploitation des TIC**

**93.** Le partenariat préconisé aura un impact effectif dans la mesure où il sera accompagné d'un renforcement de capacités institutionnelles, humaines, techniques et matérielles en matière de conception et d'utilisation de méthodes et de matériels de communication. Qui constituent les principaux besoins exprimés par l'ensemble des institutions identifiées. Il s'agit d'améliorer les capacités techniques en matière de conception et de mise en œuvre de GIC ciblée, de manipulation des matériels notamment audio-visuels et d'exploitation des TIC

du personnel des institutions publiques, des organisations et associations et des média. Ceci en appui aux efforts de gestion et de mise à disposition des informations agricoles de ces derniers. L'activité principale entreprise sera la formation de membres du personnel. Le CTA y contribuera en appuyant l'organisation d'ateliers de formation au niveau national, régional, voire sous-régionale en assurant un suivi dans le cadre d'un système de veille technologique pour d'éventuels recyclages. Cette initiative devra s'accompagner d'un appui en matière d'acquisition de matériels et équipements informatiques, bureautiques et audio-visuels, de mise en place de réseaux (intranet, extranet, documentaires etc.) et ce dans le cadre de la PNTIC.

### Amélioration du contenu et de l'accès de l'information

94. L'accès aux informations et l'amélioration des communications sont absolument indispensables pour un développement agricole durable, les techniques récentes de communication, appliquées à la situation dans les zones rurales, peuvent aider à améliorer la communication, à renforcer la participation active et la diffusion des informations, ainsi que la mise en commun des connaissances et des compétences. Mais il est important de souligner que le défi à relever consiste non seulement à rendre les technologies de la communication plus accessibles aux populations rurales, mais encore à améliorer leur pertinence pour le développement local. Aussi, les contenus développés devront correspondre aux besoins réels des institutions et leur permettre une appropriation des messages transmis. Ainsi quelques points peuvent être privilégiés : la traduction en langue malgache des documents, l'usage des illustrations comme technique de communication et la diversification des supports et des formats. Ceci est d'autant plus important qu'une grande majorité de la population rurale a un niveau d'instruction bas. Le rôle du CTA sera de contribuer à la réalisation de ces projets, d'apporter des conseils sur la formulation des contenus, etc.

95. Il importe également de porter une attention particulière à la et aux politiques, programmes, mécanismes de travail concernant le développement rural à la base qui soient faciles à exploiter. Il incombe à tous ceux qui travaillent avec les communautés rurales, y compris les administrateurs, les ONG, les formateurs et les chercheurs, de fournir un accès aussi large que possible des zones rurales à l'information, afin "d'atteindre ceux qui ne l'étaient pas". En effet, un certain nombre d'institution considère l'Internet comme étant un des moyens essentiels pour faciliter l'accès à l'information agricole qui leur permet d'améliorer la mise en œuvre de leurs activités

96. L'opérationnalisation de ces axes stratégiques est traduite par le plan d'action présenté par le tableau n°8 ci après :

## 6.2 Plan d'actions

Tableau n°8 : Plan d'action opérationnel du CTA

Stratégies	Objectifs	Activités	Résultats escomptés	Produits ou services CTA visés	Responsables	Durée
1-Accélération de l'élaboration de la PNID	Finaliser l'élaboration de la PNID	Reconstitution du Comité technique PNID	Le Comité technique PNID est reconstitué	Assistance technique Partenariat	CIDST BN	1 <sup>er</sup> trim. 2009
		Organiser des ateliers techniques	La PNID est finalisée et soumise aux autorités	Assistance technique Co-séminaire	CTA Comité technique PNID	2009- 2010

Stratégies	Objectifs	Activités	Résultats escomptés	Produits ou services CTA visés	Responsables	Durée
<b>2- Diversification des liens de partenariat du CTA avec les institutions</b>	Réduire les risques de rétentation de l'information	- Mise en place d'un point focal national du CTA	Point focal CTA mis en place et opérationnel	Partenariat	CTA ; institution choisi comme point focal ; partenaires stratégiques : CITE, CIDST, TVM, BIMTT, ILO,	2009
	Assurer le suivi de la qualité du partenariat	- Mise en place d'un système de suivi	Les liens CTA bénéficiaires/partenaires sont assurés	Partenariat	CTA, institution choisie comme point focal	
	Assurer une meilleure connaissance du CTA	- Développement des activités de marketing : E-mailing Organisation porte ouverte, séminaires, ateliers.	La connaissance du CTA est assurée		CTA Point focal national Média partenaires : TVM, CRM, RNM, radio Mampita	
	Elargir les bénéficiaires des produits documentaires	Dotation des sièges et filiales en publications du CTA	Institutions bénéficiaires diversifiées	Service de diffusion et de publication ; Diffusion Cédérom ; Publications CTA ; Acquisition de publications CTA (Spore, Agritrade...)	CTA, Point focal national	
<b>3- Renforcement des capacités du personnel en matière de GIC et l'exploitation des TIC</b>	Améliorer les capacités en GIC et TIC	Organisation d'ateliers de formation en vue	Capacités du personnel en matière de GIC et l'exploitation des TIC renforcées	Appui à la participation de séminaires ; Appui à des formations ; Co-séminaires ;	CTA, point focal national, partenaires stratégiques	2009-2010
		Dotation en matériels et équipements		Partenariat	CTA, Etat malgache	
	Renforcer la coopération du CTA avec les organismes de coopération	Etablissement de partenariat bilatéral et multilatéral		Partenariat	CTA, Etat malgache, Point focal national	

Stratégies	Objectifs	Activités	Résultats escomptés	Produits ou services CTA visés	Responsables	Durée
<b>4- Amélioration du contenu de l'information</b>	- Améliorer les contenus	- Elaboration d'une politique d'élaboration de contenus en langue locale	Contenus améliorés et adaptés	Appui à des formations sur la question	CTA, MAEP, partenaires stratégiques : CIDST, CITE, BIMTT, ILO, SCDI/Com, point focal national	2009-2011
		- Elaboration de produits documentaires adaptés	Informations et données agricoles fournies sont pertinentes	Appui à des formations en techniques de conception de supports d'information	CTA, CITE, CIDST, BIMTT, DIRM, SCDI/Com	
		promotion de progiciels pratiques et simples relatifs à la vulgarisation agricole	Système d'information agricole amélioré quantitativement et qualitativement	Assistance technique	CTA, MPTC, CIDST,	

**ANNEXES**

## **Annexe I. Termes de référence**

Le CTA a été créé en 1983, dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de L'Union Européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention : fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ; encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ; renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie. Ces activités tiennent compte de l'évolution des méthodologies appliquées dans le traitement des questions transversales (le genre, les jeunes, les technologies de l'information et de la communication et le capital social), des résultats d'évaluation d'impact et des évaluations de programmes, mais aussi des thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP.

Les activités du CTA sont aujourd'hui réparties entre trois groupes de programmes/départements opérationnels :

- Produits et services d'information ;
- Services et canaux de communication ;
- Techniques et systèmes de gestion de l'information et de la communication.

Ces départements opérationnels sont appuyés par l'unité Planification et services communs (P&CS) qui leur fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien leur travail et assure le suivi de l'environnement ACP, avec pour objectif d'identifier les questions et tendances naissantes et de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre. La présente évaluation s'inscrit donc dans le cadre du mandat de l'unité P&CS.

### **• Rappel historique**

Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP, régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Ces études sont une réponse directe aux appels lancés au CTA – à travers diverses évaluations de ses produits, services et programmes – pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en œuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs. En concevant son plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, le CTA a adopté une approche pragmatique, axée à la fois sur la nécessité urgente de répondre aux exigences exprimées par les parties prenantes et l'intérêt, à long terme, d'élaborer des programmes qui prennent en compte les besoins futurs.

Le nouveau plan stratégique du Centre, qui couvre la période 2007–2010, s'articule autour de deux objectifs majeurs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP ; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le « créneau » sur lequel il présente un avantage comparatif. C'est pourquoi il est crucial pour

le CTA non seulement d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de renforcer ses réseaux de partenariat, mais aussi de rendre plus accessibles les stratégies de TIC et de GIC.

- **Principaux enjeux**

C'est essentiellement par le biais de ses partenaires des secteurs public et privé (centres de recherche, services de vulgarisation, bibliothèques, ONG, organisations paysannes, organisations et réseaux régionaux...) que le CTA s'efforce de promouvoir le développement agricole et rural. Dans le nouveau plan stratégique, les organisations ciblées vont s'étendre aux organes de presse, maisons d'édition, stations radiophoniques, chaînes de télévision et réseaux de journalistes ; ce qui permet au CTA d'élargir au maximum son rayon d'action. Au travers de ces partenariats, le CTA espère accroître le nombre d'organisations ACP capables d'accéder aux TIC et d'utiliser à la fois les technologies conventionnelles et modernes, de générer et de gérer l'information, mais aussi d'élaborer leurs propres stratégies de GIC. C'est pourquoi, il est très important d'identifier et de choisir les partenaires appropriés, en prenant en considération la couverture géographique, la décentralisation, la régionalisation et l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents.

- **Objectif général**

Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

- **Portée de l'étude**

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités tels que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

L'étude devra aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile) ; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins, mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.

- **Résultats attendus**

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Le profil de chaque pays étudié sera ainsi actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC. Le CTA pourra alors décider, en connaissance de cause, des actions à mettre en oeuvre et des partenaires qu'il aura à choisir. Ces données seront résumées dans un (1) rapport principal sur chaque pays étudié ne dépassant pas 30 pages hors annexes (voir la section 8 ci-dessous).

- **Méthodologie**

Le consultant utilisera des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles, y compris les conclusions des évaluations de programmes ;
- entretiens en tête-à-tête avec les acteurs clés et les parties prenantes concernés ;
- usage limité des questionnaires.

La méthode d'évaluation rapide permettra d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations dans chaque pays, informations qui pourraient, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

## **8. Rédaction des rapports**

Les rapports élaborés sur chacun des pays étudié ne dépasseront pas 30 pages (hors annexes) et seront structurés comme suit :

### **Rapport principal**

*Remerciements*

*Sigles, abréviations et acronymes*

*Résumé analytique*

#### **1. Introduction**

#### **2. Profil du pays**

*2.1 Brève présentation de l'activité agricole et derniers développements notés dans le secteur :*

2.1.1 Agriculture

2.1.2 Pêche

2.1.3 Foresterie

2.1.4 Pastoralisme / Élevage (s'il y a lieu)

*2.2 Brève présentation des infrastructures de TIC et derniers développements notés dans le secteur*

#### **3. L'information et la communication pour le développement agricole et rural**

*3.1 Cadre institutionnel, réglementaire et politique*

Diagnostic des politiques nationales et/ou sectorielles en matière d'information et de communication pour le développement agricole et rural ; définition des enjeux stratégiques majeurs et des principales caractéristiques ; opportunités et risques liés à l'environnement politique, institutionnel et réglementaire.

### 3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Diagnostic des services et de l'information agricoles (principaux acteurs du secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural)

3.2.2 Produits et services d'information offerts

3.2.3 Capacités de gestion de l'information et de la communication

### 3.3 Actions censées promouvoir l'information et la communication pour le développement agricole et rural

Cette section passe en revue les principales actions menées, planifiées ou prévues par l'État, les organismes donateurs et le secteur privé (par exemple, celui des télécommunications) pour répondre aux besoins identifiés. Une attention particulière doit être accordée aux priorités définies et aux moyens mobilisés, sans oublier les enseignements tirés des différentes interventions.

### 3.4. Analyse des besoins (goulots d'étranglement et insuffisances)

3.4.1 Besoins en informations

3.4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies d'information et de communication, sensibilisation, travail en réseau, compétences et savoir-faire, formation, médias, TIC, équipements).

## 4. Conclusions et recommandations

### 4.1 Conclusions

4.1.1 Besoins en informations

4.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.1.3 Partenaires stratégiques potentiels

### 4.2 Recommandations

4.2.1 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.2.2 Besoins en informations

4.2.3. Partenaires stratégiques potentiels (institutions)

## 5. Proposition d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action pour le CTA

En partant de l'analyse ci-dessus, faire le lien entre les besoins qui restent à satisfaire ou qui nécessitent d'autres actions et l'offre de produits et services du CTA. Cela devrait donner lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour le CTA, avec la mise en place d'un plan d'action en fonction des priorités et d'un calendrier de mise en oeuvre.

## Annexes

I. Termes de référence

II. Profil des pays concernés

### II.1 État général de l'agriculture (sur la base de la documentation disponible) :

II.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).

II.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche.

II.1.3 Systèmes agricoles.

II.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).

II.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture.

II.1.6 Principaux marchés à l'exportation.

II.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture.

II.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie.

### II.2 Profil socio-économique (sur la base de la documentation disponible)

II.2.1 Total de la population active, répartition démographique.

II.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues parlées.

II.2.3 Accès aux services (santé, école, eau et électricité).

II.2.4 Exode rural

II.3 Médias et télécommunications (mise à jour / vérification)

II.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radiophoniques, chaînes de télévision.

II.3.2 Services de télécommunication (téléphone fixe, mobile, etc.).

II.3.3 Ordinateurs et accès au réseau Internet.

## II. Profil des institutions

II.1 Liste de toutes les institutions présentes dans l'agriculture et le développement rural, y compris celles du secteur privé et les organisations de la société civile, avec le nom, les coordonnées et contact, le type et le rôle de chaque institution.

II.2 Parmi cette liste, les principales institutions clés impliquées dans l'information et la communication pour le développement agricole et rural, avec des données et informations détaillées sur celles-ci, les problèmes qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles on les considère comme des acteurs clés du développement.

IV. Une liste des personnes/institutions interrogées, avec leurs adresses, leurs numéros de téléphone et fax, leurs adresses mail (le cas échéant).

V. Bibliographie.

## 9. Délais

- La version provisoire du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de trois mois à compter de la signature du contrat par le CTA.
- La version finale du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de deux semaines après réception des commentaires et observations du CTA.

## 10. Expertise requise dans le pays enquêté

Les **consultants nationaux** doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du développement rural ou des sciences sociales / économiques. Ils doivent avoir une parfaite connaissance du secteur agricole de leur pays, ainsi que des principales parties prenantes et institutions / organisations actives dans ce domaine. Des connaissances en sciences de l'information seront un atout supplémentaire. La capacité à communiquer et à rédiger en anglais ou en français est indispensable. La maîtrise d'au moins une des langues locales pour les besoins des échanges et des interviews sera également un avantage.

En plus de disposer des compétences ci-dessus citées, le **coordonnateur régional** devra parler couramment l'anglais et le français, connaître les pays faisant l'objet de cette étude d'évaluation et avoir une expérience avérée dans la coordination d'études menées par plusieurs consultants à la fois, ainsi que dans la production de rapports de synthèse.

La coordination globale de cette étude sera assurée par Melle Christine Webster, responsable adjointe de l'unité Planification et services communs du CTA.

## 11. Tâches spécifiques

Les **consultants nationaux** devront fournir pour chaque pays les prestations suivantes :

- Passer en revue les ouvrages et documents existants sur l'agriculture et le développement rural ;
- Réaliser des interviews avec les parties prenantes du secteur de l'agriculture et du

- développement rural ;
- Diffuser des questionnaires et procéder à une compilation des réponses obtenues ;
- Être en liaison avec le coordonnateur général et le CTA pendant toute la durée de la mission ;
- Rédiger et soumettre un projet de rapport et un rapport final conformément à la table des matières définie.

Le **coordonnateur régional** devra fournir les prestations suivantes :

- Superviser le travail des consultants nationaux ;
- Guider et assurer le suivi des études entreprises par les consultants dans chaque pays ;
- Répondre aux questions techniques des consultants nationaux, analyser leurs rapports et préparer des commentaires d'ordre technique et rédactionnel pour les 6 pays étudiés ;
- Élaborer un projet de rapport et un rapport final récapitulatifs, conformément à la table des matières définie.

## **12. Calendrier de mise en œuvre (CTA)**

- Préparation/Finalisation des termes de référence ; Identification/présélection des consultants (potentiels) ; Consultation du marché : janvier – mars 2008.
- Sélection des consultants et élaboration des dispositions contractuelles : fin mars – mi-avril 2008.
- Réunion(s) d'information : Août 2008.
- Début du contrat : Juillet 2008.
- Période de mise en œuvre : Juillet – décembre 2008.
- Fin du contrat: décembre 2008.

## **13. Principaux documents mis à la disposition des consultants**

Le/la consultant(e) aura à sa disposition la documentation suivante :

- Accord-cadre de Cotonou ;
- extraits des sections afférentes du Plan stratégique et cadre d'action du CTA (2007-2010) ;
- rapports annuels ;
- documents concernant les thèmes d'information prioritaires identifiés pour la région Afrique ;
- exemples de rapports de synthèse de précédentes études d'évaluation des besoins ;
- documents sur les produits et services fournis par le CTA.

## **14. Définition des rôles et responsabilités**

### ***Coordonnateur régional***

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Aider à identifier / examiner les consultants nationaux.
- Assister aux réunions et pré-réunions d'information.
- Étudier les termes of référence.
- Finaliser les questionnaires<sup>1</sup> et l'approche méthodologique, après avoir consulté comme il se doit l'équipe du CTA.
- Finaliser les notes d'information et les instructions<sup>2</sup> destinées aux consultants locaux, afin de garantir une application précise et cohérente de la méthodologie convenue pour la collecte de données.
- Répondre aux questions (techniques et d'autre ordre) des consultants locaux.
- Contrôler et fournir l'assistance technique et l'information nécessaires aux consultants locaux pendant la phase d'étude.

<sup>1</sup> Les documents utilisés dans les précédentes études d'évaluation des besoins sont disponibles et vont nécessiter quelques légères modifications.

<sup>2</sup> Voir note de bas de page ci-dessus.

- Revoir les rapports préliminaires et leurs conclusions sur le pays et renvoyer les commentaires aux consultants locaux.
- Envoyer au CTA la version finale du projet de rapport pour « feedback ».
- Assurer la coordination et la cohérence des études.
- Préparer le rapport récapitulatif en prenant en compte les conclusions et recommandations de l'ensemble des études par pays (table des matières à approuver).

### **Consultants locaux**

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Assister aux réunions d'information.
- Se familiariser avec les documents de base reçus du CTA, y compris les termes de référence.
- Étudier les documents nécessaires pour préparer le profil du pays, la liste des institutions présentes dans l'agriculture, ainsi que la liste des institutions présélectionnées.
- Effectuer des visites d'étude dans le pays spécifié dans le contrat.
- Mener des interviews et collecter des informations dans le pays spécifié dans le contrat.
- Rédiger les projets de rapport sur le pays concerné et les envoyer au coordonnateur général pour commentaires et observations.
- Sur la base des commentaires émanant du coordonnateur général, effectuer des mises à jour et envoyer au CTA un projet de rapport et un rapport final dans les délais impartis.
- Finaliser les études par pays en tenant compte des commentaires et observations reçus du CTA et envoyer le rapport final au CTA.

### **Rôle du CTA**

- Élaborer les termes de référence et préparer les documents de fond nécessaires.
- Nommer le coordonnateur général et les consultants locaux ACP.
- Préparer les réunions d'information (« briefing ») des consultants et y assister.
- Inviter aux réunions d'information le coordonnateur général et les consultants locaux.
- Fournir des données au coordonnateur général pour contribuer à affiner les termes de référence, les questionnaires et les directives pour les consultants, concernant la conduite des interviews et l'élaboration des rapports.
- Fournir des documents de fond pertinents aux consultants locaux et au coordonnateur général.
- Établir le budget et discuter des obligations contractuelles avec l'équipe de consultants et le coordonnateur général.
- Être en liaison avec le coordonnateur général tout au long de l'étude.
- Régler les factures pour les services rendus à temps et si les conditions de paiement sont réunies.
- Garantir la supervision et la réalisation des études.
- Prendre en charge les coûts et frais convenus (billets d'avion aller-retour en classe économique, hébergement à l'hôtel et indemnités journalières durant les réunions d'information ou les visites sur le terrain).
- Faire des commentaires et observations aux consultants locaux sur les projets de rapport.
- Faire des commentaires et observations au coordonnateur général sur le rapport récapitulatif.

## **Annexe II. Profil de Madagascar**

Pays anciennement colonie française, Madagascar a recouvert son indépendance en 1960. Après avoir connu des soubresauts politiques qui ont amené des changements de régime et de gouvernement variés et successifs, le pays a depuis 2002, résolument opté pour une économie libérale et un régime démocratique qui s'appuie sur une organisation administrative comprenant 22 régions, 1557 communes et 17 433 Fokontany (structure de base) œuvrant sur un territoire de 594.180 km<sup>2</sup>.

Située au Sud-Ouest de l'Océan Indien entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, Madagascar est une île reconnue pour le potentiel de sa population, sa variété géographique et physique propice à l'agriculture, la grande diversité de sa biodiversité, ses ressources minières et économiques, alors qu'il reste l'un des pays les plus pauvres du monde (68,7% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté dont 73,5% pour le milieu rural) (source : recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005)

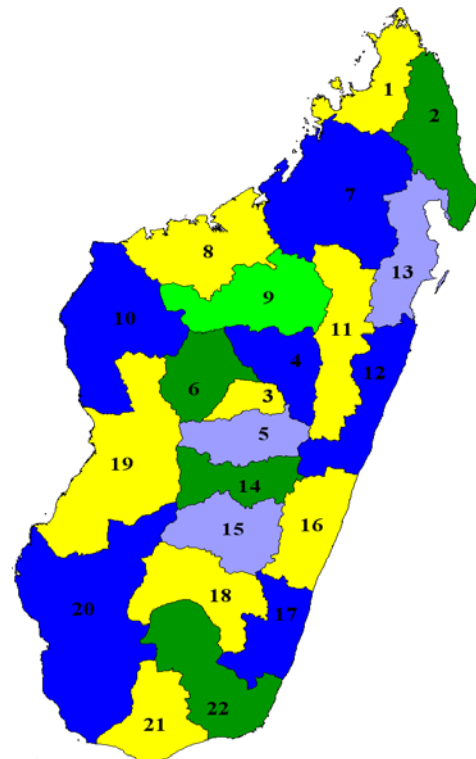
Bien qu'ayant rejoint, depuis 2003, le rang des pays à développement moyen et que son développement a connu une amélioration indéniable, celui-ci demeure à un niveau insuffisant. L'économie dans son ensemble reste fragile (pression des chocs externes telles que la hausse effrénée du cours du baril, la détérioration des termes de l'échange...).

**Carte n°1 : Les régions de Madagascar**

**Légende**

**Anciennes provinces    Nouvelles régions**

<u>Antsiranana</u>	<u>Diana</u> (1), <u>Sava</u> (2)
<u>Antananarivo</u>	<u>Itasy</u> (3), <u>Analamanga</u> (4), <u>Vakinankaratra</u> (5), <u>Bongolava</u> (6)
<u>Mahajanga</u>	<u>Sofia</u> (7), <u>Boeny</u> (8), <u>Betsiboka</u> (9), <u>Melaky</u> (10)
<u>Toamasina</u>	<u>Alaotra-Mangoro</u> (11), <u>Atsinanana</u> (12), <u>Analanjirifo</u> (13)
<u>Fianarantsoa</u>	<u>Amoron'i Mania</u> (14), <u>Haute Matsiatra</u> (15), <u>Vatovavy-Fitovinany</u> (16), <u>Atsimo-Atsinanana</u> (17), <u>Ihorombe</u> (18)
<u>Toliara</u>	<u>Menabe</u> (19), <u>Atsimo-Andrefana</u> (20), <u>Androy</u> (21), <u>Anosy</u> (22)



## II.1 Profil général du secteur de l'agriculture

Face à une situation de pauvreté chronique qui tend à peser de plus en plus lourdement sur les efforts de lutte contre celle-ci déployés par les pouvoirs successifs depuis deux décennies, les autorités actuelles font du développement rural une de ses priorités stratégiques. Dans cette perspective et dans le cadre du Madagascar Action Plan (MAP), le gouvernement a fait de la relance de l'agriculture et de l'élevage une option stratégique de base pour la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2012. Un Plan National pour le Développement Rural (PNDR) a été élaboré visant l'amélioration de la productivité des exploitants agricoles par l'appui aux Organisations Paysannes (OP), la facilitation de leur accès aux intrants, aux équipements agricoles et au crédit, la sécurisation foncière et le développement des filières et de l'agro-industrie. Cette politique se justifie par la situation socio-économique qui prévaut au sein du monde rural malgache dont les principales caractéristiques sont décrites à travers les éléments qui suivent.

### II.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes)

La population de Madagascar est constituée de 78% environ de ruraux (13 950 000 habitants issus de 2 716 000 ménages selon les résultats de la campagne agricole 2004-2005)\*, avec une croissance annuelle de 2,4% au cours des vingt dernières années. C'est une population très jeune, comme l'ensemble de celle du pays, ayant un niveau d'instruction relativement bas (plus de 4 personnes sur 5 ont un niveau d'instruction ne dépassant pas le niveau primaire dont 28% n'ont jamais fréquenté l'école). Concernant cette situation, l'inégalité est flagrante puisque la proportion de personne sans instruction varie selon le découpage par provinces, de 51% à Toliara dans le sud à 12,2% à Antananarivo. Entre les deux sexes, ce taux est relativement plus élevé pour les femmes (26,8% contre 23,2%). Tenant compte de l'approche genre, la situation montre que la population agricole de sexe féminin n'ayant pas fréquenté l'école est plus nombreuse que la population mâle et ce, quelle que soit la région ou la province. Si la province de Toliara compte le plus haut taux de personnes sans instruction, ce taux est à égalité homme-femme. La plus forte disparité se trouve à Fianarantsoa (40,7% contre 22,2%).

**Tableau n°1:** Répartition de la population agricole \* de plus de 5 ans sans instruction selon le sexe

Provinces	Hommes		Femmes		Total *	
Antananarivo	125 134	10,07%	168 621	12,3%	<b>293 755</b>	<b>11,4%</b>
Fianarantsoa	268 164	22,2%	364 811	40,7%	<b>632 975</b>	<b>31,4%</b>
Toamasina	104 379	14,5%	142 848	18,7%	<b>247 227</b>	<b>16,6%</b>
Mahajanga	173 963	25,3%	219 405	31,0%	<b>393 368</b>	<b>28,1%</b>
Toliara	454 883	51,2%	515 274	51,0%	<b>970 157</b>	<b>51,1%</b>
Antsiranana	57 617	15,9%	78 666	19,8%	<b>136 283</b>	<b>17,8%</b>
Madagascar	1 184 141	23,2%	1 489 625	26,8%	<b>2 673 766</b>	<b>25,0%</b>

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2005, 2006

\*Ce sont les dernières statistiques disponibles et la majorité des données de cette partie sur le secteur de l'agriculture est basée sur les données de cette campagne.

Les ménages ruraux sont composés en moyenne de 5,15 personnes (sur le plan national 6 ménages sur 10 comportent 4 à 7 personnes). Le tableau ci-dessous donne une répartition de la population rurale selon le genre, l'âge et la taille des ménages.

**Tableau n°2 :** Répartition de la population rurale selon le genre, l'âge et la taille des ménages.

Population Agricole* totale	Hommes	Femmes	Jeunes (moins de 15 ans)	Personnes de 15-59 ans	Taille moyenne ménage
13 316 000	48,2%	51,8%	48,6%	47,2%	5,15%

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2005, 2006

\* la population agricole étant définie comme l'ensemble des personnes vivant en milieu rural et appartenant à une exploitation agricole.

Cette même population est composée majoritairement d'agriculteurs (95,5%) qui sont inégalement répartis puisque Antananarivo et Fianarantsoa regroupent 24% chacune, Toliara 18%, Toamasina 14%, Mahajanga 13% et Antsiranana 7%, alors que cette dernière fournit le plus gros volume en matière de ressources financières pour le pays.

Sur le plan du genre, il est intéressant de remarquer que les femmes constituent 51,8% de la population rurale. La population active (12 ans et plus) représente 60% de la population agricole et compte plus de femmes que d'hommes avec un rapport de 95 hommes pour 100 femmes.

Le nombre d'exploitations dont le chef est un homme est de 2 057 334 (84,7%), tandis que les exploitations ayant comme chef une femme sont au nombre de 371 158 (15,2%). Le taux de femmes chef d'exploitation est à peu près égale dans les provinces avec une plus forte proportion pour le Nord 30,3% et la plus faible à Antananarivo avec 13,2%.

Les femmes accèdent à la gestion des exploitations plus tardivement par rapport aux hommes. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 48 ans pour les femmes et plus de 43 ans pour les hommes. 56,3% des chefs d'exploitation de sexe féminin ont plus de 45 ans alors que cette proportion est de moins de 40% pour les hommes.

**Tableau n°3 :** Répartition des exploitations agricoles par province selon le sexe du chef

Région	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Antananarivo	531 912	26 417	613 025
Fianarantsoa	462 273	80 637	544 910
Toamasina	295 498	54 686	350 184
Mahajanga	267 095	48 354	315 449
Toliara	353 908	64 412	418 320
Antsiranana	146 177	41 958	188 135
Madagascar	2 057 334	371 158	2 428 492

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2005, 2006

## II.1.2. Terres agricoles, forêts, zones de pêche et d'élevage

### II.1.2.1. Terres agricoles

Avec une superficie physique totale estimée à 2 083 590 ha (35,06% de la superficie totale), les surfaces agricoles évoluent au rythme annuel de 0,9% au cours des 20 dernières années.

L'agriculture malgache est orientée vers l'autosubsistance puisqu'elle est caractérisée par une importance indéniable des surfaces affectées aux cultures vivrières et le recours à la polyculture, ainsi que par la faiblesse de la taille moyenne des exploitations (0,87 ha au niveau national avec une variation sensible entre les anciennes provinces de 0,66 ha à Antananarivo à 1,04 ha à Mahajanga). Certaines régions se distinguent nettement de ces moyennes nationales, il en est ainsi de la région Diana au Nord dont les moyens ou grands exploitants représentent respectivement 43,6% et 5,9% des ménages agricoles.

Il ressort de ces données que 73,3% des exploitants agricoles sont de petits exploitants ; alors que les grands exploitants ayant plus de 4 ha de terrains cultivés ne représentent que 4,5% des ménages agricoles. Si l'on considère les superficies développées, le constat est le suivant : 21% des surfaces physiques ont fait l'objet de deux ou plusieurs cultures en même temps et 10% de la surface physique rizicole ont fait l'objet de deux cultures successives. La superficie développée des exploitations agricoles est donc estimée à plus de 3 700 000 ha.

**Tableau n°4** : Répartition des surfaces développées selon les grands groupes de culture (Ha)

Province	Cultures temporaires	Cultures permanentes
Antananarivo	690 115	341
Fianarantsoa	771 614	50 747
Toamasina	568 625	86 457
Mahajanga	556 540	8 913
Toliara	620 006	1 816
Antsiranana	258 336	85 630
Madagascar	3 465 236	233 904

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2006

Les cultures temporaires se composent : de la riziculture qui occupe environ 64% des terres mises sous cultures et comprend le riz pratiqué en irrigation (riz en deux saisons) et le riz en tavy, sur tanety. Ce pourcentage est variable d'une région à l'autre car dépendant de plusieurs facteurs dont le climat et le relief. Les autres cultures occupent une superficie d'environ 21% des surfaces cultivées et sont constituées essentiellement par les autres céréales tels que le maïs, les légumineuses, les tubercules et racines, le coton, le tabac, ...

Les cultures permanentes qui ont un cycle de production long : ce sont les cultures d'exportations, et les autres cultures industrielles avec près de 12% des superficies mises sous cultures et comprennent le café, le girofle, la vanille, le litchi, les fruits...

Il y a également les cultures mixtes, mais dans une proportion très faible sinon négligeable : ce sont des associations de cultures de groupes différents.

Un autre élément important de l'agriculture malgache est la situation de l'exploitation : près de quatre parcelles sur cinq sont cultivées par leur propriétaire, alors que 8,6% des parcelles sont exploitées par celui qui les cultive avec le consentement du propriétaire sans que celui-

ci n'attende rien en retour. 5,9% des parcelles cultivées sont exploitées avec obligation de métayage, de fermage ou de location.

Une situation assez paradoxale est à relever. Si au niveau national, près des deux tiers (2/3) des terrains agricoles sont obtenus par leur propriétaire par voie d'héritage et que 12,4% sont restés à ceux qui les ont défrichés, 10% seulement sont détenteurs de titres ou certificats fonciers. Un vaste programme de sécurisation foncière est en cours de mise en œuvre (défi de l'engagement 4 du MAP) Cette étroitesse des champs de culture induit souvent un taux d'incidence élevé de la pauvreté en milieu rural.

Les exploitations agricoles ont connu un rythme de croissance moyen annuel de 3% entre 1984 et 2004, alors que ce taux n'est plus que de 0,9 lors de la campagne 2004-2005. Elles ont essentiellement des chefs hommes de niveau d'instruction assez bas, dépassant rarement le niveau primaire et combinant différentes activités. D'une manière générale, une exploitation agricole fait vivre plus d'un ménage avec un ratio de 1,07 au niveau national.

**Tableau n°5** : Caractéristique des terres agricoles

Terres agricoles				
Superficies exploitations (physiques)	Taux de croissance moyenne annuelle	Détenteurs de titres/certificats fonciers	Superficies développées	Moyenne/ exploitation
2 083 590 Ha 35,06% de la superficie totale	0,9%	10%	3 700 000 Ha	0,87 Ha avec une variation sensible entre les 6 anciennes provinces de 0,66 Ha à 1,04 Ha)

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2006  
Enquête périodique auprès des ménages 2005

### II.1.2.2. Répartition des surfaces cultivées

Même si l'agriculture (92% des exploitations), l'élevage (une exploitation sur deux élève des bovins, 34% des chefs d'exploitation en font leur activité secondaire) et la pêche traditionnelle (10,2% des exploitations) représentent une proportion très importante, elles ne sont pas les seules activités principales des chefs d'exploitation. Pour 5,7% des exploitations, ces activités ne sont exercées qu'à titre secondaire. Cette catégorie d'exploitant est constituée d'agents de l'Etat ou des collectivités décentralisées, des artisans, des commerçants, des transporteurs, des exploitants forestiers ...

Par ailleurs, plus de la moitié des chefs d'exploitation agricoles (57,3%) exerce au moins une activité secondaire. Si l'agriculture prend la première place en tant qu'activité principale (92%), l'élevage est l'activité secondaire prépondérante (34%). D'autres activités génératrices de revenu monétaire telles que le commerce, l'artisanat, le transport sont loin d'être négligeables.

La répartition des surfaces développées montre que les cultures temporaires ou culturelles annuelles (les céréales dont le riz et le maïs ; les légumineuses tels que le haricot et l'arachide, autre cultures comme le coton, le manioc, la canne à sucre,...) occupent plus de 93% de celles-ci. Alors que les cultures permanentes (café, vanille, girofle, litchi, fruits...), essentiellement pratiquées dans les provinces de Fianarantsoa, Toamasina et Antsiranana ne représentent que 7%. Ce sont les céréales qui dominent incontestablement l'occupation des surfaces développées dont le riz en est le principal. Pratiquée par 2 075 152 exploitants

sur une surface totale de 1 250 000 ha la riziculture occupe la première place (37,6 % des ménages malgaches ont déclaré avoir cultivé du riz). C'est dans la région de la Sofia dans l'Ouest que le taux est le plus élevé (84,9% des ménages). Il est donc évident que le riz constitue un cas particulier. En effet, 38% de la production rizicole sont auto-consommées alors que 43,6% sont réservées à la vente.

Avec le maïs cultivé sur 252 838 ha et qui est intégré dans tous les systèmes traditionnels de culture, les céréales tiennent une place à part. Quant aux racines et tubercules, ils s'étendent sur un total de plus de 560 000 ha dont les 70% des surfaces sont occupées par le manioc. Ils constituent un appoint non négligeable pour la consommation et pour l'augmentation des revenus. Les légumineux à grains secs sont caractérisés par une vocation régionale très marquée, à l'exception du haricot dont la pratique culturale est répandue un peu partout à Madagascar.

Les cultures industrielles ne représentent que 3% des superficies en cultures temporaires. La plupart d'entre elles relèvent de spécialisation très localisée (sauf pour l'arachide qui domine largement cette catégorie). Les cultures d'exploitations de café occupent la moitié des surfaces de cette catégorie (115 000ha), suivi de la vanille (63 764 ha).

**Tableau n°6** : Répartition des surfaces développées

<b>Cultures temporaires</b>	<b>Cultures permanentes</b>	<b>Tubercules</b>	<b>Cultures industrielles</b>	<b>Cultures d'exportation</b>
3.465.236 ha	233.904 ha	560.351 ha	67.037 ha	233 905 ha

Source : *Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2006*

\* *La superficie développée est la somme des surfaces physiques comptée autant de fois que le nombre de cultures portées par la parcelle au cours de la campagne de référence, à savoir ici celle de 2004-2005*

### **II.1.2.3. Forêts**

Depuis les années 1920, selon l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) (Fiche scientifique n°112 - Avril 2000, IRD), Madagascar a perdu 75% de ses ressources forestières principalement en raison de pratiques traditionnelles d'agriculture (le brûlis) et de bûcheronnage.

La couverture forestière n'est plus que de 13.260.000 ha environ (20% du territoire national). Madagascar n'est pas épargné par une dégradation accrue de ses ressources naturelles notamment forestières. En effet, l'exploitation abusive et illicite des produits forestiers notamment ligneux a provoqué une déforestation d'envergure, aggravée par le manque de professionnalisme des exploitants forestiers qui ne se préoccupent que de leur bénéfice et intérêt à court terme. Par ailleurs, le secteur se trouve confronté à une utilisation du bois et ses dérivés comme source d'énergie. Les productions forestières fournissent une grande partie des besoins énergétiques nationaux puisque 96,4% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisson (celui-ci ne nécessitant pas d'investissement préalable en équipement et pouvant être acheté de manière fragmentée). D'autres pratiques tout aussi nuisibles constituent des causes importantes de dégradation des forêts et des ressources naturelles de Madagascar, il s'agit des feux de végétation (pratique du « tavy » ou culture sur brûlis) et le défrichement.

Comme le montre le tableau n° 7, les forêts malgaches se composent essentiellement de :

- forêts denses humides sempervirentes se trouvent surtout à l'Est de l'île ainsi que sur les massifs de la partie Nord de la grande île tels que les montagnes de Tsaratanana, d'Ambre et de Marojejy et de la péninsule de Masoala et couvrent

5.720.000 ha, soit presque 43% du territoire forestier. Les forêts sont denses avec de grands arbres et beaucoup de palmiers, de fougères, et d'épiphytes abritant les plus belles orchidées. Les espèces floristiques prioritaires sur le plan national sont incluses dans ce type de formation à l'exemple de *Dalbergia baroni*, *Prunus africana* et *Diospyros perrieri*.

- forêts denses sèches de l'Ouest viennent en second rang dans la couverture forestière avec 3.987.000 ha. Les espèces prioritaires les plus connues sont *Hernandia voyroni*, *Cedrelopsis grevei* et *Commiphora* spp.
- mangroves qui s'étalent sur plus de 327 000 hectares le long des zones littorales notamment sur la côte Ouest de Madagascar.

Comme espèce, citons, entre autres, *Rhizophora mucronata* et *Avicennia* spp. La superficie de reboisement à Madagascar a été estimée à 316 000 hectares.

**Tableau n°7** : Répartition des ressources forestières selon leurs espèces

Couverture forestière	Forêts de l'Est	Forêts de l'Ouest	Mangroves	Superficie de reboisement
13.260.000ha	5.720.000 ha,	3.987.000 ha	327 000 ha	316 000 ha

Source : Direction Générale des Eaux et Forêts, 2007

#### II.1.2.4. Zone de pêche

On estime que Madagascar possède approximativement 4.500 km de côtes avec 177.000 km de plateau continental et une zone économique exclusive de 1.225.259 km<sup>2</sup>. Etant donné cette situation géographique de Madagascar, il apparaît évident que la pêche constitue une importante source de revenu pour certaines communes des régions côtières.

Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture figure (avec le sous-secteur minier et le tourisme) parmi les trois principales activités sur lesquelles les autorités comptent asseoir le développement économique du pays à moyen terme. Le plan directeur de la pêche et de l'aquaculture 2004-2007 vise à augmenter la production halieutique d'eau douce afin de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, et à accroître les recettes en devises à travers les exportations de produits halieutiques.

Concernant la pêche traditionnelle, Madagascar compte environ 70 900 pêcheurs dont 32 700 pratiquent la pêche en tant qu'activité principale et 38 200 comme activité secondaire. Par rapport à l'ensemble des exploitations agricoles l'importance relative de l'activité de pêche varie sensiblement d'une province à une autre voire d'une région à une autre. Elle est plus concentrée dans les zones côtières comme le montre le tableau n°8. Ainsi, Antananarivo et Fianarantsoa, du fait certainement de leur position géographique n'occupent que moins de 2% de l'exploitation exerçant l'activité de pêche. Toliara et Toamasina regroupent plus de la moitié des pêcheurs (53%), mais c'est Toliara qui occupe la première place, notamment comme activité principale.

**Tableau n°8** : Répartition des pêcheurs par province et selon l'activité (2004-2005)

Province	principales	secondaires	Ensemble
Antananarivo	965	2 745	3 710
Fianarantsoa	2 839	7 358	10 197
Toamasina	8 322	9 975	18 297
Mahajanga	4 254	8 134	12 388
Toliara	11 476	7 724	19 200
Antsiranana	4 879	2 236	7 115
Madagascar	32700	38200	71 900

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2005

L'aquaculture tient une place importante à Madagascar. Elle est considérée comme un des secteurs porteurs pour le pays. En effet, elle contribue à la rentrée de devises par les exportations de crevettes d'élevage et d'algues ainsi qu'à l'amélioration des revenus des paysans pisciculteurs, à l'apport en poissons pour le marché local et à l'emploi qu'elle génère. L'aquaculture est pratiquée en eau douce, en eau saumâtre et en eau marine

- En eau douce, il s'agit essentiellement de pisciculture en étangs et en rizières irriguées. Après la mise en place progressive de paysans producteurs d'alevins privés en milieu rural, la priorité actuelle est la promotion de l'aquaculture commerciale tournée vers le marché en se basant sur le développement de nouvelles technologies et l'élevage de nouvelles espèces.
- En eaux saumâtre et marine, la crevetticulture connaît depuis une décade un essor de développement impressionnant qui devait se poursuivre à moyen terme. Malheureusement, cette pêche crevettière connaît depuis environ trois ans des difficultés qui ont entraîné notamment une baisse de la production et la diminution de la taille et des licenciements de personnel. Par contre, la culture d'algues marines a débuté et s'affirme comme un secteur prometteur. D'autres types d'aquaculture comme celles de l'holothurie et de la spiruline connaissent également un développement de plus en plus notable.

#### **II.1.2.5. L'élevage**

L'élevage a été cité comme étant l'activité secondaire des chefs d'exploitation (34%). Cela témoigne la complémentarité de l'agriculture et de l'élevage au sein des exploitations agricoles de type traditionnel. Une exploitation sur deux pratique l'élevage bovin. Le cheptel animal malgache est essentiellement composé de bovins, porcins, petits ruminants et volailles.

Le rythme de croissance du cheptel reste faible, de l'ordre de 1% par an. Par contre l'élevage des petits ruminants a connu un taux de croissance annuel de 2,3%. Quant à l'élevage porcin, il reprend après le passage de l'épidémie de la peste porcine africaine.

Concernant particulièrement l'élevage bovin, celui-ci est caractérisé par une disparité sensiblement importante d'une région à une autre et ce, en fonction de la vocation de celle-ci et selon l'objectif de l'élevage. D'une manière générale, le nombre de femelle est supérieur au nombre de mâle. On note par ailleurs, un nombre élevé de bœufs de trait castrés 1 609 360 (16,6 %). Les vaches laitières représentent moins de 20% des bovins femelles, les races améliorées ne représentent que 1,11% avec une forte concentration dans les deux provinces des Hautes Terres Centrales.

La région du Sud concentre le plus grand nombre d'effectifs bovins (36,12%), d'ovins (85,78%) et de caprins (85,96%). Les autres espèces d'élevage, telles que la sériciculture, l'apiculture et la pisciculture y compris la rizipisciculture, sont surtout pratiquées dans les régions des Hautes Terres Centrales (respectivement 81,45%, 39,97%, 82,76%).

**Tableau n°9 : Types d'élevage**

Zone de production	Bovins	Porcin	Ovin	Caprin	Volaille	Apiculture	Ver à soie	Pisciculture
Antananarivo	307 959	248 156	4 190	1 323	452 569	9 429	1 237	78 622223
Fianarantsoa	228 628	158 719	3 428	251	475 768	26 840	239	32 629
Toamasina	108 491	46 716	1 915		287 161	23 845	79	10 351
Mahajanga	212 178	29 781	2 116	39 880	243 438	10 798		1 730
Toliara	252 177	32 114	72 499	168 813	296 097	14 966	91	216
Antsiranana	84 001	11 535	618	6 688	134 052	4 856	175	4 352
<b>Total</b>	<b>1 188 332</b>	<b>527 021</b>	<b>84 766</b>	<b>216 953</b>	<b>1 889 085</b>	<b>90 734</b>	<b>1 812</b>	<b>134 417</b>
<b>Effectif/Moyen Exploitation</b>	<b>8,15</b>	<b>2,41</b>	<b>8,30</b>	<b>5,76</b>	<b>15,59</b>			

Source : Recensement de l'agriculture : campagne 2004-2006

Les vaches laitières représentent 20% des bovins femelles (882.841 têtes).

### II.1.3 Systèmes de production agricole

L'activité rurale repose principalement sur un système agro-pastoral associant l'élevage bovin et une agriculture vivrière extensive.

Les structures agraires reposent sur des exploitations familiales très faiblement mécanisées à l'exception toutefois de quelques grandes exploitations. Comme dans la plupart des unités de production familiale à Madagascar, la couverture des besoins alimentaires des ménages est un des principaux objectifs de l'activité de l'exploitation agricole.

Les systèmes de production sont caractérisés par : une culture par irrigation représentant près des 2/3 des terres cultivées et la culture sur « tavy » ; un mode de faire valoir direct (86,4% des superficies physiques exploitées dont 8,3% sont pourvues de titre de possession ; un mode de fertilisation marqué par une très faible utilisation d'intrants agricoles (85% des surfaces cultivées ne font l'objet d'aucune fertilisation, l'utilisation des fumures organiques concerne 14% des surfaces et les engrais minéraux sont apportés sur un peu moins de 3% soit sur 60 000 Ha.

Les grands aménagements agricoles modernes représentent environ 20% du total des réseaux hydrauliques, et se situent dans les régions du Lac Alaotra, Toliara, Marovoay pour le riz et Morondava et Ambilobe pour la canne à sucre. Le reste du réseau est de type traditionnel et concentré dans les Faritany d'Antananarivo et Fianarantsoa.

**Tableau n°10 : Les systèmes de production**

Mode de faire valoir	Mode de culture	Mode de fertilisation	Technique
Superficies physiques exploitées : - 86,4% direct dont 8,3% sont pourvues de titre de possession - 13,6% indirect dont 6,9% sont exploitées à titre gratuit - fermage et métayage : même importance.	- Cultures temporaires : 3.465.236 ha - Cultures permanentes : 233.904 ha	- 85% des surfaces cultivées : aucune fertilisation - 14% des surfaces : utilisation des fumures organiques - moins de 3% : utilisation engrais minéraux	- par irrigation : 2/3 des terres cultivées - grands aménagements agricoles modernes : 20% du total des réseaux hydrauliques (riz, canne à sucre)

Source : Recensement de l'agriculture campagne agricole 2004 2005

### **II.1.4. Poids de l'agriculture dans l'économie**

Selon les données de la Banque Centrale (reprises par la Banque Mondiale et le FMI) le PIB de Madagascar s'élevait à 4Md€ en 2005. La croissance a enregistré un ralentissement, avec un taux de 4,6% en 2005 contre 5,3% en 2004. La demande intérieure reste le principal facteur de croissance (+8,3% en 2005 contre 9,8% en 2004). En 2005, la contribution par secteur est de 17,5% pour le primaire, 7,6% pour le secondaire et 63,2% pour le tertiaire, contre respectivement 19,1%, 14,5% et 54,1% en 2004, alors qu'en 2006, ils se présentent comme suit : le primaire 28,1% du PIB et plus des 2/3 des revenus d'exportation, le secondaire qui contribue le moins à la génération de richesse participe à environ 15,7%, enfin le secteur tertiaire contribue à 56,3% de la richesse nationale. Si le secteur primaire a progressé de +2,5% en 2005 contre 3,1% en 2004, il a été affecté par la fermeture de plusieurs unités de production dans le secteur de l'aquaculture et de la pêche, les délestages et la hausse du prix de l'énergie qui ont entraîné un ralentissement de la progression d'activité du secteur secondaire (+3% contre +6,5% en 2004). Le secteur tertiaire confirme la tendance de 2004 (+6%) avec 6,1% en 2005 et même s'il a régressé par rapport à 2006, il a enregistré une forte progression sur les 5 dernières années. Le tourisme et les télécommunications y ont très largement contribué. La part du tourisme, notamment, est conséquente au niveau économique et social, puisque depuis le début des années 2000, les recettes en devises qu'il génère dépassent les 10% des recettes totales d'exportation. Il arrive en deuxième rang après la pêche crevettière. Il est indéniable que le secteur des services constitue un des fers de lance de l'économie malgache.

**Tableau 11** : Pourcentage du PIB par secteur d'activités

<b>PIB secteur primaire</b>	<b>PIB secteur secondaire</b>	<b>PIB secteur tertiaire</b>	<b>Secteur public</b>
17,5%	7,6%	63,2%	6%

Source : Banque Centrale de Madagascar, 2006

Bien que le secteur des services occupe la première place dans le PIB à Madagascar, le secteur primaire a englobé, en 2006, 79% des emplois, le secteur secondaire 7% et le secteur tertiaire 14 %. Par ailleurs, le secteur primaire représente plus des 2/3 des revenus d'exportations. Les principaux produits exportés sont la vanille, le café, le coton, le girofle et les produits halieutiques. Le secteur secondaire est celui qui contribue le moins à la génération de richesse, participant à environ 7,6% du PIB. Le faible tissu industriel est dominé par l'industrie extractive et l'industrie manufacturière y compris la zone franche. Quant au secteur tertiaire, il contribue à 63,2% de la richesse nationale et enregistre une forte progression durant les cinq dernières années.

### **II.1.5 Denrées principales et produits agricoles secondaires**

#### **II.1.5.1. Productions agricoles**

Pays à vocation agricole, Madagascar, dispose d'environ 36 millions d'hectares de terres arables (sur 58 millions) Toutefois, seuls un peu plus de 2 millions d'hectares sont mis sous culture. Les trois principaux types de cultures sont : les cultures vivrières dont le riz, l'aliment de base, les racines et les tubercules ; les cultures industrielles (arachide, canne à sucre, coton, tabac) qui fournissent les matières premières pour les unités agro-industrielles locales d'huiles alimentaires, de sucre, de coton fibre, et de cigarettes et les cultures de rente destinées principalement à l'exportation (vanille, girofle, poivre, café, cacao).

**Tableau 12** : Superficies cultivées des denrées principales

Denrées principales	Céréales		Racines et tubercules			
	Riz	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Saonjo
Superficies cultivées	1 250 000 ha	252 838 ha	388 779 ha	123 913 ha	36 830 ha	10 828 ha

Source : Recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005

**Tableau 13** : Superficies cultivées des produits agricoles secondaires

Produits agricoles secondaires	Haricot	Arachide	Sorgho
Superficies cultivées	Non déterminé	54 506ha	Non déterminé

Source : Recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005

### II.1.5.1. Les cultures vivrières

- **Riz**

Selon la formule du MAEP, "pour Madagascar, le riz est un produit à la fois économique, social et politique", d'où son importance. La riziculture est pratiquée par 2 144 739 sur un total de 2 994 501 exploitants agricoles. Les surfaces emblavées en riz sont estimées à 1 330 000 hectares (environ les trois-quarts des surfaces mises sous culture). Les exploitations rizicoles villageoises sont peu rentables (environ 2 tonnes/hectare par année). La production est surtout destinée à l'autoconsommation ; seulement 26 % de la production nationale est commercialisée. La consommation annuelle de riz avoisine 120-140 kg/habitant ; la production, bien qu'en croissance continue (21 % d'augmentation depuis 2001), ne couvre pas les besoins nationaux. Des importations sont nécessaires et proviennent surtout des pays d'Asie. En dépit d'une croissance de la population de 2,8 millions de personnes entre 2001 et 2005, les importations du riz sont toutefois restées stables (tableau 14).

**Tableau n° 14** : Évolution du bilan alimentaire pour le riz, 2000 à 2005 (Tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Production de paddy</b>	2 480 500	2 662 465	2 603 965	2 800 000	3 030 000	3 392 460
<b>Équivalent en riz blanc</b>	1 637 130	1 757 250	1 718 640	1 848 000	1 999 800	2 244 000
<b>Population</b>	14 814 000	15 229 000	15 655 000	16 093 000	16 908 000	18 040 300
<b>Besoins</b>	2 074 000	2 132 100	2 191 700	2 253 000	2 367 100	2 525 600
<b>Importations</b>	207 700	330 300	170 500	283 800	151 400	278 000

Source : MAEP, 2005

- **Maïs**

Si le riz est la céréale dominante, le maïs constitue une culture importante pour Madagascar. Cultivé sur 252 838 Ha, il est intégré dans tous les systèmes traditionnels de cultures quelle que soit son implantation géographique.

- **Racines et tubercules**

C'est le groupe des cultures le plus important après les céréales en s'étendant sur un total de 560 300 Ha. Le manioc, en terme de superficie, occupe 70% des surfaces de cette catégorie et même si sa production a connu une diminution progressive, il constitue, avec la patate douce les principaux produits de substitution du riz pendant la période de soudure.

- **Légumineuses à grain sec**

En dehors du haricot dont la pratique culturale est assez répandue un peu partout à Madagascar, ce groupe est surtout caractérisé par sa vocation régionale très marquée.

**Tableau n° 15** : Production de cultures vivrières, 2001-2005 (Tonnes)

	2001	2002	2003	2004	2005
Légumes frais	ND	ND	ND	ND	263 659
Grains secs (légumineuses)	82 450	77 550	77 660	77 300	166 064
Fruits tropicaux	ND	ND	ND	ND	1 041 424
Fruits tempérés	ND	ND	ND	ND	33 722
Riz	2 662 465	2 603 965	2 800 000	3 030 000	3 392 460
Maïs grain sec*	179 550	171 950	317 860	308 510	397 171
Manioc frais*	2 510 340	2 366 250	1 992 200	1 949 400	ND
Patate douce*	525 130	493 030	492 940	487 600	ND
Pomme de terre*	294 810	296 050	255 000	246 370	ND

Source : MAEP, 2005

\* Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget/Direction Générale de L'Economie, Rapport économique et financier 2004-2005, 2006

**Tableau n° 16** : Production de cultures industrielles/de rente (En tonnes)

	2001	2002	2003	2004	2005
Café	64 530	61 520	70 315	67 780	55 474
Thé	441	516	570	365	351
Cacao	4 410	4 413	4 410	4 410	6 470
Oléagineux	35 240	ND	35 610	34 590	64 841
Vanille verte*	4 555	4 370	2 625	2 545	ND
Coton*	26 518	8 171	11 355	12 500	23 650
Litchi*	20 000	ND	197 140	189 820	ND
Tabac*	1 393	1 285	1 205	1 326	ND
Girofle clou	11 830	11 770	18 950	18 050	ND
Canne à sucre	2 208 450	2 223 395	2 236 095	2 223 870	ND

Source : MAEP, 2005

\* Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget/Direction Générale de L'Economie, 2006

### II.1.5.1. Les cultures de rente/industrielles

- **Vanille**

Les zones de production de la vanille sont concentrées à l'Est de Madagascar ; la superficie de ces zones est estimée à 29 500 hectares. Depuis 2001, période à laquelle les prix aux producteurs se sont envolés, la culture de la vanille s'est fortement développée, mais ces prix ont connu une tendance à la baisse depuis 2004. Madagascar demeure toutefois le premier exportateur de vanille (environ 67 % du total mondial). La vanille est entièrement exportée à l'état brut et la vanilline est extraite dans les pays importateurs ; la vanilline artificielle concurrence la naturelle. La vanille fait l'objet, à l'exportation, d'une norme de qualité dont le contrôle est fait par le laboratoire d'analyses du Ministère du Commerce.

- **Coton**

Malgré la privatisation de l'ancienne entreprise publique HASYMA en 2004, la filière coton n'est pas radicalement restructurée. HASYMA détient le monopole de la production de coton-fibre à Madagascar, et demeure l'unique acheteur du coton-graine produit. L'État n'intervient pas directement dans la politique d'encadrement de HASYMA, mais participe au Conseil d'administration de la compagnie.

- **Le litchi**

Le litchi, fruit exotique, figure parmi les premiers produits agricoles à l'exportation de Madagascar. La production nationale est estimée à environ 100 000 tonnes, dont un quart est exporté. De production hautement saisonnière, le litchi est cueilli après une courte période, et les quantités produites sont écoulées sur les marchés d'exportation entre novembre et janvier. Le fruit frais est exporté car Madagascar ne possède pas de capacité de transformation. Ce commerce s'effectue par voie aérienne, mais surtout par voie maritime. Le premier marché à l'exportation du litchi malgache est la France, en concurrence avec le litchi produit par les voisins (l'Afrique du Sud et l'Île Maurice). Le litchi fait l'objet d'une norme facultative à l'exportation. Les recettes totales à l'exportation s'élèvent à environ 14 millions d'euros. Une Plateforme de concertation de la filière litchi est constituée depuis 2006 afin de favoriser une concertation régulière entre les différents acteurs de la filière (producteurs, collecteurs, transporteurs et exportateurs) et l'État.

- **Le tabac**

Le tabac fait l'objet d'un régime particulier à Madagascar, car cette culture occupe une place importante dans l'économie rurale. Environ 29 000 planteurs de tabacs sont recensés. Depuis 1969, l'Office MALgache des TABacs (OFMATA) détient le monopole de production de tabac à Madagascar. Il encadre les producteurs, établit un prix plancher d'achat du tabac et fournit les intrants à crédit. OFMATA assure l'approvisionnement en tabacs en feuilles stables et fermentées aux deux fabriques de cigarettes et de tabacs à chiquer. La production nationale est estimée à environ 3000 tonnes en 2006. OFMATA détient également le monopole d'importation du tabac, dont il peut importer les variétés qui ne sont pas produites localement pour la confection de cigarettes. Par ailleurs, les cigarettes importées font l'objet d'une protection tarifaire maximale de 20 pour cent, la TVA de 20 pour cent est aussi appliquée, ainsi qu'un droit d'accise de 230 pour cent (le produit local est soumis à la TVA de 20 pour cent, mais le droit d'accise y est réduit à 135 pour cent).

### **II.1.5.2. Pêche et aquaculture**

Madagascar compte environ 42 500 pêcheurs (Campagne agricole 2004-2005, MAEP, 2006). Les autorités n'ont pas de politique de quotas de capture par espèce, mais visent la gestion des ressources halieutiques à travers celle des flottes. Toutefois, des périodes de fermeture peuvent être décidées pour protéger les stocks.

La crevetticulture (issue de l'aquaculture marine) a contribué à une part, en moyenne, de 36 % par an à la production totale de crevettes sur la période 2001-05 ; une partie de la production est exportée. La crevetticulture a connu une période de crise en 2004, mais son importance a depuis tendance à augmenter pour atteindre 40 pour cent en 2005. En 2007, environ 7 000 tonnes ont été exportées. Les investissements dans cette activité sont relativement onéreux en raison de l'aménagement des bassins ; par conséquent, ils sont souvent réalisés sous le régime de la Zone franche, d'où l'orientation de la crevetticulture vers les exportations à destination de l'Union Européenne (UE).

- **Ressources halieutiques**

Le potentiel halieutique et d'aquaculture est d'environ 480 000 tonnes par an, dont 300 000 tonnes d'intérêt commercial. En 2005, l'exportation totale de produits de la pêche par Madagascar s'est élevée à environ 34 515 tonnes (tableau 16), sans compter la pêche hauturière pratiquée par les navires étrangers sous les accords bilatéraux. La valeur totale de cette exportation s'est élevée à 358 milliards d'Ariary ou 143 200 000 € (essentiellement composée de crevettes (environ 60 %), et de poissons divers (32 %)).

**Tableau n° 17 : Évolution de l'exportation de produits halieutiques, 2003-2006**

( Tonnes)

Produits	2003	2004	2005	2006
Crevettes	15 255	13 650	11 716	12 218
Crabes	492	852	1 228	775
Langoustes	383	555	565	222
Trépangs	205	300	223	243
Céphalopodes	999	1 668	1 606	1 237
Aileron de requins	18	43	58	26
Poissons	2 796	891	1 900	19 773
Civelles	12	8	7	5
Autres	565	31	258	17
<b>Total</b>	<b>20 726</b>	<b>17 999</b>	<b>17 561</b>	<b>34 515</b>

Source : MAEP, 2005

Au niveau de la pêche, les plus importantes filières sont la crevette, le thon et la langouste.

### II.1.5.3. L'exploitation forestière

En 2006, les recettes liées aux exportations de tous les produits forestiers ont atteint 24 milliards d'Ariary ou 9 600 000 € (dont 1,5 % en redevances à l'exportation). Ces exportations étaient constituées de bois divers travaillés (55 %), de produits artisanaux et d'autres produits finis (12 %), et d'huiles essentielles et plantes médicinales (32 %). La France est la destination principale, mais d'autres marchés se développent, tels que la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et Singapour.

**Tableau n° 18 : Exportations de produits forestiers, 2006**

Types de produits exportés	Quantité	Valeur (Euro)	Redevances perçues (Euro)
<b>Principaux produits</b>			
Bois d'Anakaraka	340 m <sup>3</sup> ; 25,683 m <sup>3</sup>	24 760	452
Bois de Palissandre	457m <sup>3</sup> lin; 3.565 m <sup>3</sup> et 338,42 m <sup>3</sup>	332 661	4 993
Bois de Pin	202 m <sup>3</sup> ; 43 563,697 m <sup>3</sup>	5 288 587	97 324
Bois de Sohily	445,24 m <sup>3</sup> ; 4,7 m <sup>3</sup>	16 620	262
Bois de Sohy	68 m <sup>3</sup>	858	13
Bois de Teck	5,580 m <sup>3</sup>	3 467	52
Bois d'Eucalyptus	10,524 m <sup>3</sup>	4 822	72
Bois ordinaire	70 m <sup>3</sup> ; 55,383 m <sup>3</sup>	45 420	869
Katrafay	135,740 m <sup>3</sup>	3 310	49
Varongy		2 401	36
<b>Produits accessoires et autres</b>			
Charbon	33 000 Kg	2 242	33
Copal	1 043 Kg	1 429	42
Raphia	4 842 Kg	5 176	77
<b>Produits finis</b>			
Maquettes de bateaux		75 194	1 128
Meubles et/ou Mobiliers		315 362	4 730
Présentoirs		39 318	590
Produits artisanaux		768 790	11 504
<b>Huiles essentielles &amp; plantes médicinales</b>			

Types de produits exportés	Quantité	Valeur (Euro)	Redevances perçues (Euro)
Huiles essentielles et végétales		2 510 840	9 798
Plantes médicinales	412 254	631 152	12 731
Graines médicinales	72	1 543	16
<b>Total</b>		<b>10 073 952</b>	<b>144 774</b>

Source: MAEP, 2007

### II.1.6 Principaux marchés à l'exportation

Le tableau des principaux produits exportés par Madagascar entre 2005-2007 met en évidence trois réalités, à savoir :

- Les textiles constituent la principale filière pourvoyeuse de devises et ayant connu une croissance notable ;
- Les produits agricoles interviennent en deuxième position ;
- Tandis que les produits de la pêche reculent.

**Tableau n°19** : Exportation des principaux produits en 2005- 2006 -2007

1 Euro = 2 500 Ariary

ANNEES	2005		2006		2007	
	Valeur FOB (Euro)	Poids net (Kg)	Valeur FOB (Euro)	Poids net (Kg)	Valeur FOB (Euro)	Poids net (Kg)
Produits agricoles	92 312 168	63 812 141	120 924 759	76 643 414	135 549 539	92 773 708
Produits d'élevage	4 175 481	4 240 476	5 410 028	4 919 166	6 645 966	5 757 219
Produits de la pêche	93 384 825	15 098 868	117 850 624	17 566 372	107 363 236	16 096 775
Produits forestiers	36 502 392	46 324 580	23 583 133	103 365 614	20 225 208	117 446 344
Produits textiles	277 562 733	27 832 538	310 021 333	27 462 343	395 608 733	38 765 343
Autres produits*	<b>164 774 404</b>	-	<b>228 736 525</b>	-	<b>409 254 521</b>	-
<b>Total</b>	<b>668 712 003</b>	-	<b>806 526 400</b>	-	<b>1 074 647 203</b>	-

Sources : Calculs du CCI basés sur les statistiques de COMTRADE.  
DGINSTAT/D S E/SSES/COMEXT/juin 2008

\*Les autres produits comprennent les produits miniers (chromite, le graphite et des pierres gemmes), artisanaux (vannerie, cuir, broderie...)

**Tableau n°20 : Destination des exportations**

1 Euro = 2 500 Ariary

(Euro)	2 005	2 006	2 007	Produits
<b>Europe</b>	<b>375 184 800</b>	<b>552 412 000</b>	<b>719 948 800</b>	<b>Europe</b>
France	229 288 000	318 980 800	472 993 600	Agricoles, Textiles, Pêches, Forêts, Artisanaux, Fruits et légumes, Huiles essentielles, Plantes vivantes, Animaux vivants
Allemagne	43 014 400	48 321 600	55 262 400	
Italie	18 457 600	33 588 000	38 119 200	
Royaume-uni	12 832 000	24 564 000	34 327 200	
Espagne	9 605 600	19 332 000	23 396 800	
Pays-bas	11 116 800	13 135 200	21 178 400	
Belgique	7 713 600	17 624 000	11 087 200	
Suède	4 264 000	322 400	8 941 600	
Autres pays d'Europe	38 892 800	76 544 000	54 642 400	

<b>Amérique</b>	<b>237 957 500</b>	<b>205 952 500</b>	<b>313 935 000</b>	<b>Amérique</b>	
USA	229 811 250	188 481 250	296 725 000	Textiles, Agricoles, plantes vivantes, animaux vivants	
Canada	7 377 500	15 640 000	14 533 750		
Amérique du Sud	768 750	1 831 250	2 676 250		
<b>Asie</b>	<b>111 004 800</b>	<b>85 544 800</b>	<b>91 207 200</b>	<b>Asie</b>	
Chine	27 194 400	17 750 400	21 944 800	Minéraux, Pêches, Forêts, Agricoles, Artisanaux, Textiles, Huiles essentielles, Plantes vivantes, Animaux vivants	
Singapour	11 365 600	15 700 800	15 968 800		
Inde	9 828 000	9 576 000	14 307 200		
Japon	13 976 800	10 936 800	7 106 400		
Thaïland	4 112 000	4 700 800	3 927 200		
Autres pays d'Asie	21 940 000	26 682 400	27 952 800		
<b>Afrique</b>	<b>28 784 000</b>	<b>35 744 800</b>	<b>61 715 200</b>		<b>Afrique</b>
COMESA	5 260 000	1 851 250	12 810 000		Pierres gemmes, Textiles, Pêches, Agricoles, Fruits et légumes, Forêts, Huiles essentielles, Artisanaux
SADC	6 203 750	13 233 750	10 387 500		
COMESA/SADC/COI	27 613 750	28 440 000	57 487 500		
COMESA/SADC	1 767 500	143 750	417 500		
Autres pays d'Afrique	4 130 000	12 182 500	15 327 500		
<b>Océanie</b>	<b>1 445 600</b>	<b>1 015 200</b>	<b>857 600</b>	<b>Océanie</b>	
Antilles néerlandaises	30 000	616 250	471 250	Pierres gemmes, Agricoles, Artisanaux, Textiles, Forêts, Huiles essentielles	
Australie	1 620 000	488 750	325 000		
Autres pays d'Océanie	608 750	481 250	543 750		
<b>Ensemble</b>	<b>668 712 000</b>	<b>806 526 400</b>	<b>1 074 647 200</b>		

Source : DGINSTAT/D S E/SSSES/COMEXT/juin 2008

**Tableau n°21** : Les pays destinataires des exportations selon leur importance en valeur

	(Euro)	2 005	2 006	2 007	%(2007)
1	France	229 288 000	318 980 800	472 993 600	44
2	Etats-Unis d'Amérique	147 079 200	120 628 000	189 940 000	17,6
3	Allemagne	43 014 400	48 321 600	55 262 400	5,4
4	Italie	18 457 600	33 588 000	38 119 200	3,5
5	Royaume-Uni	12 832 000	24 564 000	34 327 200	3,1
6	Maurice (COI)	12 818 400	11 562 400	30 784 800	2,8
7	Espagne	9 605 600	19 332 000	23 396 800	2,1
8	Chine	27 194 400	17 750 400	21 944 800	2
8	Pays-Bas	11 116 800	13 135 200	21 178 400	1,9
9	Singapour	11 365 600	15 700 800	15 968 800	1,4
10	Inde	9 828 000	9 576 000	14 307 200	1,3
11	Belgique	7 713 600	17 624 000	11 087 200	1,03
12	Canada	4 721 600	10 009 600	9 301 600	0,86
13	Suède	4 264 000	322 400	8 941 600	0,83
14	Maroc (Afrique)	1 664 800	5 824 000	8 065 600	0,75
15	Hong-Kong	9 367 200	8 496 800	7 877 600	0,73
16	Japon	13 976 800	10 936 800	7 106 400	0,66
17	Afrique du Sud (SADC)	3 811 200	8 079 200	6 457 600	0,60

Sources : Calculs du CCI basés sur les statistiques de COMTRADE

**Tableau n° 22** : Importation malgache ventilée par pays

	Valeur importée 2005		Valeur importée 2006		Valeur importée 2007	
	\$	€	\$	€	\$	€
<b>Monde</b>	1 685 587	<b>1 348 470</b>	1 760 263	<b>1 408 210</b>	244 578	<b>195 662</b>
Chine	235 130	<b>188 104</b>	312 537	<b>250 030</b>	467 078	<b>373 662</b>
Bahreïn	220 137	<b>176 110</b>	288 405	<b>230 724</b>	372 576	<b>298 061</b>
France	249 360	<b>199 488</b>	232 842	<b>186 274</b>	261 505	<b>209 204</b>
Afrique du Sud	98 836	<b>79 069</b>	100 712	<b>80 570</b>	129 673	<b>103 738</b>
Etats-Unis d'Amérique	40 567	<b>32 454</b>	62 510	<b>50 008</b>	86 633	<b>69 306</b>
Maurice	124 781	<b>99 825</b>	54 001	<b>43 201</b>	72 960	<b>58 368</b>
Inde	99 687	<b>79 750</b>	51 356	<b>41 085</b>	70 176	<b>56 141</b>
Japon	40 630	<b>32 504</b>	42 616	<b>34 093</b>	66 457	<b>53 166</b>
Allemagne	43 177	<b>34 542</b>	43 148	<b>34 518</b>	59 311	<b>47 449</b>
Espagne	19 771	<b>15 817</b>	29 540	<b>23 632</b>	54 631	<b>43 705</b>
Pakistan	2 964	<b>2 371</b>	27 404	<b>21 923</b>	47 930	<b>38 344</b>
Italie	21 631	<b>17 305</b>	26 898	<b>21 518</b>	43 361	<b>34 689</b>
Thaïlande	32 815	<b>26 252</b>	26 339	<b>21 071</b>	38 451	<b>30 761</b>
Australie	4 803	<b>3 842</b>	8 634	<b>6 907</b>	35 119	<b>28 095</b>
Argentine	12 347	<b>9 878</b>	16 991	<b>13 593</b>	33 715	<b>26 972</b>
Belgique	46 531	<b>37 225</b>	30 351	<b>24 281</b>	33 697	<b>26 958</b>
Pays-Bas	5 889	<b>4 711</b>	6 152	<b>4 922</b>	31 234	<b>24 987</b>

Sources :

Calculs du CCI basés sur les statistiques de COMTRADE

Les tableaux 19, 20 et 21 montrent que l'Union Européenne est le premier client des exportations malgaches, les 2/3 de celles-ci. Comme elle est, par ailleurs, le premier fournisseur des importations de l'île. La France demeure en tête des pays importateurs des produits malgaches avec 61,1% par rapport à l'ensemble de l'Europe. Par exemple, elle absorbe à elle seule, la moitié des exportations européennes de crevettes. Les États-Unis prennent la deuxième place du fait essentiellement des exportations textiles vers ce pays. Les relations commerciales avec l'Afrique restent très marginales. Cette situation va certainement s'inverser avec l'intégration de Madagascar dans les zones commerciales régionales comme la SADC et la COMESA. La Chine tient la huitième place, suite à une politique d'ouverture entre ce pays et Madagascar au milieu des années 1990.

### ***II.1.7 Accords commerciaux relatifs à l'agriculture***

Après avoir participé au GATT, Madagascar est membre de l'OMC depuis 1995. En tant que pays ACP, Madagascar a bénéficié depuis les années 1970 des Conventions de Lomé successives qui lui ont donné un accès préférentiel au marché européen. Cet accès a été renforcé en janvier 2002 avec l'initiative « Tout sauf les armes (TSA) ».

Par ailleurs, Madagascar participe à trois Accords économiques régionaux : le COMESA, la COI et la SADC.

Les enjeux de l'existence des organisations régionales ne sont pas toujours bien compris par les différents acteurs nationaux, encore plus les acteurs locaux en dehors de la capitale.

Les Accords de Partenariat Economiques (APE), l'African Growth and Opportunity Act (AGO) et la coopération régionale serviront de cadre de référence pour faire comprendre les nouveaux enjeux des relations internationales. Une meilleure compréhension en articulation avec les enjeux engendrés par les nouvelles règles du commerce international permettrait de mieux assurer le développement de chaque région. L'accord agricole relatif à l'APE, en cours de renégociation, a pour principal objectif d'introduire une certaine discipline dans les échanges de produits agricoles et dans les politiques de soutien. Concrètement, il vise à limiter l'utilisation d'outils de politique agricole ayant des effets négatifs, ou effets de distorsion, sur le commerce mondial. Il couvre les soutiens à l'exportation et les mécanismes de protection aux frontières, car ils ont des effets directs sur le commerce. Il couvre aussi les soutiens à la production car ils ont généralement des effets directs sur les volumes de production et donc des effets indirects sur les échanges.

L'Accord concerne ainsi trois types d'instruments de politique agricole :

- les mesures qui limitent l'accès au marché intérieur ;
- les soutiens à la production ;
- les aides ou les subventions à l'exportation.

Dans le cadre de l'Accord agricole, les Etats membres de l'OMC se sont engagés à réduire progressivement l'utilisation de ces instruments.

### ***II.1.8. Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières***

#### ***II.1.8.1. Politique agricole***

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) est chargé de la planification de la politique de l'État malgache dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage

et de la pêche, et du foncier. Selon l'engagement 4 du "Madagascar Action Plan" (MAP), le développement rural consistera en une "révolution verte durable", et l'institution des centres d'agro-business.

Cet engagement a retenu six défis principaux : sécuriser la propriété foncière; améliorer l'accès au financement rural ; lancer une révolution verte durable ; promouvoir les activités orientées vers le marché, aussi bien intérieur qu'extérieur ; diversifier les activités agricoles ; et accroître la valeur ajoutée agricole et promouvoir l'agro-business.

Madagascar connaît trois types d'interventions : les activités classiques, les projets et les structures semi-étatiques.

L'État mettra bientôt en place un Fonds de développement agricole. Des Centres de Services Agricoles (CSA) et la Chambre d'agriculture de Madagascar (Tranoben'ny Tantsaha) sont des structures mises en place pour faciliter les échanges d'informations entre producteurs.

Les principales mesures de soutien, de nature fiscale, aux agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs, sont l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et un minimum de perception pour les sociétés nouvelles exerçant une activité agricole. L'État poursuit également sa politique de désengagement d'unités agro-industrielles.

#### **II.1.8.2. Pêche et aquaculture**

Le cadre réglementaire de la pêche date de 1993, et le cadre réglementaire séparé concernant l'aquaculture date de 2001. Les pêcheurs doivent obligatoirement obtenir une licence de pêche et s'acquitter d'une redevance dont le montant varie selon la catégorie de navire et le produit cible (thon, crevettes, crustacés, poissons et autres). L'Agence malgache de la pêche et de l'aquaculture (AMPA) délivre les licences de pêche.

Quant au Groupement des armateurs de pêche crevettière de Madagascar (GAPCM), créé en 1994, il est impliqué dans la gestion du sous-secteur de la pêche crevettière. Avec l'appui des partenaires au développement de Madagascar, des structures de soutien ont été mises en place, telles que le Programme de recherche, le centre de surveillance des pêches et l'observatoire économique. Depuis 2000, le système d'attribution des licences et la surveillance de la dimension environnementale sont entièrement révisés. Le GAPCM est impliqué dans l'identification des périodes de fermeture et la révision des méthodes de production afin d'optimiser les rendements, de réduire les consommations de carburant, et de diminuer les captures accessoires de poissons et de tortues. Ce dernier estime que la pêche crevettière réunit les critères d'une pêcherie responsable au sens du Code de conduite de la FAO. Il a conclu un accord avec le World Wildlife Fund (WWF) en 2004 afin d'obtenir une éco-certification à l'exportation des fermes d'aquaculture de crevettes.

#### **II.1.8.3. Forêts**

Selon les documents et l'entretien que nous avons eu avec un responsable de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), la politique forestière du Ministère de l'Environnement a pour objectif la gestion durable de ces ressources, et leur valorisation afin de contribuer au développement économique. Elle concerne principalement la gestion des forêts de l'État, dont 24% de la surface totale sont constitués d'espaces (réserves naturelles intégrales, parcs nationaux, et réserves spéciales), tandis que le reste peut faire l'objet d'une exploitation forestière à but commercial. Depuis 2003, l'État établit des aires protégées d'une manière progressive (un million d'hectares par année, dans l'objectif d'atteindre 12 millions d'hectares à l'horizon 2015).

La politique d'exploitation forestière à but commercial est mise en oeuvre par le Ministère de l'environnement des eaux et forêts (MAEF) à travers des Commissions forestières au sein desquelles sont représentées les entreprises forestières et les ONGs concernées par la protection de l'environnement. Madagascar interdit en principe les exportations de produits forestiers non-transformés.

La politique forestière est caractérisée par le lien étroit qu'elle souligne avec l'environnement. Ainsi, à travers le document « Madagascar naturellement », le pays s'est engagé à maintenir ses 9 000 000 d'ha de superficie de forêts et zones humides pour la conservation de ses richesses naturelles et l'utilisation durable de ses ressources forestières, mais également lacustres, marines et côtières.

## **II.1.9 Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication**

### **II.1.9.1. Au niveau institutionnel**

En dépit de son isolement, Madagascar compte 800 organismes (2001) documentaires réparties dans toute l'île et figure parmi la dizaine de pays francophone en développement possédant à la fois, une Bibliothèque Nationale, un service d'Archives Nationales, un Centre national de Documentation multidisciplinaire, une bibliographie nationale gérée par la BN et une loi sur le dépôt légal appliquée par le Ministère de l'Intérieur.

D'autres institutions complètent les trois autres précitées, à savoir, les bibliothèques publiques rattachées aux collectivités décentralisées, les bibliothèques universitaires centrales avec des bibliothèques départementales, des unités de documentation administratives et gouvernementales, des bibliothèques spécialisées au sein de laboratoires et centres de recherche, des bibliothèques et centres de documentation rattachés à des centres culturels étrangers et à des représentations d'organisations internationales, des bibliothèques et centres de documentation relevant d'organismes parapublics ou privés, des bibliothèques scolaires.

Les institutions, projets et programmes rattachés à cinq Ministères (Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de l'Environnement des Forêts et du Tourisme (MEFT), Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), le Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (MECI), Ministère de l'Information et de la Communication (MIC) produisent, traitent, gèrent et diffusent l'information agricole.

Mention particulière est donnée au MAEP qui suivant le défi 4 de l'Engagement 4 du MAP « Promouvoir les activités orientées vers le marché » dont une des stratégies est le développement d'un système d'information sur le marché a mis en place plusieurs structures :

- Direction des systèmes d'information qui coordonne tous les services et divisions chargés de l'information et de la documentation des directions sectorielles du ministère;
- Deux divisions chargées de l'information documentaire au niveau central et de la communication ;
- Les Tranomben'ny Tantsaha (Remplaçant les Chambres d'Agriculture) ;
- L'Observatoire du riz ;
- Les Centres de services agricoles (CSA) dans les régions;
- Le service des statistiques agricoles ;
- Les Réseaux des Observatoires ruraux.

### II.1.9.2. Au niveau réglementaire

D'aucuns contestent que Madagascar est assez bien loti en matière de réglementation régissant le secteur, même si celle-ci nécessite une mise à jour et/ou une application effective. Notamment, il s'avère urgent d'une part de réactualiser le texte relatif au droit d'auteur face à l'explosion technologique et les nouveaux supports informationnels et de communication, d'autre part, de finaliser le projet de loi relative à la politique nationale de l'information documentaire (PNID) qui est en veilleuse depuis 2001.

Ci-après quelques textes régissant le secteur :

- Décret 84-389 du 13 Novembre 1984 portant création de l'Office Malgache du Droit d'Auteur (OMDA) ;
- Décret 87/145 du 05 Mai 1987 portant création d'un Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique ;
- Décret (1998) portant création de l'Institut National de la statistique (INSTAT) ;
- Décret n°89/016 du 18 janvier 1989 portant création du Comité de Coordination de l'Information Statistique et Économique (CCISE) ;
- Décret n°98-435 du 16 juin 1998 portant règlement général des perceptions des droits d'auteur et des droits voisins ;
- Loi n°67-026 du 18 décembre 1967 sur l'obligation et le secret en matière de statistique ;
- Loi n°94-036 du 18 septembre 1994 portant sur la propriété littéraire et artistique ;
- Arrêté n°5038-2001 portant autorisation et droit de tournage ;
- Arrêté n°1344/89 du 10 mars 1989 portant création d'une commission « données statistiques » au sein du CCISE ;
- Arrêté n°1345/89 du 10 mars 1989 portant création d'une commission « cohérence globale » au sein du CCISE.

Ce cadre réglementaire ne serait pas complet sans la référence aux différentes mesures prises en vue de la dynamisation du secteur ainsi que l'établissement d'un climat favorable aux investissements passent par l'amélioration du cadre réglementaire du secteur. L'effort en ce sens se poursuit par :

- la préparation dès 2007 de la fin de la période d'exclusivité de TELMA fixée, depuis sa privatisation, à juin 2008. Cela permettra aux investisseurs de se préparer pour le lancement de nouvelles opérations au delà de juin 2008, à étendre le périmètre de leurs services au bénéfice des utilisateurs et de planifier sereinement la rentabilisation de leurs investissements dans un climat de concurrence et de compétitivité saine et transparente ;
- la finalisation en 2007 de la transition de l'OMERT vers l'Autorité de Régulation des Technologies de la Communication (ARTEC) qui couvre un champ beaucoup plus large en régulant les TIC dans son ensemble. Cette finalisation sera poursuivie par un renforcement de capacité des parties prenantes ;
- la poursuite de la politique d'ouverture et de libéralisation du secteur déjà énoncée dans la loi 2005-023 réglementant le secteur des télécommunications et TIC et dont les textes d'applications iront dans le même sens de facilitation, d'incitation et de simplification du business dans le secteur ;
- la poursuite de la politique de concertation et de partenariat avec le secteur privé pour le développement du secteur. Ce dialogue permanent permettra alors de clarifier les objectifs et les rôles de l'Etat et de ses partenaires privés dans la réalisation des objectifs convenus. L'Etat se donne aussi les moyens de négocier

avec des partenaires extérieurs et en particulier les bailleurs de fonds pour accélérer pour tant que de besoin les procédures, l'obtention et la mise à disposition des ressources supplémentaires au développement du secteur ;

- la recherche de la transparence et de l'optimisation dans la gestion des ressources publiques est enfin à la base même de la politique nationale et sera reflétée par le cadre réglementaire dans son ensemble ;
- le développement du cadre réglementaire et légal pour concrétiser l'intégration de Madagascar à la société de l'information.

➤ Les Technopôles

L'expérience récente des pays émergents montre clairement que le secteur des TIC a les moyens de contribuer de manière significative au PIB. Madagascar se propose de développer cette voie par:

- l'incitation aux investissements dans le secteur des TIC ;
- la dynamisation des entreprises existantes et à venir par le montage, toujours en partenariat avec le secteur privé, de technopôles TIC qui leur permettra de se regrouper pour plus de synergie. Ces pôles permettront aussi de concrétiser le partenariat public privé, base de la politique de développement du secteur ;
- l'appui à la formation des techniciens de tout niveau pour renforcer la capacité du pays à faire face aux demandes du secteur privé qui vont être dynamisées par le développement du haut débit national et international.

Un technopôle pilote est donc à l'étude avec l'aide de l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) et du programme Pôles Intégrés de Croissance (PIC) pour mettre au point un modèle à généraliser.

### **II.1.9.3. Au niveau politique**

En matière d'information et de communication, trois projets sont actuellement en cours qui se rapportent au :

- Cadrage de la mise en œuvre du Backbone national en vue d'assurer la couverture nationale à haut débit et l'optimisation des coûts des réseaux pour une baisse significative du prix utilisateur
- Projet d'Infrastructure de Communications (PICOM). Dans sa volonté de promouvoir un développement soutenu en mettant en contribution tous les secteurs de la vie socio-économique, le Gouvernement a mis en place le PICOM qui a pour objectifs de développer et de contribuer à un abaissement des coûts de connectivité, à l'extension de la couverture nationale en matière de réseaux de télécommunication et à la viabilité des infrastructures nationales et internationales à haut débit.
- Politique Nationale de l'information et de la communication qui est l'expression en terme opérationnel de la réalisation des objectifs du MAP pour le secteur à travers les six (6) axes d'interventions suivantes :

- Pour une Nation Reliée : le défi est d'assurer un système de communication efficace et abordable par la couverture de toutes les zones à travers un système de communication fiable et à coût abordable pour élargir l'accès aux services TIC, l'amélioration du circuit d'information, par la radio et la télévision, vers les régions, la possibilité, pour les opérateurs économiques, de communiquer à travers tout le pays

et enfin par la promotion du partenariat avec le secteur privé pour le renforcement et la mise en place de nouvelles infrastructures, tant au niveau national qu'international.

La stratégie préconisée pour atteindre ces objectifs, se focalisent sur 4 directions :

- le développement des infrastructures de télécommunication: le backbone national, la connexion internationale par fibre optique sous-marine, les réseaux d'accès ;
- le développement de l'accès pour tous aux services TIC (téléphonie fixe et mobile, Internet, radio, télévision, etc.) et aux services postaux modernisés ;
- l'amélioration du cadre réglementaire tendant vers la libéralisation du secteur, la facilitation des opérations et l'intégration à la société de l'information ;
- le développement de pôles technologiques TIC pour dynamiser le secteur privé.

➤ La connexion internationale

Cherchant à améliorer sa connexion internationale, actuellement à 100% par satellites donc à faible capacité, peu fiable et extrêmement chère, Madagascar participe activement au moins à 2 grands projets régionaux de connexion par fibre optique sous-marine :

- le projet Réseau des Iles de l'Océan Indien, initié avec la COI et le COMESA et dont un premier jalon fait l'objet d'un partenariat spécifique entre Madagascar et l'Ile de La Réunion. Ce premier jalon permettra à Madagascar de se connecter au réseau de câble en fibre optique sous-marine SAFE par La Réunion et réciproquement constituera une liaison alternative vers le réseau EASSy pour La Réunion. ;La réalisation de ce projet a démarré début 2008.
- le projet EASSy (East African Submarine System), dont Madagascar est partie prenante active, reliera tous les pays d'Afrique Australe et de l'Est aux réseaux mondiaux à haut débit.

La connexion à ces deux réseaux permettra :

- i) l'établissement de connexions fiables à haut débit vers l'international pour Madagascar ;
- ii) la sécurisation par redondance des liaisons ;
- iii) la possibilité d'une compétition favorable à la baisse de prix pour les utilisateurs ;
- iv) le développement des échanges et des investissements internationaux et régionaux dans tous les domaines.

Enfin la gouvernance de ces connexions par fibre optique sous-marine sera basée sur les mêmes principes d'ouverture et de non discrimination, à tous les opérateurs actuels et futurs, que ceux du backbone national.

➤ Les Réseaux d'accès

Pour compléter le backbone national, Madagascar est en train de se doter d'un réseau d'accès utilisant toutes les technologies disponibles avec un souci d'optimisation des coûts pour l'utilisateur final, entreprise ou personnel. C'est ainsi que :

- l'extension de la couverture téléphonique fixe et mobile se poursuit avec un taux de croissance annuelle de 40% actuellement pour passer de 1 Million en 2006 à plus de 3 Millions d'utilisateurs en 2012. Cette croissance sera supportée par la mise en service du backbone national et le développement des services d'application ;
- un réseau de 200 points d'accès satellite est en cours de réalisation pour desservir les zones trop éloignées du backbone et des ramifications ;
- des réseaux de distribution à la fois filaire et sans fil amèneront la connectivité dans toutes les communes ;

- la finalisation de la numérisation de la télévision nationale améliorera la diffusion des programmes sur l'ensemble du territoire ;
- la convergence des technologies permettra d'utiliser les mêmes réseaux (backbone et satellitaire) pour transporter la voix, les données, la télévision, la radio, etc. et ceci encore une fois dans un souci de facilitation des accès et de diminution des tarifs aux usagers.

➤ Les TIC pour Tous

Considérant les TIC comme un outil puissant de développement dans tous les aspects de la vie, la politique nationale des télécommunications et TIC considère l'accès de tous à ces technologies comme une grande priorité. Les programmes y afférant se rapportent ainsi à :

- la coopération avec les opérateurs et la facilitation du jeu de la concurrence, ouverte et transparente, pour la recherche d'une diminution des coûts d'accès pour les mettre à la portée du plus grand nombre ;
- le lancement de programmes pilote de développement d'accès communautaire tels que télé centres, villages TIC, etc. Le principe ici est d'aider les utilisateurs à utiliser les TIC sans qu'ils aient à supporter les coûts d'acquisition de matériels et en ayant les possibilités de partager les coûts d'utilisation. Ce lancement entre dans un programme plus vaste d'incitation au secteur privé et aux ONG pour la promotion et l'exploitation de tels moyens d'accès ;
- l'appui à l'accès pour les acteurs des secteurs prioritaires de l'Etat: l'éducation, la santé, la gouvernance ;
- l'appui au programme de reconditionnement et/ou montage d'ordinateurs à faible prix pour l'usage de ces secteurs prioritaires et des programmes d'accès pour tous du Ministère ;
- le développement de contenus multimédia d'intérêt local pour aider la population et les entreprises locales en matière d'éducation, de santé, de technique de production agricole et/ou artisanale, de recherche de financements et de marchés, etc. ; Cet effort inclut la malgachisation des TIC pour les rapprocher du plus grand nombre.
- l'appui à l'e-gouvernance pour permettre le développement de services en ligne et assistés par ordinateurs et ainsi : intégrer la population et nos entreprises comme acteurs à part entière dans la société de l'information, multiplier et simplifier les services fournis par l'administration et en réduire les coûts et contribuer à l'éradication de la corruption et à améliorer la transparence des services de l'Etat.

## II.2 Profil socio-économique

Il existe aujourd'hui au niveau des régions, de fortes disparités de développement. Les Provinces de Toamasina, Fianarantsoa et de Mahajanga présentent des faiblesses pratiquement à tous les niveaux (santé, éducation et revenu), mais c'est la Province de Toliara dans le Sud qui se situe au dernier rang en terme de développement humain où la précarité du système éducatif (le taux le plus élevé de personnes sans instruction, 49,9%), le déficit en matière de santé (les taux les plus élevés en matière de mortalité post-néonatale, mortalité infantile, juvénile et celle des moins de cinq ans) et le très faible niveau des revenus de la population handicapent énormément la région. Antananarivo affiche le meilleur profil en matière de développement humain. Les mieux nantis sont les régions encadrées actuellement par les Programmes du Pôle Intégré de Croissance (PIC) qui touche principalement les régions à vocation touristique et à fortes potentialités industrielles comme Nosy be, Antananarivo-Antsirabe et Tolagnaro. Il ne s'agit pas uniquement de bâtir une économie locale en s'appuyant que sur des secteurs connectés, mais d'intégrer aussi les

problématiques socio -culturelles au sein de la dynamique de développement, ce en capitalisant sur les effets démultiplicateurs que les dimensions sociale et culturelle peuvent favoriser. Il s'agit aussi de faire émerger un nouvel équilibre entre l'homme et son environnement ainsi qu'une nouvelle dynamique de développement, incluant notamment une meilleure productivité du secteur agriculture, un mieux être et une dignité des individus fondés sur le levier socio – culturel.

Pour mener cette transformation, différents leviers complémentaires sont actionnés suivant la théorie des « clusters » de Michaël Porter à savoir le volet économique, le volet social et développement et le volet normalisation de la production et appropriation technique. L'équation à résoudre est de donner aux acteurs locaux du monde économique en général et du monde rural en particulier, les éléments fondamentaux nécessaires à la compréhension des enjeux entre l'offre et la demande.

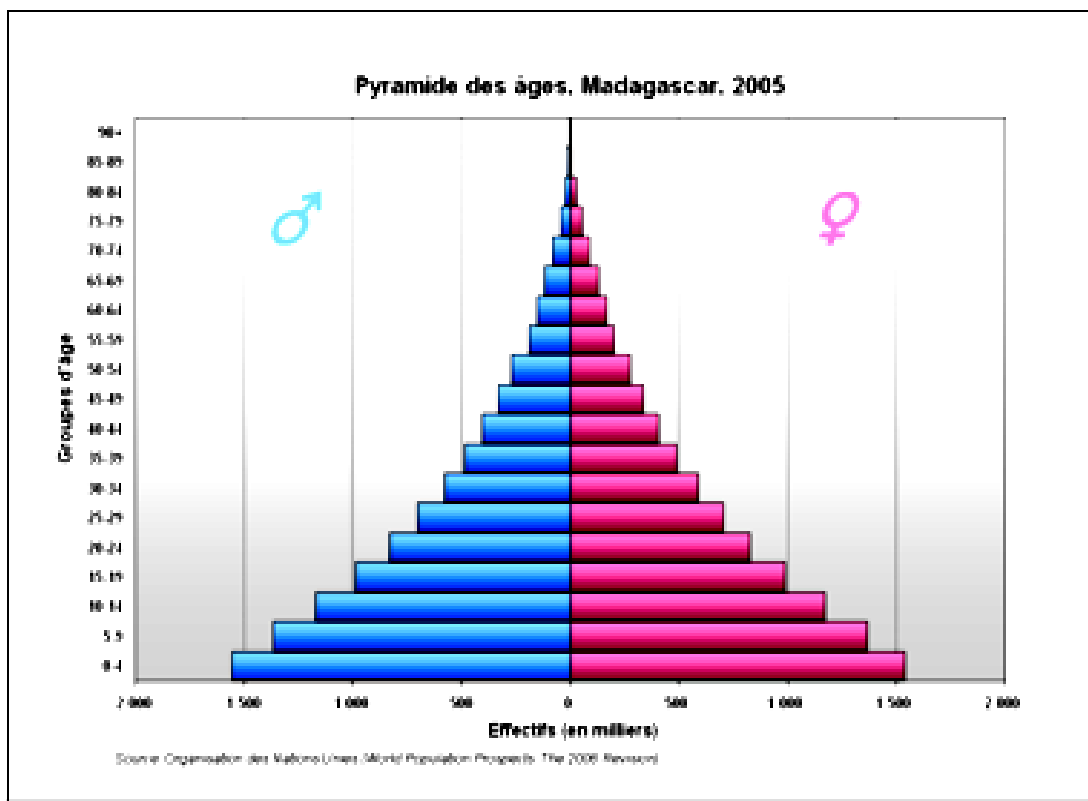
## **II.2.1. Démographie**

### **II.2.1.1. Structure de la population**

Au début du XXe siècle, Madagascar comptait moins de deux millions d'habitants, pour connaître une croissance accélérée en atteignant en 1958 5 millions, 10 millions en 1985, 16 millions en 2000 et un peu moins de 18 millions en 2008. D'ici 2030, l'île compterait 40 millions, si des mesures fortes ne sont pas prises pour juguler cette forte croissance. Cette population est principalement d'origine [Afro-asiatique](#) composée de 19 groupes « ethniques » réparties sur les 6 anciennes provinces des hautes terres centrales et côtières : 1.Antaifasy 2.Antaimoro 3.Antaisaka 4.Antalaotsy qui se décomposent en : - Kajemby et - Marambitsy 5.Antakarana 6.Antambahoaka 7.Antandroy 8.Antanosy 9.Bara 10.[Betsileo](#) 11.Betsimisaraka 12.Bezanozano 13.Mahafaly 14.[Merina](#) 15.[Sakalava](#) 16.Sihanaka 17.Tanala 18.Tsimihety 19.Vezo. Ces groupes ont leurs spécificités dialectales et folkloriques, mais la population malgache est unifiée par une langue et une base culturelle communes. Des minorités cohabitent avec la population malgache: indiens, comoriens, créoles et européens dont les français constituent la grande majorité.

L'hétérogénéité de la répartition de la population laisse apparaître des étendues fortement peuplées situées dans les régions du Centre et les Côtes orientales. La distribution de la population par régions montre qu'Analamanga (centre) héberge un peu moins de 15 individus sur 100. Les régions de Melaky, Ihorombe, Betsiboka (à l'Ouest) et Diana au Nord sont les moins peuplées contenant chacune moins de 2% de l'ensemble des habitants. Celles qui sont les plus peuplées pour 6,5% chacune sont formées de Vakinankaratra, Haute Mahatsiatra, Vatovavy Fitovinany au Centre et Atsinanana à l'Est. Plus de la moitié (52%) de la population globale se trouve concentrée sur un peu plus d'un dixième (13%) de la superficie totale. Il en résulte alors un problème de déséquilibre régional. Les zones à forte densité possèdent des surfaces cultivables surexploitées, tandis que les zones à faible densité et souvent à très fortes potentialités économiques restent sous-exploitées.

Une autre caractéristique de la population malgache est sa jeunesse. Comme le montre le graphique 1, un individu sur cinq est âgé de 5 ans ou moins. La moitié de la population a moins de 20 ans. Les personnes de plus de 60 ans représentent environ 4% de la population.



**Graphique 1 : Pyramide des âges**

L'autre caractéristique de cette population malgache est sa forte croissance. L'effectif de la population a été multiplié par quatre entre 1950 et 2000. La vitesse à laquelle la population a augmenté s'explique par une transition démographique caractérisée par la baisse de la mortalité, entamée dans les années 1950, et qui a précédé de presque cinquante années la baisse de la fécondité. Les chiffres du tableau illustrent que cette croissance continue d'être relativement élevée. Lors de la Conférence Nationale sur la Planification Familiale (13-14 décembre 2004), le Président de la République malgache, annonçait la nécessité pour Madagascar de renforcer la Politique Nationale de Planification familiale.

Par ailleurs, cette évolution est marquée par une augmentation importante de la population urbaine, même si la population rurale reste la plus élevée en terme de pourcentage.

**Tableau n° 23: Evolution de l'effectif de la population (en milliers)**

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Population de Madagascar		14 222	14 650	15 085	15 529	15 981	16 441	16 908
dont :	féminin	7 132	7 343	7 559	7 778	8 003	8 211	8 461
	masculin	7 091	7 306	7 526	7 750	7 978	8 230	8 447
Population urbaine de Madagascar		3 562	3 741	3 927	4 122	4 327	4 544	4 770
dont :	féminin	1 817	1 907	2 001	2 100	2 203	2 313	2 427
	masculin	1 745	1 834	1 926	2 022	2 124	2 231	2 343
Population rurale de		10 661	10 909	11 158	11 407	11 653	11 897	12 138

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Madagascar								
dont :	féminin	5 315	5 436	5 558	5 679	5 799	5 917	6 034
	masculin	5 346	5 473	5 600	5 728	5 854	5 980	6 104

Source : Direction de la Démographie et la Statistique Sociale, INSTAT, 2005

### II.2.1.1. Répartition par genre

En considérant la population de 15 à 19 ans, les femmes représentent 50,6% de la population totale de Madagascar, avec un rapport de féminité de 103,8 pour 100 hommes du même âge. Pour Madagascar, les femmes jouent un rôle capital dans le développement humain mais malheureusement, elles sont souvent victimes des disparités de genre dans le processus économique et l'environnement politique et social.

**Tableau n°24** : Répartition de la population par province et par genre

Toliara	Antananarivo	Toamasina	Mahajanga	Antsiranana	Fianarantsoa	Homme	Femme
14,5%	30,4%	14,8%	11,3%	5,4%	24,2%	49,4 %	50,6 %

Source: INSTAT/DSM/EPM2005

## II.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues

### II.2.2.1. Alphabétisation

L'alphabétisation demeure un problème récurrent à Madagascar constituant un des freins majeurs au développement. Le taux d'alphabétisation des individus âgé de 15 ans et plus est de 62,9% alors que la proportion d'alphabétisé est de l'ordre de 75,9% en milieu urbain contre 58,9 en milieu rural. Les provinces d'Antananarivo, Antsiranana et Toamasina représentent les meilleurs taux, tous les trois supérieurs à 60%. Dans toutes les provinces, que ce soit en milieu urbain ou rural, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes, 61,7% contre 71,8%. Par ailleurs, la proportion d'analphabètes pour les catégories les plus pauvres de la population est largement plus importante puisque si le taux d'alphabétisation est de 77,5% pour les plus riches, il n'est que 47,3% pour les plus pauvres. Le tableau ci-dessous illustre ces caractéristiques. Notons également que, selon l'EPM 2005, les plus forts taux d'alphabétisation se rencontrent chez les ménages de cadres ou de salariés, dépassant les 80%, alors que le taux ne dépasse pas les 60% chez les ménages d'agriculteurs.

**Tableau n° 25** : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par province (Unité %)

	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Antananarivo	84,1	75,1	80,8	75,5	78,1
Fianarantsoa	70,5	56	63	54,3	58,5
Toamasina	78,8	59,4	67,3	59,7	63,3
Mahajanga	70,7	54,8	64,6	52,7	58,5
Toliara	54,4	33,9	41,2	35,2	38,2
Antsiranana	81	63,7	71,8	61,7	66,6

Sources : INSTAT/DMS/EPM2005

**Tableau n°26** : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le groupe socioéconomique

Groupe socioéconomique	Pourcentage
Cadre supérieur	95,1%

Groupe socioéconomique	Pourcentage
Cadre moyen ou agent de maîtrise	94,1%
Ouvrier ou salarié qualifié	90,3%
Ouvrier non qualifié	80,2%
Manœuvre	60,4%
Stagiaire rémunéré	86,3%
Indépendant	72,5%
Chômeur	74,3%
Inactif	66,7%
Petit exploitant agricole	56,3%
Moyen exploitant agricole	55,3%
Grand exploitant agricole	59,6%
Pêcheurs	59,6%
Autres	64,9%
Ensemble	62,9%

Source : INSTAT/DSM/ EPM2005

### II.2.2.2 Langues

Contrairement à un grand nombre de pays du continent africain, Madagascar possède un atout non négligeable, à côté des dialectes spécifiques à chaque groupe « ethnique », il possède une langue unique parlée et écrite par l'ensemble de la population qui est le « malgache officiel ». L'actuelle Constitution votée en 2007, stipule que ce dernier est la langue nationale qui est, avec le français et l'anglais sont les langues officielles. Durant les quinze années qui ont suivi l'indépendance, le français a été la langue d'enseignement et la langue officielle à Madagascar. La génération de cette période parle et écrit parfaitement le français. Mieux d'ailleurs que le malgache. Suite au mouvement populaire anti français en 1972, une politique de malgachisation de tous les secteurs, notamment l'enseignement, a été mise en œuvre. Le malgache est devenu la langue d'enseignement, du moins dans le primaire et le premier cycle du secondaire. Mal préparée, sans mesure pédagogique et structurelle d'accompagnement, la malgachisation de l'éducation n'a pas eu les résultats escomptés. Le niveau de l'enseignement s'est fortement abaissé. La génération post 1972, appelée « génération sacrifiée » n'est pas parvenue à maîtriser ni le malgache, ni le français, encore moins l'anglais. En fait, ce sont les attermoissements des gouvernements successifs sur la langue d'enseignement qui sont une des causes de la baisse du niveau de l'éducation dans les années 1980 et 1990. La langue française a perdu du terrain tant dans le parler que dans l'éducation, en particulier dans les campagnes.

On assiste alors à une sorte de distorsion entre la langue d'enseignement (français et malgache ?) et la langue de la vie quotidienne (le malgache) écarte systématiquement les ruraux qui constituent près de 80% de la population : peu ou pas de pratique du français en dehors des villes. Selon l'Alliance française, le français ne serait plus bien parlé que par 20 à 30% de la population malgache et moins de 10% à la campagne. La maîtrise du français incite d'ailleurs de nombreux jeunes à l'exode rural, car celle-ci est devenue un critère de promotion sociale. C'est ce qui explique l'engouement pour les écoles privées, confessionnelles, qui sont plus présentes à la campagne que les écoles publiques, et où les enseignants y ont plus de liberté pour enseigner en français. L'anglais a pris une dimension considérable depuis une dizaine d'années, surtout depuis que Madagascar a intégré les zones économiques régionales telles que la COMESA et la SADC.

La réforme du système éducatif à Madagascar fondée sur le programme général d'éducation de base prévoit actuellement l'intégration de la langue malgache et les sciences sociales et technologiques dans le cadre général d'une approche pragmatique. Le malgache sera la langue d'instruction pour les cinq premières années alors que le français et l'anglais sont des

matières à enseigner comme langue étrangère et la méthode d'enseignement doit être adaptée à l'évolution didactique. Au niveau de la 8<sup>ème</sup> année, le français devient une langue d'enseignement au même titre que le malgache.

**Tableau n°27** : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, par milieu et genre et langues

	Milieu		Genre		National
	Urbain	Rural	Homme	Femme	
Taux	75.9 %	58.9 %	66.8 %	59.3 %	62.9 %
Langues	Malagasy:100%	Malagasy:100%			
	Français 25 à 30%	Français – de 10%			
	Anglais 1%	Anglais – de 1%			

Source: INSTAT/DSM/EPM2005

## II.2.3 Accès aux services de base

### II.2.3.1. Situation de l'éducation

Selon le MAP, en 2006 5 % des enfants malgaches de 3 à 5 ans fréquentaient un centre préscolaire, c'est-à-dire sur 20 enfants entrant à l'école primaire seulement un bénéficiait de l'éducation préscolaire. Ce qui explique en partie que dès la première année de l'éducation primaire, un élève sur quatre abandonne. Ainsi, 33,8% de la population malgache sont considérés comme « sans Instruction ». Il s'agit des personnes qui n'ont jamais fréquentées l'école ou qui ont atteint au maximum la troisième année du primaire. En considérant le milieu de résidence, près de 29%, ont dépassé le niveau primaire en milieu urbain alors que plus de 90% de la population rurale n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Du point de vue du genre, l'écart des taux n'est pas vraiment sensible même si pour tous les niveaux, les femmes sont toujours inférieures par rapport aux hommes, de manière générale, si la proportion des filles et des garçons scolarisés est la même à Madagascar, 51% des garçons contre 49% de filles, l'écart de scolarisation est notable par rapport au milieu et ce au détriment des zones rurales (90,2% des enfants urbains sont scolarisés contre 81,6% des enfants ruraux

**Tableau n°28** : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par milieu et par genre

	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans instruction	23,8%	36,7%	32%	35,7%	33,8%
Primaire	47,4%	54%	53,6%	51,5%	52,5%
Secondaire	21,7%	8,3%	11,4%	11,1%	11,2%
Supérieur	7,2%	1%	3%	1,8%	2,4%

Source INSTAT/DSM/ EPM2005

Par rapport à la répartition géographique, la province de Toliara se démarque par une proportion de sans instruction de près de 50%. Ce taux est variable entre 33% et 40% pour les provinces de Toamasina, Fianarantsoa et Mahajanga. Antananarivo a le taux le plus bas de non instruit (21%) et compte la plus forte proportion d'individu de niveau supérieur avec 4,5%. Cette situation trouve ses racines dans la politique coloniale de la France qui a

favorisé la région des hautes terres centrales notamment Antananarivo et délaissé les provinces périphériques. Les régimes post coloniaux successifs n'ont pas vraiment remédié à cette logique. Par ailleurs, cette réalité de disparité du niveau d'instruction de la population malgache induit le déséquilibre dans le développement.

**Tableau n° 29:** Répartition par province de la population selon le niveau d'instruction

Provinces	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
Antananarivo	21%	58,3%	16,2%	4,5%
Fianarantsoa	38,2%	50,6%	9,9%	1,3%
Toamasina	33,2%	54,3%	10,8%	1,7%
Mahajanga	40%	51%	7,1%	2%
Toliara	49,9%	42,1%	7%	1%
Antsiranana	33,2%	54,2%	10,7%	1,9%
Ensemble	33,8%	52,5%	11,2%	2,4%

Source : INSTAT/DSM/ EPM2005

Si l'on considère les différentes régions de Madagascar, en tête du taux d'alphabétisation se trouvent les deux régions d'Analamanga et d'Itasy, toutes les deux situées dans la province d'Antananarivo. Les deux régions les plus défavorisées l'androy et l'Atsimo-Andrefana se situent dans la province de Toliara pour lesquelles les taux sont inférieurs à 40%. Par ailleurs les plus forts taux d'alphabétisation se rencontrent sur les ménages de cadre ou de salariés dépassant les 80% à l'inverse du taux chez les ménages d'agriculteurs ne dépassant pas les 60%

Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), grand ministère regroupant, depuis janvier 2004, les quatre anciens ministères de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur, gère les établissements de formation supérieure (facultés, écoles et instituts) et les Centres Nationaux de Recherche (CNR), au nombre de 9.

La situation de l'éducation de base présente de nombreux défis. Environ 10 % des enfants de 7 ans n'ont jamais fréquenté l'école et les taux d'abandon demeurent très élevés. Seulement 38 % des élèves inscrits en première année de l'école primaire terminent aujourd'hui la cinquième année. La restructuration et la réforme du système éducatif représentent par conséquent une priorité élevée pour répondre à ces défis, et figurent parmi les priorités exprimées dans le MAP. L'objectif est d'atteindre une scolarisation de tous les enfants d'ici 2012, avec un enseignement primaire qui sera passé de 5 à 7 ans.

Quant à l'enseignement supérieur malgache, il se compose de 6 universités, correspondant aux 6 provinces : Antananarivo, Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina, Mahajanga, Toliara. Ces universités sont dirigées par des présidents élus. À ces universités sont rattachés des écoles d'ingénieurs (2 écoles polytechniques, une école d'agronomie), des écoles normales supérieures (ENS) et des instituts. Deux Instituts Supérieurs de Technologie (IST) d'Antananarivo et d'Antsiranana, établissements équivalents aux IUT français, bénéficient d'un statut spécial en étant indépendants de l'université régionale et rattachés directement au MEN.

L'accès à l'université se fait sur concours. Environ 35% des bacheliers entrent à l'université après leur baccalauréat. La croissance rapide de l'effectif étudiant, résultant en partie de la réussite des programmes d'appui en amont, dans le cadre du programme Éducation Pour Tous, préoccupe le MEN qui cherche à se doter des outils d'analyse lui permettant de mettre en place une régulation des flux.

L'encadrement universitaire est d'environ 980 enseignants-chercheurs permanents (en 2006, l'effectif global était de 976 enseignants-chercheurs, pour ¼ de femmes), dont 17 % de Professeurs, 44 % de Maîtres de Conférences et 39 % d'Assistants.

Comme dans de nombreux pays en développement, les établissements d'enseignement supérieur privés ont été créés pour pallier le manque de formations du secteur public, dans des domaines où la demande des entreprises est forte et les emplois proposés nombreux. Dans ces champs disciplinaires, l'accès aux établissements publics se fait sur dossier ou sur concours, et le nombre de places est fortement limité. Les établissements privés sont regroupés au sein de deux structures : L'Association des Établissements d'Enseignement Supérieur Privés Homologués de Madagascar (A.E.E.S.P.H.M) et l' Association des Établissements de Formation Professionnelle Supérieure Agréés (A.E.F.P.S.A). Cinquante cinq (55) établissements d'enseignement supérieur privés (94 % à Antananarivo, 6 % en province) accueillent environ 14 500 étudiants (2006).

**Tableau n° 30** : Evolution des effectifs des étudiants entre 2001/2002 et 2005/2006

	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
	<b>31 925</b>	<b>35 480</b>	<b>42 143</b>	<b>44 948</b>	<b>49 680</b>
Institutions publiques	22 607	26 315	31 675	34 746	39 078
IST	485	537	709	740	838
INSTN	20	28	37	54	41
CNTEMAD	6 245	5939	6 457	5978	5848
Institutions privées homologuées	2 568	2 661	3 265	3 430	3 875

Source : INSTAT, 2007

### II.2.3.2 Taux de scolarisation

Depuis les cinq dernières années Madagascar poursuit une nouvelle politique éducative basée sur le Programme d'Education Pour Tous (EPT) dont le principal objectif est de permettre aux enfants malgaches d'avoir accès à l'éducation conformément à l'OMD et aux défis 1et 2 de l'engagement « Transformation de l'éducation » du MAP. Si des progrès notables ont été enregistrés : les effectifs totaux d'élèves de l'enseignement primaire sont passés de 1,7 millions au cours de l'année scolaire 1997-98 à 3,7 millions en 2005-06 ; le taux net de scolarisation est en augmentation en passant de 64,9% en 2001 à 83% en 2005, des insuffisances et des lacunes persistent depuis des décennies notamment en terme de rétention et d'efficacité interne. Par ailleurs, d'importantes disparités subsistent au niveau de l'accès et de l'efficacité interne du système éducatif, selon l'origine socio économique des élèves, entre zone rurale et urbaine. En effet les différences de scolarisation existent entre urbains et ruraux dès le niveau primaire. Les écarts s'accroissent à mesure que les niveaux d'études s'élèvent, les taux nets de scolarisation au niveau primaire sont de 90% pour le milieu urbain et 82% pour le milieu rural. Ils sont respectivement de 33% et 15% au niveau secondaire premier cycle et de 2% pour le second cycle, comme le tableau 31 le montre.

**Tableau n°31** : taux de scolarisation par niveau et milieu

Milieu	Primaire		Secondaire			
			1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>ème</sup> cycle	
	Taux net	Taux brut	Taux net	Taux brut	Taux net	Taux brut
Urbain	90,2%	151,6%	33,1%	60,4%	12,5%	34,2%
Rural	81,6%	136,4%	15,4%	26,7%	1,9%	6,1%
Total	83,3%	139,3%	19,1%	33,8%	4,4%	12,8%

Source : INSTAT/DSM/ EPM2005

**Tableau n° 32** : Evolution des effectifs des élèves du primaire, du secondaire et du Supérieur

	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Primaire	2 856 480	3 366 462	3 597 731
Secondaire du 1 <sup>er</sup> Cycle	356 973	420 592	486 239
Secondaire du 2 <sup>er</sup> Cycle	79 238	89 357	106 595
Supérieur	70 980	84 286	91 266

Source : Service de la Statistique Ministère de l'Education Nationale, 2006

**Tableau n°33** : Evolution du taux brut de scolarisation : primaire, secondaire et supérieure en %

Année	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle sans technique	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle avec technique	Niveau supérieur	Tous niveaux confondus
2001/2002	118,20	22,02	6,71	7,86	2,32	46,71
2002/2003	122,21	24,31	6,80	7,92	2,40	48,30
2003/2004	134,51	25,30	7,12	8,13	2,51	56,30
2004/2005	141,90	27,54	7,61	8,56	2,64	64,65
2005/2006	161,76	30,53	7,63	8,58	2,85	68,95

Source : INSTAT, 2007

Les provinces d'Antananarivo et de Toamasina présentent les taux nets de scolarisation les plus élevés au niveau primaire, respectivement 90% et 87%. La plus défavorisée reste une fois de plus Toliara ou plus d'un enfant sur quatre ne fréquente pas l'école. Pour le niveau secondaire premier cycle Antananarivo et Antsiranana dépasse les 25% en taux net et les 25% en taux brut

Il apparaît également qu'à tous les niveaux d'enseignement, le taux de scolarisation diminue avec le niveau de vie des ménages. En effet le taux net de scolarisation au niveau primaire varie de 71% à 99% du groupe des plus pauvres au groupe des plus riches. Ces décalages s'accroissent pour les deux niveaux du secondaire. De 9% à 38% pour le premier cycle et de 1% à 14% pour le second cycle. Les données du tableau montrent que le groupe socio économique du chef de ménage détermine les écarts dans les taux de scolarisation. Ces derniers sont plus élevés pour les enfants de cadre ou d'ouvriers qualifiés (le taux net au primaire dépasse les 99%). Cet avantage de ce groupe est valable à tous les niveaux d'études, mais les différences sont plus flagrantes au niveau secondaire. Il est à souligner que dans tous les cas, les plus défavorisés sont les enfants d'agriculteurs.

**Tableau n° 34** : Taux net de scolarisation par province et par niveau en 2005 (%)

	Primaire	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	Secondaire 2 <sup>e</sup> cycle
Antananarivo	89,7	29,5	9,3
Fianarantsoa	81,9	14,6	1,9
Toamasina	87,3	17,8	3,7
Mahajanga	80,1	13,2	2,5
Toliara	71,2	9	1,7
Antsiranana	84,8	25,7	6,5
Ensemble	83,3	19,1	4,4

Source : INSTAT/DSM/ EPM2005

**Tableau n° 35** : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le groupe socioéconomique

Groupe socioéconomique	Pourcentage
Cadre supérieur	95,1%
Cadre moyen ou agent de maîtrise	94,1%
Ouvrier ou salarié qualifié	90,3%
Ouvrier non qualifié	80,2%
Manœuvre	60,4%
Stagiaire rémunéré	86,3%
Indépendant	72,5%
Chômeur	74,3%
Inactif	66,7%
Petit exploitant agricole	56,3%
Moyen exploitant agricole	55,3%
Grand exploitant agricole	59,6%
Pêcheurs	59,6%
Autres	64,9%
Ensemble	62,9%

Source : INSTAT/DSM/ EPM, 2005

**Tableau n° 36** : Evolution du Taux brut de scolarisation : primaire, secondaire et supérieure en %

Année	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle sans technique	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle avec technique	Niveau supérieur	Tous niveaux confondus
2001/2002	118,20	22,02	6,71	7,86	2,32	46,71
2002/2003	122,21	24,31	6,80	7,92	2,40	48,30
2003/2004	134,51	25,30	7,12	8,13	2,51	56,30
2004/2005	141,90	27,54	7,61	8,56	2,64	64,65
2005/2006	161,76	30,53	7,63	8,58	2,85	68,95

Source : INSTAT, 2007

Le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement à Madagascar a évolué de manière positive durant les cinq dernières années. Ce constat est vérifié sur l'ensemble des cycles primaires, secondaires et universitaire. Comme précisé dans le *Tableau 2.2*, le TBS au niveau de l'enseignement primaire est passé de 118,20 en 2001 à 161,76 en 2005, ce qui constitue une nette amélioration de la scolarisation des enfants malgaches.

L'enseignement primaire a connu une importante amélioration, cela se traduit par la hausse du taux net de scolarisation (TNS) dans le primaire qui est passé de 64,9 % en 2001 à 76,5 % en 2005, tandis que le TBS dans l'enseignement supérieur reste autour de 2 %.

Selon l'EPM (2005), 2,4 % de l'ensemble de la population malgache a une instruction du niveau de l'enseignement supérieur ; ce faible taux est expliqué par la localisation des universités dans la capitale et dans les grands centres urbains et par le coût relativement élevé de l'enseignement supérieur.

Avec un taux d'alphabétisation de 73 %, l'ensemble du secteur éducation du niveau primaire au niveau supérieur a contribué de façon relativement significative à l'amélioration du niveau de développement humain à Madagascar en 2005.

### II.2.3.3. Rendement scolaire

Par rapport au rendement scolaire au niveau du cycle primaire, le taux de redoublement est de 19,7% et le taux d'abandon est de 7,1% en 2005. Le milieu rural est le plus affecté par la déperdition scolaire avec un taux de 7,7% contre 4,9% pour le milieu urbain avec un chef de ménage plus instruit.

**Tableau n° 37** : Rendement scolaire au niveau scolaire par milieu

Milieu	Promotion	Redoublement	Abandon
Urbain	80,1%	15%	4,9%
Rural	71,2%	21,1%	7,7%
Ensemble	73,2%	19,7%	7,1%

Source : INSTAT/DSM/ EPM2005

Par rapport aux abandons, ces derniers sont relativement plus fréquents et dépassent les 10% pour les ménages dirigés par les inactifs et les pêcheurs. Les redoublements dépassent les 20% pour les enfants d'agriculteurs avec 23% pour les enfants de grands exploitants agricoles. Il est donc apparu que les rendements scolaires sont généralement meilleurs quand le chef de ménage est plus instruit

En ce qui concerne le taux de redoublement il est en moyenne de 21% en milieu rural alors qu'il n'est que de 15% en milieu urbain. Les disparités urbain/rural sont plus accentuées dans la province de Toamasina, à l'intérieur de la même province comme Antananarivo rural. La situation est semblable pour Toliara avec près de 5 % d'écart au dépens des ruraux.

Au niveau de l'enseignement secondaire seul 19% des enfants de 11 à 14 ans fréquentent l'établissement secondaire ; cela est dû à l'abandon précoce de l'école par les élèves, du fait principalement du manque d'infrastructures scolaires et des enseignants mais également de l'inadaptation des programmes d'enseignement et du système de formation technique et professionnelle.

Pour l'enseignement supérieur, le taux d'inscription n'est que de 3% .

D'autres éléments notamment touchant les dépenses scolaires, les ratios élèves /classe enseignant / élève confirment les disparités dans l'accès à l'éducation comme le montre le tableau suivant.

**Tableau n° 38** : Nombre d'effectifs, enseignants par typologie d'établissements

Public	Effectif	Enseignant	Salle de classe	Etablissement fonctionnel
Pré-scolaire	8 745	254	207	195
Primaire	3 104 521	59 698	53 513	17 622
Collège	410 368	11 873	7 108	1 059
Lycée	62 966	2 929	1 280	123

Source : Service Statistiques/Ministère de l'Education Nationale /Année scolaire :2006-2007

### II.2.3.4 Santé

#### II.2.3.4.1. Système et situation sanitaire

La situation sanitaire de Madagascar est toujours dominée, par les maladies infectieuses transmissibles, incluant les maladies réémergentes comme la peste, et les maladies émergentes comme l'infection au VIH/SIDA, la dengue ou l'infection à virus Chikungunya. La santé et l'hygiène, surtout l'accès à l'eau, restent à des niveaux très bas, en particulier dans les zones rurales. Pour résoudre cette situation, la création ou la réhabilitation de centres de santé de base, est une politique adoptée par le gouvernement Malagasy. Actuellement,

Madagascar possède un système sanitaire pyramidal dont la base est constituée à la périphérie par les Centres de Santé de Base (CSB). Ils sont supervisés par des services de Santé de District (SSD). Hiérarchiquement les SSD sont sous la responsabilité de la Direction Provinciale de la Santé laquelle dépend directement du Ministère de la Santé et de la planification familiale. Par ailleurs, beaucoup d'efforts restent à faire pour que les malgaches puissent bénéficier d'un système de soin aux normes internationales, car les établissements sanitaires manquent toujours de personnel qualifié et sont mal équipés pour pouvoir assurer un soin de qualité.

#### II.2.3.4.2 Santé mère-enfant

La détérioration et la précarité de la situation socio-économique, au cours des vingt dernières années, ont engendré de graves conséquences sur la santé et le bien-être de la population malgache. Ceci se remarque par des niveaux de mortalité maternelle, infantile et juvénile particulièrement importants (environ 1 décès maternel pour 100 naissances vivantes, 12,1% de mortalité infantile avant 1 an, et 19% de mortalité avant 5 ans). Les décès maternels sont dus principalement à des complications obstétriques ou puerpérales et aux avortements (surtout des avortements provoqués). La mortalité infantile, quant à elle, est principalement liée aux maladies diarrhéiques (32%), au paludisme (9%) et aux infections respiratoires aiguës (9%).

Bien que Madagascar soit en mesure de garantir l'autosuffisance alimentaire, on constate que la malnutrition modérée et sévère touche respectivement 40% et 9% des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Depuis 5 ans environ, un programme élargi de vaccinations a été mis en place en collaboration avec l'Unicef et le taux de couverture vaccinale a atteint les 75% pour certaines régions. Malgré les campagnes d'information, il y a encore de nombreuses femmes, surtout en brousse, qui hésitent à se faire vacciner et à faire vacciner leurs enfants.

#### II.2.3.4.3 Types de maladies

Par ordre d'importance, la fièvre ou suspicion de paludisme (dans toutes les régions de Madagascar elle reste la principale maladie qui affecte la population), les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës demeurent les principales pathologies qui touchent la population. En outre, d'autres maladies touchent encore un bon nombre de malgaches :

- La tuberculose redevient un problème majeur de santé publique avec 20'000 nouveaux cas chaque année ;
- La lèpre sévit toujours (environ 15'000 cas recensés).
- On estime à 2 millions le nombre de personnes touchées par la bilharziose intestinale ;
- L'épidémie de l'infection à VIH et du SIDA est à un stade relativement précoce. D'après les chiffres communiqués par le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) le taux de prévalence du VIH à Madagascar est estimé à 0,5% chez la population adulte en 2006 ;
- D'autres MST sont, par contre, extrêmement répandues. La syphilis et la blennorragie touchent, semble-t-il, plus de 30 % de la population. L'association des MST classiques et de comportements sexuels à risque constituent un potentiel énorme de diffusion majeure de l'infection à VIH à Madagascar.

Dans l'ensemble du pays on retrouve le même ordre d'importance des maladies aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux d'accès aux soins peut être mesuré à travers la

proportion de personnes malades qui sont allées se faire consulter. Dans l'ensemble, 40,2% des individus malades sont allés en consultation. Dans toutes les régions, à l'exception d'Analamanga et de Diana, les malades habitant le milieu urbain sont plus enclins à rechercher des soins en cas de maladies. En effet, 44,4% des malades de zone urbaine ont pris la décision de chercher des soins contre 39% des malades des zones rurales. Ceci peut s'expliquer par le fait que 65% de la population rurale se trouve encore à plus de 5km de santé de base disponible. De plus beaucoup de Centres de Santé de Base souffrent d'un manque de personnel et sont mal équipés.

**Tableau n° 39** : Taux de consultation par région et par milieu (%)

Régions	urbain	rural	Ensemble
Analamanga	41,7	50	46
Vakinankaratra	45,2	35,1	38,1
Itasy	6,26	42,9	40,4
Toliara	42,2	41	41,3
Mahatsiatra Ambony	59,5	52,6	54,2
Amoron 'ny Mania	63,7	53,4	54,6
Vatovavy fitovinana	33,6	20,5	22,8
Ihorombe	41,1	30,1	34,5
Atsimo Atsinanana	58,1	41,1	43,8
Analanjirifo	34,7	42,2	41,1
Alaotra Mangoro	44,3	40,8	41,3
Boeni	53,8	49,8	51,4
Sofia	38,2	25,4	26,3
Betsiboka	55,9	56,1	56
Melaky	30,5	15	22,6
Atsimo andrefana	49,2	52	51,3
Androy	35,7	41,7	40,5
Anosy	61,1	43,7	47,5
Menabe	49,3	39,1	41,3
Diana	46,6	72,5	64,8
Sava	47,3	26,3	28
Ensemble	44,4	39	40,2

Source : *Enquêtes Périodiques auprès des Ménages (EPM), 2006*

Le motif de non consultation le plus élevé est la non gravité de la maladie pour la grande majorité des régions. Le deuxième motif est lié au problème financier. L'éloignement est également évoqué. Ce sont les familles des ouvriers non qualifiés, des chômeurs et des petits exploitants agricoles qui évoquent principalement le problème financier.

Le lieu de consultation est également un autre facteur de mesure de l'accès à la santé. En effet, des disparités régionales subsistent. 65% des consultations se font dans les Centres de Santé de Base (CSB) pour des consultations curatives. La part du privé formel, cliniques et médecins privés, avoisine 20% du total des consultations implantés surtout dans les chefs lieux de District ou de province. En outre, une proportion plus grande des membres des ménages aisés va dans les secteurs privés aussi bien en milieu urbain que rural. Les centres de santé de base sont les plus accessibles pour les plus pauvres. Ainsi en milieu rural, 83,5% du total des consultations des plus pauvres s'y effectuent. Par rapport au coût de consultations, il existe également des disparités, puisqu'il y a des régions où les patients doivent payer plus que d'autres.

Cette situation explique les taux de mortalité infanto-juvénile et de mortalité maternelle et néonatale encore trop élevés à Madagascar. On enregistre 94/1000 de mortalité infantile et 469 POUR 100 000 de mortalité maternelle (en moyenne 8 femmes par jour meurent de

complication en accouchement qui s'explique au fait que 20% seulement des accouchements se font dans les services de santé). Ce phénomène se concentre majoritairement en milieu rural où il manque du personnel qualifié et un accès aux soins obstétricaux d'urgence adéquats.

A ces fragilités sanitaires s'ajoutent deux autres phénomènes qui mettent évidence que le secteur de la santé constitue un des défis majeurs de la lutte contre la pauvreté à Madagascar : la nutrition et la sécurité alimentaire d'une part, l'accès à l'eau potable et l'hygiène. L'insécurité alimentaire (c'est-à-dire personne/adulte ayant moins de 2 300 calories par jour) est un des problèmes majeurs des ménages malgaches.

**Tableau n°40** : Dynamiques de la population

Espérance de vie à la naissance (2008)	62,52%
Taux de fécondité (2008)	5,19%
Taux de natalité (2008)	38,38 pour mille
Taux de mortalité (2008)	8,32 pour mille
Mortalité infantile (2008)	55,59 pour mille
Taux de mortalité des moins de 5 ans (2006)	115 pour mille
Pourcentage de population sous alimentée (2004)	30%

Source : statistiques mondiales 2008

**Tableau n°41** : Nombre de formations sanitaires par province – Année 2004

PROVINCE	CHRP	CHU	ES	CHD 1			CHD 2			Total CHD
				Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Antananarivo		5	8	14	7	21	5	8	13	34
Antsiranana	1			5	3	8	4	4	8	16
Fianarantsoa	1			14		14	9	3	12	26
Mahajanga		1		14	2	16	5	4	9	25
Toamasina	1			10		10	6		6	16
Toliara	1			16		16	4	3	7	23
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>73</b>	<b>12</b>	<b>85</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>55</b>	<b>140</b>

Source Ministère de la Santé et du Planning Familial, 2005xx

PROVINCE	CSB 1			CSB 2			Total CSB
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Antananarivo	131	18	149	306	230	536	685
Antsiranana	81	9	90	123	29	152	242
Fianarantsoa	184	36	220	341	63	404	624
Mahajanga	200	8	208	178	44	222	430
Toamasina	220	17	237	218	41	259	496
Toliara	173	29	202	228	41	269	471
<b>Total</b>	<b>989</b>	<b>117</b>	<b>1106</b>	<b>1394</b>	<b>448</b>	<b>1842</b>	<b>2948</b>

Source Ministère de la Santé et du Planning Familial, 2005xx

Indicateurs (2004) Source : DAAF-SSSa/MINSAN

Ratio Population pour un CSB	: 1/5 625
Ratio Population pour un Médecin Public	: 1/5 952
Ratio Population pour un Dentiste Public	: 1/102 700
Ratio Population pour un Infirmier Pulic	: 1/6 400
Ratio Femme en âge de procréer pour une Sage Femme Publique	: 1/1 527

#### II.2.3.4.4. Electricité

L'électricité est une des sources d'éclairage utilisée à Madagascar. Par ailleurs, il existe des disparités énormes selon les milieux. Dans l'ensemble 13,3% des ménages ont l'électricité, ce pourcentage atteint 74,5% dans la capitale et 71% dans les Grands Centres Urbains (GCU). Tandis qu'en milieu rural, seulement «3,3% des ménages y ont accès. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le pétrole lampant tandis qu'un ménage sur 4 voire moins le font en milieu urbain.

Alors que en milieu rural, seulement «3,3% des ménages y ont accès. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le pétrole lampant tandis qu'un ménage sur 4 voire moins le font en milieu urbain.

**Tableau n°42 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage par région**

Sources d'énergie	Electricité	Générateur	Pétrole	Bougies	Autres	Total
Analamanga	43.3	0.5	46.5	9.1	0.6	100.0
Vakinankaratra	11.0	0.3	82.8	5.3	0.6	100.0
Itasy	16.0	0.8	79.6	3.6	NS	100.0
Bongolava	5.6	0.9	81.9	10.3	1.3	100.0
Mahatsiatra Amoron'i	8.6	NS	89.2	1.9	0.3	100.0
Mania	3.0	0.1	94.9	1.4	0.7	100.0
Vatovavy Fitovinany	3.9	NS	94.1	NS	2.0	100.0
Ihorombe	5.7	1.1	91.4	1.7	0.2	100.0
Atsimo Atsinanana	2.5	NS	93.5	0.1	3.9	100.0
Atsinanana	13.9	NS	85.0	0.6	0.5	100.0
Analanjirifo	3.0	NS	95.6	0.8	0.5	100.0
Alaotra Mangoro	5.1	0.8	86.6	7.2	0.3	100.0
Boeny	22.6	0.6	73.3	2.7	0.8	100.0
Sofia	2.7	0.4	96.8	NS	NS	100.0
Betsiboka	11.1	0.1	87.0	1.2	0.5	100.0
Melaky	6.6	0.7	91.8	0.1	0.9	100.0
Atsimo Andrefana	6.4	0.7	91.9	0.6	0.4	100.0
Androy	1.2	0.8	96.2	0.7	1.1	100.0
Anosy	6.4	1.4	88.7	0.8	2.7	100.0
Menabe	8.7	1.2	88.0	1.7	0.3	100.0
Diana	18.7	0.6	74.6	0.7	5.4	100.0
Sava	10.1	0.5	88.4	0.5	0.5	100.0
Population	13.3 %	0.4 %	82.2 %	3.1 %	0.9 %	100 %

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

#### II.2.3.4.5. Eau

Le taux d'accès à l'eau protégée est de 40% mais ceci cache une disparité flagrante aux dépens du milieu rural. En effet, 95% des habitants des GCU et 49% des habitants des CUS disposent de l'eau protégée tandis que ceci ne touche que 31% des ruraux. Près de la moitié de la population s'approvisionne dans les rivières, lacs ou autres sources d'eau non protégées.

**Tableau n°43 : Taux d'accès à l'eau potable, selon le milieu**

GCU	CUS	Rural	Ensemble
94.8 %	49 %	31.2 %	39.6 %

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

GCU : GRANDS CENTRES URBAINS  
 CUS : CENTRES URBAINS SECONDAIRES

## **II.2.4 Exode rural vers les zones urbaines**

Les mouvements migratoires constituent depuis le début du siècle un des éléments importants de la dynamique de la population de Madagascar. Il y en a deux types selon la durée des déplacements :

- les déplacements temporaires, soit pour effectuer des emplois saisonniers, soit pour préparer une installation définitive ;
- et les migrations définitives.

En plus de l'exode rural, il y a d'importants flux migratoires entre les différentes régions de l'île. Ces derniers, notamment les migrations définitives, sont surtout dirigées d'est en ouest. Les migrants partent des zones surpeuplées et déjà surexploitées du Centre et des côtes Orientales (Sud-Est et Est) ou encore semi-arides de l'extrême Sud (l'Androy).

A Madagascar, la population urbaine croît à un rythme tellement rapide que, d'une proportion de 11% par rapport à la population totale en 1960, elle y représente en 1993 près de 22%, soit un doublement de la proportion en 33 ans.

En plus de l'accroissement résultant de la fécondité en baisse mais encore élevée, et d'une mortalité en baisse très rapide, l'exode rural est le principal facteur d'accélération de cette urbanisation de la population de Madagascar à tel point que l'on assiste à une ruralisation des centres urbains malgaches. Du fait d'une part, de l'insuffisance des infrastructures et des services urbains de base et d'accueil, d'autre part, de la non acquisition et/ou de la non acceptation de la mentalité, des us et coutumes urbaines par les immigrants ruraux qui transposent alors dans leurs nouvelles zones de résidence l'image de leur campagne d'origine. Certaines zones à l'intérieur des villes prennent l'aspect de quartiers populeux mais ruraux.

Les principales causes de l'exode rural sont multiples :

- *d'ordre social* :

- l'insécurité dû au phénomène "dahalo" (des bandes organisées de voleurs de bœufs) et aux vols de récoltes ;
- le blocage au système foncier d'où le départ des jeunes dépourvus de terres.

- *d'ordre démographique* :

- la croissance rapide de la population a entraîné une augmentation de la taille de la famille paysanne et, par conséquent, du nombre d'héritiers. Et il en résulte une réduction des surfaces cultivables pour les nouveaux ménages de ces héritiers.

- *d'ordre économique* :

- l'enclavement de certaines régions dû à la dégradation des infrastructures de communication et le faible coût de produits agricoles ont aussi poussé les ruraux à émigrer vers les villes à la recherche d'une meilleure condition de vie.

## **II.3 Médias et télécommunications**

A Madagascar, les pouvoirs politiques successifs ont utilisé le secteur de la communication plus comme un instrument politique que comme un outil de développement. Ainsi jusqu'en 1989, année de suppression de la censure, c'est l'Etat qui avait le monopole des différents canaux de communication tels que la radio et la télévision. La libéralisation des moyens de communication est marquée par une véritable mutation aussi bien dans l'environnement professionnel et économique que dans les modes de vie et habitudes sociales. Depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle, la communication et les télécommunications malgaches ont connu un

nouveau développement qui concourt, même si c'est encore très faible, à de nouvelles perspectives de progrès accompagnées de nouveaux défis que Madagascar décide de relever.

Dans ce cadre, les autorités malgaches accordent une grande importance au développement du sous-secteur des télécommunications, conformément à leur engagement dans le MAP de faire de Madagascar "une nation reliée", défi 5 « assurer un système de communication efficace et abordable » de l'engagement 2 « Infrastructure reliée ».

### **II.3.1 Journaux, périodiques et organes de télédiffusion**

#### **II.3.1.1. Les journaux**

On note un peu moins d'une cinquantaine de journaux de fréquence variable (hebdomadaire, périodique, édition spéciale, mensuel, etc.). La presse privée, s'est développée et compte près d'une quarantaine de journaux privés, pour la plupart édités en français, au détriment des journaux en langues nationales. Il faut cependant noter que les articles, les dossiers, les reportages consacrent très peu d'espace aux questions relatives au développement. Les tableaux n° 35 et 36 qui suivent présentent la situation des journaux et périodiques.

**Tableau n° 44 : Les journaux**

Journaux		Identité du propriétaire	Nombre de tirage	Nombre pages	Périodicité	Coordonnées	
						Téléphone	Site Internet
1	Le Quotidien	Rolland Andriamahena	10 000	25	Quotidien	+ 261 20 22 277 17	www.lequotidien.mg
2	Midi Madagasikara	Marthe Rajaofera Randriambelo	36 896	40	Quotidien	+ 261 20 22 697 79 + 261 20 22 697 80	www.midi-madagasikara.mg
3	Les Nouvelles	Naina Andriantsitohaina	22 530	20	Quotidien	+ 261 20 22 354 33	www.les-nouvelles.com
4	Tribune	Rahaga Ramaholimihaso	15 000	25	Quotidien	+ 261 20 22 329 94	www.madagascar-tribune.com
5	L'Express de Madagascar	Jerôme Boulle	9 500	40	Quotidien	+ 261 20 22 219 34	www.lexpressmada.com
6	La Vérité	Rolly Mercia	12 726	24	Quotidien	03402409 60 03207409 03	www.laverite.mg
7	La Gazette de la grande île	Lola Rasoamaharo	Non déterminé	16	Quotidien	+ 261 20 22 613 77	www.lagazette-dgi.com
8	Dans les Médias Demain	Jean Eric Rakotoarisoa	3 500	40	Bimensuel	+ 261 20 22 307 54	Pas de site
9	Mada Business Journal	Jérôme Boulle	Non déterminé	50	Mensuel	+ 261 20 22 219 34	Pas de site
10	Ireo tantsaha vaovao	Mamy Rajohanesa	7 500	15	Mensuel	+ 261 20 44 496 23 + 261 20 44 954 72	Pas de site
11	Echos de l'HIMO	Holiarivony Ramiarintsoa	1 000	10	Bimestriel	+ 261 20 44 495 65	Pas de site
12	Go to Madagascar	Roger Henri	Non déterminé	50	Mensuel	+ 261 20 22 245 63	www.go2mada.com www.goto-magazine.com
13	Hetsoro ainga vao	Ambinintsoa Raveloharison	2 500	45	Trimestriel	+ 261 20 22 241 09	Pas de site
14	Madagascar privatisation	Norbert Razanakoto	3 000	12	Trimestriel	+ 261 20 22 666 67	Pas de site
15	Malaza	Rija Rakotomalala Andrianarijaona	35 000	8	Quotidien	+ 261 20 24 524 96	Pas de site
16	Tantely	Non déterminé	Non déterminé	8	bimestriel	+ 261 20 22 604 04	Pas de site

Journaux		Identité du propriétaire	Nombre de tirage	Nombre pages	Périodicité	Coordonnées	
						Téléphone	Site Internet
17	Taratra	Naina Andriantsitohaina	58 447	16	Quotidien	+ 261 20 22 343 08	www.taratramada.com
18	Lakroan'ny Madagasikara	Eglise Catholique	11 000	12	Hebdomadaire	+ 261 20 22 661 28	www.lakroa.org
19	Jejoo	Baovola Rajaonarison	48 200	10	Hebdomadaire	+ 261 20 24 654 67	www.jejooweb.com
20	TeloNorefy	Georges Rakotondrasoava	10 062	4	Bihebdomadaire	+ 261 20 22 336 35	Pas de site
21	Ny VAOVAOntsika	Non déterminé	Non déterminé	8	Quotidien	Non déterminé	Pas de site
22	Ao raha	Solofo Rasoarahona	Non déterminé	8	Quotidien	+ 261 20 22 219 34	Pas de site
23	MA laza	J.E Radavidson	35 000	16	Quotidien	+ 261 20 22 364 69 + 261 20 22 364 70	Pas de site
24	Marturia Vavolombelona	Christian Razakalalao	3 000	8	Bimestriel	+ 261 20 22 282 37	www.foibefjkm.mg
25	Gazetiko	Fidy Robison	55 292	4	Quotidien	+ 261 20 22 697 79 + 261 20 22 697 80	Pas de site
26	Gazety Mita	FIKRITAMA	3 819	10	Bimestriel	+ 261 20 22 658 67	www.fekritama.mg

Source : Enquêtes CIDST, 2008

Les questions rurales sont abordées de manière variable. Nous pouvons cependant noter, après dépouillement, qu'elles paraissent en moyenne sur une page et deux fois par semaine pour les quotidiens, et huit pages pour les autres périodiques.

Les journaux sont distribués dans la rue. Toutefois, il existe quelques points de presse et quelques librairies dans la capitale, bien achalandés et on peut y trouver périodiques et magazines.

L'entrevue avec le Président de l'Ordre des journalistes, a mis en exergue un certain nombre de réalité en défaveur du monde des média à Madagascar. 1001 journalistes sont inscrits à l'Ordre des journalistes ayant une carte professionnelle, mais il existerait environ 1 300 qui se disent exercer la profession de journaliste.

Deux réalités majeures constituent des contraintes et freins au développement du monde des média et de la communication à Madagascar :

Le professionnalisme peu développé des journalistes. Sur les 1001 journalistes inscrits à l'Ordre des Journalistes pour l'exercice 2007-2010, 35% seulement ont suivi une formation dans les instituts et universités de formation spécialisés que ce soit national ou international aboutissant à un diplôme spécialisé. Cependant, a-t-il souligné, la majorité est plutôt spécialisée en communication qu'en journalisme proprement dit. Le reste s'est formé « sur le tas ». En effet, les quatre principales institutions de formation que sont Don Bosco Mahajanga, EASVA Antsirabe, Saint Michel, Filière Communication à la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université d'Antananarivo sont davantage orientées vers la communication. Cette situation induit un niveau de compétence en matière d'investigation pas toujours garanti et corollairement de crédibilité reconnue ;

La forte concentration des média presse écrite et audio visuelle à Antananarivo (environ 60%) et dans les grandes villes comme Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina, Mahajanga et Toliara. Le niveau d'information de la population malgache est ainsi très disparate au détriment des villes secondaires et surtout des localités du niveau des communes et des districts. Les quotidiens du pays se trouvent essentiellement dans la Capitale. La plupart parvient en province avec 24 heures voire plus de retard. Ils sont en majorité bilingue malgache et français, certains consacrent une rubrique périodique en anglais. Rares sont ceux qui font paraître des articles d'investigation.

### II.3.1.2. Les radios

Même s'il existe une centaine de stations radios à Madagascar, seules deux d'entre elles couvrent le niveau national : il s'agit de la Radio Nationale Malagasy (RNM) et de la Malagasy Broadcasting System (MBS).

Les heures de diffusion sont généralement de six heures à vingt trois heures sauf pour les deux stations pré-citées qui émettent 24H/24.

**Tableau n° 45 : Les radios**

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
Antananarivo CONVENTION GOUVERNEMENTALE	Voice of America (VOA)	RNM		Non déterminé
	Radio Nderlande	M.John A.Rahobimiarana	22.422.22	Non déterminé
	Radio France Internationale (rfi)	RNM ORTM		Non déterminé
	British Broadcasting Corporation (BBC)	RNM ORTM		Non déterminé
Antananarivo ENTREPRISES SERVICES PUBLICS	Radio National Malagasy (RNM.I)	M.Alain RAJAONA, Directeur	22.217.45 22 327.15	3w.Takelaka. moov.mg/rad nad
	Radio Université d'Antananarivo	M.Le Recteur de l'Université	22.241.14	
	Radio Seraseran'ny Asa	M. Ministère de la Fonction Publique		Pas de site
Antananarivo ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	Radio Feon'Imerina	M.Andrianarimanana Mamonjiharisoa	22.332.63	Pas de site
	Radio Alliance Française	M.RANDRIAMBOLOLONA Eddy Nirina	24.105.20 22 200.15	Pas de site
	Radio Fréquence Plus M/car	M.NTSAY Abel	22.649.83	Pas de site
	Radio Ny ANTSIVA	Mme Nirina RANDRIANANDRASANA	034.05.650.60	Pas de site
	Radio Lazan'Iarivo	M.RABETSAROANA Lucien Jhonny	22.290.16	Pas de site
	Radio Télévision Analamanga (RTA)	Mme Nirina RANDRIANANDRASANA	34.05.650.60	www.rta.mg
	Radio TANA	Mme Nirina RANDRIANANDRASANA	034.05.650.60	Non déterminé
	Radio Télévision RECORD (RTR)	M.Willson DA SILVA	22.565.30	Pas de site
	Le Messenger Radio Evangélique (MRE)	M.RAINIJAONARY Lala Justin	033.12.572.58	www.mreradio.com
	Radio M/car Hoan'i Kristy (RMK)	M.RATSIMBAZAFY Camille (24.105.27)	033.11.900.43	Pas de site
	Radio FARIMBONA	M.RAMIADANARISOA	22 638 80 23 325 22	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
	Radio ACEEM	M.RATREMA Rakotoarinia William	22.653.69	Pas de site
	Radio MaFM (Fax :2267127) B.P.1414	M.ANDRIAMBELO Fredy Rajaofera	22.364.70	Pas de site
Antananarivo ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	TOP RADIO	M.RANDRIANASOLOSON Serge	22.692.73	Pas de site
	Radio VIVA (Ex-RAVINALA) 23.249.88	M.RAJOELINA Yves Roger	22.275.07 23 239 88	Pas de site
	Radio MADA	M.ANDRIAMAHEFA Angelo	22.602.77	www.radiomada.fr.st
	Radio FAHAZAVANA (FJKM)	M.Ravohangiarison Didier Roland	22.608.77	www.radiofahazavana.org
	Radio FANAMBARANA	M.Raveloarison Pierrot	22.260.28	3w.apocalypse-mada.com
	Radio Vaovao Mahasoa (RVM)	Mme MARTHE HERVE (033.11.364.19	22.604.49 22 225.07	<a href="http://www.radiorvm.com">www.radiorvm.com</a>
	Radio ZION F.M.F.O.I	M.Rabenjamina Roland Mamy	033.11.316.17	www.fmfoi.ifrance.com
	Radio Green Madagasikara	M.Ramarosoa Vololoniaina M.		Pas de site
	Radio MBS	M.ANDRIAMIADANARIVO Haja Fredy	22.554.77	www.mbs.mg
	TECHNI'MAD Radio	M.Rakotoarisoa Solofo	032.07.587.17	Pas de site
	Radio des Jeunes (RDJ) 22.255.63	M.Rasolojaona Tahiana Harifetra	22.297.91 22 297.92	www.rdeejay.net
	Radio OLIVASOA (O'FM)	M.Rabenjamina Christian R	22.321.23 22 676.80	Pas de site
	Radio Balisama	M.Randriamalala Hery Tiana D.		Pas de site
	Radio de l'Amitié	M.Rajaonarisoa Nirin-jo Andry	033.11.968.54	Pas de site
	Radio Feon'ny Fahendrena (Islam)	M.MERALY Mamode Haniphe Akbaraly	22.051.12 22 051.10	Pas de site
	Radio Miara-Manompo	M.RANDRIANARISOA Julien		Pas de site
	Radio OASIS Adventiste)	M.RAZAFIARISON André	22.404.65	Pas de site
	Radio Mpianatry Ny Tompo (HFF)	M.Andrianaivo Edouard Samuelson	033.12.479.22	Pas de site
	Radio DON BOSCO (RDB IVATO)	M.LUCA TREGLIA	22.443.87	www.radiodonnobosco.mg
	Radio Loharano Velona (cessation d'activité)	M.RIJAMAMY Be Arthur Lala		Pas de site
Antananarivo ENTREPRISES PRIVEES	Radio ANJOMARA	M.RABENALISOA Ravalitera Jean	22.453.50	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
AGREEES	Radio FIAINANA	M.ANDRIATAHIANA Lazasoa	032.04.591.60	Pas de site
	Radio SANTATRA Fialamboly	M.Rakotondrasoa Julien		Pas de site
	Radio Tantsahan'Imerina Akanga (RaTIA)	M.Ramaroson Hajanirina Mamy J.H		Pas de site
	Radio FANDRESENA	M.Randriamanampisoa Lalanirina Alphonse		Pas de site
	Radio Feon'i Faratsiho	M.Rasolonjatovo Onitiana Tahiriniaina	44.923.83	Pas de site
	Radio Don Bosco	M.LUIZZI ZUPPNI	22.451.00	Pas de site
	Radio H.A.J.A Antsirabe	M.Rabarijaona Alain André	44.492.96	Pas de site
	Radio FANAMBARANA	M.Raveloarison Jean Pierrot	22.260.28	Pas de site
	MRE Antsirabe	M.Rakotoarivelo Gérard		Pas de site
	Radio L'Ambassadeur du Christ	M.Rafanomezantsoa Victorien	44.485.61	Pas de site
	Radio Télévision Antsirabe	Mme Carole ANDRIANARIVONY	44.490.74	Pas de site
	Radio Feon'ny Mpitily	M.Andrianjanaka Mandrindra Albert	44.499.53 44 482.01	Pas de site
	Radio MBS	M.Rabenatoandro Lantoniaina Nirina H	44.496.13	Pas de site
	Radio SOANIVO	M.Ranbivo Harrison	44.488.41	Pas de site
	Radio Feon'Itasy (FY)	M.Razanamparany Noely Norbet	48.834.75 48 834.76	Pas de site
	Radio Vaovao Mahaso (RVM)	Mme Marthe Hervée		Pas de site
	Radio Télévision Soavinandriana (RTS)	M.Rakotorahalaly Imanga Louis	48.842.23	Pas de site
	Radio Alta Fréquanza	M.Andriamiandravola Hery Lovasoa		Pas de site
	Radio Tantsahan'i Sakay (RTS)	M.Razafindrabe Théodore	48.846.31	Pas de site
	Radio BONGOLAVA (0331283022)	Mme Razafindalana Marie Marthe C	48.830.22	Pas de site
Antananarivo ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	Radio Fanantenana Fiainana (FA.FI) ECAR	M.Père Ralaivahoakarison Cyprien	48.830.88	Pas de site
	MAH.RADIO	M.Ramaherijaona Hajanirina	033.11.023.09	Pas de site
	Radio MAMATSY Mahasolo	Mme Raharisoa Juliette Charline	032.04.900.55	Pas de site
	Radio Ako Kanto Mahasolo (Cessation)	M.STELLARSON André	22.541.47	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
Antananarivo EN COURS DE REGULARISATION (7)	Radio SOA AFAFY	M.Razafinjatovo Jean Paul	22.664.38	Pas de site
	Radio VAKINIADIANA (Sambaina)	M.SOLOFOMANDIMBISOA Aimé	22.349.41	Pas de site
	Radio FEO MEVAN'I VAKINANKARATRA	Mme RAKOTOMISA Brigitte	44.469.55	Pas de site
	Radio Rurale ANTSALY	M.Ranjato Ramasivelo Rijarilala	020.23.843.12	Pas de site
	Radio ABD (A.P.) Soavinandriana Itasy	M.Rajaonarivelo Bruno A.DESOUTE	032.04.122.21	Pas de site
	Radio Rano sy Vary	M.Rahajanirina Mamy		Pas de site
	Radio Tanoran'Itasy			Pas de site
<i>Fianarantsoa CONVENTION GOURNEMENTALE (02)</i>	Radio MAMPITA (Coopération Suisse)			Pas de site
	Radio France Internationale (rfi)	Mlle VOAHIRANA Lucienne Yves	75.504.90	Pas de site
Fianarantsoa ENTREPRISES SERVICES PUBLICS (5)	Radio SOA FIANATSY			Pas de site
	Radio MATSIATRA (RNM)	Mme TLASON Noronirina Rachelle Marie	75.502.91	Pas de site
	R.Tv Feon'Agnambahy	M.Josoa RASABOTSY		Pas de site
	Radio CORRIDOR	M.Randrianambinina Roger		Pas de site
	Radio Akon'ny Faritr'i Mania	M.Rabekijana Félix	47.711.65	Pas de site
Fianarantsoa ENTREPRISES PRIVEES AGREES (26)	Radio Télévision SOAFIA (Rtvf)	M.Andriantsoa Guy Ho Lam		Pas de site
	Radio TSIRY (ECAR)	M.Père Joseph Ignace Andrianoelina	75.503.03	Pas de site
	Radio JIRO SY FANASINA	M.Randrianarison Claude N.	75.522.53	Pas de site
	Radio ECAR FIANARANTSOA	M.Luizzi ZUPPNI	75.517.71	Pas de site
	Radio MBS (Fax.75.519.77)	M.Rakotonirina Roger Martin	75.504.64	Pas de site

<b>Statut</b>	<b>Dénomination de la station</b>	<b>Nom du responsable ou gérant de la station</b>	<b>Telephone</b>	<b>Site internet</b>
Fianarantsoa ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	Radio Tohivakana	Mme Ralantoarimanana Mariarisoa Olga	75.512.77	Pas de site
	Radio Feon'i Mania	M.Randimbirainy Andrianalisoa Roland	75.504.98	Pas de site
	Radio Evangélique Fitiavana	M.Andriamahandry Alfred		Pas de site
	Radio Onjan- dRanovelona	M.Ravelomanantsoa Jean Etienne	47.712.38	Pas de site
	Radio DIOCESE Ambositra	Père Rakotondrainibe Philippe J.	47.712.52	Pas de site
	Radio FISAKANA Fandriana	M.Randriatsiferana Mamy Lalaina	033.11.873.75	Pas de site
	Radio RIJAN'AMBATO	M.Rasolofondraosolo Zafimahaleo –DAMA	22.566.62	Pas de site
	Radio NY AINGA	M.Rakotonarivo Pascal Désiré	033.11.780.56	Pas de site
	Radio Akon'i Tsienimparihy	M.Randriamihaja Irain E.A	75.341.92	Pas de site
	Radio AVEC	M.Père ATTILIO Mombelli		Pas de site
	Radio REVEIL IHOSY	M.LAHINIRIKO Z. Bernardin		Pas de site
	Radio MAHERLLA	M.RAVELONIRINA BENJAMIN	22.650.26	Pas de site
	Radio Association SAMBATRA	M.Jean Claude		Pas de site
	Radio ECAR MANANJARY	Père RATSIADINO DELPHIN Kolo		Pas de site
	Radio SOLEIL	M.VITAL Flavien Jean Laurent	72.942.85	Pas de site
	Radio Télévision Ravinala	M.SOLONDRAINIBE Mamy	72.211.32	Pas de site
	Radio AVOTRA Vohipeno	M.RAHAJASON Richard Aimé	22.416.94	Pas de site
	Radio SOANALA MANOLISOA	M.Ra Samuel MARTEL		Pas de site
	Radio MENAGNARA	M. RAZAFAMILY R. Angelo Frédéric		Pas de site
	Radio ECAR FARAFANGANA	Père VELONJAKA BOTO Michel		Pas de site
Radio SOANALA	M.Herman Ludovic Ramanana Redley		Pas de site	

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
Fianarantsoa EN COURS DE REGULARISATION (4)	Radio SAKAIZAN'NY VAHOAKA (SA.VA)	M.Benjamin RAHARISON	75.513.52	Pas de site
	MBS MANAKARA	Mlle Sarah RAVALOMANANA	72.210.77	Pas de site
	Radio Fanilon'IHOSY	M.Randriamamonjy Honoré Joseph		Pas de site
	Radio Feon'IHOSY	M.Paul Mauriat Randriamora	032.43.607.36	Pas de site
Fianarantsoa ENTREPRISES PRIVEES ILLEGALES	Radio Feon'i Manakara	M.ANDRIANAVALONA Christiane	72.213.28	Pas de site
Toamasina CONVENTION GOUVERNEMENTALE	Radio France Internationale (rfi)	M.Jacques MONTOURCY	53.334.94 53 325.86	Pas de site
Toamasina ENTREPRISES SERVICE PUBLICS (5)	Radio Lakana Tsara Voa	M.ZOELSON Arthur	53.320.00 53 320.89	Pas de site
	Radio Feon'i Mangoro	M.ZOELSON Arthur		Pas de site
	Radio Akon'Aloatra	M. RANDRIAMANALINA Pascal		Pas de site
	Radio Université Toamasina	M.MANGALAZA Eugène Régis	53.337.16	Pas de site
	Radio Télévision Sandramanongy	Mme Razafindrafara Nadia Marie Augustine	53.822.52	Pas de site
Toamasina ENTREPRISE PRIVEES AGREES (24)	Radio Evangélique Fiainana (R.E.FI)	M.RABARIJAONA Franck		Pas de site
	Radio VOANIO	M.Jean Claude Félix GALLOIS	53.339.58 53 301.52	Pas de site
	Radio Télévision Toamasina (RTT)	M.Georges PATUREAU	53.312.95	Pas de site
	Radio MBS Toamasina	M.Joël RAKOTOMALALA		Pas de site
	Radio Feon'iToamasina (RFT)	Mme Jeanine RAKOTONIRINA	53.313.38	Pas de site
	Radio Feo MAZAVA ATSINANANA	M.RASOLOFONJATOVO Nestor	53.334.09	Pas de site
	Radio NY ANTSIKA (F.T)	M.PASCAL (dit DadaPasy)	032.40.285.42	Pas de site
	Radio ECAR TAMATAVE	Père Rakotoarimisy Jean Aimé	53.302.03	Pas de site
	Radio MAMI/FM	M.Randriamiharisoa Maminirina Antoine		Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
	Radio RELAX	M.Rakotoarisoa Lanto Elysé	54.813.22	Pas de site
	Radio BARAWA	M.raembosoa Janus	54.813.62	Pas de site
Toamasina ENTREPRISE PRIVEES AGREES	Radio AMOMIX	Mme Andriamanisa Onja Mahery	54.080.68	Pas de site
	Radio RAVO	M.Ramanandraibe Alexandre	54.811.65	Pas de site
	Radio QUARTZ	M.RAKOTOARIVAO Heriniaina Patrick	56.822.99	Pas de site
	Radio BEFORONA	M.ANDRIATIANA Mamy	22.358.99	Pas de site
	Radio FEON'I MORAMANGA	M.RANDRIAMAHEFA Henri Charles	56.824.40	Pas de site
	Radio FORUM	M.Randriananahary Narcisse	53.311.53	Pas de site
	Radio Rurale VOHILENGO	M.SANDY CHAN HING TACK	57.302.36	Pas de site
	Radio ECAR FENERIVE EST	Père SORATRA Séverin Vonindrazana		Pas de site
	Radio Akon'i MAROA	M. AH LONE Philippe Michel	57.720.42	Pas de site
	Radio FM 2000	M.BERNARD Marcel		Pas de site
	Radio Lazan'ny Ladoany	M.Rakotondravelo Andrianjafy Robin		Pas de site
	Radio Fanantenana Vaovao (F.T)	Mme NDIAMANANA Marie Gilberthe		Pas de site
	Radio Feon'ny Tantsaha	M.Randrianarivelo	032.04.487.08	Pas de site
Toamasina EN COURS DE REGULARISATION (3)	Radio SKY FM	M.Rabizafy Milaso Luidovic	53.313.00	Pas de site
	Radio FEOM-BAHOAKA	Mme Lydie LECACHEUR	57.301.03	Pas de site
	Radio VAHINIALA	M.SOLOMAMIARIVONY José Claude	033.14.068.36	Pas de site
Toamasina ENTREPRISES PRIVEES ILLEGALES (2)	Radio Sainte Marie	M.Jean Jacques RAVELO		Pas de site
	Radio Ny Antsika	M. PASCAL dit Dadapasy		Pas de site
Toliara CONVENTION GOUVERNEMENTALE	Radio MAGNEVA (Coopération Suisse)	M.RAZANATOVO Florentin	95.523.61	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
Toliara ENTREPRISES SERVICES PUBLICS (8)	Radio SOA TALILY	M.Tharcissius Randrianandrasana	94.410.83	Pas de site
	Radio Université TOLIARA	M.RAZAFIMANDIMBY Hery Antenaina		Pas de site
	Radio Télévision FILONGOVA (FIV.CLD)	M.MARA NIARISY		Pas de site
	Radio Feon'i TSIRIBIHINA (FIV.CLD)	M.Randriambololoniaina Jules	94.410.33	Pas de site
	Radio SAKATAOVO			Pas de site
	Radio VALIHA	M.Razafindrainibe René		Pas de site
	Radio FANJIRY	M.FIDISON Adolphe		Pas de site
	Radio AMPALA			Pas de site
Toliara ENTREPRISES PRIVEES AGREEES (28)	Radio SOLEIL (Zaza Club)	M.Zafera Gilbert		Pas de site
	Radio SAY (F.T)	M.RANDRIANASOLO Joseph		Pas de site
	Radio ECAR TOLIARA	M.Père ANTONIO Russo	94.412.43	Pas de site
	Radio Fandresen'i Kristy	Mme TSIEBO ZANAJAFY Lanoce Augustine	94.435.74	Pas de site
	Radio MBS TOLIARA	M.Randrianavonison Charles J.R	94.410.46	Pas de site
	Radio Don Bosco ANKILOAKA	M.Père LUIZZI ZUPPNI		Pas de site
	Radio RAGNALAHY	Mme Ravaonomenjanahary Saholy	22.416.03	Pas de site
	Radio Akon'i MANAMANA	M.RAHERIVELO Bien aimé François	033.11.060.33	Pas de site
	Radio Fanilon'AMPANIHY	M.Andriamampionona Albert	94.410.18	Pas de site
	Radio SOAALOKY MENABE	M.ZAHATSY Bienvenu	92.210.68	Pas de site
	Radio ECAR MOROMBE	Père ZEHNDER Georges		Pas de site
	Radio ECAR MORONDAVA	M.Monseigneur Ramanamisata Gaston	95.523.45	Pas de site
	Radio IMANOELA	M.JONORO Tefy Emmanuel	032.04.282.40	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
Toliara ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	Radio ANTSIVABE	M.NAMEARISON Robert	95.523.61 95 521.68	Pas de site
	Radio Masoandro FANANTENANA	M.RANJALAHY Fanomezana Jean Aimé		Pas de site
	Radio CACTUS	M.RAKOTONIRINA Haja Nofy		Pas de site
	Radio Rurale HODOHODO	M.TOVONDRAFALY Tsimihole		Pas de site
	Radio LONGO FEON'I LITA	M.ANDRIAMANDIMBY Peterson		Pas de site
	Radio ECAR MOROMBE	Père ZEHNDER Georges		Pas de site
	Radio JOSVAH Communication	M.Randrianantenaina Bruno Josvah	92.211.83 92 211.53	Pas de site
	Radio KALETA	M.SOJA Jean André (KALETA)		Pas de site
	Radio LAFA (ECAR)	M.Père Andriantsitoherina Aziz		Pas de site
	Radio MBS	Mme RAKOTOZAFY Lucile Josiane	92.212.27	Pas de site
	Radio KALETA (S.a.r.l)	M.SOJA Jean André (KALETA)		Pas de site
Toliara EN COURS DE REGULARISATION (08)	Radio MENARANDRA	Mme RAHARIMALALA LOUISETTE		Pas de site
	Radio RAVENARA	M.REBOZA Julien		Pas de site
	Radio Rurale Feon'Atimo	M.ETONO ZAFINORO Toussaint		Pas de site
	Radio LE BUFFET SAKARAH	M.TINOKA ROBERTO Michaël	032.04.514.63	Pas de site
	Radio MATSEROBOLA	M.NOVEL Jean Elisabeth	032.04.591.88	Pas de site
	Radio Rurale ANKILOAKA	M.LAMARRE Pierre Jean Marie		Pas de site
	Radio KALETA (A.P. Betroka)	M.soja Jean André (dit KALETA)	032.04.727.77	Pas de site
	Radio ECAR Belotsirihina (A.P)	M.Père Jean Philippe De Néri Elisé	032.02.932.85	Pas de site
Toliara ENTREPRISES PRIVEES ILLEGALES (3)	Radio Rija Lalaina Fanomez	M.RIJA Lalaina Fanomez		Pas de site
	Radio Tahezan'i Onilahy			Pas de site
	Radio Manambaro	M.RAZAFINDREHAZO		Pas de site
Antsiranana CONVENTION GOUVERNEMENTALE	Radio France Internationale (rfi)	M.Nicolas FARGUES		Pas de site
Antsiranana ENTREPRISES	Radio VARATRAZA	M.VELOMA RAHASIPOLY	82.227.99	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
SERVICES PUBLICS (9)	Radio RNM/Tv IHARANA	M.MANJARY	032.40.115.15	Pas de site
	Radio ANIVORANO	M.VELOMA RAHASIPOLY	82.227.99	Pas de site
	Radio Feon'Imahavavy	M.GEORGIO		Pas de site
	Radio RNM SAMBAVA	M.DIMIOLINTSALAMA Sata Hery Jaona	032.04.810.38	Pas de site
	Radio RNM/Tv ANTALAHA	M.ROMY ROMSS		Pas de site
	Radio Feon'i SAMBIRANO	M.BELAZA Christophe		Pas de site
	Radio Feon'i MANARA	M.JAOTODY Patrick	032.04.865.11	Pas de site
Antsiranana ENTREPRISES PRIVEES AGREEES (20)	Radio RNM Manongalaza Ampanefena	M.JAOTOMBO Jean Claude	032.07.787.64	Pas de site
	Radio ECAR ANTSIRANANA	M.Père MALO Michel	82.222.66 82 217.39	Pas de site
	Radio AINA FAHAZAVANA	M.RAZAFINDRASAMY Jaonarisoa		Pas de site
	Radio MBS Antsiranana	M.Rakotondrazaka Hubert	82.223.77	Pas de site
	Radio JUPITER (Ex.DS.FM)	M.AVIMANA Bréchar Daniel	033.12.535.83	Pas de site
	Radio Association HAFALIANA	M.R.P.SCARINGELLA Stefano	86.500.77	Pas de site
	Radio ANKOAY	M.ISSOUFALY TAHA	86.503.03	Pas de site
	Radio Sun Nosy Be (Arrêt d'émission)	M.MANDAFATRA Patrick		Pas de site
	Radio AVOTRA NOSY Be	M.RAHAJASON André Richard	86.617.36	Pas de site
	Radio Lazan'ANKARABE	M.MAHAZOMORA Yvio Anthony	83.066.22	Pas de site
	Radio Vanille (032.02.416.85)	M.ZAKIR MAMODALY	88.921.03	Pas de site
	Radio MBS	M.Ratsimbazafy Odilon adolphe	88.921.77	Pas de site
	Radio Soleil Sambava	M.JAOSOA Jean Pascal	032.42.047.62	Pas de site
	Radio AIDE FM	Mme VALSIN LECOUREUR PAULETTE G.	032.02.379.38	Pas de site
	Radio NY ANTSIKA	M.ARINJAKA Fanja Roger	88.811.88	Pas de site
Radio ANTSON'NY FILAZANTSARA	M.Randrianaivoarivony Jeannot	032.04.134.31	Pas de site	
Antsiranana ENTREPRISES PRIVEES AGREEES	Radio CANAL 9 (Arrêt d'émission)	M.Andrianarinirina Clément	032.07.161.01	Pas de site
	Radio Feon'ny AKOMBA (Fax : 22.250.29)	M.RAJAOBELINA Serge Nirina	22.288.78	Pas de site
	Radio ZAKIR FM	M.ZAKIR MAMODALY	032.02.416.85	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
	Radio RAVINALA	M.Randriamanantsoa Octave	032.04.060.46	Pas de site
	Radio Tiako ANDAPA	M.RAMAHAVITA Bruno		Pas de site
Antsiranana EN COURS DE REGULARISATION (6)	Radio Rurale AMPANEFENA	M.Le Maire Andrianarison Etienne	032.40.206.29	Pas de site
	Radio Rurale ANA AMBANJA	M.BACAR	032.07.787.64	Pas de site
	Radio FEON'I BEMITA	M.EDIZARD/ Adjoint Maire	86.502.85	Pas de site
	Raio Feon'ISLAM	M.RAZAH Bilal		Pas de site
	Radio Maevan'ANKARANA (A.P.)	M.Rakotoson Fidèle		Pas de site
	Radio Ciel (A.P.)	M.GASSARD AFICK	82.224.70	Pas de site
Antsiranana RADIO PRIVEES ILLEGALES (4)	Radio Alliance FM	M.NICOLA FARGUES	033.11.007.06	Pas de site
	Radio VARY MANITRA	M.Jena Claude YVES		Pas de site
	Radio TSIOKA MEVAN'ylang	M.YOLANDE Joseph		Pas de site
	Radio EPERVIER	M.Erico SUZANNO	82.210.31	Pas de site
Mahajanga ENTREPRISES SERVICES PUBLICS (6)	Radio Feon'i BOINA	M.RAZAFY PHILIBERT		Pas de site
	Radio feon'ANDRONA	Délégué d'Information Mandritsara		Pas de site
	Radio Feon'Ibetsiboka (Fiv.CLD)	M.Andriakotomanga R. Palemond		Pas de site
	Radio Feon'i NARINDRA			Pas de site
	Radio Tv Akon'i SOFIA	M.RAZAFINDRAKOTO Jean de Dieu		Pas de site
	Radio Feon'ANKOAY		032.02.899.02	Pas de site
Mahajanga ENTREPRISES PRIVEES AGREEES (16)	Radio C.A.V.E..M	M.RABENIAINA Rivoarison	62.236.07	Pas de site
	JORO Radio Diocésaine du BOINA	M.Rev.Père Jean Norbert Randriamiavo	62.247.99	Pas de site
	R.T.K MAHAJANGA	Mme SYLVIA BESSIE	62.239.05	Pas de site
	Radio MRE	M.Andrianavelo Tandraniana	032.02.247.78	Pas de site

Statut	Dénomination de la station	Nom du responsable ou gérant de la station	Telephone	Site internet
	Radio LA BAIE DES ANGES	M.ZAFISOA Gabriel	62.023.63	Pas de site
	Radio M3Tv/M3FM	M.RABOANA Aina Lova	62.236.18 62 236.30	Pas de site
	Radio FAHAZAVANA (FJKM)	M.RAVOAHANGIARISON Rolland Didier	62.244.47	Pas de site
	Radio MBS	M.RAHAMEFY Andriamihamina		Pas de site
	Radio FEON'I MAROVOAY	Mme RASOARIMALALA Lydie Maurice		Pas de site
	Radio MBS	Mme TILAHY Robertine (Responsable)	032.42.511.98	Pas de site
	Radio ANDREA (032.42.361.17/67.014.01)	REV.CHRIS – JOHAN FOURIE	67.013.77	Pas de site
	Radio Feon'i BORIZINY	M.Olivier RABEHAMINA	032.42.542.12	Pas de site
	Radio ECAR PORT-BERGE	Mgr TOASY Armand		Pas de site
	Radio Feon'ny Vaovao Mahafaly (RFVM)	M.Dr RALAIMIARISON Adrien Joseph Elie		Pas de site
	MAEVA RADIO	1ère Resp.Razafiarivelo Acheline	033.11.621.24	Pas de site
	Radion'ANTSINGY (ONG ANGAP)	Mme Rindra RAKOTOHARIFETRA	032.04.748.80	Pas de site
Mahajanga EN COURS DE REGULARISATIONS (2)	Radio Feon'i Mampikony	M.RAZANADRAKOTO Henri Aimé		Pas de site
	Radio Mangarahara	M.RAVELOMAMY Fradécien	020.22.627.84	Pas de site

\*F.T = Fermeture temporaire

Source : Ministère des Télécommunications, 2006

A l'exception des radios rurales, l'audience n'est pas déterminée car elles s'adressent à tout type de public, des enquêtes menées auprès d'un échantillon de 12 radios révèlent que seules la Radio Nationale Malgache (RNM) et Malagasy Broadcasting System (MBS) diffusent des émissions qui ciblent le monde rural à raison de 60 à 65 minutes par semaine. Par ailleurs, seules 11 d'entre elles disposent d'un site Internet.

### II.3.1.3. La Télévision

Il existe à Madagascar plusieurs chaînes de télévision publiques et privées. La TVM est la chaîne publique qui émet sur l'ensemble du territoire. Ma tv, Otv, RTA, TV Plus et MBS.... Sont des chaînes privées qui émettent à Antananarivo et parfois dans certaines villes des provinces. Les bouquets satellites français (canalsatellite et TPS parabole Madagascar) peuvent être captés par abonnement sur l'ensemble du territoire malgache.

**Tableau n° 46** : Situation des télévisions

Télévisions	Identité du propriétaire	Heures de diffusion	Nombre Heures sur l'agriculture	Site Internet
Télévision Malgache	Etat Malgache	6-23H30	Occasionnel	Non déterminé
Télévision Plus	Nicolas Rabemananjara	5-00H25	Occasionnel	www.tvplusmadagascar.com
Océanie Télévision	Danielson Randriatsimiahotra	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Télévision Record	Willson Da Silva	6-23H	Occasionnel	Pas de site
MA TV	Nadine Andriambelo	24/24H	Occasionnel	www.matv.mg
MBS	Haja Hery Andriamiadanarivo	6-00H10	Occasionnel	www.mbs.mg
Viva	Andry Rajoelina	6-00H55	Occasionnel	Non déterminé
Télévision Analamanga	Edgard Razafindravahy	5H25-23H55	Occasionnel	Non déterminé
Mah-Télé Tsiroanomandidy	Ramaherijaona Hajanirina	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Sofia TV	Andriantsoa Guy Ho Lam	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Télévision Canal F+	Adrien Mac Ho Chan	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Radio Télévision Ravinala Manakara	Charles Rabalitera	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Soa Menabe	Paul Van Der Belen	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Radio Télévision Toamasina	Georges Patureau	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
TéléFMA Toamasina	Nestor Rasolofonjatovo	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Kalizy	Sylvia Bessie	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
M3TV	Jean Yves Delalah	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Ny Antsika	Arinjaka Fanja Roger	6-23H	Occasionnel	Non déterminé
Zakir	ZAKIR MAMODALY	6-23H	Occasionnel	Non déterminé

Source : Ministère des Télécommunications, 2006

L'audience n'est pas déterminée, les chaînes ciblent tout public.

Le taux de couverture des communes en Tv et radio FM sont respectivement de 23 % et 28%

### **II.3.2 Services de télécommunication**

A Madagascar, la branche d'activité « télécommunication » contribue en moyenne à 0,9% du PIB en 2005 et 2006 (Rapport National sur le développement humain Madagascar : les TIC et développement humain, 2006). Le secteur couvre plusieurs activités touchant la téléphonie, l'Internet et les développements informatiques. Bien entendu, il comporte divers avantages mais aussi des limites freinant les capacités de développement du pays.

Une disparité spatiale est également constatée dans le développement des TICs car les services à valeur ajoutée ne sont surtout disponibles et offerts qu'au niveau de quelques grandes agglomérations (par exemple, cas d'accès au haut débit de la bande passante).

Paradoxalement, si Madagascar connaît une augmentation exponentielle de la téléphonie mobile, l'on assiste à une régression de la couverture en réseau de téléphonie fixe. Devant

le pouvoir d'achat relativement bas de la population, les investissements privés en matière de télécommunication sont de plus en plus orientés vers la recherche de rentabilité financière et commerciale à échéance rapide. Le choix d'élargissement des réseaux se fait sur la base des critères sélectifs et quasi-commerciaux liés aux agglomérations à forte potentialité économique. Jusqu'au début des années 80, le système de téléphonie fixe parvenant à fonctionner et la majorité des localités situées sur les routes nationales étaient desservies par des lignes téléphoniques, malgré la qualité relativement faible des réseaux. Mais, force est de constater qu'à l'heure actuelle, la téléphonie fixe a fortement régressé car pour la période 2000-2004, elle a accusé un net recul de 10,7% par rapport au nombre d'abonnés et de 22 ;6% pour ce qui concerne le chiffre d'affaires. Cette situation ne favorise pas la proportion du réseau de la téléphonie rurale qui est aujourd'hui très peu développée dans le pays. Seules 32 communes rurales accèdent aux services téléphoniques de base à travers Telma. Gulfsat Téléphonie opère également depuis 2001 sur 11 localités considérées comme enclavées malgré l'absence d'interconnexion de celui-ci avec la totalité des autres réseaux fixe et mobile.

Par rapport aux autres pays du COMESA et de la SADC, Madagascar figure parmi les pays à faible télédensité, loin derrière l'Ile Maurice et l'Afrique du Sud. En 2005, le taux de pénétration de la téléphonie (fixe et mobile) ne se situe qu'à 3,22%, ce qui correspond à 564 428 abonnés au téléphone et à plus de 200 localités connectées : le taux de pénétration de l'Internet est estimé à 0,5% en 2005.

Par ailleurs, si le secteur de télécommunication se caractérise encore, à l'heure actuelle par une insuffisance de capacité et une faible couverture de réseaux, il est aussi caractérisé par une importante disparité. En effet, les infrastructures téléphoniques sont concentrées dans les grands centres urbains et les opérateurs actuels tendent à réaménager leurs priorités en se souciant peu du désenclavement des zones reculées, quand bien même cela constitue un de leur engagement dans le cahier des charges. Cette situation ne permet pas à toutes les régions de bénéficier de manière équilibrée des avantages de l'utilisation et de la diffusion des TICs.

Enfin, l'effritement du pouvoir d'achat de la population entraînant la baisse des consommations des ménages rend les TICs de plus en plus inaccessibles par la majorité des malgaches.

Malgré ces contraintes, le secteur connaît une situation que l'on peut appeler « mobile boom » avec notamment trois grands opérateurs établis sur le marché (Orange, Celtel devenu Zain et Telma). Le nombre de localités desservies par la téléphonie mobile passe de 25 à 346 entre 2003 et 2007, Le nombre des abonnés pour la période 2000 et 2004 a augmenté de 429% et le chiffre d'affaires du secteur de 105%. En 2005, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 1% en 2001 à 2,7%, ce qui correspond à plus de 0,5 million environ de porteurs de téléphone mobile.(source UNCTAD, Information Economy Report 2006)

**Tableau n°47** : Indicateurs de services de télécommunications, 2001-06

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Abonnements, lignes fixes	48 166	45 921	47 003	46 527	54 159	105 538
Abonnements, cellulaires	147 500	163 010	279 357	333 001	510 269	1 045 888
Abonnements totaux	195 666	208 931	326 360	379 528	564 428	1 151 426

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Télédensité (lignes par 100 habitants)	1,32	1,32	1,96	2,3	3,2	6,39

Source : MTPC, 2006

**Tableau n°48:** Utilisateurs d'Internet

Année	1990	1996	2000	2004	2005
Nombre d' abonnés	0	500	30 000	90 000	100 000
Nombre d' abonnés pour 1000 hab	0	0,035	1,852	4,969	5,375

Source

:<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=IT.CMP.PCMP.P3&codeStat2=x>

**Tableau n°49:** Les opérateurs de mobiles

nom des entreprises de télécommunications	le propriétaire de chaque entreprise	coût d'un appel local de 3 minutes	nombre d'abonnés aux réseaux	couverture des réseaux téléphoniques
Telma	privée	Fixe :1 089Ar Mobile :1 080Ar	150 000 350 000	22 Régions 140 villes et localités
Zain	privée	Mobile :1 104Ar	1 000 000	22 régions
Orange	privée	Mobile :1 260Ar	1 325 000	300 villes et villages

Source : Ministère des Télécommunications, 2006 et enquêtes CIDST, 2008

Depuis janvier 2008, plus de 1 700 nouveaux clients sont enregistrés par jour au niveau de l'opérateur Orange (500 000 en 2006, et 1 000 000 en 2007).

Zain est le seul opérateur de mobiles à couvrir les 22 régions.

Seules 32 communes rurales accèdent aux services téléphoniques de base. Alors que le nombre d'abonnés en téléphonie mobile a augmenté de 429% entre 2000 et 2004.

Pour conclure, l'on peut dire que le secteur des télécommunications n'offre pas pour l'instant les possibilités d'un développement équilibré et favorable pour la population, eu égard aux coûts d'accès exorbitants et rétrogrades. En effet, les tarifs de communication et d'accès (téléphonie fixe et mobile, Internet) connaissent régulièrement des hausses déguisées à travers des grilles tarifaires qui manquent généralement de visibilité et de lisibilité de par la forme publicitaire qui les accompagnent, échappant souvent aux capacités de lecture et de contrôle des utilisateurs voire des pouvoirs publics. Par ailleurs, la concurrence est faussée dans le domaine puisque le niveau de tarification est pratiquement identique au niveau de l'ensemble des opérateurs, seuls les services à valeur ajoutée différencient la performance ou l'attachement de la clientèle par rapport à un opérateur.

### **II.3.3 Ordinateurs et accès à Internet**

L'Internet, connaît également une envolée spectaculaire, même si comparativement aux pays industrialisés et émergents, c'est encore très faible. En effet, le nombre d'abonnés est passé de 30 000 en 2000 à 100 000 en 2005 et le taux d'utilisateurs de 0,8% à 1,6%. Pour l'ensemble de la période 1990-2005, on enregistre une moyenne annuelle de 37 909

abonnés. Ce développement spectaculaire se trouve cependant demeure un handicap important. Ceci se traduit par une baisse de 69% entre 2000 et 2003 des exportations des services liés aux TIC. Par ailleurs, la bande passante disponible actuellement aux capacités insuffisantes de débit constitue un frein au développement des activités des fournisseurs d'accès à l'internet.

Sur le plan de transfert de données, l'accès à ADSL, une solution à moindre coût de l'accès Internet, est facturé à Madagascar à plus de 1600 euros le mois pour un débit de 1Mbps alors que dans les pays développés le même débit est facturé entre 8 à 10 euro le mois avec souvent la fourniture gratuite du matériel.

Il n'a pas été possible d'obtenir auprès de tous les fournisseurs d'accès le coût de 10 heures de connexion. Comme le montre le tableau n°51, pour les deux fournisseurs qui l'ont fourni, il est de 20€ pour Moov et 13€ pour Blueline. Si l'on se connecte dans les Cyber, le coût revient à 5€ pour 10 heures de connexion. Ce qui est certain, c'est que ces coûts sont relativement élevés pour la majorité des malgaches.

Le taux de pénétration de l'Internet est de 0,5% sur la période 2007-2008. Par ailleurs, la fibre optique 1181kms/2000kms, faisceaux Hertiens 5400kms/6900kms

**Tableau n°50 : Nombre d'ordinateurs pour 1 000 personnes**

Année	1997	2000	2001	2003	2004	2010
Ordinateurs personnels (par 1000 habitants)	1,35	2,161	2,4	4,539	5,024	8

Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=IT.CMP.PCMP.P3&codeStat2=x>

On note une croissance de 272% en 7 ans

Le nombre total d'abonnés à Internet est passé de 22 300 en 2007 à 35 870 en 2008.

**Tableau n°51 : Fournisseurs d'accès à Internet**

Fournisseurs d'accès à Internet	Abonnés (nombre)	Coût de 10 heures de connexion
Telma	Non déterminé	Non déterminé
Moov	Non déterminé	50 000Ar
Blueline	Non déterminé	32 000Ar
Simicro	Non déterminé	Non déterminé
Orange	Non déterminé	Non déterminé

Source : Enquêtes CIDST, 2008

## Annexe III. Profil des institutions

### III.1 Liste générale des institutions

#### A- INSTITUTIONS PUBLIQUES

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
1	Nom (sigle/acronyme) : Bassins Versants des Périmètres Irrigués (BVPI) Adresse postale : C/o DRDR Boeny, Rue Edouard VII Mahajanga Be – 401 Mahajanga Tél. : +261 20 62 226 42 - +261 32 02 377 27 Fax : Pas de fax Email : <a href="mailto:drdrboeny@yahoo.fr">drdrboeny@yahoo.fr</a> Site Internet : Pas de site	RGL GOV OFF	RUR VUL
2	Nom (sigle/acronyme) : Bibliothèque de l'Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques (B/ESSA) Adresse postale : Campus Universitaire Ambohitsaina - 101 Antananarivo BP 175 Tél. : +261 20 26 015 89; + 261 33 14 771 65 Fax : Pas de fax Email : <a href="mailto:ketakamamy@yahoo.fr">ketakamamy@yahoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.agro.univ-antananarivo.mg">www.agro.univ-antananarivo.mg</a>	OFF GOV	INF FRM
3	Nom (sigle/acronyme) : Bibliothèque du Service de la Communication de la Documentation et de l'Information (SCDI/MAEP) Adresse postale : Anosy - 101 Antananarivo BP 500 Tél. : +261 20 22 610 02 Fax : Pas de fax Email : <a href="mailto:scdi@maep.gov.mg">scdi@maep.gov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.maep.gov.mg">www.maep.gov.mg</a>	OFF GOV	INF FRM
4	Nom (sigle/acronyme) : Bibliothèque Universitaire (Mahajanga) Adresse postale : C/o Campus Ambondrona – 401 Mahajanga Tél. : +261 20 62 908 37 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV	REG
5	Nom (sigle/acronyme) : Bibliothèque Universitaire d'Antananarivo (BU) Adresse postale : Campus universitaire Ankatso 101 Antananarivo BP 908 Tél. : +261 20 22 612.28 Fax : Pas de fax Email : <a href="mailto:bu@univ-antananarivo.mg">bu@univ-antananarivo.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.bu.univ-antananarivo.mg">www.bu.univ-antananarivo.mg</a>	OFF GOV	RUR VUL COM REG
6	Nom (sigle/acronyme) : Bureau des Normes de Madagascar (BNM) Adresse postale ; BP 1316 Soarano - 101 Antananarivo Tél. : +261 20 22.279.70 Fax : Pas de fax Email : <a href="mailto:bnm@moov.mg">bnm@moov.mg</a> Site Internet : Pas de site	OFF RGL	INF R&D FRM RUR

7	Nom (sigle/acronyme) : Campus paysan (CP) Adresse postale : 1, Camp des Manguiers Bd de La Libération 501Toamasina BP 591 Tel : +261 20 53 962 58 ; + 261 33 01 338 56 Fax : Pas de fax E-mail : rajaonarivelo_roger@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	GOV OFF IDR	INF R&D FRM
8	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) /MAISON DE L'INFORMATION Adresse postale : 4, Rue du commerce - 501 Toamasina BP 108 Tél. :+261 32 02 040 62 E-mail : rasaona_michel@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	OFF IDR GOV	INF R&D VUL RUR
9	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) Adresse postale : 21, rue Fernand KASANGA Tsimbazaza - 101 Antananarivo BP 6224 Tél. :+261 20 22 566 37 Fax : +261 20 22 566 33 Email : cidst@cidst.mg Site Internet : www.cidst.mg	OFF IDR	R&D INF
10	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information, de Communication, d'Orientation et des Rencontres (CICOR) Adresse postale : 1, Camp des Manguiers Bd de La Libération – 501 Toamasina BP 591 Tél. :+261 20 53 337 16 Fax : Pas de fax E-mail : cicortmv@univ-toamasina.mg Site Internet : Pas de site	OFF EDU GOV	FRM RUR R&D
11	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Développement des Produits Halieutiques (CDPHM) Adresse postale : Port Fluvial Marolaka – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 236 49 ; +261 20 62 224 79 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF IDR	R&D RUR
12	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Ressources Scientifiques pour l'Agriculture et l'Environnement (CeRSAE) Adresse postale : Ampandrianomby 101 Antananarivo BP 6224 Tél. :+261 20 22 566 37 Fax : +261 20 22 594 75 Email : resacersae@blueline.mg Site Internet : Pas de site	OFF CCI	INF FRM REG COM

13	Nom (sigle/acronyme) : Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA-Est) Adresse postale : 501 Toamasina BP 150 Tél. : +261 32 02 395 71 Fax : Pas de fax E-mail : fofifaest@yahoo.fr fofifa-est@fofifa.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV MED	INF REG
14	Nom (sigle/acronyme) : Centre National de Recherche Océanographie (CNRO) Adresse postale : 201 Antsiranana BP 68 Tél. : + 261 20 86 925 85 Fax : Pas de fax Email : cnronosybe@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	OFF GOV	RUR PP VUL REG
15	Nom (sigle/acronyme) : Centre National d'Etudes et d'Applications du Génie Rural (CNEAGR) Adresse postale : Nanisana, Route d'Ambatobe 101 Antananarivo BP 12117 Tél. : +261 20 22 416 41/+261 20 24.153.83 Fax : +261 20 22 416 41 Email : cneagr@moov.mg Site Internet : www.cneagr.org	OFF GOV	RUR PP VUL REG
16	Nom (sigle/acronyme) : Centre régional de recherche du Sud-Ouest (CRR/FOFIFA) Adresse postale : 601 Toliara BP 28 Tél. : +261 20 94 420 24 ; +261 32 02 173 14 Fax : Pas de fax Email : fofifa@bow.moov.mg Site Internet : Pas de site	GOV OFF	RUR PP
17	Nom (sigle/acronyme) : Chambre de Commerce d'Industrie (CCIA) Adresse postale : 20, Rue Henri Razanatsheho Antananarenina 101 Antananarivo BP 166 Tél. : +261 20 22 202 11/+261 20 22 202 12//+261 20 22 202 81 Fax : + 261 20 22 202 13 Email : cciaa@tana-cciaa.org Site Internet : www.tana-cciaa.org	GOV OFF	RUR VUL PP
18	Nom (sigle/acronyme) : Direction de l'Information, de la Régulation et des Média (DIRM) Adresse postale : BP 1061 Antananarivo 101 Tél. : +261 20 22 203 40 Fax : +261 20 22 346 05 Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV OFF	VUL INF PP RUR REG
19	Nom (sigle/acronyme) : Direction du Développement Rural Région DIANA (DDR) Adresse postale : 43 rue Colbert - 201 Antsiranana BP 499 Tél. : + 261 32 02 425 99 Fax : Pas de fax Email : ddrdiana@moov.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV	RUR VUL PP REG

20	Nom (sigle/acronyme) : Direction du Développement Rural (DDR) Adresse postale : Palais des Provinciaux Mitsinjo Betanimena 601 Toliara Tél. : +261 32 40 213 27 ; +261 33 07 382 37 Fax : Pas de fax Email : Pas d'Email Site Internet : Pas de site	OFF GOV	INF PP REG VUL AUT (Production pépinières)
21	Nom (sigle/acronyme) : Direction du Développement Rural (DDR) Adresse postale : Bureau Région Boeny - 401 Mahajanga Tél. : +261 20 62 247 36 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV	VUL PP RUR REG
22	Nom (sigle/acronyme) : Direction du Génie Rural Adresse postale : Route d'Ambatobe. Nanisana 101 Antananarivo BP 1061 Tél. : +261 20 22 401 80 Fax : Pas de fax Email : genieurur@blueline.mg Site Internet : Pas de site	GOV OFF	RUR VUL PP REG
23	Nom (sigle/acronyme) : Direction Générale de la Pêche et des Ressources Halieutiques (DGPRH) Adresse postale : Ampandrianomby 101 Antananarivo Tél. : +261 20 22 406 50 Fax : Pas de fax Email : ram.mamy@moov.mg Site Internet : www.maep.gov.mg	OFF GOV	
24	Nom (sigle/acronyme) : Direction Générale des Eaux et Forêt (DGEF) Adresse postale : Nanisana 101 Antananarivo BP 243 Tél. : +261 20 22 411 55 Fax : Pas de fax Email : dgforest@wanadoo.mg Site Internet : Pas de site	OFF EDU GOV	FRM R&D
25	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale des Eaux et Forêts, de L'Environnement et du Tourisme (DREEFT) Adresse postale : Isaha - 301 Fianarantsoa Tél. : +261 20 75 504 04 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV	INF RUR
26	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) Adresse postale : 601 Toliara Tél. : +261 20 32 40 010 07 Fax : Pas de fax Email : région_sud_ouest@mel.moov.mg samuelinetul@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	IDR GOV OFF	INF RUR VUL R&D REG COM

27	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural Région DIANA (DRDR) Adresse postale : Bloc administratif dernier étage porte : 62 - 201 Antsiranana BP 77 Tél. : + 261 32 04 367 75 Fax : Pas de fax Email : dirats@moov.mg Site Internet : Pas de site	OFF IDR EDU	FRM R&D
28	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural Boeny (DRDR Boeny) Adresse postale : BP 158 Rue Edouard VII Majunga be – 401 Mahajanga Tél. :+261 62 226 42 ; +261 32 02 377 27 Fax : Pas de fax Email : drdrboeny@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	OFF GOV	INF AUT (Colle cte de donné es)
29	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) Adresse postale : Bazar be - 501 Toamasina BP 261 Tél. : +261 20 53 327 86 +261 20 53 339 19 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV EDU	FRM
30	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) Fianarantsoa Adresse postale : Tanambao - 301 Fianarantsoa BP 1391 Tél. :+261 20 75 510 80 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL GOV OFF	RUR VUL
31	Nom (sigle/acronyme) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) Adresse postale : 110 Antsirabe BP 82 Tél. :+261 20 44 493 73 ; +261 20 44 487 47 ; + 261 32 04 126 93 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV OFF	INF AUT (HALI EUTIQ UE)
32	Nom (sigle/acronyme) : Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) Adresse postale : Analamalotra - 502 Toamasina BP 402 Tél. :+261 33 11 837 20 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV OFF	FRM VUL RUR
33	Nom (sigle/acronyme) : Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) Adresse postale : Ambatobe - 101 Antananarivo BP 1411 Tél. :+261 20 22.400 54 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV OFF	INF FRM
34	Nom (sigle/acronyme) : Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA) Adresse postale : Campus Universitaire Ambohitsaina - 101 Antananarivo BP 175 Tél. :+261 20 24 393 53	OFF GOV	INF

	Fax : Pas de fax Email : jeanras@moov.mg Site Internet : www.agro.univ-antananarivo.mg		
35	Nom (sigle/acronyme) : Foibem-pirenena momban'ny Fikarohana ampiarina amin'ny fampandrosoan'ny Ambanivohitra (FOFIFA) Adresse postale : Ampandrianomby - 101 Antananarivo BP 1690 Tél. :+261 20 22 401 30 ; +261 20 22 402 70 Fax : Pas de fax Email : fofifadg@wanadoo.mg Site Internet : www.fofifa.mg	OFF GOV	INF RUR
36	Nom (sigle/acronyme) : Groupe de Travail pour le Développement Rural (GTDR) Adresse postale : En face Eglise Adventiste Bazar kely - 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 327 58 +261 20 53 969 33 ; +261 33 11 564 Fax : Pas de fax E-mail : gtdr.ats@blueline.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV	INF RUR
37	Nom (sigle/acronyme) : Groupement de Travail pour le Développement Rural Maherisoa (GTDR) Adresse postale : DRDR Antamponiviny - 306 Ambositra Tél. :+261 20 47 716 73 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV EDU	FRM RUR VUL
38	Nom (sigle/acronyme) : HAIRAHA CITE Adresse postale : Ex-Bâtiment Opération café Boulevard Joffre, 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 347 21 Fax : Pas de fax E-mail : hairaha@moov.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV EDU	FRM VUL RUR
39	Nom (sigle/acronyme) : Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM) Adresse postale : Institut Halieutique et des Sciences Marines - 601 Toliara B.P 141 Tél. : 261 20 94 435 52 Fax : Pas de fax Email : ihsm@syfed.refer.mg Site Internet : Pas de site	OFF IDR GOV	INF R&D FRM RUR PP VUL
40	Nom (sigle/acronyme) : Institut Malgache des Vaccins Vétérinaires (IMVAVET) Adresse postale : Ampandrianomby 101 Antananarivo BP 04 Tél. :+261 20 22 312 24 Fax : +261 20 22 419 53 Email : imvavet@imvavet.mg Site Internet : Pas de site	OFF RGL	RUR VUL
41	Nom (sigle/acronyme) : Institut National des Statistiques (INSTAT) Adresse postale : Anosy 101 Antananarivo BP 485 Tél. :+261 20 22 255 19 ; +261 20 22 216.52 Fax : +261 20 22 332 50 Email : dginstat@moov.mg Site Internet : www.instat.mg	ONG	INF FRM
42	Nom (sigle/acronyme) : Institut Universitaire de Gestion et de Management (IUGM) Adresse postale : 1, rue Georges V Mahajanga Be – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 910 68	OFF RGL MED	INF AUT (Colle cte de

	Fax : Pas de fax Email : philipien@univ-mahajanga.mg Site Internet : Pas de site		données)
43	Nom (sigle/acronyme) : Millenium Challenge Account (MCA) Adresse postale : ABC Atsinanana - Vatomandry Tél. : + 261 33 23 004 49 Fax : Pas de fax E-mail : info@mca-mada.org Site Internet : www.mcamadagascar.org	RGL GOV OFF	RUR VUL R&D FRM REG PP INF
44	Nom (sigle/acronyme) : Observatoire Du Riz (ODR) Adresse postale : Nanisana Enceinte Ex bâtiment micro- hydraulique 101 Antananarivo BP 8334 Tél. :+261 20 24 743 81 ; +261 20 24 314 64 Fax : +261 20 24 743 81 E-mail : sim.padrodr@blueline.mg Site Internet : Pas de site	GOV	RUR VUL R&D PP
45	Nom (sigle/acronyme) : Pole Intégré de Croissance (PIC) Adresse postale : Bureau de la Région – 110 Antsirabe Tél. :+261 20 44 968 38 Fax : Pas de fax E-mail : pic@moov.mg Site Internet : Pas de site	GOV OFF RGL	RUR VUL R&D PP INF FRM REG
46	Nom (sigle/acronyme) : Programme de Soutien pour le Développement Rural (PSDR) Adresse postale : Itaosy Anosimasina 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 688.65 Fax : Pas de fax E-mail : psdr.unep@blueline.mg Site Internet : www.projet-psdr.org	OFF GOV	PP RUR REG
47	Nom (sigle/acronyme) : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) Adresse postale : 12 Rue Labigorne - 501 Toamasina Tel : +261 20 53 320 54 +261 20 53 320 47 Fax : Pas de fax E-mail : psdr.tms@moov.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV	RUR VUL COM FRM INF
48	Nom (sigle/acronyme) : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) Adresse postale : 12 Rue Flacourt - 201 Antsirana Tél : + 261 20 82 224 29 ; + 261 20 82 224 46 Fax : Pas de fax E-mail : psdr.om@blueline.mg Site Internet : Pas de site	GOV OFF	RUR VUL PP REG
49	Nom (sigle/acronyme) : Service de la Communication de la Documentation et de l'Information (SCDI) /Division Communication Adresse postale : Anosy - 101 Antananarivo BP 500 Tél. :+261 20 3202 234 84 Fax : Pas de fax Email : scdi@maep.gov.mg/titimalala05@yahoo.fr Site Internet : www.maep.gov.mg	OFF GOV IDR	VUL R&D RUR
50	Nom (sigle/acronyme) : Service des Statistiques Agricoles (SSA) Adresse postale : Immeuble micro hydraulique Nanisana - 101 Antananarivo BP 301 Tél : +261 20 22 542 13 ;+261 33 14 143 79	OFF GOV	INF

	Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : <a href="http://www.maep.gov.mg">www.maep.gov.mg</a>		
51	Nom (sigle/acronyme) : Station Nord Ouest FOFIFA Adresse postale : Mahavoky Est – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 224 42 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV IDR	FRM R&D

52	Nom (sigle/acronyme) : TRANOBEN'NY TANTSAHA Adresse postale : Bâtiment microhydraulique Nanisana - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 24 113 88 ;+261 32 04 399 94 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	EDU OFF GOV	VUL INF RUR FRM
53	Nom (sigle/acronyme) : UFP (Université) Adresse postale : Immeuble Kakal Majunga bé - 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 233 12 ; +261 20 62 239 60 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV OFF	PP RUR VUL REG INF
54	Nom (sigle/acronyme) : Unité de Gestion d'Information Régionale (UGIR) Adresse postale : 301 - Fianarantsoa Tél. :+261 20 47 713 51 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV RGL	RUR
55	Nom (sigle/acronyme) : Unité de Politique de Développement Rural (MAEP/UPDR) Adresse postale : MAEP Anosy 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 563 16 Fax : +261 20 22 643 08 E-mail : <a href="mailto:updr.ma@netclub.mg">updr.ma@netclub.mg</a> Site Internet : Pas de site	OFF RGL	RUR VUL COM FRM
56	Nom (sigle/acronyme) : Unité Statistique Thonière d'Antsiranana (USTA) Adresse postale : 201 Antsiranana BP 459 Tél. : +261 20 82 229 52 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	GOV RGL	PP RUR
57	Nom (sigle/acronyme) : Vitrine de M/car Faritra Boeny Adresse postale : Ex-SOGEDIPROMA Amborovy – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 32 02 377 27 (Dr Roland) Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV	INF

## B- ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
1	Nom (sigle/acronyme) : Action pour le Développement et le Financement des Micro entreprises (ADEFI) Mahajanga Adresse postale : Près École du Monde Ampasika - 401 Mahajanga Tél. :+261 32 02 663 59 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : www.adeфи.org	BNQ	FIN RUR
2	Nom (sigle/acronyme) : Action pour le Développement et le Financement des Micro-Entreprises (ADEFI) Adresse postale : 301 Fianarantsoa Tél. :+261 20 75 500 92 Fax : Pas de fax E-mail : adefi@simicro.mg Site Internet : www.madamicrofinance.mg	BNQ PRV	FIN RUR
3	Nom (sigle/acronyme) : AGRAR Projet Betsiboka Adresse postale : 416 Marovoay Tél. :+261 20 62 423 31 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL	RUR
4	Nom (sigle/acronyme) : Antenna Technologies Antsirabe (ATA) Adresse postale : 110 Antsirabe Tél. :+261 32 05 086 10 ; + 261 32 02 738 41 Fax : Pas de fax E-mail : Spir_ata@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	PRV	SP-F
5	Nom (sigle/acronyme) : Aquaculture de Madagascar (AQUALMA) Département Développement Communautaire Adresse postale : Immeuble SCIM, 4 rue Gallieni - 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 242 24 ; +261 20 62 227 04 Fax : Pas de fax E-mail : qlm.secretariat@unima.mg Site Internet : Pas de site	PRV	RUR COM SP-P SP-F
6	Nom (sigle/acronyme) : Association Amis de Madagascar pour le Développement du Monde Rural (AMDR) Adresse postale : Lot C 79 A bis Ambohinaorina Sabotsy Namehana - 101 Antananarivo BP 8593 Tél. :+ 261 32 07 590 24 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	FRM RUR VUL

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
7	Nom (sigle/acronyme) : Association Amis des Paysans (A A P) Adresse postale : Lot VT 86 E Andohanimandroseza - 101 Antananarivo Tél : +261 20 22 637 33 Fax : +261 20 22 611 19 E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	RUR VUL INF
8	Nom (sigle/acronyme) : Association HAONA SOA Adresse postale : Immeuble Ambatolahimandravina – 301 Fianarantsoa Tél. : +261 20 75 503 72 ; +261 32 05 216 11 Fax : Pas de fax Email : haonaso@dots.mg Site Internet : Pas de site	AS-P	RUR VUL
9	Nom (sigle/acronyme) : Association ILO Adresse postale : Lot 1120 C 326 Vatofotsy - 110 Antsirabe BP 215 Tél. : +261 32 04 492 29 Fax : Pas de fax E-mail : iloabe@yahoo.fr, olivieravelo@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	AS-P	FRM RUR VUL
10	Nom (sigle/acronyme) : Association Tefy Saina Adresse postale : Lot IVG 199 Antanimena 101 Antananarivo BP 1221 Tél : +261 20 22 209 01 Fax : Pas de fax E-mail : tefysaina@simicro.mg Site Internet : Pas de site	AS-P	RUR VUL INF
11	Nom (sigle/acronyme) : Ateliers Centre d'Appui aux Artisans de la filière Métal et Mécanique d'Antsirabe (ACAMECA) Adresse postale : Lot 108 C 130 Tsivatrinikamo – 110 Antsirabe Tél. : +261 20 44 484 00 Fax : Pas de fax E-mail : acameca@simicro.mg Site Internet : Pas de site	PRV	SP-F RUR
12	Nom (sigle/acronyme) : AVITECH/AVISHOP Adresse postale : Place Bien-aimée - 501 Toamasina BP 129 Tél. : +261 20 53 342 61; +261 32 40 612 78 Fax : Pas de fax E-mail : avitam@moov.mg ou avitech@moov.mg Site Internet : Pas de site	PRV	RUR COM SP-P SP-F
13	Nom (sigle/acronyme) : Bank Of Africa (BOA) Adresse postale : Lot 22 K 30, rue J Ralaimongo – 110 Antsirabe BP 26 Tél. : +261 20 44 480 34 ; + 261 20 44 483 71 Fax : +261 20 44 494 35 E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	BNQ PRV	FIN RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
14	Nom (sigle/acronyme) : Bibliothèque Catholique Maevatanana Adresse postale : 412 Maevatanana Tél. :+261 20 62 244 47 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CNF PRV	VUL INF
15	Nom (sigle/acronyme) : Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana ny Tontolon'ny Tantsaha (BIMTT) Adresse postale : Lot A 159 Rue Joël Rakotomalala Faravohitra 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 442 31/+261 20 22.604 04 Fax : Pas de fax E-mail : info@bimtt.org Site Internet : www.bimtt.org	AS-P MED	INF FRM RUR VUL
16	Nom (sigle/acronyme) : Bureau BUCAS Adresse postale : 102 rue Cardinal Jérôme Rakotomalala Antanimena - 101 Antananarivo BP 8303 Tél. :+261 20 22 267 13 Fax : Pas de fax E-mail : bucasecar@moov.mg Site Internet : Pas de site	CNF	RUR FRM
17	Nom (sigle/acronyme) : Caisse d'Épargnes et de Crédits Agricoles Mutuels (CECAM) Adresse postale : III G 54 bis Andrefan'Ambohijanahary - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 26 061.93 Fax : Pas de fax E-mail : intercecaml@intercecam.mg Site Internet : www.intercecam.mg	BNQ RGL	FIN RUR
18	Nom (sigle/acronyme) : CARITAS Adresse postale : 102 Avenue Lénine Vladimir Antanimena - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 625.91 / :+261 20 22 215.39 Fax : +261 20 22 624.68 E-mail : caritasm@moov.mg Site Internet : www.caritas.org	ONG CNF	RUR
19	Nom (sigle/acronyme) : Catholic Relief Service (CRS) Adresse postale : Route de l'Université Tsiadana BP 6073 Antananarivo 101 Tél. :+261 20 22 665 65/+261 20 22 665 34 Fax : Pas de fax E-mail : crs@mg.faro.crs.mg Site Internet : Pas de site	CNF ONG	RUR
20	Nom (sigle/acronyme) : Centre Artisanal de Promotion Rurale (CAPR Tsinjoezaka) Adresse postale : Antady - 301 Fianarantsoa BP 1327 Tél. :+261 20 75 509 59 Fax : Pas de fax E-mail : caprtsinjoezaka@moov.mg Site Internet : Pas de site	CNF ONG	FRM RUR VUL

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
21	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Echanges, de Documentation et d'Information inter- Institutionnelles (CEDII) Adresse postale : c/o Bibliothèque Municipale Tsianolondroa - 301 Fianarantsoa BP 166 Tél. :+261 20 75 509 34 / (261) 20 75 509 68 Fax : +261 20 75 511 06 E-mail : cedii@wanadoo.mg ; cedii.fianar@yahoo.fr Site Internet : www.cedii.mg/	ONG	INF R&D FRM
22	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Etudes Familiale et Rurale (CEFR) Adresse postale : Ecar Antsiramandroso Sahandahatra - 502 Toamasina Tél : pas de téléphone Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CNF ONG	RUR FRM
23	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) Adresse postale : Bloc administratif - 401 Mahajanga Tél. :+ 261 32 04 432 12 Fax : Pas de fax E-mail : cidst@cidst.mg Site Internet : <a href="http://www.cidst.mg">www.cidst.mg</a>	OFF GOV IDR	INF RUR REG
24	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information Technique et Économique (CITE) Adresse postale : Rue Samuel Rahamefy Ambatonakanga -101Antananarivo BP 74 Tél. :+261 20 22 253 86 /+261 33 12 146 58 Fax : +261 20 336 69 E-mail : cite@cite.mg Site Internet : <a href="http://www.cite.mg">www.cite.mg</a>	PRV	INF FRM
25	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Information Technique et Économique (CITE) Adresse postale : Logt 17 Cité Misaina - La Carrière Mangarivotra - Mahajanga 401 Tél. :+261 32 44 016 30 Fax : Pas de fax E-mail : <a href="http://www.cite.mg">www.cite.mg</a> Site Internet : Pas de site	PRV	INF RUR FRM VUL
26	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Développement de Culture Crevettière (CDCC) Adresse postale : Antsahabingo – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 222 91 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL	RUR
27	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Formation Professionnelle de Bevalala (CFP Bevalala) Adresse postale : Bevalala BP 3832 - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 24.262.15 /+261 20 24.350.39/+261 20 22 904 52 Fax : Pas de fax E-mail : bevalala@moov.mg Site Internet : <a href="http://www.cfp-bevalala.com">www.cfp-bevalala.com</a>	CNF EDU	FRM RUR VUL COM
28	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Promotion Rurale (C.P.R) Adresse postale : Analabe - 306 Ambositra BP 26 Tél. :+261 20 47 710 67	ONG	FRM RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
	Fax : Pas de fax E-mail : cpr@moov.mg Site Internet : Pas de site		
29	Nom (sigle/acronyme) : Centre de Promotion Rurale Saint Benoît (CPR) Adresse postale : 509 Fénériver Est BP 8 Tél. :+261 20 57 301 02 Fax : Pas de fax E-mail : evekafen@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG CNF	RUR FRM
30	Nom (sigle/acronyme) : Centre Technique Horticole Antsirabe (CTHA) Adresse postale : 110 - Antsirabe Tél. :+261 20 44 977 27 ; + 261 32 47 721 98 Fax : Pas de fax E-mail : Ctha_antsirabe@mel.moov.mg Site Internet : Pas de site	RGL	RUR VUL FRM R&D
31	Nom (sigle/acronyme) : Centre Technique Horticole d'Antananarivo (CTHA) Adresse postale : Enceinte Station Agricole Nanisana 101 Antananarivo BP 7697 Tél. :+261 20 22 591 04 ; +261 20 22 415 93 Fax : +261 20 22 591 05 E-mail : ctha@moov.mg Site Internet : Pas de site	RGL	RUR VUL INF R&D
32	Nom (sigle/acronyme) : Centre Technique Horticole de Toamasina (CTHT) Adresse postale : Ex-Bâtiment Opération café Boulevard Joffre - 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 311 37 Fax : +261 20 53 322 04 E-mail : ctht@moov.mg Site Internet : www.ctht.org	RGL	FRM RUR VUL INF
33	Nom (sigle/acronyme) : Centre Universitaire de Formation Professionnalisante (CUFP) Adresse postale : Tanambao – 301 Fianarantsoa Tél. :+261 20 75 519 59 Fax : Pas de fax E-mail : cufp@univ-fianar.mg Site Internet : Pas de site	EDU	FRM
34	Nom (sigle/acronyme) : Chambre de Commerce d'Industrie d'Agriculture et d'Artisanat de Toamasina (CCIAAT) Adresse postale : 4, Rue du commerce - 501 Toamasina BP 108 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 323 45 Fax : +261 20 53 320 25 ou +261 20 53 319 37 E-mail : cciaat@cciaa-toamasina.mg ; formation@cciaa-toamasina.mg Site Internet : www.cciaa-toamasinat.mg	PRV	INF VUL RUR REG COM
35	Nom (sigle/acronyme) : Chambre de Commerce Mahajanga (CCIM) Adresse postale : Boulevard Poincaré - Mahajanga 401 BP 52 Tél. :+261 20 62 226 21 - +261 20 224 29 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CCI	INF RGL
36	Nom (sigle/acronyme) : Coalition Paysanne Malgache (CPM) Adresse postale : Ambatokely Commune Maevatanana II – 412 Maevatanana	AS-P	VUL FRM RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
	Tél. :+261 32 54 083 57 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site		
37	Nom (sigle/acronyme) : Coalition Paysanne Malgache (CPM) Adresse postale : lot I VI 133 Mandialaza Ambodivona.- 101 Antananarivo BP 7061 Tél. :+261 20 22 325 61 Fax : Pas de fax E-mail : cpm@moov.mg Site Internet : Pas de site	AS-P	VUL PP FRM RUR
38	Nom (sigle/acronyme) : Comité Multi-local de Planification. Plateforme de concertation et de coordination (CMP) Adresse postale : Bâtiment Organe Délibérant Faritany, portes : 8, 9 Besorohitra - 301 Fianarantsoa BP 1099 Tél. :+261 20 75 516 58 Fax : Pas de fax E-mail : cmp.fianar@moov .mg Site Internet : www.cmpfianar.mg	ONG	INF RUR PP
39	Nom (sigle/acronyme) : Compagnie de pêche frigorifique de Toliara (COPEFRITO) Adresse postale : Avenue de France Mahavatse II – 601 Toliara BP 212 Tél : +261 20 94 438 02 Fax : +261 20 94 414 02 Email : info@copefrito.com Site Internet : www.copefrito.com	PRV	SP-P SP-X COM REG
40	Nom (sigle/acronyme) : Conseil Diocésain de Développement (CDD- ECAR) Adresse postale : Enceinte Sacré Cœur Tsianaloke BP 30 - 601 Toliara Tél. : +261 20 94.435.05 Fax : Pas de fax E-mail : cddtul@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG CNF	VUL RUR
41	Nom (sigle/acronyme) : Coordination Diocésaine pour le Développement (CDD) Adresse postale : Rue, Notre Dame Quartier Place Kabary BP 415 – 201 Antsiranana Tél. : +261 20 82 221 69 ; +261 32 04 530 43 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CNF	RUR PP
42	Nom (sigle/acronyme) : ECAR Bureau des Activités Sociales de Tamatave (ECAR BASTA) Adresse postale : 25, rue du commerce - 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 300 67 Fax : Pas de fax E-mail : basta@moov.mg Site Internet : Pas de site	CNF ONG	VUL RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
43	Nom (sigle/acronyme) : Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) Adresse postale : Amborovy – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 920 79 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	OFF GOV EDU	VUL FRM RUR
44	Nom (sigle/acronyme) : École du Monde Adresse postale : Rue Paul Walwein Ampasika – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 242 56 Fax : Pas de fax E-mail : ecoledm@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG	RUR
45	Nom (sigle/acronyme) : Ecole Nationale d'Informatique (ENI) Adresse postale : Tanambao - 301 Fianarantsoa BP 1487 Tél. :+261 20 75 508 01 Fax : +261 20 75 504 10 E-mail : eni@univ-fianar.mg Site Internet : Pas de site.	EDU	FRM
46	Nom (sigle/acronyme) : Environnement et appui des Koloharena (ERI/USAID) Adresse postale : Villa Antigny Ambalapaiso – 301 Fianarantsoa BP 1068 Tél. :+261 20 75 510 21 ;+ 261 20 75 502 09 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL	RUR VUL FRM INF
47	Nom (sigle/acronyme) : ERI/USAID Adresse postale : Villa Fanantenana N°5, Boulevard Labourdonnais, 501 Toamasina BP 587 Tél. :+261 20 53 348 86 Fax : +261 20 53 348 86 Email : Tom_Erdmann@dai.com Site Internet : Pas de site	RGL	RUR
48	Nom (sigle/acronyme) : Fandalinam-pinoana sy Fivoarana EKAR (FA.FI) Adresse postale : 110 Antsirabe - C/o Caritas B.P 100 Tél. :+261 20 44 488 17 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CNF	RUR VUL FRM
49	Nom (sigle/acronyme) : FATOAM/SAF FJKM Adresse postale : Enceinte Collège David Jones, Anjoma 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 311 01 Fax : Pas de fax E-mail : fatoam.fjkm@moov.mg Site Internet : Pas de site	CNF ONG	RUR FRM
50	Nom (sigle/acronyme) : Federasiona Kristianin'ny Tantsaha Malagasy (FEKRITAMA) ou Fédération Chrétienne des Paysans Malagasy Adresse postale : Lot IV M.7 Ambodivona - 101 Antananarivo BP 1291. Tél. :+261 20 22 658 67 Fax :+261 20 22 658 67 E-mail : fekritama@moov.mg Site Internet : www.fekritama.mg	AS-P MED	RUR VUL INF

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
51	Nom (sigle/acronyme) : Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha (FIFATA) Adresse postale : 11 26 D 69 Tsivatrinikamo – 110 Antsirabe BP 206 Tél. :+261 20 44 496 23 / 44 954 72 Fax : +26120 44 496 24 / E-mail : fi.fa.ta@moov.mg ou itv@moov.mg Site Internet : Pas de site	AS-P	VUL RUR
52	Nom (sigle/acronyme) : Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika (FTMTK) Adresse postale : 110 Antsirabe BP 270 Tél. :+261 44 486 27 Fax : Pas de fax E-mail : ftmtk@madawel Site Internet : Pas de site	ONG AS-J CNF	RUR VUL FRM
53	Nom (sigle/acronyme) : Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana (FIFAMANOR) Adresse postale : 110 Antsirabe BP 198 Tél. :+261 20 44 244 54/56 Fax : Pas de fax E-mail : it.fifamanor@moov.mg fifamanor@netclub.mg Site Internet : Pas de site	PRV IDR	R&D RUR FRM VUL
54	Nom (sigle/acronyme) : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT) Adresse postale : 23A35, rue Benyowski, Tsarasaotra – 110 Antsirabe BP 372 Tél. :+261 20 44 480 91 ; +261 20 44 497 08 Fax : +261 20 44 497 09 E-mail : fert@moov.mg Site Internet : www.fert.fr	ONG	FRM RUR VUL INF FIN
55	Nom (sigle/acronyme) : Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) Adresse postale : C/o Immeuble RMC, Route d'Amborovy, Lot 0280 A 260 Tsararano Ambony – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 231 41 Fax : Pas de fax Email : drm@drm.fid.mg Site Internet : www.fid.mg	RGL	RUR AUT (Infrastructur e rurale)
56	Nom (sigle/acronyme) : FORMAGRI Adresse postale : Lot 05 E 255 - Villa Zanamaro Fenomanana – Ampatana 110 Antsirabe Tél. :+261 20 44 491 95 Fax : +261 20 44 491 94 E-mail : formagri@moov.mg Site Internet : Pas de site	PRV	FRM RUR VUL
57	Nom (sigle/acronyme) : Formation des Artisans du Vakinankaratra (FORMAVAK) Adresse postale : Immeuble Imahasoa Antsenakely – 110 Antsirabe Tél. :+261 20 44 492 49 Fax : Pas de fax E-mail : formavak@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	ONG PRV	FRM RUR VUL
58	Nom (sigle/acronyme) : FY COOPERATIVE (COOP FY) Adresse postale : Lot A9/3504 Andohanvory – 301 Fianarantsoa Tél. :+261 32 04 916 61 Fax : Pas de fax	AS-P	SP-P AUTR E(conf iture,

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
	E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site		pate de fruit)
59	Nom (sigle/acronyme) : Institut de Recherche pour le Développement Communautaire (IREDEC) Adresse postale : 110 Antsirabe B.P 188 Tél. :+261 20 44 487 64 Fax : Pas de fax E-mail : iredec@simicro.mg Site Internet : Pas de site	PRV IDR	RUR R&D VUL
60	Nom (sigle/acronyme) : Institut Privé de Formation Professionnelle (IPFP) Adresse postale : Ruelle n° 1 (Ex EURELEC) - Tanambao - 601 Toliara Tél : +261 20 94 422 54 Fax : Pas de fax E-mail : ipfp@moov.mg Site Internet : www.tulear.org	PRV EDU	FRM
61	Nom (sigle/acronyme) : KOLOHARENA Adresse postale : Enceinte EASTA Ambatobe - 101 Antananarivo BP 334 Tél : +261 20 22 032 28 ; +261 33 12 465 57 Fax : Pas de fax Email : cnkh@mel.moov.mg Site Internet : www.koloharena.com	ONG AS-P	RUR VUL INF
62	Nom (sigle/acronyme) : Laulanie Green University (LGU) Adresse postale : Lot 17 IF Isoraka - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 241.84 / +261 33 08 345 96 Fax : Pas de fax Email : njakar@gmail.com Site Internet : Pas de site	EDU IDR	FRM RUR R&D VUL
63	Nom (sigle/acronyme) : Les Gambas de l'Ankarana S.A. Adresse postale : 201 Antsiranana BP 212 Tél. : +261 20 82 213 41 / +261 20 82 228 28 Fax : Pas de fax E-mail : iga.diego@madagascar-gambas.com Site Internet : Pas de site	PVR	SP-X
64	Nom (sigle/acronyme) : MADAGREEN Adresse postale : 40, Rue Nationale - 501 Toamasina BP 6 Tél. : +261 33 14 119 68 ; +261 32 04 640 71 Fax : Pas de fax E-mail : madagreen@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	PRV	RUR SP-F FRM COM
65	Nom (sigle/acronyme) : Malagasy Professionnels de l'Eleavage à cycle court (MPE) Adresse postale : Nanisana - 101 Antananarivo BP 579 Tél. :+261 20 22 416.60 ; +261 33 23 006 23 Fax : Pas de fax E-mail : mpe@freedsl.mg Site Internet : Pas de site	PRV	RUR FRM VUL COM
66	Nom (sigle/acronyme) : MEVA ISAVOLA Adresse postale : 047-AIV Antanifotsy IV Talatamaty - 301 Fianarantsoa Tél. : Pas de tél Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	AS-P	RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
67	Nom (sigle/acronyme) : Ny Tanintsika Feedback M/car Adresse postale : Ivory – 301 Fianarantsoa BP 1345 Tél. : +261 20 75 512 43 ; +261 32 40 52 738 Fax : Pas de fax E-mail : tany@netclub.mg, sam@feedbackmadagascar.org, nytanintsika@yahoo.fr Site Internet : www.feedbackmadagascar.org/	RGL	RUR
68	Nom (sigle/acronyme) : Ombona sy tahiry ifampisamborana vola (OTIV) Adresse postale : IVS 17 Antanimena 101 Antananarivo Tél. : +261 20 22 290.68 /+261 20 22 290.69 Fax : Pas de fax Email : otivtnr@blueline.mg Site Internet : Pas de site	BNQ PRV	FIN RUR
69	Nom (sigle/acronyme) : ONG "Bel Avenir" Adresse postale : C/O Cinéma Tropic Boulevard Gallieni - 601 Toliara Tél. : +261 20 94 438 42 Fax : Pas de fax E-mail : belavenir@moov.mg Site Internet : www.ongbelavenir.org	ONG	FRM RUR
70	Nom (sigle/acronyme) : ONG MAZAVA Adresse postale : 601 Toliara BP 491 Tél : +261 32 02 605 76 Fax : Pas de fax Email : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	FRM RUR
71	Nom (sigle/acronyme) : ONG SOKAKE Adresse postale : 601 Toliara Tél. : +261 20 94.443.12 Fax : Pas de fax E-mail : afarida@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG	RUR
72	Nom (sigle/acronyme) : ONG Tany sy Fampanandrosoana (TAFa) Adresse postale : 601 Toliara BP 252 Tél : +261 20 94 413 40 Fax : Pas de fax Email : tafatulear@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG	VUL FRM RUR AUT (assistance technique)
73	Nom (sigle/acronyme) : ONG TARATRA (TARATRA) Adresse postale : 601 Toliara Tél : +261 20 94 439 61 Fax : Pas de fax E-mail : arsu.taratra@dts.mg Site Internet : Pas de site	ONG	VUL ; RUR ; AUT (adduction d'eau)
74	Nom (sigle/acronyme) : Organe de Développement du Diocèse de Toamasina (ODDIT) Adresse postale : 501 Toamasina BP 549 Tél. : +261 20 53 310 36 Fax : Pas de fax E-mail : cr-ta@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG CNF	FRM RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
75	Nom (sigle/acronyme) : OTIV (Réseau Toamasina) Adresse postale : Villa Sandry, 25, Rue de la Libération - 501 Toamasina BP 519 Tél. : +261 20 53 308 94 Fax : +261 20 53 323 05 Fax : Pas de fax E-mail : otiv.tmv @blueline.mg mopakaj_f@blueline.mg Site Internet : Pas de site	BNQ	FIN RUR
76	Nom (sigle/acronyme) : PGDRN (forêts) Adresse postale : C/o DREFT, rue Edouard VII Mahajanga Be - 401 Mahajanga Tél. :+261 20 Fax : Pas de fax E-mail : pgdrnnord@moov.mg Site Internet : www.gtzprogramme-mg.org	RGL	RUR VUL
77	Nom (sigle/acronyme) : Price ONG Adresse postale : Lot 1027, plle 13/35 Ambolomadinika 501Toamasina Tel : +261 20 53 335 66 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	RUR FRM VUL
78	Nom (sigle/acronyme) : Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR) Adresse postale : Bâtiment Ex CIR AGRI, Boulevard Joffre 501 Toamasina Tél. :+261 20 53 349 58 ; +261 33 05 924 70 ; +261 32 07 668 62 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL	RUR COM FRM VUL
79	Nom (sigle/acronyme) : Programme National de Recherche Crevettière (PNRC/PGRC) Adresse postale : Digue Schneider – 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 227 49 Fax : Pas de fax E-mail : pnrc@moov.mg Site Internet : Pas de site	RGL	VUL RUR R&D
80	Nom (sigle/acronyme) : RAMILAMINA Adresse postale : Lot 27 F 90 Tsihitamaso – 110 - Antsirabe Tél. :+261 20 44 493 75 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG AS-P	RUR VUL FRM
81	Nom (sigle/acronyme) : Rano sy Vary Sud (Ranovary) Adresse postale : Villa SOAFANIRY Amborogony - 601 Toliara Tél. : +261 20 94 431 91 Fax : Pas de fax E-mail : ranovary@moov.mg Site Internet : Pas de site	ONG	RUR VUL AUT (adduc tion d'eau)
82	Nom (sigle/acronyme) : Réseau Huiles essentielles de Fianarantsoa Adresse postale : Région Haute Matsiatra, Ankofafa ambony- 301 Fianarantsoa Tél. :+261 32 04 574 02 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	PRV	COM SP-P VUL RUR

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
83	Nom (sigle/acronyme) : Réseaux des Observatoires Ruraux (ROR) Adresse postale : Nanisana Enceinte Ex bâtiment micro- hydraulique 101 Antananarivo BP 8334 Tél. : +261 20 24 743 81 ; +261 33 05 350 21 ; +261 32 05 406 51 Fax : +261 20 24 743 81 E-mail : cellule_ror@yahoo.fr Site Internet : www.epp-padr.mg	OFF RGL	INF AUT (Colle cte de donné es) RUR
84	Nom (sigle/acronyme) : ROMBAKE Adresse postale : 601 Toliara BP 40 Tél. : +261 32 04 545 35 ; +261 32 04 541 35 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	RUR VUL
85	Nom (sigle/acronyme) : Ronono Vakinankaratra (ROVA) Adresse postale : 110 Antsirabe BP 272 Tél. : +261 20 44 487 12 Fax : Pas de fax E-mail : Coop.rova@blueline.mg Site Internet : Pas de site	AS-P PRV	SP-F COM RUR
86	Nom (sigle/acronyme) : Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra (SAHA) Adresse postale : Lot II Y50S bis Fort Duchesne 101 Antananarivo BP 3044 Tél. : +261 20 22 681.66 /+261 20 22 611.72 Fax : +261 20 22 611.73 E-mail : saha@iris.mg Site Internet : Pas de site	RGL	INF VUL RUR
87	Nom (sigle/acronyme) : Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra (SAHA Betsileo) Adresse postale : Ivory – 301 Fianarantsoa Tél. : +261 20 75 513 87 Fax : Pas de fax E-mail : Saha.betsileo@moov.mg Site Internet : Pas de site	RGL	RUR VUL R&D FRM
88	Nom (sigle/acronyme) : Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana (SAF FJKM) Adresse postale : rue Notre Dame Place Kabary - 201 Antsiranana BP 368 Tél. : +216 20 82 231 67 Fax : + 261 20 82 236 99 E-mail : houssenicom@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	CNF	RUR AUT (SANT E, EDUC ATION , PLAN NING FAMIL IAL)
89	Nom (sigle/acronyme) : Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana (SAF/FJKM) Adresse postale : Immeuble Ifanomezantsoa Analakely 101 Antananarivo BP 623 Tél. : +261 20 22 227.78 Fax : Pas de fax E-mail : saf@moov.mg Site Internet : Pas de site	CNF	RUR AUT (Santé, Educati on, Plannin g Familial) VUL

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
90	Nom (sigle/acronyme) : Sampan'Asa momban'ny Fampandrosoana (SAF/FJKM) Adresse postale : Antaravay - 601 Toliara BP 465 Tél. : +261 20 32 044 897 40 ; +261 32 04 489 74 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	CNF	FRM ; RUR AUT (Santé , Educa tion, PF) VUL
91	Nom (sigle/acronyme) : Sendika Orin'Asan'ny tantsaha (Réseau SOA) Adresse postale : Lot II N 94 AE Analamahitsy -101 Antananarivo Tél :+261 20 24 367 91 Fax : Pas de fax Email : reseau@netclub.mg Site Internet : Pas de site	ONG AS-P	RUR VUL INF
92	Nom (sigle/acronyme) : TAFa Adresse postale : Lot 906 A 165 Ampihaviana – 110 – Antsirabe BP 266 Tél. :+261 20 44 496 30 Fax : Pas de fax E-mail : tafaantsirabe@wanadoo.mg Site Internet : Pas de site	ONG AS-P	R&D RUR FRM VUL
93	Nom (sigle/acronyme) : Tantely Miray Adresse postale : 301 Fianarantsoa Tél. :+261 20 75 654 32 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	AS-P	COM RUR SP-P
94	Nom (sigle/acronyme) : TEFY SAINA Adresse postale : Ampasambazaha – 301 – Fianarantsoa BP 1440 Tél. :+261 20 75 505 92 ; +261 20 75 509 92 Fax : Pas de fax E-mail : niats@netclub.mg Site Internet : www.tefysaina.org	ONG AS-P	VUL RUR FRM
95	Nom (sigle/acronyme) : Tsaramandroso Adresse postale : Logt 23 Mangarivotra Sud 501 Toamasina Tél. : +261 32 02 120 56 Fax : Pas de fax E-mail : ongprice@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	ONG	RUR VUL
96	Nom (sigle/acronyme) : Union MATANJAKA Adresse postale : Bureau Finistère Appt 6, rue du Général de Gaulle -201 Antsiranana Tél. : + 261 20 82 219 76 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	AS-P	RUR VUL FOR COM
97	Nom (sigle/acronyme) : Union Professionnelle des Transformateurs de Fruits et Légumes (UPTFL) Adresse postale : UPFL c/o Rabemanjara Eleonore Lot II U 108 Villa Maryse Cité Planton Ampahibe 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 202.90 ; + 261 32 07 730 49 ; + 261 34 03 567 17 Fax : Pas de fax E-mail : upfl.madagascar@wanadoo.mg	AS-P AS-F AS-J	SP-X SP-P SP-F

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
	Site Internet : Pas de site		
98	Nom (sigle/acronyme) : Voarisoa Observatoire Adresse postale : Ankadindramamy 101 Antananarivo BP 80 Tél. : +261 20 22 412 28 Fax : +261 20 22 412 28 E-mail : ecotox@moov.mg Site Internet : voarisoaobservatoire.africa_web.org	ONG	INF R&D VUL FRM REG
99	Nom (sigle/acronyme) : Vohitry ny Tekinika ho an'ny Tantsaha (VO.TE.TA) Adresse postale : 306 – Ambositra B.P 37 Tél. : +261 20 47 712 69 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	PRV	FRM RUR SP-F
100	Nom (sigle/acronyme) : Centre d'Expérimentation et de Diffusion pour une Gestion Paysanne de tanety (Centre FAFIALA) Adresse postale : PK 14, RN2 Andranomandry 101 Antananarivo BP 5236 Tél. : +261 20 23 811 16 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG EDU	VUL INF FRM
101	Nom (sigle/acronyme) Centre de Formation Rurale (CFR) Adresse postale : Andriamboasary - 301 Fianarantsoa B.P 1440 Tél. : Pas de tél Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG EDU	FRM RUR VUL
102	Nom (sigle/acronyme): Tahasoa Adresse postale : Bureau GTDR Atsimo Andrefana Tsimenatse – 601 Toliara Tél. : +261 20 32 04 423 35 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	ONG	VUL RUR FRM

### C – MEDIAS, TELECOMMUNICATIONS ET TIC

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
1	Nom (sigle/acronyme) : Agence Adventiste pour l'Aide et le Développement (ADRA) Adresse postale : Anosimasina - 513 Moramanga BP 37 Tél. : +261 20 56 120 89 Fax : +261 20 56 822 93 E-mail : info.fs@adra.mg Site Internet : Pas de site	MED CNF	RUR FRM VUL
2	Nom (sigle/acronyme) : Centre des Ressources des Médias (C.R.M.) Adresse postale : C/o CITE Rue Samuel Rahamefy Ambatonakanga - 101 Antananarivo BP 74 Tél. : /+261 22.602.47 /+261 20 22 253 86 /+ 261 20 32 56 099 95 Fax : +261 20 336 69 E-mail : crm@cite.mg / nivo@cite.mg Site Internet : www.cite.org	PRV MED	INF

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
3	Nom (sigle/acronyme) : Malagasy Broadcasting System (MBS) Adresse postale : Lot 1116 G 63 Mahazoarivo – 110 Antsirabe Tél. :+261 20 44 487 15 ; +261 33 15 477 16 Fax : +261 20 44 495 55 E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	MED PRV	INF VUL
4	Nom (sigle/acronyme) : MOOV Adresse postale : Immeuble Ariane 5B Zone Galaxy Andraharo - 101 Antananarivo Tél. :+261 20 22 203 59 ; 0866 68 ; +261 20 30 843 57 Fax : +261 20 23 680 53 E-mail : dts@dts.mg Site Internet : www.moov.mg	PRV TIC	SP-F COM
5	Nom (sigle/acronyme) : Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications (OMERT) Adresse postale : Route des Hydrocarbures Alarobia 101 Antananarivo BP 99991 Tél. :+261 20 22 421 19 Fax : +261 20 23 215 16 E-mail : omert@wanadoo.mg Site Internet : Pas de site	OFF GOV TIC	REG PP
6	Nom (sigle/acronyme) : Ordre Des Journalistes Adresse postale : C/o CITE Rue Samuel Rahamefy Ambatonakanga 101 Antananarivo BP 74 Tél. : +261 20 22 253 86 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	MED	
7	Nom (sigle/acronyme) : Radio Fahazavana Adresse postale : Station FJKM Anjoma - 501 Toamasina Tél. : +261 20 53 986 38; + 261 33 04 982 57 Fax : Pas de fax E-mail : rftamatave@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	MED PRV CNF	RUR VUL
8	Nom (sigle/acronyme) : Radio Felamamy Adresse postale : Vohilengo Vavatenina Tel : Pas de tél Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	PRV MED	VUL RUR
9	Nom (sigle/acronyme) : Radio Haja Adresse postale : 110 Antsirabe Tél. :+261 20 44 492 96 Fax : Pas de fax E-mail : radihaja@moov.mg Site Internet : Pas de site	MED PRV	INF VUL
10	Nom (sigle/acronyme) : Radio Mampita Adresse postale : Anjoma – 301 Fianarantsoa Tél. :+261 20 75 504 98 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	MED PRV	INF VUL
11	Nom (sigle/acronyme) : Radio Nasionaly Malagasy (RNM) Adresse postale : Rue Jules Ranaivo Anosy 101 Antananarivo BP 442	MED OFF	INF

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
	Tél. :+261 20 22 352.61 / +261 20 22 217.45 Fax : +261 20 22 327.15 E-mail : rmdir@dts.mg Site Internet : takelaka.dts.mg/radmad		
12	Nom (sigle/acronyme) : Radio Télévision Antsiranana (RTV) Adresse postale : 201 Antsiranana Tél. : +261 20 82 293 21 Fax : Pas de fax E-mail : velomanana-j@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	MED PRV	RUR INF
13	Nom (sigle/acronyme) : SIMICRO Adresse postale : 16, rue Ratsimilaho, Antaninarenina BP 3557 - Antananarivo 101 Tél. :+261 20 22 648.83 / Fax : +261 20 22 293.88 E-mail : simicro@simicro.mg Site Internet : www.simicro.mg	PRV TIC	AUT (Tic)
14	Nom (sigle/acronyme) : Télécom Malagasy (TELMA) Adresse postale : Alarobia - 101 Antananarivo BP 763 Tél. :+261 20 25 427 05 ; +261 20 22 057 22 Fax : Pas de fax E-mail : idha.harfon@telma.mg Site Internet : www.telma.mg	PRV TIC	AUT (Tic)
15	Nom (sigle/acronyme) : Televiziona Malagasy (TVM) Adresse postale : Nouvel Immeuble Enceinte Radio Nasionaly Malagasy Anosy - 101 Antananarivo BP 271 Tél. :+261 20 22 342 31 Fax : Pas de fax E-mail : tvm@moov.mg Site Internet : Pas de site	OFF MED	INF
16	Nom (sigle/acronyme) : ZAIN Adresse postale ; CELTEL Ankorondrano - 101 Antananarivo Tél. :+261 3311 00 101 Fax : Pas de fax E-mail : Pas d'email Site Internet : www.mg.celtel.com	PRV TIC	INF AUT (téléco mmunic ation)

#### D- ORGANISATIONS INTERNATIONALES

N°	Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
1	Nom (sigle/acronyme) : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) Adresse postale : Centre Culture Crevettes - 401 Mahajanga Tél. :+261 20 62 293 17 - +261 20 62 245 14 Fax : Pas de fax E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site	RGL OFF	RUR FIN
2	Nom (sigle/acronyme) : Fund Agricultural Organisation (FAO) Adresse postale : Ankorahotra 159, Route circulaire 101 Antananarivo	OFF IDR GOV	INF R&D FRM

Tél. :+261 20 22 283 12 ; +261 20 22 651 51 ; +261 20 22 288 31 Fax : +261 20 22 343 88 E-mail : Pas de mail Site Internet : Pas de site		REG
--	--	-----

### Signification des abréviations

<b>Type</b>	AS-P	Association paysanne (y compris les coopératives)
	AS-F	Association féminine
	AS-J	Association de jeunes
	BNQ	Banque ou organisme de crédit
	CCI	Chambre de commerce et d'industrie
	CNF	Groupe confessionnel
	EDU	Éducation/enseignement
	GOV	Département/service ministériel
	ONG	Organisation non gouvernementale
	PRV	Entreprise/société privée
	RGL	Organisme/réseau/projet régional
	OFF	Organisme officiel/collectivité
	PUB	Entreprise publique
	AUT	Autre
<b>Rôle</b>	VUL	Vulgarisation et animation
	INF	Services d'information
	FIN	Service financier
	PP	Politique et planification
	SP-X	Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
	SP-M	Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)
	PS-P	Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
	PS-F	Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
	R&D	Recherche et développement
	REG	Réglementation (mise en conformité, normes)
	FRM	Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
	COM	Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
	RUR	Développement rural
	AUT	Autre

### III.2 Liste sélective des institutions interviewées

<b>Nom de l'institution : Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Le CTHT fournit un appui aux filières horticoles de la côte Est de Madagascar et principalement dans la région « Atsinanana ». Il se charge de la diversification de l'offre en produits frais (fruitiers) et transformés sur les marchés locaux ainsi que de la transformation post-récolte.
<b>Domaine d'expertise :</b> Appui aux producteurs à l'exportation (litchis et depuis 2001 girofle et poivre)
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 44 agents dont 30 à temps plein et 10 temporaires et 4 bénévoles.
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b>
<b>Budget annuel :</b> 500.000 Euros
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Union Européenne
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> (i) Production de CD-Rom interactif, didactique, DVD Vidéo pour les opérateurs économiques et les groupements de producteurs; (ii) Mise en place d'une base de données sur le soufrage des litchis pour les opérateurs économiques ; (iii) Création d'un site Web pour les acteurs de la filière ; (iv) Communication-sensibilisation pour les paysans, collecteurs et transporteurs (Hygiène et bonne pratique) ; (v) Elaboration de fiches techniques et manuels sur différentes cultures.
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Producteurs -Opérateurs privés
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Recevait le Magazine Spore.
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Union Européenne : appui financier PPRR : Activités liées à la filière horticole, Mise en œuvre de projets communs, Echanges d'information et de formation Millenium Challenge Account : Activités liées à la filière horticole, Echanges d'information et de formation SAF/FJKM : Activités liées à la filière horticole, Mise en œuvre de projets communs, Echanges d'information et de formation Care International : Activités liées à la filière horticole, Mise en œuvre de projets communs, Echanges d'information et de formation Cirad : Recherches, Mise en œuvre de projets communs, Echanges d'information et de formation
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources d'informations</u> : CTA, FOFIFA, CIRAD, CAR BAP (Cameroun), journaux, magazines, Internet <u>Types d'information</u> : 1- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Problèmes liés agriculture, (ii) Réglementations ministérielles et internationales ; 2- Informations techniques : (i) technologie post-récolte, (ii) conditionnement, (iii) variétés de cultures, (iv) lutte intégrée contre les nuisibles ;

<b>Nom de l'institution : Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT)</b>
3- Informations économiques : i) données relatives aux marchés, (ii) identification des marchés, (iii) profils des produits de base.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Types/format d'informations</u> : Données statistiques, matériels cartographiques.
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> (i) Insuffisance des ressources financières dans l'élaboration de produits documentaires (ii) Contraintes administratives (difficultés d'acheter à l'extérieur cf : financement Union Européenne) (iii) Pas de personnes formées en techniques documentaires
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> La filière traitée
<b>Autres observations:</b> - L'exportation de litchies contribue à la rentrée de devises - Souhaits de partenariat avec CTA : 1- appui à des formations, 2- service de diffusion et de publication, 3- partenariat, 4- bourses d'études, 5- co-séminaires, 6- publication CTA

<b>Nom de l'institution: Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Améliorer les revenus des groupes vulnérables dans le milieu rural, notamment dans la région d'Analanjorofo
<b>Domaine d'expertise :</b> Valorisation des produits ; intensification, accroissement et diversification de la base productive
<b>Nombre d'employés :</b> 42 permanents
<b>Budget annuel :</b> 6 900 000 \$ ≈ 5 175 000 €
<b>Sources de financement :</b> FIDA, OPEP, Etat Malgache
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> (i) Mise en place de la base de données du Programme (ii) participation au développement du Système de Suivi Evaluation et de Gestion des Savoirs (SEGS) (iii) création de son site propre (iv) Mise en place d'un SIG propre au Programme (v) mise en place d'un intranet
<b>Groupe cible :</b> Les couches les plus vulnérables identifiées à la base, les exploitants agricoles ayant peu ou pas de terre, les ménages ruraux, les femmes, les micro entreprises, les opérateurs commerciaux (partenaires des ménages ruraux), les autorités locales.
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Aucune
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions :</b> MAEP : Echanges d'information Observatoire du Riz : Echanges d'information Système National d'Information et d'Evaluation (SNIS) : Echanges d'information FIDA : Echanges d'information FAO : Mise en œuvre de projets communs
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?:</b> <u>Sources d'information :</u> MAEP, Associations paysannes, Collectivités décentralisées, DRDR, Internet, Programmes radiophoniques et télévisés, Brochures et prospectus du MAEP <u>Types d'information :</u> 3- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Foires commerciales, (ii) Problèmes liés à l'agriculture; (iii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement; 2- Informations d'ordre technique : (i) Technologies de post-récolte; (ii) conditionnement, (iii) lutte intégrée contre les nuisibles ;. 1- Informations économiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) Profils des produits de base, (iv) Systèmes d'assurance des récoltes, (v) Financement et micro crédit.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits :</b> <u>Types/format d'informations :</u> Données statistiques, information sur les marchés, normes.
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> (i) Budget insuffisant pour la formation et/ou recyclage du personnel notamment au niveau de la création de contenu ;(ii) Accès limité aux informations documentaires.
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> L'unicité (aide les couches les plus vulnérables pour améliorer leurs revenus) du type de programme qui va s'étendre dans une ou deux régions de l'île.
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA :1- partenariat, 2- service de diffusion et de publication, 3- publication CTA, 4- appui à des formations, 5- appui en information sur la recherche agricole ACP,

<b>Nom de l'institution: Centre de Promotion Rural (CPR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Contribuer à la hausse de la production agricole et du niveau de vie de la population dans la Sous-préfecture de Fénériver-Est; Améliorer les performances économiques en faisant participer les pauvres.
<b>Domaine d'expertise :</b> Formation théorique et pratique (maraîchage pratique culinaire); Amélioration des techniques notamment rizicoles; apiculture; aviculture; pisciculture; renforcement de capacité de gestion.
<b>Nombre d'employés:</b> 34 agents dont 21 permanents et 13 temporaires
<b>Filiales et représentations :</b> Néant
<b>Budget annuel :</b> Projet triennal 2008-2011 en cours de négociation
<b>Sources de financement:</b> Entre Aide et fraternité Belgique (en cours de négociation); Ressources propres; Caritas
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Information de proximité; édition d'un bulletin; séances de formation portant sur la communication, le renforcement de capacités en gestion et techniques culturelles
<b>Groupe cible:</b> Ménages ruraux en priorisant les femmes notamment les femmes célibataires; 80 OP de 40 villages (4 000 familles et 20 000 personnes)
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Reçoit le magazine Spore
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Caritas : mise en œuvre de projets communs; échanges d'information Entre Aide et Fraternité : appui financier; échanges d'information ; PPRR : formation
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources d'information :</u> BIMTT, Coordination des Actions Socio-économiques du Diocèse de Fénériver-Est (CASEDIFEN), DRDR, CTA, Bevalala, journaux, affiches, foires et expositions <u>Types d'information :</u> 1- Informations techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Conditionnement, (iii) Lutte intégrée contre les nuisibles, (iv) Achat/mise à disposition d'équipements, (v) Technologie post-récolte ; 2- Informations économiques : (i) Identification des marchés, -(ii) Financement et micro crédit (iii) Systèmes d'assurance des récoltes, (iv) Données relatives aux marchés ; 3- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Questions liées au développement social, (ii) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre), (iii) Problèmes liés à l'agriculture, (iv) Ressources non agricoles, v) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) ; 4- Besoins en formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation. (ii) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (iii) Méthodologies participatives, (iv) Édition et mise en forme des rapports.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Types/format d'informations :</u> Données statistiques, Matériels cartographiques, Documents adaptés à une diffusion massive
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> (i) Insuffisance de moyens financiers; (ii) Insuffisances de ressources financières et humaines pour l'édition de bulletin et fiches techniques.
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Institution principalement focalisée sur la promotion du monde rural, du Genre à travers le changement de comportement.

**Autres observations:**

Souhaits de partenariat avec CTA : 1- appui à des formations, 2- distribution pack Radio Rural, 3- service de diffusion et de publication, 4 service Question-Réponses

<b>Nom de l'institution : RADIO FAHAZAVANA</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Développement de l'Homme et de tout homme
<b>Domaine d'expertise :</b> Retransmission en direct de programmes émanant de la radio mère, Production d'émissions locales, envoi de nouvelles locales à la radio mère.
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 12 agents permanents tous bénévoles.
<b>Filiales et représentations, et autres sites : Filiale de la radio Fahazavana Antananarivo</b>
<b>Budget annuel :</b> Non déterminé
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Synode régional et ressources propres (publicité et communiqué).
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Formation en technique de retransmission en direct
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Tout public
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Pas d'interaction avec le CTA.
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> PSDR : échange d'informations; Région Atsinanana : échange d'informations;
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources</u> : Presse locale, radio mère Antananarivo, Attaché de presse auprès de la Région Atsinanana; <u>Types d'information</u> : 1- Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'agriculture ; 2- Informations techniques : (i) Technologie post-récolte (transformation des produits agricoles)
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Types/format d'informations</u> : Documents adaptés à une diffusion massive, données statistiques.
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> (i)- Absence de matériels et d'équipements (ordinateurs, dictaphones, rayonnages, serveur pour la connexion)
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> L'une des seules radios urbaines à assurer des émissions destinées au monde rural.
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- appui à des formations, 2- partenariat, 3- bourses d'études

<b>Nom de l'institution: Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> (i) favoriser les relations inter sectorielles, (ii)- Fournir des formations, informations d'ordre commercial et économique, (iii)- Promouvoir l'exportation et la commercialisation des produits de la Région, (iv)- Aider à la création de PME.
<b>Domaine d'expertise :</b> *Appui à la commercialisation des produits agricoles : - mise en relation acheteurs/vendeurs, paysans/exportateurs-consommateurs finaux; - appui à l'exportation; *Appui à l'accès des paysans au financement : - étude de faisabilité des projets; - montage des projets; - intermédiation financière.
<b>Nombre d'employés :</b> Non déterminé
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> L'une des six Chambres de Commerce
<b>Budget annuel :</b> 41 380 600 Ar ≈ 17 250 € en 2008
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> BAMEX, ressources propres.
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> (i) Préparer les profils de marché et fiches techniques sur les produits agricoles locaux (épices), (ii) Former les utilisateurs en normes et qualité, (iii)- Diffuser les opportunités commerciales, (iv)- Publier les lettres et bulletins économiques, (v)- Former les acteurs en langue anglaise.
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Opérateurs économiques, promoteurs de projets d'investissement, OP.
<b>Degré d'interaction avec le CTA –</b> Pas de liens avec le CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Centre de Commerce International de Genève : don d'ouvrages, mise en place du réseau national d'informations commerciales ; Ministère du Commerce : source d'information ; BAMEX : ressource d'information, abonnement au Product Mape du Centre de Commerce International de Genève
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> (i) Sources d'information : MAEP, Centre du Commerce International de Genève <u>Types d'information</u> : 1- Informations économiques : (i) Financement et micro crédit, (ii) Données relatives aux marchés, (iii) Identification des marchés, (iv) Profils des produits de base, (v) Systèmes d'assurance des récoltes ; 2- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Règlements ministériels et internationales, (ii) développement et financement des programmes ; 3- Informations techniques : (i) Conditionnement, (ii) Transport, (iii) Technologie post-récolte.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Types/format d'information</u> : (i) Média électronique, (ii) Réseau électronique de recherche agricole, (iii) Réseau électronique d'information commerciale
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Insuffisance de sources d'information techniques et commerciales, - Insuffisance de moyens humains, financiers et matériels notamment pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information.

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Il s'agit d'une institution qui regroupe à la fois des services d'appui, de conseil, de formation, d'information et d'encadrement de la Région. Le rôle que joue la CCI est prépondérant dans la Région de vocation portuaire.

**Autres observations:**

Souhaits de partenariat avec CTA : 1- Diffusion sélective de l'information, 2- publication CTA, 3- service de diffusion et de publication

<p><b>Nom de l'institution: Foibem-pirenena momban'ny Fikarohana ampiarina amin'ny fampanandrosoan'ny Ambanivohitra (FOFIFA)</b>  <b>Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural</b></p>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  - <u>Mission</u> : Appuyer directement le secteur du développement agricole en fournissant les matériels génétiques nécessaires à la mise en œuvre de la révolution verte prônée dans le MAP et en contribuant à la formation du monde rural par la fourniture de mallette pédagogique résultant des actions de recherche.  - <u>Objectifs</u> : (i) contribuer à la mise en œuvre du MAP (Engagement 4 et Engagement 7) en tant que levier dans le processus d'amélioration de la productivité dans le monde rural, (ii) contribuer à la réalisation de la révolution verte : augmenter la productivité, améliorer les niveaux des revenus du monde rural, promouvoir les activités orientées vers le marché, accroître la valeur ajoutée agricole (iii) rationaliser la structure, le fonctionnement et le statut le régissant en faveur de : la création/amélioration de technologies, l'appui scientifique et technique, la formation à l'appropriation des techniques améliorées, la production et la vente.</p>
<p><b>Domaine d'expertise</b> : (i) préservation et exploitation de la biodiversité (ii) conservation des patrimoines végétaux et animaux (iii) recherche de partenariat avec les centres internationaux, régionaux et nationaux de recherche (iv) diversification et soutien de la production agricole par la formation et la valorisation des résultats de recherche.</p>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire)</b> : 268 dont 109 chercheurs et 154 personnel d'appui (administration)</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites</b> : Le FOFIFA dispose de 7 centres régionaux de recherche et de 10 stations.</p>
<p><b>Budget annuel</b> : 2 968 000 000 Ar ≈ 1236 667 € dont 1% alloué à la GIC</p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> : Budget de l'Etat, conventions de recherche, conventions locales.</p>
<p><b>Programme / projets mis en œuvre</b> : (i) Contribution à la fourniture de documents pour numérisation dans les domaines de l'agriculture et l'environnement (ii) organisation d'un atelier national sur l'information agricole dans le cadre du réseau Régional Agricultural Information Network (RAIN) (iii) Acquisition de matériels informatiques, (iv) formation à la rédaction de fiches techniques.</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé)</b> : Paysans producteurs, opérateurs économiques, communautés scientifiques, étudiants, secteur public.</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA</b> : Magazine Spore, DSI, DORA, publications, séminaires. Les produits et services du CTA sont très appréciés par le FOFIFA.</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type)</b> : MAEP, CIDST, Centre de Ressources Scientifiques en Agriculture et Environnement (CERSAE), Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA), Université d'Antananarivo, ONGs de développement, Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), FAO, Association Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa (ASARECA).  La nature de la collaboration porte sur les échanges d'information au niveau de toutes les institutions sus-citées ainsi que la mise en œuvre de projets communs.</p>

<p><b>Nom de l'institution: Foibem-pirenena momban'ny Fikarohana ampiarina amin'ny fampanandrosoan'ny Ambanivohitra (FOFIFA)</b>  <b>Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural</b></p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Les Sources d'informations :</b> CTA (brochures, bulletins), ASARESA/RAIN, MAEP, Instituts internationaux de recherche, radio, télévision, Internet, réseaux électroniques de recherche agricole;</p> <p><b>Types d'information :</b> 1- informations d'ordre général : (i) développement et financement des programmes, (ii) problèmes liés à l'agriculture, (iii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iv) règlementations ministérielles et internationales, (v) conférences et réunions;</p> <p>2- Informations techniques : (i) variétés de culture, (ii) technologie post-récolte, (iii) conditionnement, (iv) profil industriel, (v) utilisation des déchets, (vi) achat et mise à disposition d'équipement, (vii) lutte intégrée contre les nuisibles.</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b></p> <p><b>Types/format d'information :</b> (i) Documents adaptés à la langue appropriée, (ii) Information visuelle ou illustrée, (iii) Données statistiques, (iv) Documents adaptés à une diffusion massive, (v) Brevets.</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> (i) insuffisance des ressources humaines (compétence dans la gestion des TIC), (ii) insuffisance des équipements informatiques, (iii) Insuffisance de matériels audio visuels, bureautiques et véhicules.</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Seul centre de recherche agronomique appliquée à vocation nationale. Ses activités de recherche prennent en considération les problématiques relatives à chaque spécificité régionale dans les domaines végétal et animal.</p>
<p><b>Autres observations:</b> Pour le moment, le SE-SDR n'a pas de liens avec le CTA; le souhait de ses responsables est d'établir ces liens pour favoriser un développement des échanges entre les 2 institutions.</p> <p>Souhait de partenariat : (i) Co-séminaire et appui en information sur la recherche agricole, (ii) DSI, publications CTA, appui à des formations, (iii) Acquisition de publications du CTA (SPORE, Agritrade, ICTUpdate).</p>

<b>Nom de l'institution : RADIO MAMPITA</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Favoriser les échanges entre tous les acteurs de développement en vue de mettre en place une synergie pour la meilleure implication des paysans et la prise en main de leur propre développement <u>Objectifs</u> : Promouvoir la communication horizontale en milieu rural dans la région ; véhiculer les messages de développement pour que les paysans puissent améliorer leur niveau de connaissance et surtout leur niveau de vie
<b>Domaines d'expertise :</b> 1) production et diffusion des émissions radiophoniques véhiculant des thèmes aux besoins et attentes des paysans 2) réalisation des animations publiques villageoises 3) production et diffusion des annonces et spots publicitaires
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 59 dont 9 Permanents et 50 Bénévoles 1 Administrateur - 5 Personnel technique - 2 Personnel de Bureau/PT (Secrétaire et Comptable) -1 Gardien 50 Correspondants ruraux (Bénévoles)
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> un relais à Ambohimahasoa.
<b>Budget annuel :</b> 50 000 000 Ar ≈ 20 000 € 30% du budget annuel sont alloués à la fourniture d'information de la Station (15 000 000 Ar ≈ 6 000 €) 50 Correspondants ruraux auprès des Associations de base contribuent bénévolement (Apports gratuits en documents par les partenaires) . (CTA-Organismes d'appui...).
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> 1998 à 2005 : Programme SAHA – Coopération Suisse 2006 à nos jours : Fonds propre.
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Emission radiophonique avec Association ILO sur "Le Développement rural". Durée : 4 mois (Août - Novembre 2008).
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Paysans producteurs, opérateurs économiques, 50 associations de base membres, 1) tout public, 2) les organismes d'appui , 3) les bailleurs de fonds ,4) Collectivités déconcentrées
<b>Degré d'interaction avec le CTA</b> DSI, séminaires, publications, formation : UTILE
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> GRET/CTA : Formation de la Gérante en 1998 Programme SAHA Betsileo : Partenaire technique et financier ONG ILO : Collaboration en conception d'émissions radiophoniques CEDII - HAONA SOA - FID – PSDR – DRDR - PACT - Les services publics et Autorités locales : Fournisseurs d'information et clients annonceurs

<b>Nom de l'institution : RADIO MAMPITA</b>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b></p> <p><u>Sources d'information</u> Documentations CTA - FERT – CEDII – Journaux - Réseau Internet</p> <p><u>Types d'information :</u></p> <p>1- Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, (iii) Développement et financement de programmes</p> <p>2- Informations Economiques : (i) Financement et Micro crédit, (ii) Données relatives aux marchés,</p> <p>3- Informations Techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Conditionnement, (iii) lutte intégrée contre les nuisibles</p> <p>4- Besoins de Formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation (Agricole), (ii) Emissions radiophoniques</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b></p> <p>(i) Synthèses, (ii) Résumés, (iii) données économiques et Statistiques, (iv) Documents rédigés dans la langue appropriée (langue malgache et dialectes locaux) en matières de développement rural</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b></p> <p>Inexistence de personnel compétent à la GIC Documents CTA non exploités/traités pour être diffusés</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b></p> <p>C'est une Radio rurale à la portée des paysans. Elle couvre plus de 70% de la Région Haute Matsiatra, à savoir la Ville de Fianarantsoa, et 54 Communes Rurales. Les paysans l'ont baptisé « Téléphone Rural » car c'est le seul moyen leur permettant de diffuser et d'échanger rapidement les informations. Sa portée est de 70 km</p>
<p><b>Autres observations:</b></p> <p>La station ambitionne d'émettre 24h/24h. Elle est à la recherche de partenaire pour la concrétisation de cette ambition.</p> <p>Souhaits de partenariat avec CTA :</p> <p>Parmi les prestations et services offerts par le CTA, la Radio accorde une grande importance à la</p> <p>1) Distribution de Pack Radio Rurale, à la Diffusion Sélective de l'Information et aux Publications CTA; 2) l'accès à des Cédéroms et de Bases de données en ligne</p>

<b>Nom de l'institution : ONG HAONA SOA</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> Fournir des informations pour renforcer la maîtrise par les acteurs de leur propre développement <u>Objectifs</u> Mettre en œuvre les compétences et les expertises pour la promotion du développement (local, communal, district, régional) Faciliter le rapprochement des acteurs de développement avec les organismes d'appui et les bailleurs
<b>Domaine d'expertise :</b> 1) élaboration du plan d'aménagement, plan communal et plan régional de développement, 2) montage et réalisation de projet, 3) études des filières agricoles et économiques, 4) environnement et gestion des ressources naturelles, 5) micro-crédit et financement, 6) communication, 7) prestation de service
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 19 (tous permanents) dont : 6 Staff, 8 Personnel technique, 5 Personnel de Bureau (Secrétaire-Comptable-Chauffeur-Femme de ménage-Gardien)
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 100 millions Ariary ≈ 40 000 € dont 5% du budget annuel, soit 5 millions d'Ariary (2 000 €) alloués à la fourniture d'information : Revues électroniques et autres Divers documents (500) à la bibliothèque notamment les Rapports d'Expertises/Etudes et la base de données (Environnement, Agriculture, Sol, Forêt, Eau) sont accessibles et consultables
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Fonds propre - Prestations de service
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Mise en place du système d'information centralisé depuis 2007 mais non abouti jusqu'à ce jour Mise en place du Site Web depuis 2004 mais non abouti jusqu'à ce jour Axé suivant priorité donnée aux prestations de service
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> 1) Exploitants ruraux, 2) Organisations paysannes, 3) Autorités (locales, communes, districts, région), 4) Prestataires de service
<b>d'interaction Degré avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Pas de contact/relation avec CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> CEDII – CITE (Antananarivo) : recherche d'information et documentation PSDR-KOLO HARENA-FID-PST-SAHA-ERI (USAID) : prestations de service
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> CEDII - Chambre de commerce locale - DRDR – Région – Journaux – Internet - Collecte sur terrain - CITE (Tana) <u>Types d'information</u> Tous les types sont importants et prioritaires dans la réalisation de notre mission mais une priorité est donnée à : 1- l'Informations d'ordre général (appui informationnel au développement rural) : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Ressources non agricoles, (iii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> Documents contenant les résultats des différentes études réalisées non centralisés et difficiles à trouver

<b>Nom de l'institution : ONG HAONA SOA</b>
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Manque de gestion efficace des documents existants Documents utiles coûteux
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> ONG qui travaille principalement pour le développement rural. C'est un prestataire de service du Projet de Soutien au Développement de Service
<b>Autres observations :</b> A chaque prestation, la recherche d'information occupe une place importante dans le temps de chaque Consultant/Expert 1) Publications du CTA, Acquisition de publications du CTA et Appui à des formations 2) Diffusion Sélective de l'Information et Bourses d'études, 3) Appui en information sur la recherche agricole ACP

<b>Nom de l'institution : Direction Régionale du Développement Rural Région Haute Matsiatra (DRDR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> Contribuer à la réduction de la pauvreté parmi la population rurale grâce à une croissance économique soutenue axée sur le marché. <u>Objectifs</u> Développer les systèmes agricoles, d'élevage, de pêche et des ressources halieutiques (de la production à la commercialisation) Établir un environnement favorable au développement rural Développer les aptitudes dans le secteur public et privé pour soutenir le développement rural Créer des alliances pour négocier des ressources et identifier des opportunités commerciales nécessaires au développement rural.
<b>Domaine d'expertise :</b> 1) Agriculture-Elevage-Pêche et Ressources halieutiques, 2) Vétérinaire, 3) Protection des végétaux, 4) Génie rural et Mécanisation agricole, 5) Vulgarisation agricole et Appui à l'organisation des producteurs, 6) Planification et Suivi-Evaluation
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 112 Fonctionnaires dont 20 Administrateurs et 92 Personnel technique et de bureau
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Direction Régionale du Développement Rural au niveau des 21 autres Régions
<b>Budget annuel :</b> 97 200 000 Ar ≈ 38 880 € Le budget ne prévoit pas la prise en charge des besoins en information. Les informations sont principalement obtenues par lettres ou correspondances administratives adressée aux détenteurs d'information, ou par échanges de documentation.
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Budget de l'Etat alloué à la Direction
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Réalisation de Madagascar Action Plan (MAP) pour le secteur rural dans la Région (Programme Gouvernemental)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Organisation paysanne, Paysans ruraux, Groupements des producteurs, Collectivités locales, Opérateurs économiques
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Pas de contact/relation avec CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> PSDR, CCI, CSA, Direction régionale de l'Environnement, des Eaux et Forêts, ANGAP (Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées), La BOA (Bank Of Afrika à Madagascar), Projet Micro Finance Réseau TIAVO, Organismes Internationaux : Pnud-FAO-PAM-Union Européenne-Banque Mondiale,... Collaboration et Echange d'information en matière de développement rural Mise en œuvre de la Convention de partenariat Economique, Technique et Financier

<b>Nom de l'institution : Direction Régionale du Développement Rural Région Haute Matsiatra (DRDR)</b>
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> Rapports des conseillers en développement rural et des Techniciens des districts Rapports des collectivités et groupements des producteurs Concertations et Echanges avec les Associations paysannes Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche <u>Types d'information</u> 1- Informations d'ordre général : Développement et financement de programme 2- Informations Economiques : Financement et micro crédit 3- Informations Techniques : Achat/mise à disposition d'équipements 4- Besoins de Formation : Gestion de l'information au sein de l'organisation
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Revue et Documents format papier et version électroniques touchant tous les domaines de l'Agriculture
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Budgétaire Ressources humaines (Politique de l'Etat sur le gel des fonctionnaires) Connexion Internet
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Organisme public chargé du Développement rural au niveau régional
<b>Autres observations:</b> GIC et TIC non prioritaires dans l'Administration régionale (Haute Matsiatra) Souhaits de partenariat avec CTA : 1) Services Questions-Réponses, Service de diffusion et de Publication, l'Appui à la participation de séminaires, 2) Diffusion Sélective de l'Information, Publications CTA, Distribution Pack Radio Rurale,3): Acquisition de publications du CTA, Appui en information sur la recherche agricole ACP, Co-Séminaire et Coédition, 4) Appui à des formations, Partenariat, accès à des Cédéroms et Bases de données, 5) bourses d'études

<b>Nom de l'institution : Centre d'Échanges, de Documentation et d'Information inter-Institutionnelles (CEDII)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> Mettre à la disposition des acteurs les informations contribuant au développement et à la réduction de la pauvreté <u>Objectifs</u> Fournir l'information adaptée aux besoins des acteurs de développement régionaux, Faciliter la circulation des informations (Socio-économiques, culturelles,...), Faciliter l'accès à l'information
<b>Domaine d'expertise :</b> Documentation, Séances d'information et Animation, Conférences-débat, Séminaires-Ateliers, Cyber, Enquête/Sondage, Micro-Edition
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 02 temporaires et 12 permanents dont : 1 Administrateur, 3 Personnel technique, 8 Personnel d'appui
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 2007 : 164 000 000 Ar ≈ 65 600 € 2008 : 220 000 000 Ar ≈ 88 000 € 40% du budget sont alloués à la prise en charge des besoins en information soit 65 600 000 Ar ou 26 240 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Fonds propre CEDII Bailleurs de fonds : Inter Church Cooperation Organization (ICCO - Pays Bas) Contrat 2006-2008
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Production de lettre d'information bimensuelle en partenariat avec les Etudiants en 4 <sup>e</sup> Année – Filière Sciences Sociales de l'Université de Fianarantsoa
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Etudiants, Associations paysannes, Opérateurs économiques dont artisans, exploitants agricoles, exploitants forestiers, éleveurs, collecteurs, entrepreneurs, Particuliers dont élus, profession libérale, journalistes, touristes, cadres d'entreprise, socio organisateurs, Enseignants et Chercheurs, Fonctionnaires
<b>Degré d'interaction avec le CTA –</b> OUI <i>Magazine Spore</i> , DORA, publications.
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> CIDST – CITE : Partenaires stratégiques du CEDII - Appui en fond documentaire Commune Urbaine de Fianarantsoa : Partenaire pour l'hébergement du CEDII ICCO/Pays Bas : Bailleur de fonds - Appui en matière financière ENI : partenaire technique du CEDII - Appui en matière Informatique Université de Fianarantsoa : Partenaire technique - Appui en matière de ressources humaines Collectivités locales – ONE - PNUD - Banque Mondiale : Appui en information et en documentation

<p><b>Nom de l'institution : Centre d'Échanges, de Documentation et d'Information inter-Institutionnelles (CEDII)</b></p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b></p> <p><u>Sources d'information</u>            Université de Fianarantsoa – Ecole Nationale de l'Informatique - Région - DRDR - CITE - CIDST - ONE - ERI (USAID) - CTA (GRET) - CCI – PNUD – Banque mondiale - Journaux - Internet</p> <p><u>Types d'information</u>            1) Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Ressources non agricoles, (iii) Questions liées au développement social            2) Informations Economiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) Financement et Micro crédit, Autre : Recherche de débouchés            3) Informations Techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Technologies post-récolte, (iii) Conditionnement, Autre : Information sur les normes            4) Besoins de Formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation pour des Questions d'Intérêts Publics, (ii) Edition, (iii) Gestion de l'information</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b></p> <p>1- Acquisition de documents en langue malagasy et dialectes locaux, 2- Données statistiques et économiques fiables et exploitables</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b></p> <p>Faiblesse d'exploitation des documents utiles en langue malgache et dialectes locaux            Manque de personnel qualifié en matière de GIC            Absence de culture d'information des Associations paysannes            Pas de descentes sur terrain pour la diffusion            Absence de centre d'information de proximité</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b></p> <p>C'est un organisme qui est très fréquenté par le public dans la région d'après la statistique. En 2007, on a enregistré 75 738 utilisateurs du système.</p>
<p><b>Autres observations:</b></p> <p>Le Centre dispose de documents CTA mais il manque de traitement et de marketing            Souhaits de partenariat avec CTA : 1) Publications CTA, Acquisition de publications, Appui à des formations, 2) Service Questions-Réponses, Bourses d'études, 3) Diffusion Sélective de l'Information, accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne.</p>

<b>Nom de l'institution : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> Promouvoir le développement rural <u>Objectifs</u> Augmenter les revenus des paysans tout en préservant les ressources naturelles de base Appuyer le développement des organisations paysannes et des groupes communautaires
<b>Domaine d'expertise :</b> 1) Financement des activités productives (infrastructures productives, activités productives, activités non agricoles), 2) Renforcement de capacités des organisations paysannes
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire)</b> 23 permanents dont ; 1 Directeur, 3 Administration, 5 Personnel technique, 13 Personnel de bureau
<b>Filiales et représentations, et autres sites</b> PSDR dans les différentes zones d'intervention : Ex-Province d'Antananarivo, Région Menabe, Région Melaky
<b>Budget annuel</b> 5 000 000 000 Ar ≈ 2 000 000 € Alloué à la GIC 2% du budget ≈ 40 000 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> Etat Malagasy, Crédit IDA (Banque mondiale)
<b>Programme / projets mis en œuvre</b> Appui aux investissements productifs – Recherche agricole – Appui institutionnel – Administration et gestion de projet
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé)</b> Organisations paysannes (Association des usagers de l'eau, Groupement de paysans et autres...)
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation</b> Pas de contact/relation avec CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> MAEP – DRDR – Région – Tranoben'ny Tantsaha – Prestataires de service locaux (Bureaux d'études, Entreprises, ONG/Association) – Institutions Financières (Banques et Micro Finance) – Banque Mondiale Mise en œuvre de la politique du ministère (MAEP) en matière de développement rural - Mise en œuvre des priorités régionales – Mise en liaison des Organisations paysannes financées avec les Institutions Financières – Approbation du PTA par la Banque Mondiale
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> Primature (Gouvernement), Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, GTDR, Régions, Commune, Fokontany, Concertations et Echanges avec les Associations/Organisations paysannes Banque Mondiale (Directives) – Institutions Financières <u>Types d'information :</u> 1- Informations Economiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Financement et micro crédit (iii) Identification de marché 2- Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'Agriculture, (ii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, (iii) Réglementations ministérielles et internationales 3- Informations Techniques : (i) Achat/mise à disposition d'équipements, (ii) Conditionnement, (iii) Brevets 4- Besoins de Formation : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation (Animation rurale et diffusion des nouvelles techniques)

<b>Nom de l'institution : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)</b>
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information)</b> 1-Résultats de Recherche fiables et exploitables, 2- Données statistiques à jour, 3-Note d'information et synthèse, 4- Documents en langue appropriée
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication</b> Classement et traitement des documents éparpillés au niveau des différents responsables Diffusion de l'information en milieu rural Budget alloué à l'achat ou aux abonnements de documents
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Projet gouvernemental chargé principalement de mettre en œuvre la politique nationale du développement rural
<b>Autres observations :</b> Budget alloué à la GIC axés essentiellement à l'organisation des Séminaires et Conférences, à la reproduction des documents de travail et à la communication TV, radio et presses écrites. Pour les prestations et services offerts par le CTA qu'on a présenté au Directeur, il accorde une grande importance à 1) l'Appui à la participation de séminaires, l'appui à des formations et aux bourses d'études, 2) tous les autres prestations et services du CTA, 3) le Pack Radio rurale

<b>Nom de l'institution : FIFAMANOR</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission.</u> Recherche à la Diffusion, producteur de semences saines et performantes, amélioration de la race bovine laitière et de l'alimentation animale. <u>Objectifs :</u> Promouvoir le développement des plantes à tubercules
<b>Domaine d'expertise :</b> Recherche dans le domaine de la pomme de terre, patate douce, taro, plantes fourragères, blé et triticale, alimentation animale ; Production de semences de base et certifiées ; Diffusion de techniques agricoles dans les domaines suscités ; Amélioration génétique pour la promotion de la production laitière
<b>Nombre d'employés</b> (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 154 permanents dont 37 femmes environ 10 temporaires : ouvriers agricoles; 25 dans l'administration dont 9 femmes
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> -Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Ambassade Norvégienne, Etat Malgache
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Bourse de recherche IFS
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Paysans producteurs et organisations paysannes particulièrement dans les zones du Vakinakaratra et du triangle laitier Malagasy ; Organismes ou grandes fermes travaillant dans le domaine d'activité : pomme de terre, patate douce, taro, plantes fourragères, blé et triticale, alimentation animale (Paysans/éleveurs); Moyens : Mise en place d'agents de diffusion dans les communes et districts ainsi que des agents inséminateurs
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Publications CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> CIMMVT; CIP; ILRI; ICRAF; CIRAD; INRA; ASARECA; FOFIFA ; Echange de matériels végétaux, échange d'information, formation
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> Recherche d'information personnelle, soit par internet, soit par consultation des documents dans la bibliothèque <u>Types d'information</u> 1 - Informations économique : (i) identification des marchés; 2 - Besoins en formation : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> 1- Normes; 2- Matériels cartographiques; SIG
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Bibliothèque, centres de documentation, les résultats de recherche ; Contraintes : Pas de personne qualifiée pour la gestion de l'information. Solutions : Besoin de formation en GIC, Moyens pour la gestion et la diffusion des informations L'installation de réseau demande un investissement élevé. Pas de spécialiste. Besoin de formation pour la conception de page Web interactif (que l'on pourrait modifier au fur et à mesure des situations dans notre centre tel que disponibilité en semence, nouvelles variétés ...) donc pour la mise à jour du site web
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Important centre de recherche agricole dans la Région du Vakinankaratra

**Nom de l'institution : FIFAMANOR**

**Autres observations:**

Que le CTA intervient dans le partage d'expérience ainsi que le partage d'information entre les pays membres; Vu les activités et les résultats de recherche obtenus par le FIFAMANOR, et malgré sa modestie, les produits nouveaux ne leur appartiennent pas. Ex : bloc nutritionnel obtenu par la recherche de FIFAMANOR devient propriété du PSDR, ce dernier produit le bloc nutritionnel

Souhaits de partenariat avec CTA : 1) Appui en information sur la recherche agricole ACP, 2) Bourses d'études (GnARDIS), 3) Publications CTA, 4) Services de diffusion et de publication, 5 Appui à des formations

**Nom de l'institution : Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika ou Organisation des jeunes ruraux Catholiques à Madagascar (FTMTK).**

**Définition de mission et des objectifs :**

Mission : Regrouper, organiser, éduquer, informer et former les jeunes ruraux catholiques pour une réelle prise de conscience dans un développement harmonieux basé sur la responsabilité et la foi chrétienne.

Objectif : Promouvoir la responsabilité de la jeunesse rurale catholique à un développement harmonieux de l'humanité dans toutes ses dimensions : spirituelle, sociale, économique, civique, et environnementale.

**Domaine d'expertise :**

Vocation éducative des jeunes ruraux et de mouvement social qui éveille la sensibilité des communautés rurales à la responsabilisation de leur propre développement

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

7 au total 3 administration dont 2 techniciens; 4 agents de production

**Filiales et représentations, et autres sites :**

Institution mère : Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique (MIJARC)

**Budget annuel : 2 millions Ar ≈ 800 €**

Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :

Centre d'accueil; ressource propre, cotisation membre (structure), élaboration projet, Production agricole (ferme, agriculture)

**Programme / projets mis en oeuvre :**

Communication rurale ; Prise de responsabilité des jeunes ; Education civique

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

Paysans producteurs et organisations paysannes particulièrement dans les zones du Vakinankaratra et du triangle laitier Malagasy ; Organismes ou grandes fermes travaillant dans le domaine d'activité : pomme de terre, patate douce, taro, plantes fourragères, blé et triticales, alimentation animale (Paysans/éleveurs); Moyens : Mise en place d'agents de diffusion dans les communes et districts ainsi que des agents inséminateurs

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Publication CTA via BIMTT

**Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :**

CPM; BIMTT; Tranoben'ny Tantsaha; MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique)

Echange d'informations

**Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?**

Types d'information :

1 - Informations économiques : (i) Financement et micro-crédit; (ii) Systèmes d'assurance des récoltes.

2 - Informations d'ordre général relatives du développement rural : (i) Problème d'équilibre homme et femme; (ii) Développement et financement de programmes; (iii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement.

3- Informations techniques : (i) Variétés de cultures; (ii) Utilisation des déchets; (iii) Systèmes de tri.

4- Besoins en formation : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation; (ii) Utilisation des technologies de communication

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Articles de périodique; Document rédigé dans la langue malgache

**Nom de l'institution : Fikambanan'ny Tanora Malagasy Tantsaha Katolika ou Organisation des jeunes ruraux Catholiques à Madagascar (FTMTK).**

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Bibliothèque : 6m de rayonnage. Publication : revue "Aimpihavanana" journal d'éducative pour tout public (bimestre)

Contraintes : connexion, virus, matériel insuffisant. Solution : renouvellement des matériels existant, acquisition d'ordinateur portable et d'autre ordi plus performant, formation pour gérer un site web, création site web

Analphabétisme : utilisation de l'image. Enclavement : photocopieuse; appareil photo, vidéoprojecteur, groupe électrogène; Financement

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Association paysanne d'envergure nationale, axant leurs activités dans la formation, l'animation et le renforcement de capacité

**Autres observations:**

L'appui du CTA est très important dans l'application de la communication rurale surtout l'appui technique et l'appui en documentation

1) Publications CTA, 2) Appui en information sur la recherche agricole ACP, 3) Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate),

<b>Nom de l'institution : RADIO HAJA</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : contribuer à l'éducation des citoyens par une radio généraliste et de proximité. <u>Objectifs</u> : Promotion de la culture, ouverte et généraliste
<b>Domaine d'expertise :</b> Production d'émissions éducatives et informatives, de divertissement sur le développement rural et l'environnement
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 13 composé de 1 Directeur, 2 Administrations, 10 Techniciens dont : 4 journalistes et 6 Techniciens animateurs
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> -Aucune
<b>Budget annuel :</b> 82 millions Ar ≈ 32 800 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Recette publicitaire, Emission payante
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Journal parlé; Emission informative; Divertissement
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> A tous sans discrimination ethnique, ni religieuse, politique ou sociale. Moyen : radio diffusion
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Magazine Spore
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Fondation Avenir Madagascar : Echange d'informations
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : <u>Types d'information</u> : 1 - Informations d'ordre général; 2 - Besoins en formation
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Format électronique
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Insuffisance de matériel roulant pour la collecte d'information. Solution : acquisition de matériel "moto"; Coût de connexion élevé; débit faible
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Une des rares radios spécifiquement rurale et dont les émissions sont axées sur l'information, la sensibilisation des populations dans le domaine du développement rural
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- Distribution Pack radio rurale, 2- Publications CTA, 2- Appui à la participation de séminaires, 3- Appui à des formations, 5 Partenariat

<b>Nom de l'institution : Association ILO</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Missions</u> : La compréhension et la connaissance de la société rurale malgache et en elle-même; Rendre cette société rurale de maîtriser son environnement à partir des solutions élaborées par elle-même. <u>Objectifs</u> : Développer un système de formation adéquat aux gens du développement rural malgache; Développer et renforcer les structures sociales existantes; Rendre accessible les informations nécessaires au circuit de la production agricole
<b>Domaine d'expertise :</b> Formation agricole : riziculture, culture attelée; culture alternative ; Appui aux structures rurales : développement organisationnel, élaboration du plan communal de développement, comité régional ; Valorisation des pratiques traditionnelles malgaches par la production des publications "Ady gasy" ; Appui aux radios de proximité et radios rurales par la production de contenu d'émission (Zone d'intervention : Fianarantsoa, Morondava, Antsirabe, Toamasina, Brickaville) ; Initiation du monde rural aux TIC
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 15 Consultants temporaire paiement suivant compétence et prestation. 3 permanent : personnel de projets : gestionnaire du projet et administration
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 120 millions Ar ≈ 48 000 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Partenaire CTA; Coopération Suisse; organisme local, AIDE et ACTION; en 2007 : Ministère Transport
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b>
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Monde rural ont besoin d'appui et de formation dans tout Madagascar (Morondava, Fianarantsoa, Fandriana, Nosibe Anala, Antananarivo, Bongolava etc...). L'appui varie suivant la demande des organismes. Moyens : Brochure; Matériel de diffusion (radio). Personnes touchées : l'ensemble de la société paysanne de 15 à 70 ans
<b>Degré d'interaction avec le CTA –</b> Magazine Spore; Publications CTA; Kit des ressources de radios rurales
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Coopération Suisse (SAHA); CRS; AIDE ET ACTION; FIKRIFAMA; VOARISOA; COOPERATION BELGE; LOVA Développement / Mise en œuvre de projets communs, échange d'informations, séminaire
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Types d'information :</u> 1 - Besoins en formation : (i) utilisation des technologies de communication, (ii) utilisation d'information visuelle ou illustrée, (iii) édition et mise en forme des rapports. 2 – Information d'ordre général : (i) problèmes liés à l'agriculture : aviculture, (ii) problèmes d'équilibre homme-femme (genre). 3 - Informations techniques : (i) achat/mise à disposition d'équipements, (ii) lutte intégrée contre les nuisibles. 4 - Informations économiques : (i) données relatives aux marchés, (ii) profils des produits de base.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Formats : Matériels cartographiques; Information visuelle ou illustrée (en image)

<b>Nom de l'institution : Association ILO</b>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>  Enclavement : absence électricité et route. Coût de production élevé des brochures et des affiches.  Solution : renforcement de capacité des personnels en technique de communication qui intervient dans le monde rural</p> <p>Problème technique au niveau des lecteurs CD de certaines stations radio. Incompatibilité du CD avec le lecteur. Pour la radio MAMPITA (Fianarantsoa pas de problème)</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>  Association paysanne axant leurs activités dans la formation, l'animation et le renforcement de capacité et se spécialisant dans la promotion de l'agriculture alternative</p>
<p><b>Autres observations:</b>  1- Distribution Pack radio rurale et Coédition, 2 Publications CTA, 2- Acquisition de publications du CTA (Apore, Agritrade, ICTUpdate), 4 – Appui à des formations, 5- partenariat</p>

<b>Nom de l'institution: Centre de Développement Diocésain (CDD) Toliara</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Développement de tout homme et de tout l'homme pour sa promotion et épanouissement moral, spirituel et matériel. Encadrement des actions de solidarité pour apporter, partout où le besoin se fait sentir, tout secours et toute aide directe, et cela sur toute l'étendue du Diocèse de Toliara. Protection et amélioration de l'environnement
<b>Domaine d'expertise :</b> Développement rural notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire - Renforcement de capacités, petite gestion économique familiale - Promotion de revenu: agriculture et artisanat - Développement organisationnel et structurel (mise en place de groupement au sein de la structure de l'Église) qui a pour finalité l'autopromotion des paysans
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 4 personnes à titre temporaire dont 1 administrateur (+ 2 Directeurs non salariés (C.A), 2 personnels techniques, 1 personnel de bureau
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 20 000 € avec 1 à 2% non utilisé encore
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Subvention secours catholique France Location de véhicule comme ressource propre de financement
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Atelier d'information et de sensibilisation pour collecter également des informations sur la situation vécue
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Population rurale sans distinction d'appartenance religieuse 2 catégories de cibles touchées par les activités: Cibles directs: 100 personnes Cible indirects: plus de 600 personnes
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> FEP/OI: Renforcement organisationnel FID: Puits, construction de bâtiment pour la promotion féminine, HIMO CCPREAS: Construction de barrage CARITAS: Puits, réservoir d'eau CRS Mg: projet SIDA au niveau des écoles CSI Belgique: Agriculture : achat de charrue, semence, insecticide

<b>Nom de l'institution: Centre de Développement Diocésain (CDD) Toliara</b>
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?:</b> <u>Sources d'information :</u> Organisations: Ministère de l'Agriculture, Réunions avec les bénéficiaires Publications : Journaux Médias électroniques et audio-visuels : Programmes radiophoniques, Programmes de télévision Autres sources: Collègues <u>Type d'information :</u> 1) Informations techniques : (i) Technologie post-récolte, (ii) Variétés de cultures, (iii) Conditionnement, (iv) Achat / mise à disposition d'équipements 2) Informations d'ordre général : (i) Problèmes liées à l'agriculture, (ii) Questions liées au développement social, (iii) Foires commerciales, (iv) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) 3) Informations économiques : (i) Financement et micro crédit, (ii) Identification des marchés 4) Besoins en formation : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) Autre: Technique de négociation, Leadership
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Données statistiques, Brevets, Normes, Matériels cartographiques, Documents adaptés à une diffusion massive, Information visuelle ou illustrée (en images)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Manque de support - Absence de supports audio-visuels pour les bénéficiaires - Manque de matériels pour diffuser les informations - Taux élevé d'analphabétisme (85% dans le milieu rural) - Insuffisance de personnels - délestage
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Animation et coordination des activités de développement communautaire
<b>Autres observations:</b> Souhait à propos du service CTA : 1) Distribution Pack Radio rurale, appui en information sur la recherche agricole ACP, bourses d'études (GenARDIS), partenariat 2) Service de diffusion et de publication, diffusion de Cédérom, publications CTA, acquisition de publications du CTA 3) Appui à la participation de séminaires

<b>Nom de l'institution : Compagnie de pêche frigorifique de Toliara (COPEFRITO)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Collecte, transformation et exportation des produits de mer autour de Toliara
<b>Domaine d'expertise :</b> - Collecte et traitement de Céphalopodes sur Madagascar - Développement de nouveaux conditionnements - Diversification des produits
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 106 personnes, 87 journaliers, 19 permanents
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Banque, Ressources propres
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Programme par village : formation/sensibilisation 1 fois /trimestre (100 villages)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Marché UE, Italie, Espagne, Portugal, France, Maurice Marché intérieur par l'intermédiaire des agences Antananarivo et autres provinces Commerçants de Toliara (vente en gros et distribue aux différentes poissonneries de la ville)
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> ASH, IHSM, UE: formation BHL/Delta environnement: Préservation. Action de lutte contre infestation source de microbe ou de maladie PSI: vente matériel et information
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources d'information</u> : Organisations: Université ASARECA, RAIN, SADCC, UEMOA et CEDEAO <u>Publications</u> : Documents issus de la recherche universitaire, Journaux <u>Médias électroniques et audio-visuels</u> : Programmes de télévision, Présentations de cassettes vidéo, Internet <u>Autres sources</u> : Foires et expositions, Collègues, Consultants en industrie agroalimentaire <u>Types d'information</u> : 1) Informations techniques 2) Informations économiques 3) Besoins en formation 4) Information d'ordre général
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Normes, Information visuelle ou illustrée (en images)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Pas de contrainte car c'est en réseau
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Activités de commerce et de vente dans le domaine pêche
<b>Autres observations:</b> Souhait de partenariat avec CTA : 1) Diffusion sélective de l'information, Co-séminaires, Appui à la participation de séminaires, Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne 2) Service de diffusion et de publication, Service Questions-Réponses, Publications CTA, Appui à des formations, Partenariat

<b>Nom de l'institution: Maison des Paysans / Tranon'ny Tantsaha</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Amélioration de niveau de vie et de revenu des paysans Représente les producteurs et défend les membres surtout lors des rencontres avec les responsables du développement rural au niveau de la Région Sud Ouest et au niveau national Défense de l'agriculture familiale
<b>Domaine d'expertise :</b> Structuration des Organisations Paysannes (OP), Amélioration des cultures, Expérimentation culturelle avec FOFIFA, Application semis direct
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 52 salariés à temps plein 27 administrateurs dont 5 membres du bureau (CA) 16 personnels de bureau dont 9 au siège et 7 aux zones
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 13 200 000 Ar ≈ 5 280 € pour la communication (OMERT, journal, radio) soit 0,64 %
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Union Européenne: Sécurité alimentaire Agriterra: renforcement de capacité Cotisation des membres Redevances et prestations (cellule d'appui au projet)
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Formagri : formation thématique pour les paysans (organisationnelle, sur les cultures...) Formaged : formation à la carte Agriterra : formation en matière de renforcement de capacité
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> - OP de base (446 en moyenne 10 personnes) avec 15% de femmes entre 22 et 50 ans - Groupements féminins 14 en moyenne 7 femmes entre 17 à 40 ans
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> AFDI : Technique et financier Agricord et UE: Appui financier FOFIFA : Appui technique (formation, fourniture de semence) FERT: Echange d'information
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Source d'information :</u> Organisations : Local: Système d'Information Régionale Sécurité Alimentaire (SIRSA), Système d'Alerte précoce, Direction commerce, ROR, MAEP, FOFIFA, Service Officiel de Certification (SOC), Régional : FERT, SAP, Réseau Soa, International : AFDI; Banque Mondiale <u>Types d'information :</u> Les 4 catégories sont complémentaires et prioritaires 1) Besoins en formation: (i) Renforcement de capacité en vulgarisation et structuration 2) Informations techniques : (i) Achat/mise à disposition d'équipements, (ii) variétés de culture, (iii) technologie post-récolte, Autre : Qualité
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Matériels cartographiques (ex: SIG)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Communication entre siège et les zones, Insuffisance de formateurs, Insuffisance de formation de chaque élu responsable de zone, Manque de matériels de communication. Isolement de certaines zones, Pour imprimer le journal, obligé d'aller à Antananarivo

**Nom de l'institution: Maison des Paysans / Tranon'ny Tantsaha**

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Vocation agricole importante et véritable source d'information et de renforcement de capacités des paysans au niveau de la Région Sud Ouest et est en contact direct avec la population rurale.

**Autres observations:**

Souhait de partenariat avec le CTA :

1) Partenariat 2) Appui à des formations 3) Publication CTA 4) Distribution Pack Radio rural 5) bourses d'études (GenARDIS)

<b>Nom de l'institution : Télévision Malagasy (TVM)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Satisfaire les téléspectateurs à travers les programmes utiles à la vie de la nation et assurer ainsi l'information du service public
<b>Domaine d'expertise :</b> Informier, communiquer, divertir
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 147 employés dont 50 % employés à courte durée
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Les radios provinciales
<b>Budget annuel :</b> 200 000 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> subvention de l'Etat, publicité
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> TIC : porte ouverte
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> téléspectateurs
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> TV Internationales
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?:</b> <u>Sources d'information:</u> CFI, BBC, TV5, CNN, Universités, Ministères, Internet <u>Types d'information :</u> 1 Informations économiques : (i) Identification des marchés ; 2 Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes liées à l'agriculture, (ii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> 1) Documents adaptés à une diffusion massive 2) Note d'information et de synthèses
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Manque de formation
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Chaîne nationale qui est captée sur tout l'ensemble du territoire et consacrant deux émissions hebdomadaires en information, sensibilisation des populations dans le domaine du développement rural
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- appui à des formations, 2- partenariat, 3- bourses d'études

<b>Nom de l'institution : Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation SCDI/COM</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : valoriser l'image du MAEP au niveau interne et externe <u>Objectif</u> : faire circuler une information fluide aux niveaux des acteurs ruraux
<b>Domaine d'expertise :</b> production d'émission rurale radiophonique conception d'affiche, dépliants pour la sensibilisation des cibles production des films de sensibilisation rédaction articles destinés aux quotidiens
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 05 cadres, 03 reporters, 02 comptables, 01 fille de salle, 01 coursier/planton. Tous permanents
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> MAEP
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> GIC et TIC : formation en communication, PAO, Audio et audiovisuel
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Paysans autres acteurs ruraux : exploitants, opérateurs bailleurs de fonds (compte rendu)
<b>Degré d'interaction avec le CTA</b> – Magazine Spore,
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> PSDR, FAO, FIDA, BAD
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : MAEP, FOFIFA, Associations paysannes CTA, FAO, Journaux, brochures, Radiophoniques, Affiches, Foires et expositions <u>Types d'information</u> : 1- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, (ii) problèmes liés à l'agriculture, (iii) développement et financement de programmes ; 2- Informations économiques : (i) données relatives aux marchés, (ii) financement et micro crédit, (iii) systèmes d'assurance des récoltes, (iv) profils des produits de base ; 3- Informations techniques : (i) variétés de cultures, (ii) conditionnement, (iii) lutte intégrée contre les nuisibles, 4- Besoins en formation : (i) gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation, (iii) édition et mise en forme des rapports
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> Notes d'information et de synthèse, données statistiques, brevets
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> absence de dictaphones, appareil photo, véhicule pour déplacement, accessoires (cassettes, piles)
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Une des rares institutions qui produit des émissions radiophoniques spécifiques pour le monde rural et qui sont destinées pour l'ensemble du territoire

**Nom de l'institution : Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation  
SCDI/COM**

**Autres observations :**

Souhaits de partenariat avec CTA : 1- partenariat, 2- appui à des formation

<b>Nom de l'institution : Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation SCDI/Doc</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Contribuer au renforcement de la capacité des acteurs de développement et des utilisateurs, par la mise à leur disposition des documents et produits documentaires. <u>Objectifs</u> : - Mettre à la disposition du dispositif des acteurs de développement et des utilisateurs les documents et les supports relatifs au Ministère, pour la mise en oeuvre des actions de développement agricole - Participer à l'appui aux services décentralisés dans la mise en oeuvre de leur documentation propre.
<b>Domaine d'expertise :</b> - Planification et organisation des actions de collecte, de production, de diffusion et d'appui des régions en matière de la documentation agricole - Contribution, à la mise en place éventuelle d'un réseau national de documentation par le biais de la documentation régionale - Amélioration de la gestion documentaire et des capacités des agents au niveau central ou régional
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 12 personnes à temps plein - fonctionnaires
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> MAEP, Présentation dans le cadre de projet (formation, mise en place de centre de documentation, conception affiches ...)
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> GIC : formation en Technique et Gestion Documentaire et en Winlisis, formation en communication
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> acteurs de développement rural, opérateurs, étudiants, investisseurs, agents MAEP
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> <i>Magazine Spore</i> , publications
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> CIDST, FOFIFA, Réseau MADADOC, CTA, Les autres Centres de Documentation du MAEP
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources d'information</u> : 1 Organisation : MAEPn institut national de recherche, Associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, CTA 2 publications : Brochures et bulletins du CTA, brochures et prospectus du MAEP, journaux 3 médias électroniques et audiovisuels : programmes radiophoniques, Affiches, Internet 4 Autres sources : Diverses manifestations <u>Types d'information:</u> 1- Besoins en formation : (i) gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation ; 2- Informations économiques : (i) identification des marchés, (ii) profils des produits de base, (iii) financement et micro crédit, (iv) systèmes d'assurance des récoltes ; 3- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes d'équilibre homme-femme (genre), (ii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, (iii) problèmes liés à l'agriculture, (iv) ressources non agricoles ; 4- Informations techniques : (i) conditionnement, (ii) variétés de cultures, (iii) utilisation des déchets, (iv) lutte intégrée contre les nuisibles
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> Normes, documents adaptés à une diffusion massive, données statistiques sur les filières

<b>Nom de l'institution : Service de la Communication, de l'Information et de la Documentation SCDI/Doc</b>
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> budget insuffisant, compétence à actualiser, matériels informatique et bureautique obsolètes
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> A en charge la gestion de la collection, l'archivage des documents relatifs au développement rural notamment produits par le MAEP et de la coordination entre les structures documentaires et le système d'information et de documentation d'us différents départements sectoriels du Ministère
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- appui à des formation, 2- service de diffusion et de publication

<b>Nom de l'institution : Direction de l'Information, de la Régulation et des Média (DIRM)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Promouvoir et garantir l'accès à l'information pour tous et la libre expression dans les médias; assurer une communication active pour le progrès social et le développement économique; assainir le secteur de l'audio-visuel; faire le suivi du respect des textes réglementaires du secteur de la communication <u>Objectifs</u> : Assurer la régulation du secteur audio-visuel; disposer d'une base de données concernant les médias; mener des campagnes d'IEC sur des thèmes spécifiques en collaboration avec les médias en vue d'un changement de comportement
<b>Domaine d'expertise</b> : Développement des matériels et outils d'IEC; élaboration de textes réglementaires; formation de journalistes; renforcement de capacités de structures décentralisées en communication; collectes de données.
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 17 personnes
<b>Filiales et représentations, et autres sites</b> : Aucune
<b>Budget annuel</b> : Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> MTPC : budget général, UNICEF, BIT, BAP, PNUD
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> GIC : base de données SIG/EPT TIC : mise en place des téléc centres 2005 (Direction Animation communautaire)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> responsables des chaînes de l'audio-visuel et presse écrite, producteurs de cinéma et commerçants de cassettes vidéo
<b>Degré d'interaction avec le CTA</b> : Aucun:
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> MTPC, MINSAN, MEN, ONU : PNUD, UNICEF, ONUSIDA
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : 1 médias, électroniques et Audiovisuel, Internet, Présentations de cassettes vidéo Programmes radiophoniques, Programmes de télévision, Affiches 2 organisations : Autre : ONU (UNICEF – PNUD) <u>Types d'information</u> : 1 informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Règlements ministérielles et internationales, (ii) Questions liées au développement social 2 Besoins en formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Données statistiques
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Insuffisance du personnel (agent d'exécution) et de personnel qualifié en communication, insuffisances matérielles, logistiques et financières
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Une des deux institutions de régulation des médias et de la communication du pays.
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate), 2- DSI, 3- Services questions-réponses, 4- Appui en informations sur la recherche agricole ACP, 5- Accès à des base de données en ligne

<b>Nom de l'institution : Ecole d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Former des techniciens agricoles immédiatement opérationnels
<b>Domaine d'expertise :</b> Formation dans les domaines suivants : Génie rurale, Elevage
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 30 employés permanents : 4 ingénieurs d'élevage, 1 ingénieur d'agriculture, 1 ingénieur halieute, 2 adjoints techniques d'équipement rural, 1 gestionnaire, 1 documentaliste, 2 chauffeurs, 1 jardinier, 1 gardien, 4 filles de salle, 1 cuisinier
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> État Malagasy
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> - Programmes en GIC : Participation aux : atelier sur la formation agricole (CITE/2006), vidéoconférence sur la formation agricole à Madagascar (Siège de la Banque Mondiale/2007) - Programme des TIC : Participation à un atelier d'information sur l'Internet à Madagascar (2008)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Jeunes malgaches titulaires d'un diplôme de Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) âgés de 18 à 23 ans
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b>
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> FAO, CIDST, FOFIFA, Ministère de l'Agriculture, SNGF (Silo National des Graines Forestières), CITE : Échange d'information
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'informations</u> ; CTA, MAEP, FOFIFA, CIDST, FAO, programmes radiophoniques, télévisées, affiches; <u>Types d'information</u> : 1) informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes liés à l'agriculture, (ii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iii) questions liées au développement social 2) Informations techniques : (i) technologies post récolte, (ii) variétés de cultures, (iii) lutte intégrée contre les nuisibles, (iv) utilisations des déchets; 3) Besoins en formation : (i) utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation, (ii) gestion de l'information au sein de l'organisation, (iii) évolution en techniques documentaires (gestion, diffusion, production...)
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Format d'information : 1- Données statistiques, 2- Notes d'information et synthèses
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Manque de financement allouée à la GIC - Non utilisation de TIC (absence de moyens adéquats)
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Institution de formation œuvrant pour l'application effective de nouvelles techniques agricoles dans la région
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec le CTA : déjà membre mais depuis novembre 2007 n'a pas eu de réponse à la dernière commande. Le centre ne reçoit plus de crédits. Souhaite relancer le CTA. :1) Service de diffusion et de publication, 2) Publication du CTA; 3) Acquisition de publication du CTA, 4) Appui à la participation de séminaires, 5) Bourses d'études

<b>Nom de l'institution: Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (CID/ESSA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Gestion et diffusion des informations scientifiques et techniques en agronomie
Domaine d'expertise : Fourniture de documentation en agronomie (agriculture, élevage, industrie agricole et alimentaire, foresterie, environnement, agro - management); Reprographie : duplication de document, reliure, massicotage, scan, Organisation de séminaires, conférences, ateliers (mise à disposition de local, de matériels techniques)
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Effectif total 6 dont : personnel technique et de bureau (à titre permanent) : 6 (3 fonctionnaires et 3 employés de courte durée)
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Il n'y a pas de ligne budgétaire alloué spécialement au CID. Le fonctionnement s'effectue par dotation de fourniture par la Direction de l'Ecole.
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Subvention étatique
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Numérisation du fonds documentaire dans le cadre du projet FORMA, Numérisation des documents (mémoires, thèses) dans le cadre du projet Cyberthèses, Formation des étudiants en gestion de bases de données bibliographiques
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> - Étudiants, Opérateurs économiques, Enseignants, Chercheurs Nombre estimé : 501
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> - Le CID/ESSA n'a pas eu connaissance des produits et services du CTA auparavant mais estime après cette interview qu'ils seront très utiles pour la réalisation des missions attribuées au Centre
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - CIDST : Formation en technologie de l'information, échange d'information, mise en oeuvre de projets communs, - Bibliothèque Universitaire, Bibliothèque Nationale de la Réunion, CITE, FOFIFA, CERSAE : Échange d'information, mise en oeuvre de projets communs : mise en oeuvre de projets communs
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : Les organisations, Les partenaires : CIDST, CITE, FOFIFA, CERSAE, Bibliothèque Universitaire, Les publications : Documents issus de la recherche universitaire, Les Médias électroniques et audiovisuel, Internet, CD-ROM <u>Types d'information</u> : 1) Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (ii) Problèmes liés à l'agriculture, (iii) Développement et financement de programmes, (iv) Conférences et réunions, (v) Questions liées au développement social 2) Informations techniques : (i) Technologie post-récolte, (ii) Achat/mise à disposition d'équipements, (iii) Conditionnement, (iv) Utilisation des déchets, (v) Variétés de cultures (vi) Systèmes de tri, (vii) Profils industriels, (viii) Transport (terrestre, maritime, aérien), (ix) Lutte intégrée contre les nuisibles Autre : Agriculture : les maladies et les insectes nuisibles, Technologie de transformation agroalimentaire 3) Informations économiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) Financement et micro crédit, (iv) Profils des produits de base, (v) Systèmes d'assurance des récoltes
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Formats : Articles de revue, Brevets, Normes

<b>Nom de l'institution: Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (CID/ESSA)</b>
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Coupure fréquente de la connexion internet, Documents assez vieux
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Principale source d'information pour les futurs ingénieurs agronomes. Fonds documentaire spécialisé en sciences agronomiques.
<b>Autres observations :</b> Souhaits de partenariat avec le CTA. : 1- partenariat, 2- acquisition de publication du CTA, 3- acquisition de publications

<b>Nom de l'institution: Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana ny Tontolon'ny Tantsaha (BIMTT)</b>
<b>Définition de la mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Le BIMTT, à travers ses membres, entend promouvoir des valeurs qui formeront les bases fondamentales d'une politique de développement orientée vers l'épanouissement de l'homme. <u>Ses objectifs</u> spécifiques sont de : Promouvoir la collaboration, la coordination des efforts et l'appui mutuel de tous les membres, Assurer la formation pédagogique et technique des moniteurs/trices.
<b>Domaine d'expertise :</b> Communication rurale ; Renforcement des capacités des agents de développement (les membres du réseau). Les institutions membres font l'animation en vue de l'autopromotion dans des domaines d'actions très variées : Formation humaine et chrétienne ; Agricole (système de riziculture intensive, jardinage, petits élevages...) ; Socio-économique (planning familial, adduction d'eau et promotion d'hygiène, crédits, gestion simplifiée, greniers villageois, ...), Artisanat ; Environnement (reboisement, agroforesterie, arboriculture,...).
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Effectif total : 4 dont : Administrateur : 1 Personnel technique et de bureau (à titre permanent) : 3
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Le BIMTT compte actuellement 83 institutions membres réparties dans toute l'île.
<b>Budget annuel</b> : 1.600.000.000 Ar ≈ 640 000 € dont 600.000.000 Ar ≈ 240 000 € alloués aux activités de la GIC
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - CTA ;Participation locale.
Programme / projets mis en oeuvre : Multiplication de fiches techniques ; Édition de bulletin de liaison ; Formation en communication.
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> paysans, agents de développement (les membres des réseaux) Moyens mis en oeuvre : réunions, ateliers, édition et envoi de bulletin de liaison Nombre estimé : plus de 500
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> -Magazine Spore, Publications CTA, DORA (Programme de distribution d'ouvrages de référence sur l'agriculture), DSI (Diffusion Sélective de l'Information), Abonnement aux Cédéroms / Bases de données, Service questions réponses (SQR), Kit des ressources de radios rurales-

**Nom de l'institution: Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana ny Tontolon'ny Tantsaha (BIMTT)****Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :**

- FFKM (Conseil œcuménique des Eglises Chrétiennes) : échanges d'informations ;
- CITE (Centre d'Information Technique et Economique) : dotation de documents l'agriculture pour le BIMTT;
- Ministère de l'Agriculture : échanges d'informations par les biais de l'UPDR (Unité de Programmation pour le Développement Rural) et du Service de Documentation
- IIZ/DVV (Institut für Internationale Zusammenarbeit des Deutschen Volkshochschul Verband) – Association Allemande pour l'Education des adultes : co-financement pour la publication de livres sur l'arboriculture (1996) et le jardinage (1999), atelier d'échanges d'expériences et informations réciproques.
- Le COMODE (Conseil Malgache des ONG pour le Développement et l'Environnement) dont le BIMTT est membre à part entière.
- VOARISOA Observatoire (littéralement : belle nature) : BIMTT fait partie de son Comité d'Orientation.
- FERT/FORMAGRI (Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre /Formation en matière d'Agriculture) : Co-financement pour la publication de 07 fiches techniques (Carotte, choux, tomate, soja, avocatier, oranger, papayer), mobilisation des personnes ressources membres du BIMTT pour la rédaction des articles pour la « Gazette des formateurs ruraux », participation aux réunions et aux ateliers d'échanges.
- Le CIDST (Centre d'Information et Documentation Scientifique et Technique) : diffusion des fiches techniques et brochures publiées par le BIMTT, formation de documentalistes, échanges d'informations.
- Le PPDA (Projet de Professionnalisation de l'Agriculture) : échanges d'informations.
- La FFE (Fondation Friedrich Ebert) : co-financement FFE/MISEREOR/CTA pour la formation des responsables des émissions de la radio rurale, atelier d'échanges

**Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?**

Sources d'information : CTA, MAEP, MÉN, Rapports d'activités des réseaux

Types d'information :

- 1- Informations techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Lutte intégrée contre les nuisibles, (iii) Technologie post-récolte, (iv) Conditionnement, (v) Achat/mise à disposition d'équipements, (vi) Utilisation des déchets, (vii) Systèmes de tri
- 2- Informations économiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) Financement et micro crédit, (iv) Systèmes d'assurance des récoltes
- 3- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iii) Développement et financement de programmes, (iv) Questions liées au développement social, (v) Réglementations ministérielles et internationales

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Formats : Articles de revue, brevets, normes

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Cherté de l'information et de la communication ; Besoin de renforcement de capacité pour l'exploitation des TIC ; Formation pour une spécialisation en informatique de communication.

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Association paysanne d'envergure nationale axant leurs activités dans la formation, l'animation et le renforcement de capacité.

**Autres observations :**

Souhaits de partenariat avec le CTA. : (i) Distribution Pack radio Rural, (2) Accès à des Cédéroms et bases de données en ligne, (3) Appui en information sur la recherche agricole ACP, (4) Service de diffusion et de publication, (5) Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUPTADE) (5) Appui à la participation de séminaires, (5) Appui à des formations, (5) Coédition, (5) Partenariat

<b>Nom de l'institution : Centre National d'Etudes et d'Applications du Génie Rural (CNEAGR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Réaliser des études et recherches en matière d'hydraulique ; de mécanique du sol et de matériaux de construction ; en général toute autre discipline appliquée au développement du monde rural. - Réaliser des formations initiales et continues diplômantes ; - Perfectionner des cadres techniques aptes à mener efficacement des travaux du Génie Rural ;, vulgariser et valoriser les résultats des études et recherches ; - Effectuer et assurer le contrôle, la surveillance et le suivi des travaux d'essais nécessaires à tout projet de construction, aménagement et de réhabilitation.
<b>Domaine d'expertise :</b> - Etudes et recherches en matière de : Hydraulique ; mécanique du sol et de matériaux de construction ; en général toute autre discipline du monde rural dans le domaine du génie rural. - Formation (initiale et continue, diplômantes) en : Equipement rural (sanctionné du diplôme de techniciens supérieurs) ; Gestion des eaux urbaines et rurales (sanctionné d'une licence professionnelle) ; Génie Rural (perfectionnement de cadres techniques).
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Effectif total : 34 (tous à temps plein) dont : Administrateur : 7, Personnel technique et de bureau : 11, Personnel d'exécution : 16
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> néant
Budget annuel : 720.000.000 Ar ≈ 288 000 € Pas de ressources allouées aux activités de la GIC
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Ressources propres : le Centre dispose des différentes recettes résultant entre autres, des prestations effectuées par le Centre, des ventes des publications , des produits de l'exploitation et de la vente des brevets, des prêts et locations des biens mobiliers et immobiliers du Centre. Pour l'année 2008-2009, le CNEAGR bénéficie d'un financement de la Coopération Française d'un montant de 12 000 € /an.
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Mise en réseau Internet de la salle de documentation
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Etudiants (18 à 45 ans), partenaires, chercheurs, Moyens mis en oeuvre : publication, sensibilisation Nombre estimé : 51 à 100/an Hommes/ 70% femmes : 30%
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Le CNEAGR reçoit le Magazine Spore
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Néant
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> Sources d'information : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Réunions avec les bénéficiaires Participations aux logistiques d'atelier, Journaux, affiches, Internet, foires, expositions Types d'information : 1 - Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) Questions liées au développement social, (ii) Développement et financement des programmes, (iii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) 2- Besoins en formation : (i) Méthodologies participatives, (ii) Gestion de l'information au sein des organisations 3- Informations techniques : (i) Variété de culture, (ii) Technologie post-récolte, (iii) Utilisation des déchets 4- Informations économiques : (i) Financement et micro-crédit, (ii) Identification des marchés

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Formats : Articles de revue, données statistiques, matériels cartographiques

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

- Documents vieux et insuffisants, Personnel responsable n'ayant pas reçu de formation en matière de GIC

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Principal Centre assurant la formation de techniciens supérieurs dans le domaine du génie rural

**Autres observations:** Devenu récemment sous tutelle du Ministère de l'Eau le CNEAGR va changer de nom d'ici quelques mois, à la sortie de son nouveau statut. Le nouveau nom sera : Centre National du Génie de l'Eau et de l'Assainissement (CNGEA) et ses activités de formation seront orientées un peu plus dans ces deux domaines.

Souhaits de partenariat avec le CTA : 1- Appui à des formations, 2- Acquisition de publications, 3- Publications CTA, 4- Accès à des Cédéroms et Bases de données

<b>Nom de l'institution: Centre d'Information Technique et Economique (CITE)</b>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  Le CITE est un organisme d'information et d'appui aux opérateurs économiques (artisans, agriculteurs, micro-entrepreneurs, PME), mais aussi aux collectivités territoriales (régions, communes).</p> <p><b>Objectifs généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'appui au développement économique et social des acteurs économiques, notamment des opérateurs les plus petits ;</li> <li>- de mise à disposition d'informations adaptées aux besoins des secteurs prioritaires de l'économie malgache</li> </ul>
<p><b>Domaine d'expertise :</b>  Le CITE offre un ensemble intégré de services dans les secteurs prioritaires de l'économie malgache, notamment l'agroalimentaire, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, les technologies de l'information et le tourisme rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion et mise à disposition de documentation : les centres de documentation du CITE et de ses antennes offrent en consultation et prêt plus de 20 000 ouvrages et revues, une base de données bibliographiques d'environ 40 000 références et des documents multimédia,</li> <li>- valorisation de l'information qui se décline par l'édition de nombreux guides pratiques, un service d'orientation pour les investisseurs et entreprises, la conception et la mise à jour de bases de données, l'organisation de conférences et tables rondes,</li> <li>- formation et appui-conseil des artisans et micro-entrepreneurs : accueil et orientation, diagnostic, formation professionnelle, actions d'animation économique, diffusion des innovations, montage de dossiers, conseil,</li> <li>- expertise et réalisation d'études économiques et d'enquêtes : le CITE est reconnu pour son expertise en matière d'études filières (notamment agro-alimentaire et artisanat), il dispose aussi d'une expertise en gestion de la documentation et en archivage.</li> </ul>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b>  Nombre total : 78 à titre permanent, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant technique : 1 et 2 VP (Volontaires du Progrès)</li> </ul> <p>Cadres : 59, Non cadres : 16</p> <p>Domaines de spécialité des administrateurs et techniciens  Etudes économiques, études filières et enquêtes (agroalimentaire, artisanat, tourisme, etc.)  Formation appui-conseil (artisanat, agroalimentaire, etc.), Gestion de la documentation et archivages, Valorisation et diffusion de l'information, veille informative, Orientation (investisseurs et entreprises), Edition (fiches techniques, guide, etc.), Informatique (réseau, maintenance, etc.), Animation</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites :</b>  CITE Ambatolampy, CITE Antsirabe, CITE Ambositra, CITE Fianarantsoa, CITE Ambalavao, CITE Toliary : y compris une unité de transformation de produits agroalimentaires et un atelier bois, CITE Ambovombe, CITE Mahajanga, CITE Toamasina  CITE Antsiranana : y compris une unité de transformation de produits agroalimentaires et un atelier bois</p>
<p><b>Budget annuel :</b>  Budget annuel : (2007) : 1 614 531 391 Ar ≈ 645 812 €  Part allouée aux activités de la GIC : plus de 50% du budget annuel</p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b>  Principale(s) source(s) de financement : Union Européenne, Banque Mondiale, Ambassade de France, Programme des Nations Unies (ONUDI, etc.), SAHA (Coopération Suisse), FIDA</p>

**Nom de l'institution: Centre d'Information Technique et Economique (CITE)**

**Programme / projets mis en oeuvre :**

- Mise en place des CSA (Centre de Services Agricoles) dans les Régions de DIANA – SAVA – SOFIA (Union Européenne)
  - Mise en place de bases de données entreprises (businessmada.com)
  - Mise en place système d'informations agricoles : prix de produits sur le marché (Malagasie : www.cite.mg/malagasie)
  - Appui à la mise en place de système d'information sur le marché (SIM/PPRR/MAEP)
  - Projet IFAC (UE/GRET/CITE) : Information Formation et Appui-Conseil pour les micro et petites entreprises de Madagascar
  - Projet Madacraft (UE/PLANET FINANCE/CITE) : formation et accompagnement des artisans
  - Projet de Numérisation du fonds des archives nationales malgaches
  - Mise en place de centre de documentation et formation technique documentaire CSI
  - Projet : Communication sur les nouvelles technologies » : animation de l'espace technologique lors de foires agricoles tenues à Faratsiho et Ambositra, élaboration de fiche technique, élaboration de base de données sur les nouvelles technologies, animation de conférences
  - Animation d'atelier lors de la manifestation quinzaine scientifique sur le thème « valorisation économique de l'arbre »
  - Atelier de formation sur le « Renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles des partenaires du MIR Bongolava » sur les thèmes : culture entrepreneuriale - création dans le secteur formel d'une micro et petite entreprise - approche filière (2006)
  - Projet « coordination soie » : Diffusion des manuels de vulgarisation sur la soie, Organisation des différentes activités de communication, Suivi et des différentes activités, Être la source d'informations pour les besoins de renseignements des acteurs de la filière soie (2006)
  - Mise en place du centre d'information SSC (2006)
  - Projet de renforcement institutionnel des organisations paysannes faïtières et des plates-formes paysannes malgache (2006)
  - Bases de données du Service Études (2005)
  - Projet : élaboration d'une base de données sur les plantes tinctoriales – Développement d'un CD-ROM (2005)
  - Projet : laboratoire d'analyse sensorielle (2005)
  - Programme de formation et renforcement des compétences des paysans et artisans en sériciculture (2005)
  - Programme : réalisation d'une banque de données des artisans formels d'Antananarivo (2005)
  - Projet de réalisation de manuels techniques destinés aux paysans et aux artisans sériculteurs malgaches (2005)
- Mise au point et fabrication de métiers à bras en grande largeur pour le tissage de la soie

**Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :**

Les opérateurs économiques, Les groupements et associations, les organismes d'appui, les artisans, les agriculteurs, les micro-entrepreneurs, les PME, les collectivités territoriales (régions, communes, etc)

Moyens mis en œuvre pour les contacter : téléphone / fax, messagerie électronique, courrier postal, visite de terrain, annonce et affichage, animation, conférence

Nombre estimé : 501 et +

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Magazine Spore, publications

<b>Nom de l'institution: Centre d'Information Technique et Economique (CITE)</b>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b>  GRET, CCIFM, PLANET FINANCE, CCI, CTHT, CTHA, FOFIFA, CNRE, SAHA, BDPA, COLEACP, MCA, ESSA, Faculté des Sciences, Archives Nationales : mise en œuvre de projet commun ;  MECI, CCI Genève, RNIC (Réseau National d'Information Commerciale), INSTAT, MAEP, MFB, EDBM, BCM, FAO, CIRAD, CNRE, CTHA, CTHT, IFC/SSC, CNRE, CCI, ESSA, Faculté des Sciences : Sources d'information, Partage et échanges d'informations ;  AUF, CCI Genève : Accès à des bases de données spécialisées  CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie, ...) : Mise en commun centre de documentation  CIDST, CIRAD, AUF, COLEACP, BDPA, CCI Genève, BDPA, Bibliothèque Universitaire : Échange d'information et de documentation :  CTA, FAO, GRET, CIRAD : Acquisition de publications/ouvrages</p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b>  <u>Sources d'information:</u>  Organisations : CTA, Université : ESSA, ASARECA, RAIN, SADCC, UEMOA et CEDEAO  MAEP  Institut national de recherche : FOFIFA, CNRIT, CNRE, ...  Institut régional de recherche : Technopole de la Réunion, ...  Institut international de recherche : IRD, GRET, CTA, ...  Associations paysannes ou de producteurs de denrées de base : Tranoben'ny Tantsaha, FEKRITAMA, FERT, Réseau Soa, ...  Réunions avec les bénéficiaires, Banques de développement agricole, Attachés commerciaux des Ambassades, Fournisseurs d'intrants : AGRIVET, GUANOMAD, ...  Publications : Brochures et bulletins du CTA, Documents issus de la recherche universitaire, Brochures et prospectus du Ministère de l'Agriculture, Journaux, Collection privée  Autre : Newsletter : Mission économique, CIRAD, ROR, ODR, InfoPip, Inter-Réseaux / Rapports d'étude des bailleurs et des Programmes et des Projets : Banque Mondiale, FAO, MCA, PNUD, OUNDI, FOFIFA, Médias électroniques et Audiovisuel : Programmes radiophoniques, Programmes de télévision, Présentations de cassettes vidéo, Affiches, Internet, Réseaux électroniques de recherche agricole  Autres sources : Foires et expositions, Collègues, Consultants en industrie agroalimentaire</p> <p><u>Types d'information :</u>  1 - Informations d'ordre général relatives au développement rural :  (i) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (ii) Problèmes liés à l'agriculture, (iii) Développement et financement de programmes, (iv) Réglementations ministérielles et internationales, (v) Foires commerciales, (vi) Ressources non agricoles, (vii) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre), (viii) Conférences et réunions, (ix) Questions liées au développement social  2- Informations techniques : (i) Technologie post-récolte, (ii) Achat/mise à disposition d'équipements, (iii) Conditionnement, (iv) Utilisation des déchets, (v) Variétés de cultures, (vi) Systèmes de tri, (vii) Profils industriels, (viii) Brevets, (ix) Transport (terrestre, maritime, aérien), (x) Lutte intégrée contre les nuisibles  Autre : Agriculture : les maladies et les insectes nuisibles, Technologie de transformation agroalimentaire  3- Informations économiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) Financement et micro crédit, (iv) Profils des produits de base, (v) Systèmes d'assurance des récoltes  4- Besoins en formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation, (ii) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (iii) Édition et mise en forme des rapports, (iv) Méthodologies participatives, (v) Évolution en technique documentaire (gestion, diffusion, production, ...)</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>  Formats : 1- Données statistiques, 2- brevets, 3- normes, 3- matériels cartographiques, 4-documents rédigés dans la langue appropriée, 5- information visuelle ou illustrée (en images).</p>

<b>Nom de l'institution: Centre d'Information Technique et Economique (CITE)</b>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>          Contraintes : difficultés pour : connaître et accéder à des données spécialisées (études, revues, bases de données; etc.) locales, régionales, internationales; traiter et diffuser l'information          Besoins : partenariat, appui en information : acquisition de publication, de CD ROMs, accès à des bases de données en ligne; formation continue ; évolution des techniques documentaires (gestion, diffusion, etc.)</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>          Appui au développement économique et social des acteurs économiques, notamment du monde rural</p>
<p><b>Autres observations:</b>          Souhaits de partenariat avec le CTA : 1- Publications CTA, 2- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate)</p>

<b>Nom de l'institution : Centre des Ressources des Médias (CRM)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : faciliter l'accès à l'information des bénéficiaires. <u>Objectifs</u> : 1- Renforcer la capacité technique des journalistes dans les domaines : du développement et notamment dans les domaines économique, agricole/artisanal et le développement rural, dans la pratique du métier, 2- Améliorer le réseautage et les données d'informations utiles aux groupements économique, agricole/rural et ce, par la mise en place de convention de partenariat média régional et les 11 antennes régionales du CITE, 3-Multiplier les actions de sensibilisation auprès des associations de journalistes pour la professionnalisation dans le métier, 4- Sensibiliser le public par le biais des rencontres média et partenaires économiques institutionnels – privés, 5- Faire du CRM la Maison de la Presse.
<b>Domaine d'expertise :</b> - Appui conseil des étudiants en journalisme ; Orientation des journalistes dans leurs recherches ; Organisation de rencontres-débats entre les journalistes, les entreprises, les institutions publiques ou privés, les ONG sur des thèmes économiques et sociaux ; Recherche de financement, de partenariat pour assurer le fonctionnement du CRM ; Mise en place de structure comme le CRM dans les antennes du CITE ;
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Effectif total : 3 dont : Une responsable animation réseau médias, personnel à titre permanent, 1 assistant, personnel extérieur, 1 stagiaire, personnel à temps partiel
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Néant
<b>Budget annuel :</b> Montant total année 2007 : 2 587 144 Ar ≈ 1 035 € - Part allouée aux activités de la GIC : néant
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - Subvention allouée par le CITE - Cotisation des membres pour la gestion du local

<p><b>Nom de l'institution : Centre des Ressources des Médias (CRM)</b></p>
<p><b>Programme / projets mis en oeuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2007 : organisations de huit (08) rencontres-débats répercutées au niveau des organes de presse sur des thèmes comme la réforme des Impôts auprès des citoyens ; l'appui du secteur bancaire aux artisans, agriculteurs ; le processus de l'Initiative à Résultat Rapide (RRI), les perspectives et enjeux pour les agriculteurs, artisans, microentrepreneurs avec le développement des micro finances ; le tourisme et l'artisanat, etc.</li> <li>- Concernant la formation, une studio radio mobile a été mis à la disposition du CITE pour constituer une radio école utilisée aux fins d'accompagner et renforcer les capacités techniques des journalistes radios et étudiants à produire des émissions relatifs aux thèmes économiques et développement en général. Ce projet est en cours de négociation avec des partenaires financiers comme le PNUD et le CSI (Conseil Supérieur de l'Intégrité).</li> </ul> <p>En matière de TIC :</p> <p>2003 – Le projet d'appui aux médias malgaches financé par la Coopération française et le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Madagascar a octroyé 600 000 Euros pour le renforcement des capacités des médias à Madagascar. Le CRM a également piloté ce projet en proposant des personnes ressources dans la mise en œuvre et la stratégie en collaborant avec M. Paul FELS, chef de projet.</p> <p>Les principaux groupes cibles de ce projet : Les rédacteurs en chef des organes de presse écrite, les propriétaires des organes de presse (radio, TV, Presse écrite), les animateurs et les journalistes de la centaine de radios à Madagascar, les associations de journalistes, la structure « Ordre des Journalistes de Madagascar »</p> <p>2008 : En cours d'exécution, la réalisation de site web pour le partage d'informations économiques et le développement en général (cible : groupements économiques régionaux dans les 11 zones cibles)</p> <p>2008 : La mise en œuvre d'une station radio on line destinée aux groupes cibles (inspiré sur la base de radio communautaire) est également prévue ;</p> <p>2008 : Des formations en renforcement de capacité technique des journalistes producteurs dans les régions sont également prévus sur la base de thèmes économiques et développement rural.</p>
<p><b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les journalistes et les étudiants en journalisme, les communicateurs et charge à ces derniers de répercuter leurs actions au bénéfice des petits agriculteurs, artisans, microentrepreneurs, etc.</li> </ul> <p>Moyens pour les contacter: invitation, téléphone, mail, insertion dans les quotidiens, affichage, annonce dans les radios</p> <p>Nombre estimé : 20 à 50</p> <p>Hommes (40 %), Femmes (60 %)</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b></p> <p>Kit des ressources de radios rurales (téléchargés à partir du site du CTA)</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b></p> <p>Le système des Nations Unies à M/car notamment le PNUD – Programme de Nations Unies pour le Développement : Mise en oeuvre de projets communs, échange d'informations, appui à la vulgarisation de thèmes publics</p>

<b>Nom de l'institution : Centre des Ressources des Médias (CRM)</b>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? <u>Sources d'information</u></b> : Organisations, Réunions avec les bénéficiaires, CTA Associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, Banques de développement agricole, Publications, Journaux, Brochures des partenaires Média électroniques et audiovisuels, Affiches, Internet, Programmes radiophoniques (en cours d'élaboration) Autres Sources : Foires et Exposition, Collègues</p> <p><b><u>Types d'information</u></b> :</p> <p>1- Information d'ordre général : (i) Développement et financement de programme, (ii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iii) Réglementations ministérielles et internationales, (iv) Questions liées au développement social, (v) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre), (vi) Problèmes liées à l'agriculture, (vii) Conférence et réunion, (viii) Foires commerciales, (ix) Ressources non agricoles Autres : Appui technique en documentation économique, Statistique économique, Documentation en TIC</p> <p>2- Informations techniques : (i) Profils industriels, (ii) Technologie post-récolte, (iii) Utilisation des déchets, (iv) Conditionnement, (v) Achat/mise à disposition d'équipements, (vi) Brevets, (vii) Variété de culture, (viii) Système de tri, (ix) Lutte intégrée contre les nuisibles</p> <p>3- Informations économiques : (i) Identification des marchés, (ii) Données relatives au marché, (iii) Financement et micro crédit, (iv) Système d'assurances des récoltes, (v) Profil des produits de base.</p> <p>4- Besoins en formation : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) Utilisation des Technologies de communication dans la vulgarisation (création site web – veille informationnelle – création radio en ligne et mise en onde), (iii) Méthodologies participatives, (iv) Édition et mise en forme de rapports</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Formats : Données statistiques, documents rédigés dans la langue appropriée, normes, matériels cartographiques, documents adaptés à une diffusion massive.</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Charge de fonctionnement ; Multiplication des outils informatiques au service du public cible ; Mise en place de réseau pour le partage des informations au niveau national et régional ; Outils consommables (imprimante – encre - ....).</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Centre d'appui aux journalistes et étudiants journalistes malgaches mettant à leur disposition les informations adaptées à leurs besoins. Abrite plusieurs associations de journalistes.</p>
<p><b>Autres observations :</b> Souhaits de partenariat avec le CTA : 1- Publications CTA, 2- Acquisitin de publications, 3- Acquisitionde publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUdate); 3- Appui à des formations, 4- Appui en information sur la recherche agricole ACP, 5- Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne.</p>

<b>Nom de l'institution : Koloharena CNKH</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Représenter les Coopératives et Fédérations à l'échelle nationale et internationale - Etablir des relations de partenariat avec les opérateurs privés, les entités étatiques et les bailleurs de fonds et les autres structures nationales paysannes ; - Assurer une interface de liaison entre les coopératives koloharena et les partenaires du secteur privé dans la commercialisation de leurs produits agricoles - Contribuer au développement économique du monde rural tout en respectant l'environnement
<b>Domaine d'expertise :</b> Appui des associations membres, à partir : - de recherche de partenariat et représentativité auprès des bailleurs et des instances étatiques, pour l'amélioration de leur production agricole (formation en techniques de production agricole, financement des matériels, intrants agricoles, transformation de produits agricoles (ex : jatropha en huile, savon, bougie) - de recherche de débouchés pour la commercialisation de leurs produits agricoles (exemple actuellement : exportation de riz (rose et rouge) en partenariat avec Lotus Foods (société américaine), Slow Foods (société italienne)
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Effectif total : 2 dont : Administrateur : 1 (bénévole mais avec indemnité) Personnel technique (salarie, à titre permanent) : 1
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Le CNKH compte actuellement institutions membres réparties dans toute l'île.
<b>Budget annuel :</b> 12 336 073 Ar ≈ 4 934 € dont 121 500 Ar ≈ 48 € alloués (coût de la BLU par bimestre) aux activités de la GIC.
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - ERI/USAID - Cotisation des membres
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Création de la maison Koloharena (site servant de lieu de documentation, d'information, de réunions au niveau de chaque coopérative) - Formation en SRI, SRA (en 2006-2007), apiculture, négociation (en 2007)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> - paysans membres des associations koloharena (30 000 membres) Moyens mis en oeuvre : communication par le biais du BLU
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Le CNKH vient d'être membre du CTA depuis le mois d'Août 2008 et n'a pas encore eu des produits et services du CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - Réseau SOA (Syndicat des Organisations Agricoles), Coalition Paysanne Malgache (CPM), Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha FIFATA), Tranoben'ny Tantsaha : échanges d'informations, mise en oeuvre de projets communs, collaboration et cohésion des organisations paysannes faïtières par le biais du Tranoben'ny tantsaha

<b>Nom de l'institution : Koloharena CNKH</b>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Sources d'information :</b> CTA, Associations paysannes : Réseau SOA (Syndicat des Organisations Agricoles), Coalition Paysanne Malgache (CPM), Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha FIFATA),</p> <p><b>Types d'information :</b></p> <p>1- Information d'ordre général ; (i) Problèmes liées à l'agriculture, (ii) Développement et financement de programme, (iii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iv) Réglementations ministérielles et internationales, (v) Questions liées au développement social, (vi) Conférence et réunion, (vii) Foires commerciales, (viii) Ressources non agricoles, (ix) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre)</p> <p>2 - Informations techniques ; (i) Technologie post récolte, (ii) Utilisation des déchets, (iii) Conditionnement, (iv) Achat/mise à disposition d'équipements, (v) Variété de culture,, (vi) Système de tri, (vii) Lutte intégrée contre les nuisibles</p> <p>3 - Informations économiques : (i) Identification des marchés, (ii) Données relatives au marché, (iii) Financement et micro crédit, (iv) Système d'assurances des récoltes, (v) Profil des produits de base.</p> <p>4- <i>Besoins en formation</i> : (i) Gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) Utilisation des Technologies de communication dans la vulgarisation, (iii) Méthodologies participatives, (iv) Édition et mise en forme de rapports</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b></p> <p>Formats : Néant</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de personnel spécialisé pour assurer la gestion des maisons Koloharena</li> <li>- Insuffisance de mobilier de rangement des documents (rayonnage, armoire)</li> </ul>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b></p> <p>OP Faitière qui regroupe des centaines d'organisations paysannes qui oeuvrent sur l'ensemble du territoire axant leurs activités dans la formation, l'animation et le renforcement de capacité et sert d'interface avec le MAEP</p>
<p><b>Autres observations :</b></p> <p>Souhaits de partenariat avec le CTA</p> <p>Vient d'être membre du CTA depuis août 2008 et souhaite bénéficier de tous les produits du CTA particulièrement les publications.</p> <p>1- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate), 2- Publications CTA; 3- Acquisition de publications, 4- Distribution Pack Radio rurale.</p>

<b>Nom de l'institution : Direction Régionale du Développement Rural Diana</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Appuyer les exportateurs sur les normes à suivre; assurer le renforcement de capacités des acteurs du développement rural
<b>Domaine d'expertise :</b> - Augmentation production agricole, Diversification des produits (2 à 3 fois en 2012), Par application des 5 piliers de la révolution verte, Réseau hydroagricole (entretien), Utilisation intrants (engrais avec effort bio), Semences améliorées, Utilisation technique moderne (SRI-SRA), Matériels agricoles
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire)</b> Total 77 dont : 8 catégorie II, 9 ECD, 16 cadres A, 12 cadres B, 24 cadres C, 3 EFA, 4 catégorie B
<b>Filiales et représentations, et autres sites</b> 9 services régionaux : service de planification régionale et de suivi évaluation ; service régional vétérinaire, SAEP; service régional de la protection végétale; service régionale du génie rural et des matériels agricoles; service régional de la pêche et des ressources halieutiques; service régionale de l'agriculture; service régional de l'élevage; service régional de vulgarisation agricole et appui à l'organisation des paysans; division personnel, financier, santé animale
<b>Budget annuel</b> : Ne fait que de la diffusion. Dépend du central
<b>Source de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> : Etat malagasy
<b>Programme / projets mis en oeuvre</b> - Formation de paysan à la demande - Participation à des formations des formateurs (consultants venant de Tanà soutien MAEP) jusque dans les districts 2008 - Formation leadership à Antananarivo - Bourse extérieure (Formation de 2-3 mois)
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé)</b> - OP, Paysans et agriculteurs
<b>Degré d'interaction avec le CTA</b> : Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type)</b> - ONN : Réhabilitation canaux d'irrigation HIMO - GTZ : Réhabilitation réseau agricole, reboisement dans le cadre anti ensablement - AFDI : Encadrement des paysans (cultures maraichères) - OTIV : Crédit agricole (Facilitation, acquisition, intrant) - PSDR/GTDR : Renforcement des capacités (financement; outils pour le développement régional, identification besoins des paysans) - Conseil régional Mayotte : Partenariat - PLAE (Projet lutte anti-érosive) : Lutte anti-érosive, protection environnement - Gouvernement indien : partenariat
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : - Organisation : MAEP, OP, réunion avec bénéficiaires - Autres : foires, consultants, collègues - Publications, Médias <u>Types d'information</u> : 1- Informations économiques : (i) Financement et micro crédit, (ii) Identification des marchés, (iii) Données relatives aux marchés; 2- Informations techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Achat/mise à disposition d'équipements, (iii) Conditionnement, (iv) transport (terrestre, marine, aérien) 3- Besoins en formation : (i) Méthodologies participatives 4- Informations d'ordre général : (i) Réseaux disponibles aux sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (ii) Problèmes liés à l'agriculture, (iii) Développement et financement de programmes, (iv) Règlementations ministérielles et internationales, (v) Questions liées au développement social, (vi) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre).

<b>Nom de l'institution : Direction Régionale du Développement Rural Diana</b>
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication</b> - Documents existants anciens, Manque personnel responsable, Matériels vétustes et insuffisants - Besoins : techniciens qualifiés, ordinateurs spécialisés en bureautique + imprimante et scanner, photocopieur et mise en réseau de l'impression, local à réhabiliter, infrastructures, rayonnages, tables..., approvisionner en documents actualisés
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Chargée de la mise en œuvre de la politique du MAEP en matière de développement rural dans la Région du Nord qui a une vocation agricole importante
<b>Autres observations :</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- SQR, 2- Bourses d'études (GenARDIS), 3- Appui à des formations, 5- Appui à la participation de s »minaires, 6- Partenariat

<b>Nom de l'institution : Union Matanjaka</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Devenu 1 OP professionnelle Augmenter les productions et donc les revenus Renforcer la capacité organisationnelle des groupements de base Favoriser des échanges
<b>Domaine d'expertise :</b> - Productions maraîchères, amélioration des techniques de production - Renforcer la capacité organisationnelle de groupements de base - Favoriser des échanges
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 3 salariés : directeur, animateur technique, animatrice (RAF) permanents (CDD)
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Administration Département technique CA-->AG-->Bureau (7 membres + chefs de zone)
<b>Budget annuel :</b> 18 000 à 20,000 € en matière de gestion mais pas de financement + fonds propre 18% GIC prend une part importante d'information et partage d'expérience 50%
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> - AFDI (Agriculteurs et développement internat) - Fonds propre, cotisation annuelle, prestation de service, vente
<b>Programme / projets mis en oeuvre</b> - Francophonie, programme spécial de développement 2008 - Formation enquête foncière avec SIF
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> - Groupements de base : 23 associations fédérées dans l'union, 304 membres , 52% femmes 47 ans moyenne, Regroupement en 4 zones selon les activités et la proximité, les chefs de zone qui sont un relais d'information en tant que techniciens d'information
<b>Degré d'interaction avec le CTA</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - SOA : Union membre adhérent donc bénéficiant des activités de SOA-KVTM; appui, sources d'information - CNTM : - Sehatra iombonan'ny Fananantany (SIF) : Traitement problème foncier - FERT : Formation - AFDI : Partie prenante dans la gestion; Coordination des activités - SAHA : - Nutrition : Financement - PSDR : Tutelle technique - CSA : sources d'information - MAEP-MinSan : relation institutionnelle - AFDI Bretagne Développement Finistère : appui financier

<b>Nom de l'institution : Union Matanjaka</b>
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> Sources d'information : OP faitière SOA, MAEP mais c'est faible, AFDI Bretagne finistère <u>Types d'informations :</u> 1- Informations techniques : (i) Achat/mise à disposition d'équipements, (ii) Lutte intégrée contre les nuisibles, (iii) Variétés de cultures, (iv) Conditionnement, (v) technologie post-récolte; 2- Informations d'ordre général : (i) Questions liées au développement social, (ii) Problèmes liés à l'agriculture, (iii) Ressources non agricoles, (iv) Règlementations ministérielles et internationales, (v) Développement et financement de programmes; 3- Informations économiques : (i) Profils des produits de base, (ii) Financement et micro-crédit, (iii) Identification des marchés, (iv) Données relatives aux marchés; 4- Besoins en formation : (i) Méthodologies participatives, (ii) Utilisation des technologies de la communication dans la vulgarisation (Pour permettre aux vulgarisateurs d'être capables de s'adapter aux niveaux des paysans)
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> 1- Données statistiques (problème de fiabilité)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Enclavement des zones, Accessibilité de réseau téléphonique et des routes, Classement des documents (compétence personnel), Maîtrise insuffisante dans l'exploitation des TIC surtout au niveau maintenance, la langue (fiches techniques en français) - Besoins pour améliorer : formation renforcement capacité, doter de téléphone les chefs de zone pour mieux faire passer les informations, mise en place de boîtes aux lettres dans les zones, formation en maintenance informatique
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Arrivés sur place, on nous a fortement conseillé cette association qui travaille de manière régulière et efficace dans la région auprès de groupements de paysans et notamment de groupements de femmes
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec CTA : 1- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate), 2- SQR, 3- DSI, 4- Diffusion de Cédéroms, 5- Appui à des formations, 6- Appui à la participation de séminaires

<b>Nom de l'institution : Radio Télévision du Vakinankaratra (RTV)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Informer et éduquer
<b>Domaine d'expertise :</b> Exploitation du développement communautaire
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire)</b> - Administrateurs : 1 chef de service programmation - Personnel de bureau : 1 femme de ménage, 1 planton - 6 vacataires chargés d'animation d'antenne, de la collecte d'information et de journal - Cameraman - présentateur du journal et du montage
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune. La RTV est sous tutelle de la Direction régionale de la TVM
<b>Budget annuel :</b> Budget principalement pour le fonctionnement
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> <b>Etat :</b> Ministère des Postes Télécommunications et Communication
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Ativava (santé buccale : 2007-2008 (MinSan) - Femme leadership (Présidence République) 2008 - Formation en journalisme (RTV)
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> - Paysans et la population en général Moyen par les émissions radiophoniques et télévisuelles
<b>Degré d'interaction avec le CTA :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - MPTC : Communication journal/information - RNM/TVM : Correspondance/échange d'information - ONG : Diffusion de l'information - Opérateurs économiques, grossistes : Diffusion information et appui logistique/matériel - Fokontany : Encadrement - Les démembrements de l'état : - Couverture journalistique
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <u>Sources d'informations :</u> Fokonolona, Masse, Media électronique <u>Types d'information :</u> 1- Informations d'ordre général : (i) conférences et réunion, (ii) problèmes liés à l'agriculture, (iii) questions liées au développement social, (iv) développement et financement des programmes, (v) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement 'régionaux et internationaux)
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> Formats : Articles de revues
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Impossibilité de mettre en œuvre les activités à cause de la vétusté et de l'insuffisance des matériels, voire manque de logistique/matériels (caméra, dictaphone pour les studios) et financier qui rend les déplacements difficiles besoins : renouvellement des matériels et en nombre suffisant
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> La seule filiale des radios et télévision nationales et qui permet de faire une comparaison fort intéressante.

**Nom de l'institution : Radio Télévision du Vakinankaratra (RTV)**

**Autres observations :**

Souhait de partenariat avec CTA : 1- Distribution de Pack radio rurale, 2- Acquisition d publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate, 3- Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne

<b>Nom de l'institution : Les Gambas de l'Ankarana S.A (LGA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Objectif</u> : développement rural dans les localités d'intervention, augmentation de la production, préservation de l'environnement et des ressources
<b>Domaine d'expertise :</b> - Préservation de l'environnement - Production et amélioration des produits de pêche (a une accréditation label agriculture biologique)
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 1000 personnes dont : Cadres, non cadres : 697 permanents Journaliers le reste : temporaires
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Néant
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide</b> <b>Etat :</b> Revenu de l'élevage et de l'exploitation
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Formation en IEC pour la lutte contre le sida (juillet 2008) - Formation du personnel sur l'épidémiologie sept 2008 - Formation en qualité service d'élevage (inspecteurs officiels)
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé)</b> - Villageois (4 villages de pêcheurs) Ampapamehana, Ambatoaranana, Ampangahiha, Ambavanankarana environ 3400 pers. Femmes et enfants les plus nombreux. Majorité jeune 15 à 20 ans - Delta pêche qui centralise les produits et qui distribue vers les clients (France principalement) - Restaurateurs locaux pour les sous produits
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type)</b> Aucun
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources</u> : Institut international de recherche, journaux, revues, Internet, programmes de télévision, consultant. <u>Types d'informations</u> : 1- Besoins en formation : (i) gestion de l'information au sein de l'organisation; 2- informations techniques : (i) Variétés de cultures, (ii) Utilisation des déchets, (iii) Lutte intégrée contre les nuisibles; 3- informations d'ordre général : (i) Problèmes d'équilibre homme-femme genre), (ii) Règlements ministériels et internationales.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> 1- Matériels cartographiques, 2- Données statistiques (anciennes)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Isolement des localités ce qui retarde l'accès à l'information, Accès au réseau Problème de réseau (notre consultation d'Internet limitée, celle-ci est comptabilisée. Le débit est tributaire de la période dans la journée) Vetusté des matériels informatiques Besoins : Amélioration du réseau (la Direction est en cours d'amélioration)
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? :</b> Filière crevette constituant une part importante dans l'économie nationale, exploitant majeur du secteur et travaille avec les villages de pêcheurs.

**Nom de l'institution : Les Gambas de l'Ankarana S.A (LGA)**

**Autres observations :**

Les activités du CTA déjà entendus parlés sans vraiment les connaître

Souhais de partenariat avec CTA : 1- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate), 2- Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne, 3- Appui en information sur la recherche agricole ACP

<b>Nom de l'institution : Unité Statistique Thonière d'Antsiranana (USTA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Collecte d'informations sur le thon - Connaître la population thonnière à partir des feuilles de pêche des bateaux. -- - Connaître les conditions physiques de la mer (température, courant, direction, vitesse...)
<b>Domaine d'expertise</b> - Évaluation des espèces et catégories de thon : surtout catégorie commerciales (% capture journalière...), Connaissance de l'état de l'environnement
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 5 personnes permanentes : 1 responsable technique, 2 enquêteurs, 1 gardien, 1 femme de ménage
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Pas de budget connu (depuis 2003 même le poste de comptable a été supprimé)
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide Etat :</b> Ministère (MAEP)
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> 2006 avec IRD formation pour utilisation logiciel
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> - Le Ministère pour assurer les négociations de pêche avec l'U.E - IRD et IEO qui exploitent les données
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - Maep : Fournitures d'informations - Groupe des armateurs de la pêche aux crevettes à Madagascar : Financement fonctionnement - IRD, IEO, Commission Thonnière de l'Océan Indien (CTOI) : Echanges d'informations
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> <b>Sources d'informations :</b> - Réunion avec les bénéficiaires ; MAEP, Groupe de travail scientifique COI, IRD-IED (institut international de recherche), Publication : journaux, Media : Programme TV (Thalassa), Collègues <b>Types d'informations :</b> 1- Informations d'ordre général : (i) Réglementations ministérielles et internationales, (ii) développement et financement de programmes 2- informations économiques : (i) système d'assurance des récoltes 3- Besoins en formation : (i) gestion de l'information au sein de l'organisation
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> 1- Zones limites de zone d'exclusivité (données/matériels cartographiques) 2- Notes d'informations et synthèses venant de la CTOI
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Financier : ne peut utiliser le climatiseur par crainte de dépense - Vetusté Matériels et surtout matériels informatiques - Etat vétuste des locaux - Insuffisance de personnel surtout pour faire la collecte à bord des bateaux. Insuffisance qui peut fausser les données - Besoin : en personnel, revaloriser la prime pour motivation, Matériel prioritaire - Aménagement de l'environnement de travail - Renouvellement des matériels : connexion à Internet pour télécharger les mises à jour des programmes, le photocopieur pour diffuser les infos

**Nom de l'institution : Unité Statistique Thonière d'Antsiranana (USTA)**

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Filière constituant une part importante dans l'économie nationale, gérant le tableau de bord de cette ressource dont les données sont stratégiques pour l'économie et la connaissance de la situation de cette dernière.

**Autres observations :**

Non au courant des activités du CTA

Aucune collaboration avec le CTA : 1- Partenariat, 2- Appui en information sur la recherche agricole ACP, 3- DSI, 4- Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne, 5- Distribution Pack radio rurale

<b>Nom de l'institution : Direction du Développement Rural (DDR) Antsiranana</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Coordination régionale et suivi des activités de la région en matière de développement rural - Harmonisation des activités des secteurs dans la région en vue d'éviter les chevauchements
<b>Domaine d'expertise :</b> - Gestion des bases de données régionales - Elaboration du Plan régional de développement (PRD) et suivi du tableau de bord de la région et Mise en œuvre et suivi du PRD
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire)</b> 1 Direction, 1 responsable social et économie, 2 adjoints d'administration : Personnel permanent.
<b>Filiales et représentations, et autres sites</b> Dans les cinq Districts
<b>Budget annuel :</b> Subvention Etat et la fiscalité locale mais pour 2008 suspensions. Pas encore de répartition
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Etat
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Atelier formation en NTIC (Mahajanga) : PNUD - Jeunes reporters en collaboration services techniques de l'information
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> - Collectivités, services techniques déconcentrés, Projets, programmes, associations, Acteurs de développement en général 700 000 populations de la région DIANA dont 60% actifs, 80% population rurale
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation</b> Néant
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - Services techniques décentralisés et déconcentrés : Représentant de l'Etat pour la mise en œuvre du Programme d'Investissement public (PIP) et de la Politique Générale de l'Etat (PGE) - Projets Programmes de développement en général : Contribution à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'Etat - Coopération décentralisée internationale : Partenariat en fonction des besoins de la Région cadré avec la PGE - Associations paysannes : Trait d'union entre population et l'Etat
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> - Services techniques : Politique générale de l'Etat - Districts - Chambre de commerce Nationale et Internationale - Coopération décentralisée : conseil Régional Mayotte, La Réunion - Association Française sur le développement – AFD <u>Types d'informations :</u> - 1- Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Développement et financement de programme, (iii) Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) 2- Informations techniques : (i) Achat/mise à disposition équipement, (ii) Transport, (iii) variétés de cultures, (iv) Conditionnement (stockage, transformation) 3- Informations économiques : (i) Identification marchés 4- Besoins en formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation

<b>Nom de l'institution : Direction du Développement Rural (DDR) Antsiranana</b>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information)</b></p> <p>Tous les types indiqués : 1- retard d'accès aux journaux - la région est très pauvres en accès à l'information, 2- Statistiques fiables aux niveaux régionaux (les Districts)</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non mise en place du système : causes la Région est neuve, moyens matériels et financiers et personnel qualifié non disponibles, Logiciels, débit faible</li> <li>- Faire un diagnostic, élaboration d'un plan- création d'une unité spécifique en GIC</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Qualification insuffisante du personnel</li> <li>- Manque de politique en matière de TIC et de GIC</li> <li>- Faiblesse de débit</li> <li>- Formation personnel (renforcer le recrutement de personnel qualifié)</li> <li>- Élaboration politique, stratégie de communication</li> <li>- Équipement des districts en matière de réseau pour se communiquer entre les 5 districts et la région</li> </ul>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b></p> <p>Chargée de la mise en œuvre de la politique du MAEP en matière de développement rural dans la région du Nord qui a une vocation agricole importante. Est donc en contact direct avec tous les acteurs du développement rural</p>
<p><b>Autres observations</b></p> <p>Non au courant des activités du CTA donc n'a aucune collaboration avec le CTA.</p> <p>Souhaits de partenariat avec CTA : 1- Partenariat, 2- service de diffusion et de publication, 3- Publications CTA, 4- Acquisition de publication, 5- Acquisition de publications du CTA(Spore, Agritrade, ICTUpdate), 6- Diffusion Pack Radio rurale, 7- Appui à des formations, 8- Bourses d'études (GenARDIS)</p>

<b>Nom de l'institution: Bassins Versants des Périmètres Irrigués (BVPI)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Missions :</u> Objectifs : Augmenter de façon durable la production agricole des Bassins versants (Marovoay) à haut potentiel de développement ainsi que les périmètres associés.
<b>Domaine d'expertise :</b> Développement de l'agriculture commerciale, de l'irrigation et des bassins versants
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 7 personnes dont : 3 assistants techniques à titre permanent, 1 Directeur à temps partiel, 1 responsable des trois composants à temps partiel, 1 responsable de la communication à temps partiel, 1 responsable de suivi et évaluation à temps partiel
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Banque Mondiale, GEF, Apports bénéficiaires
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b>
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Les usagers du réseau
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> PNF : Mise en œuvre de projets communs FOFIFA : Échange d'information et Formation CSDM : Formation PLAE : Formation et mise en œuvre de projets communs
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> MAEP, Divers Centres de recherche, Internet, Foires et expositions, collègues <u>Types d'information :</u> 1- Informations économiques 2- Informations techniques 3- Besoins en formation 4- Informations d'ordre général
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Formats : 1- Notes d'information et synthèses, 2- Résumés, 3- Matériels cartographiques, 4- Information visuelle ou illustrée
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Faible capacité du personnel en GIC
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Ce projet intervient dans 4 régions du pays. Pour la région Boeny, elle s'occupe en particulier du District de Marovoay, une des principales régions productrices de riz à Madagascar. Par ailleurs, la maîtrise de l'eau constitue une priorité pour la population rurale.
<b>Autres observations:</b> Bien que n'ayant aucune connaissance des publications et des produits du CTA, cette Institution les trouve très utile et souhaite en devenir membre. Elle s'intéresse en particulier aux : 1- Service de diffusion et de publication, 2- Publications CTA, 3- Acquisition de publications du CTA, 4- Appui à la participation de séminaires, 5- Appui à des formations, 6- Partenariat, 7- Appui en information sur la recherche agricole ACP, 8- Bourses d'études

<b>Nom de l'institution: ECOLE DU MONDE</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Missions</u> : Améliorer la santé, l'éducation et le développement des villageois <u>Objectifs</u> : Sédentarisation des populations de brousse.
<b>Domaine d'expertise :</b> Agriculture, Santé et hygiène, Education, Adduction d'eau, Formation professionnelle Vie de village
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 70 personnes dont : 50 personnes permanentes (3 administrateurs, 35 techniciens, 12 de bureau) et 20 personnes temporaires (responsable village)
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Siège social : Paris
<b>Budget annuel :</b> 400 000 € par an
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Donation extérieure (600 donateurs)
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Développement des villages, Formation de futurs cadres de brousse, Multiplication des micro-crédits
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Les villageois par le biais des Associations paysannes et associations féminines.
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> <b>Connaissance de :</b> Magazine Spore, Publications CTA
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - FOFIFA/DDR/MAEP/CISCO : Mise en œuvre de projets communs - MAE/MINSAN/MEN : Échange de procédés/ Échange d'information
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information</u> : FOFIFA, MAEP, Université, DDR : Dons et/ou échange de documents <u>Types d'information</u> : 1- Informations techniques 2- Informations d'ordre général 3- Informations économiques
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Formats</u> : 1- Audio-visuel (CD-Affiche), 2- Référentiels et Données statistiques, 3- Documents adaptés à une diffusion massive, 4- Documents rédigés dans la langue appropriée
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Connexion lente, Unité documentaire inexistante, Capacité en GIC très faible voire inexistante
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Cette institution a une vocation pour le développement humain dans les villages où elle intervient. Ses actions se focalisent dans un but de sédentariser la population rurale en améliorant leur condition de vie dans leur milieu même.
<b>Autres observations:</b> Ayant connaissance des produits du CTA à titre personnel, cette institution les trouve très utiles et opte en particulier pour le Pack radio rural

<b>Nom de l'institution: Groupement pour la Relance Economique et Environnementale Nationale (GREEN)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Mission : Mettre à disposition des organismes de développement, des associations paysannes, des administrations, des entreprises, des particuliers, un personnel compétent et expérimenté dans divers secteurs d'intervention Objectif : mettre les compétences du personnel au service du développement national et en particulier rural pour favoriser un développement économique qui permet de préserver l'environnement
<b>Domaine d'expertise :</b> Vulgarisation des techniques agricoles améliorées, Vulgarisation de la culture de jatropha, Appui aux paysans pour l'octroi de crédit rural
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 19 personnes permanentes dont : 7 agents de bureau et 12 sur terrain
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 5 000 000 Ar ≈ 2 000 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Banque mondiale, Unicef, SCAC, CARP, PGRM, Wateraid
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> - Développement rural : construction/réhabilitation d'infrastructure, formation et appui technique en intensification agricole, gestion de crédit rural, étude d'aménagement du territoire - Appui au secteur privé : appui technique aux entreprises à la réalisation d'étude de dossier, étude socio-économique des projets, suivi et évaluation des projets, mise en contact des associations paysannes avec les entreprises - Renforcement des capacités des OP - Conservation et protection de l'environnement - Appui aux activités de protection sociale, à l'insertion socio-professionnelle et à l'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Associations paysannes, Associations des artisans, Opérateurs économiques, Sociétés civiles, Autorités communales
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Communes, Service des mines, Direction Régionale de Santé et Population, DRDR Région, Seecaline, PGRM, Unicef, GTZ Sida, CNLS, Banque mondiale Réalisation des missions ponctuelles Échanges d'information et collaboration
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> Documentation et bases de données provenant de l'ex-projet LDI, Organisations : MAEP, Institut international de recherche, fournisseurs d'intrants, Diverses publications : Documents issus de la recherche universitaire, journaux, Internet, Foires et expositions, Collègues <u>Types d'information :</u> 1- Informations d'ordre général : (i) Problèmes liés à l'agriculture, (ii) Ressources non agricoles, (iii) Questions liées au développement social, (iv) Problèmes d'équilibre homme-femme (genre) 2- Informations techniques : (i) variétés de culture, (i) conditionnement, (ii) utilisation des déchets 3- Informations économiques : (i) financement et micro crédit

<b>Nom de l'institution: Groupement pour la Relance Economique et Environnementale Nationale (GREEN)</b>
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Format : 1- Données statistiques, 2- Documents rédigés dans la langue appropriée 3- Information visuelle ou illustrée (en images)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Contrainte sur les recherches documentaires (consultation sur place)
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Ouvrant en particulier dans la préservation de l'environnement, cette institution veille à intégrer la population rurale dans les techniques agricoles améliorées pour arriver à améliorer leurs productions et donc leur revenu.
<b>Autres observations:</b> Bien que n'ayant aucune connaissance les publications et les produits du CTA, cette Institution les trouve très utiles et souhaite en devenir membre. Elle s'intéresse en particulier sur : 1- Publications CTA, 2- Distribution pack radio rural, 3 Co-séminaires, 4- Acquisition de publications du CTA, 5- Appui à la participation de séminaires, 6- Appui à des formations, 7- Partenariat, 8- Appui en information sur la Recherche agricole

<b>Nom de l'institution : Tranoben' ny Tantsaha – Chambre d'Agriculture de Madagascar</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : Lutte contre la pauvreté de la couche la plus vulnérable de la population qui se trouve en milieu rural, <u>Objectif</u> : Restructuration du milieu rural et appui de la population en vue de l'amélioration des revenus agricoles
<b>Domaine d'expertise :</b> - Représentation du monde agricole : officiel interlocuteur de l'État dans les grandes questions concernant le domaine de la production agricole - Syndicalisme : défense des intérêts des producteurs - Élaboration et mise en oeuvre des politiques agricoles - Appui aux producteurs : formation, information, interface, animation
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> - 1 Responsable Technique National, salarié à temps plein - 2 Agents fonctionnaires détachés - Des agents des DRDR/MAEP, salariés à temps partiel dans les 22 régions de Madagascar
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> - Structures régionales : 22 - Structures départementales : 112 - Structures communales : 800
<b>Budget annuel :</b> - Subvention de l'État (PIP/MAEP) : 39 000 000 Ar ≈ 15 600 € - Subvention Banque Mondiale/PSDR : 180 000 000 Ar ≈ 72 000 € - Autres financements (Agri agences, régions, projet programme) : 50 millions Ariary
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - Banque Mondiale/PSDR - MAEP
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Programmes en GIC : - Contrat avec les radios rurales - Émissions spécialisées avec les médias nationaux - Reportage radiophonique et télévisé des activités financées par PSDR/BM
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> - Organisations paysannes faitières (Fédération, coalition), Organisations paysannes de base, Coopératives agricoles, Producteurs individuels Homme : 60% et Femme : 40% (en cas de réunion) Homme : 90% et Femme : 10% (en cas de prise de décision)
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> L'institution est au courant des activités du CTA. Il reçoit le Magazine Spore Très utile car les produits du CTA sont riches en informations sur les sujets d'actualités
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - Observatoire du Riz (ODR), PSDR, SAHA, AFDI, FERT, FAO, MAEP, MCI, MAE Pour la mise en oeuvre de projet commun et l'appui aux structures et organisations paysannes

<b>Nom de l'institution : Tranoben' ny Tantsaha – Chambre d'Agriculture de Madagascar</b>
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'informations :</u> - Organisations : CTA, Université, ASARECA, SADCC, Ministère de l'Agriculture, Associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, Banques de développement agricole - Publications : brochures et bulletins du CTA, documents issus de la recherche universitaire, brochures et prospectus du Ministère de l'Agriculture, journaux - Médias électroniques et audiovisuels : programmes radiophoniques, programmes de télévision, Internet <u>Types d'information :</u> 1- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes liés à l'agriculture, (ii) problèmes d'équilibre homme femme (genre), (iii) conférences et réunions, (iv) foires commerciales, (v) développement et financement de programmes 2- Informations techniques : (i) technologie post-récolte, (ii) variétés de cultures, (iii) conditionnement, (iv) brevets
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Format d'information : - 1- Articles de revue, 2- Données statistiques, 3- Matériels cartographiques, 4- Documents adaptés à une diffusion massive, 5- Documents rédigés dans la langue appropriée
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Manque de matériel informatique - Pas de possibilité de mettre les structures régionales en réseau d'information - Ne dispose pas de ressources financières et humaines
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Maison des Paysans ayant pris le relais de la Chambre de commerce et d'agriculture, elle est représentative des associations paysannes et est appelée à jouer un rôle stratégique pour les acteurs oeuvrant dans le développement rural, notamment pour les producteurs et les exportateurs
<b>Autres observations:</b> - L'institution essaie d'impliquer les jeunes dans les actions à entreprendre (atelier, concertation pour une prise de décision...) - Souhaits de partenariat avec le CTA : 1- Acquisition de publications du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate, 2- Acquisition de publications, 3- Distribution de Pack radio rurale, 4- Publications CTA, 5- SQR

<b>Nom de l'institution : Observatoire du Riz (OdR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Missions :</u> - Collecte et diffusion d'informations pour les producteurs et les opérateurs - Suivi, analyse et aide au pilotage de la filière dans le cadre de la concertation privé public <u>Objectif :</u> - Contribution à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le cadre de la filière riz, Amélioration de la prise de décision en matière de politique de sécurité alimentaire
<b>Domaine d'expertise :</b> - Information sur la filière riz, Animation plate forme de concertation publique privée sur la filière riz (pilotage de la filière), Élaboration de fiches techniques, Diffusion des informations brutes
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 115 dont : 4 permanents, 111 à titre temporaire : - 1 Directeur de l'observatoire, 1 Responsable Information Communication : Ingénieur agronome, 1 Responsable Système d'Information sur le Marché : Mathématicien, 1 Secrétaire comptable 111 : niveau BEPC ou Baccalauréat
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 120.000.000 Ar 48 000 € par an dont 20% allouées aux activités de la GIC
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - Commission européenne - État malgache
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Néant
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> - Acteurs de la filière riz : producteurs, consommateurs, transporteurs, transformateurs, opérateurs économiques, décideurs, gouvernement - Nombre : près de 2.000.000 d'individus destinataires directs des informations : média, bulletin, etc...
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> L'observatoire est au courant des activités du CTA. Il reçoit le Magazine Spore Très utile car il y a des informations sur les nouvelles pratiques agricoles, nouvelles technologies et les nouvelles sur les publications (ouvrages, etc...)
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> - MECI : co-rédaction des notes de conjoncture économique, sources d'informations - MAEP : source d'informations et utilisateur de nos publications - PCPriz : réunion sur le pilotage de la filière - Zain : diffusion de nos informations par sms - Radio Nationale Malgache : diffusion des informations - GTDR : releveurs des prix sur les terrains (sources d'informations)
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> Médias électroniques et Audiovisuels : Internet, Réseaux électroniques de recherche agricole Organisations : CTA <u>Types d'informations :</u> 1- Besoins en formation : (i) Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation, (ii) gestion de l'information au sein de l'organisation 2- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) 3- Informations techniques : (i) systèmes de tri 4- Informations économiques : (i) données relatives au marchés

<b>Nom de l'institution : Observatoire du Riz (OdR)</b>
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :</b> Formats : matériels cartographiques
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Mise à jour du site Web - Problème de temps de connexion, faible débit
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Organisme pionier en matière d'observatoire de marché du riz qui la première denrée alimentaire de Madagascar et don la crise risque de provoquée une véritable catastrophe alimentaire pour l'ensemble du pays.
<b>Autres observations:</b> Souhait de partenariat avec le CTA : 1- Bourses d'études (GenARDIS), 2- Coédition, 3- Appui à des formations, 4- Partenariat, 5- Acquisition de publications, 6- Service de diffusion et de publication, 7- Publications CTA, 8- Diffusion d Cédéroms, 9- Diffusion Pack radio rural

<b>Nom de l'institution : Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> - Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche sur l'information, la communication et la diffusion des ressources - Appuyer les acteurs de développement par une meilleure circulation de l'information en général et la diffusion de l'information scientifique et technique issue de la recherche nationale et internationale - Assurer une expertise scientifique en matière d'authentification et de sécurisation de l'information
<b>Domaine d'expertise :</b> Mise à disposition d'information Orientation vers les sources documentaires et d'information Etude et mise en place de systèmes documentaires (réorganisation, amélioration, informatisation) Fourniture de documents primaires Edition et impression de documents scientifiques Formation en sciences de l'information (bibliothéconomie, techniques documentaires, gestion de l'information, recherche d'information, informatique documentaire) Formation aux Technologies de l'Information et de la Communication Travaux d'enquêtes Recherches bibliographiques Synthèse et analyse d'information.
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 70 personnes dont : 9 à titre temporaire comme vacataires; 22 cadres de niveau Licence à Doctorat (administrateurs et techniciens); 20 agents de bureau niveau Bac +2 et Bac Domaines de spécialité des administrateurs et techniciens : sciences de l'information, géographe urbaniste, historien, agromanagement, ingénieur agronome, docteur en médecine, juriste, ingénieur mécanicien, master en philologie, sciences comptable, sciences économiques, biologiste.
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> 4 antennes régionales à Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliara
<b>Budget annuel :</b> Budget annuel : 230.000.000 Ar ≈ 92 000 € Part allouée au GIC : 40.000.000 Ar ≈ 16 000 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> - État (Subvention) - Ressources propres (Prestations)
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> -Mise en place d'une base de données sur l'environnement et le développement rural 12 000 références dont 10 000 numérisées en texte intégral (Projet FSP/Forma, financement Service de Coopération et d'Action Culturelle français ou SCAC), 2006; -Mise en place d'une base de données en santé publique 500 références numérisées en texte intégral (Projet Institut National de Santé Publique et Communautaire INSPC, financement SCAC, 2007); -Identification des ressources informationnelles en IST à Madagascar (Projet Système d'Information Scientifique et Technique SIST, financement SCAC, 2006); -Gestion des connaissances traditionnelles et scientifiques sur la conservation de la biodiversité (Projet Programme Environnemental III, en consortium avec le Centre National de Recherche sur l'Environnement, financement PNUD/GEF, 2008); -Conception et mise en place de procédures et de conditionnement des archives foncières (Programme Sécurisation foncière, financement Banque Mondiale, 2008)

<b>Nom de l'institution : Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST)</b>
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Décideurs, opérateurs économiques, chercheurs, étudiants
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Oui Publications et produits du CTA reçus : Magazine Spore, Publications CTA, DSI, SQR Le CIDST a pris part aux programmes de formation du CTA Très utiles
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Noms : AUF, AGERAS, ARSIE, ANAE, ANGAP, ANDEA, CCAC, CITE, CIRAD, CTA, Centres Nationaux de Recherche, CERSAE, IRD, FAO, EBAD, Ministère de l'agriculture, Ministère de l'Environnement, Université (ESSA), WCS, WWF Types : Appui financier, appui technique, échange d'informations
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> - Publications : documents issus de la recherche universitaire, brochures et bulletin du CTA, journaux - Médias électroniques et Audiovisuel : Internet, réseaux électroniques de recherche agricole - Organisations : CTA, Institut national de recherche, Institut international de recherche (IRD, CIRAD) - Autres sources : foires et expositions <u>Types d'information :</u> 1- Informations techniques : (i) variétés de cultures, (ii) technologie post-récolte, (iii) conditionnement, (iv) utilisation des déchets 2- Informations économiques : (i) données relatives aux marchés, (ii) identification des marchés, (iii) financement et micro crédit, (iv) profils des produits de base 3- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes d'équilibre homme femme (genre), (ii) problèmes liés à l'agriculture, (iii) ressources non agricoles, (iv) questions liées au développement social 4- Besoins en formation : (i) gestion de l'information au sein de l'organisation, (ii) utilisations des technologies de communication dans la vulgarisation, (iii) édition et mise en forme des rapports
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> <u>Formats :</u> 1- Données statistiques, 2- documents rédigés dans la langue appropriée, 3- documents adaptés à une diffusion massive, 4- matériels cartographiques
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Contraintes : Financières, équipements informatiques, matériels (roulant, bureautique), formation : recyclage aux nouveaux profils du métier (veille, analyste, administrateur de base Besoins : acquisition de nouveaux matériels, formation de personnel dans le sens de recyclage au niveau des approches et de l'évolution du métier
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Centre National multidisciplinaire qui gère les flux d'information au niveau national, chargé de la Formation aux/par les Tics et à l'ingénierie documentaire. Fait de l'édition scientifique. Enfin axe ses activités dans l'information de proximité en milieu rural
<b>Autres observations:</b> Souhaits de partenariat avec le CTA 1- Service de diffusion et de publication, Publications CTA, Acquisitions de publications, Acquisition de publication du CTA (Spore, Agritade, ICTUptade), 2- Service Questions-réponses, Appui en information sur la recherche agricole ACP, 3- Distribution Pack Radio rurale, 4- Co-séminaires, Coédition.

<b>Nom de l'institution : Service des Statistiques Agricoles (SSA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Fournir les informations sur le secteur du développement rural, devant servir au pilotage du secteur
<b>Domaine d'expertise :</b> Statistiques agricoles Enquête et collecte annuelle de données auprès des exploitations agricoles
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 5 cadres supérieurs 4 personnels techniques et de bureau Tous sont des employés permanents
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Aucune
<b>Budget annuel :</b> 24.000.000 Ar ≈ 9 600 € pour l'ensemble de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Gouvernement malgache, Banque Mondiale, Union Européenne
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> Programme en GIC : Recensement national de l'agriculture (2004/2005) Enquête annuelle sur les rendements du riz Voyage d'études auprès du NASS/USDA, États-unis (2007) Formation en statistique agricole (2007)
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> MAÉP; Gouvernement malgache; chercheurs; opérateurs économiques; étudiants et public Moyens mis en oeuvre : Rapport pour le MAEP et le Gouvernement, accès à la salle de lecture sur place de documents à consulter pour les autres cibles
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun, le Service de la Statistique n'est pas au courant des activités du CTA.
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Organisations : FAO : Collaboration technique USDA/NASS : Collaboration technique Banque Mondiale et Union Européenne : Partenaires financiers
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> - Organisations : MAEP, associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, fournisseurs d'intrants - Publications : Brochures et prospectus du Ministère de l'Agriculture <u>Types d'information :</u> 1- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) problèmes liés à l'agriculture, (ii) conférences et réunions, (iii) développement et financement de programmes, (iv) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) 2- Informations économiques : (i) financement et micro crédit, (ii) données relatives aux marchés 3- Besoins en formation : (i) édition et mise en forme des rapports, (ii) méthodologies participatives
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure le format d'information) :</b> Formats possibles : 1- Articles de revue, 2- Normes, 3- Information visuelle ou illustrée (en images)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> - Contraintes : pas de moyen de communication (téléphone, Internet) - Besoins prioritaires : ligne téléphonique et mise en réseau du service avec le Ministère

**Nom de l'institution : Service des Statistiques Agricoles (SSA)**

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Seule institution malgache chargée de la collecte et du traitement des données statistiques générales relatives au secteur agricole

**Autres observations :**

- Souhais de partenariat avec le CTA : - Notre institution voudrait avoir une collaboration avec le CTA, par conséquent participer aux activités du CTA tels : 1- Appui à la participation de séminaires, 2- Appui à des formations

<b>Nom de l'institution : Chambre de Commerce d'Industrie (CCI) Antananarivo</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> <u>Mission</u> : contribuer à l'instauration d'une structure de dialogue, <u>Objectifs</u> : apporter en vue de leur développement, conseils et assistances aux entreprises et groupes d'entreprises, collecter les informations concernant les activités et problèmes économiques, étudier les conditions de placement et d'exportation des produits du pays
<b>Domaine d'expertise :</b> - Conseils et appui aux entreprises - mise en place d'un « Open Space »
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 36 employés
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Antennes régionales : Ankazobe, Anjozorobe, Manjakandriana, Ambohidratrimo
<b>Budget annuel :</b> Non fourni
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> centimes additionnels, revenus des valeurs mobilières et immobilières, subventions ou dotations provenant de l'Etat
<b>Programme / projets mis en oeuvre :</b> GIC : - RNIC : Réseau National Informations Commerciales - Réseau régional Informations Commerciales avec ITC TIC : mise en place site web
<b>Groupe cible ou bénéficiaire final (nombre, réel ou estimé) :</b> Secteurs privés
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Aucun
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> ITC, COI, CBI
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</b> <u>Sources d'information :</u> Organisations: CTA, Réunions avec les bénéficiaires, Attachés commerciaux des Ambassade, ITC, CBI Publications : Brochures et bulletins du CTA, Journaux, ITC Médias électroniques et Audiovisuel : Internet Autre source : Foires et expositions <u>Types d'information:</u> 1- Informations économiques : (i) Données relatives aux marchés, (ii) Identification des marchés, (iii) profils des produits de base, (iv) financement et micro crédit, (v) systèmes d'assurance des récoltes : 2- Informations d'ordre général relatives au développement rural : (i) développement et financement de programmes, (ii) foires commerciales, (iii) réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), (iv) conférences et réunions, (v) réglementations ministérielles et internationales, (vi) problèmes d'équilibre homme-femme (genre) ; 3- Besoins en formation : (i) utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation (téléphonie mobile, radio), (ii) gestion de l'information au sein de l'organisation, (iii) méthodologies participatives, (iv) édition et mise en forme des rapports ; 4- informations techniques : (i) achat/mise à disposition d'équipements, (ii) technologie post-récolte, (iii) conditionnement, (iv) transport (terrestre, maritime, aérien), (v) variété de cultures, (vi) brevet, (vii) profils industriels.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> 1- Article de revue, 2- Notes d'information et synthèses, 3- Résumés, 4- Données statistiques, 5- Brevets.

<b>Nom de l'institution : Chambre de Commerce d'Industrie (CCI) Antananarivo</b>
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Contrainte budgétaire
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Structure appelé à jouer un rôle stratégique dans l'appui conseil aux secteurs privés oeuvrant dans l'industrie agro-alimentaire. Pour les agriculteurs, c'est donc un instrument essentiel pour les marchés de leur production.
<b>Autres observations:</b> Souhait de partenariat avec CTA : 1- Acquisition de publications, 2- Publications CTA, 3- Acquisition de publication du CTA (Spore, Agritrade, ICTUpdate), 4- Accès à des Cédéroms et Bases de données en ligne

## Annexe IV. Liste des institutions et personnes interviewées

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>AMIR Jean Yves</b>	Radio Télévision Varatraza	Technicien d'exportation	Mahatsinjo Antsiranana BP 267 Tél : (261 20) 82 227 99 / 032 40 949 25
<b>ANDREAS Christophe</b>	CTHT	Directeur Exécutif et Responsable Transformation	Ex-Bâtiment Opération café Boulevard Joffre - 501 Toamasina Tél. : +261 20 53 311 37 Fax : +261 20 53 322 04 Email : <a href="mailto:ctht@moov.mg">ctht@moov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.ctht.org">www.ctht.org</a>
<b>ANDRIANIAINA RAZAFINJATO Ralph</b>	CNEAGR	Directeur	BP 12117 Naninana Route d'Ambatobe Tél : 216 20 24 153 83 Fax : 261 20 22 416 41 Email : <a href="mailto:cneagr@moov.mg">cneagr@moov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.cneagr.org">ww.cneagr.org</a>
<b>BEVAHINY Marie Léonardine</b>	CPR	Directrice	BP 08 Fénéry Est – 509 - Tél. : +261 20 57 301 02 E-mail : <a href="mailto:saintbenoitfen@yahoo.fr">saintbenoitfen@yahoo.fr</a>
<b>ETIENNE Stefano</b>	SCDICOM	Chargé de la Communication Externe	B P 500 ANTANANARIVO Tél. : (261 20) 22 328 80 Email : <a href="mailto:info@maep.gov.mg">info@maep.gov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.maep.gov.mg">www.maep.gov.mg</a>
<b>FANAMO Jean Courage,  RAJAONARISON Michel</b>	MDP/TOLIARA	PCA Directeur	BP 561 Mitsinjo Betanimena – Toliara – 601 Tél : 261 94 410 18 Fax : 261 94 418 98 <a href="mailto:mdp-tul@moov.mg">mdp-tul@moov.mg</a>
<b>MANANJERY Andry Falison</b>	CCIT	Responsable d'unité	4, Rue du commerce - 501 Toamasina BP 108 501 Toamasina Tél. : +261 20 53 323 45 Fax : +261 20 53 349 43 ou +261 32 41 145 38 Email : <a href="mailto:andry-ccitoam@yahoo.fr">andry-ccitoam@yahoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.cciaa-toamasinat.mg">www.cciaa-toamasinat.mg</a>
<b>MANDIMBISOA Kléoni</b>	DDR/Diana	Directeur de Développement Régional	BP : 499 43, Rue Colbert Antsiranana Tél : 261 32 02 425 99 / 261 82 230 08 Email : <a href="mailto:ddrdiana@moov.mg">ddrdiana@moov.mg</a>
<b>RABENARIVO Julien  RAVOAHANGY Serge</b>	DIRM	Responsable des Médias Responsable Service	B P : 491 ; B P : 3935 Lot II K 44 bis Ankadivato Tél. : (261 20) 22 270 92 Fax : (216 20) 22 696 32 Email : <a href="mailto:rajaonainfocom@yahoo.fr">rajaonainfocom@yahoo.fr</a>

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>RABENJA Grégoire</b>	GREEN	Président	Angle Av. Gallieni et Rue Colonel Mahajanga – 401 Tél : 261 20 62 293 66 Fax : 261 20 62 293 66 email : <a href="mailto:onggreen@moov.mg">onggreen@moov.mg</a>
<b>RABERANTO Robert</b>	USTA	Responsable Technique	BP 523 Ville basse – Rue du Quai 201 Antsiranana Tél. : 032 40 60 238 e-mail : <a href="mailto:raberanto.bobomel.moov.mg">raberanto.bobomel.moov.mg</a>
<b>RAHARISON Marie Jeanne</b>	SCDI/DOC	Chef de Division Information Documantation	B P 500 ANTANANARIVO Tél. : (261 20) 22 328 80 Email : <a href="mailto:scdi@maep.gov.mg">scdi@maep.gov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.maep.gov.mg">www.maep.gov.mg</a>
<b>RAJAABELISON Ketakamamy</b>	CID/ESSA	Chef de Service	BP 175 Ankatso Campus Universitaire d'Antananarivo Tél : 020 26 015 89 / 261 33 14 771 65 Email : <a href="mailto:ketakamamy@yahoo.fr">ketakamamy@yahoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.agro.univ-antananarivo.mg">www.agro.univ-antananarivo.mg</a>
<b>RAJOELISOLO Kotondrajaona</b>	BIMTT	Coordonnateur	Lot 159 Rue Joël Rakotomalala Faravohitra Antananarivo Tél : 261 20 22 604 04 Email : <a href="mailto:bimtt@moov.mg">bimtt@moov.mg</a> Site Internet : <a href="http://ww.bimtt.org">ww.bimtt.org</a>
<b>RAKOTO Aimée Velonanosy</b>	LGA	Chef d'Agence	BP : 212 2, Rue Lavigerie, Antsiranana – 201 Tél : 82 213 41/ 82 215 65 Email : <a href="mailto:lga.diego@madagascar-gambas.com">lga.diego@madagascar-gambas.com</a> Site Internet : <a href="http://www.madagascar-gambas.com">www.madagascar-gambas.com</a>
<b>RAKOTOARIVELO AJORQUE Marie Laure</b>	CIDST	Directeur	21, rue Fernand Kasanga Tsimbazaza BP 6224 101 Antananarivo Madagascar Tél. : 261 20 22 566 37 / 261 20 22 566 33 Fax : 261 20 22 566 33 Email : <a href="mailto:cidst@cidst.mg">cidst@cidst.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.cidst.mg">www.cidst.mg</a>
<b>RAKOTONDRABE Ginot</b>	École du Monde	Responsable Volet Agricole	Rue Paul Walwein Ampasika – 401 Mahajanga Tél. : +261 20 62 242 56 Email : <a href="mailto:ecoledm@moov.mg">ecoledm@moov.mg</a>
<b>RAKOTONIRINA Timothé</b>	DRDR/Fianarantsoa	Chef de Service Régional de l'Agriculture	BP 1391 Fianarantsoa Tél : +261 20 75 510 80

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>RAMALANJAONA Vololoniaina</b>	FIFAMANOR	Chef de Département Cellule Système d'Information Marketing	BP 198 Antsirabe 110 Andranomanelatra MADAGASCAR Tél. 261 20 44 244 54 email : <a href="mailto:it.fifamanor@moov.mg">it.fifamanor@moov.mg</a> site Internet : <a href="http://www.fifamanor.mg">www.fifamanor.mg</a>
<b>RAMASINANDRO Eddy Renaud</b>	UNION MATANJAKA	Directeur	BP 416 Immeuble Parak, Rue Général De Gaulle Tél : 261 82 219 76 / 261 020 32 07 103 54 Email : <a href="mailto:afdiansiranana@ayhoo.fr">afdiansiranana@ayhoo.fr</a>
<b>RANAIVOMANANA Volatahiana</b>	TVM	Directeur	B. P. 271 Nouvel Immeuble Anosy ANTANANARIVO, Tél. : (261 20) 22 342 31 Email : <a href="mailto:volatax@yahoo.fr">volatax@yahoo.fr</a>
<b>RANAIVOJAONA Raymond</b>	Tranoben' ny Tantsaha	Secrétaire Général	BP 3356 Ex – Bâtiment Micro hydraulique Nanisana 101 Antananarivo Madagascar Tél. : 261 20 24 113 88 032 42 433 45 Fax : 34 08 148 61 Email : <a href="mailto:tranobenasionaly@yahoo.fr">tranobenasionaly@yahoo.fr</a>
<b>RANAIVOSON Simon</b>	CEDII	Responsable de la Documentation, du Comptoir Librairie et du Service Question- Réponse	Tél : +261 20 75 509 68/ 75 509 34 Fax : +261 20 75 511 06 Email : <a href="mailto:cedii.fia@moov.mg">cedii.fia@moov.mg</a> Site : <a href="http://www.cedii.mg">www.cedii.mg</a>
<b>RANDRIA Hajarison</b>	PSDR	Directeur	1 <sup>er</sup> étage – Immeuble FOFIFA Ampandrianomby Antananarivo Tél : +261 20 22 590 84 Fax : +261 20 22 590 85 Email : <a href="mailto:psdr.tnr@bleuline.mg">psdr.tnr@bleuline.mg</a>
<b>RANDRIAMALALA Victor</b>	BVPI	Assistant Technique des Opérations	C/o DRDR Boeny, Rue Edourd VII Mahajanga Be – 401 Mahajanga - Tél. : +261 32 05 696 89 Email : <a href="mailto:randriamalalav@yahoo.fr">randriamalalav@yahoo.fr</a>
<b>RANDRIAMASIMAN ANA Nivo Sahondra</b>	CRM	Responsable animation réseau médias	BP 74 Antananarivo 101 Tél. : 00 261 2 32 56 099 95 Fax : 00 261 20 22 336 69 Email : <a href="mailto:cite@cite.mg">cite@cite.mg</a>
<b>RANDRIAMIARAMBOLA Félix</b>	Radio FAHAZAVANA	Régisseur	Station FJKM Anjoma - 501 Toamasina Tél. : +261 20 53 986 38; + 261 33 04 982 57 E-mail : <a href="mailto:rftamatave@yahoo.fr">rftamatave@yahoo.fr</a>

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>RANDRIAMIFIDY Lucien</b>	ITV	Rédacteur en Chef	PK 3 Tsivatrinikamo. Route Betafo. BP 206. Antsirabe 110 Tél : 261 20 44 954 92 Fax : 261 20 44 496 24 email : <a href="mailto:itv@moov.mg">itv@moov.mg</a>
<b>RANDRIAMORIA Jean Nirisson</b>	SSA	Chef de Service de la Statistique Agricole	Ex Bâtiment Microhydraulique Nanisana Service de la Statistique Agricole/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche 101 Antananarivo Madagascar Tél : 033 14 143 79
<b>RANDRIANARIVEL O Jules</b>	CNKH/S	Président	BP 334 Enceinte EASTA Ambatobe Antananarivo Tél : 261 20 22 032 28 Email : <a href="mailto:cnkh@mel.moov.mg">cnkh@mel.moov.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.koloharena.mg">www.koloharena.mg</a>
<b>RANDRIANONY Louis Raymond</b>	FTMTK	Président National	BP 270 ECAR Vohitsoa Ambohimena - 110 Antsirabe Tél : 261 20 44 486 27 email : <a href="mailto:ftmtk@moov.mg">ftmtk@moov.mg</a>
<b>RASOALANDINIRIN A Olga</b>	Haona Soa	Coordonnatrice	Lot N° 127 Cité Antanandolo Fianarantsoa – 301 - Tél : +261 20 75 503 72 32 04 728 94 Email : <a href="mailto:haonasoam@moov.mg">haonasoam@moov.mg</a>
<b>RASOLOFO Patrick</b>	OdR	Directeur	BP 8334 Ex – Bâtiment Micro hydraulique Nanisana 101 Antananarivo Madagascar Tél. : 261 20 24 743 82 Email : <a href="mailto:padrodr@blueline.mg">padrodr@blueline.mg</a> site Internet : <a href="http://www.odr-mg.net">www.odr-mg.net</a>
<b>RASOLOFOSON-RAJAONAH Léa</b>	CITE	Responsable veille économique	BP 74 Rue Samuel Rahamefy Ambatonakanga Antananarivo Tél : 261 20 22 253 86 / 261 33 12 146 58 / 261 32 04 530 75 Fax : 261 20 22 336 69 Email : <a href="mailto:lea@cite.mg">lea@cite.mg</a> Site Internet : <a href="http://www.cite.mg">http://www.cite.mg</a>
<b>RATSIMBA Marie Paul André Avellin</b>	COPEFRITO	Responsable qualité	BP 212 Avenue de France Mahavatse II 601 Toliara  Tél : +261 20 94 438 02 Fax : +261 20 94 414 02 Email : <a href="mailto:avellin@copefrito.com">avellin@copefrito.com</a> Site Internet : <a href="http://www.copefrito.com/index.ph">www.copefrito.com/index.ph</a>

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>RAVAOMANANTEN ASOA Ranjavelo</b>	DRDR TOLIARY	Vétérinaire Inspecteur	BP 129 Tsimenatse ex Bâtiment Génie Rural Toliara Tél. : +261 32 40 010 07 261 20 94 413 57 Email : <a href="mailto:nomenabarisata@yahoo.fr">nomenabarisata@yahoo.fr</a>
<b>RAVELOMANANTS OA Olivier</b>	ILO	Président de l'Association	BP 215 Lot 1120 C 326 Vatofotsy 110 Antsirabe Tél : 261 32 04 492 29 email : <a href="mailto:iloabe@yahoo.fr">iloabe@yahoo.fr</a> <a href="mailto:olivierravelo@yahoo.fr">olivierravelo@yahoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.iloabe.mg">www.iloabe.mg</a>
<b>RAZAFINDRAKOTO Longine,  RAZAFINDRAIBE Irène</b>	FOFIFA	Responsable unité d'information scientifique et technique, responsable unité de communication	BP 1690 Route d'Andraisoro – Ampandrianomby Tél : 261 20 034 049 44 27 / 261 20 034 06 392 67 Email : <a href="mailto:dgra@fofifa.mg">dgra@fofifa.mg</a> <a href="mailto:Rinah_malala@yahoo.fr">Rinah_malala@yahoo.fr</a> <a href="mailto:rakotoniainaeliette@yahoo.fr">rakotoniainaeliette@yahoo.fr</a> Site web : <a href="http://www.fofifa.mg">http://www.fofifa.mg</a>
<b>RAZAFINDRAZAKA Perline</b>	EASTA Antananarivo	Responsable du Centre de Documentation	EASTA Ambatobe BP 1411 101 Antananarivo Madagascar Tél. : 261 20 22 400 54
<b>RAZAKAMIADANA RAMAHANDRISOA Jean Claude</b>	CCIA	Directeur Général	B. P. 166 ANTANANARIVO 101 20, rue Henry Razanatsheho Tél. : (261 20) 22 202 11 / (261 20) 22 202 12 Fax : (261 20) 22 202 13 Email : <a href="mailto:cciaa@tana-cciaa.org">cciaa@tana-cciaa.org</a> Site Internet : <a href="http://www.tana-cciaa.org">www.tana-cciaa.org</a>
<b>RIKARIKA Lucien Joseph</b>	DRDR/Antsirana	Directeur Régional	BP 77 Bloc Administratif P 62 Tél. : 261 020 32 04 367 75 Email : <a href="mailto:dirats@moov.mg">dirats@moov.mg</a>
<b>SESY Soja</b>	PPRR	coordonnateur	Bâtiment Ex CIR AGRI, Boulevard Joffre 501 Toamasina Tél. : +261 20 53 349 58 ; +261 33 05 924 70 ; +261 32 07 668 62
<b>TIANA</b>	RADIO HAJA	Responsable Service Marketing	BP 100 – Antsirabe - 110 Enceinte Cathédrale Catholique Antsirabe Tél : 261 20 44 492 96 email : <a href="mailto:radiohaja@moov.mg">radiohaja@moov.mg</a>
<b>TSITAMPIHY Lalasoa Brigitte J.</b>	CDD TOLIARY	Coordinateur diocésain	Enceinte Sacré Cœur Tsianaloka 601 Toliara BP 30 Tél. : +261 20 94 435 05 Email : <a href="mailto:cddtul@moov.mg">cddtul@moov.mg</a> <a href="mailto:lalasoab@yahoo.fr">lalasoab@yahoo.fr</a>

Nom de l'interviewé	Nom de l'institution	Fonction	Contact
<b>VOAHIRANA</b> <b>Yves Lucienne</b>	RADIO MAMPITA	Chef de Station Gérante	BP 1228 lot A 315/3702 Anjoma Fianarantsoa Tél : +261 20 75 518 71 Email : voahluc@yahoo.fr

## Annexe V. Références bibliographiques

1. Anonyme. 2005. Document de synthèse des données économiques de la filière crevette. Observatoire Economique de la filière crevette à Madagascar. Antananarivo, Madagascar.
2. Cabalzar Gion Pieder. 2007. L'endettement chronique des paysans et son impact sur la pauvreté rurale/Colloque « Dynamiques rurales à Madagascar : perspectives sociales, économiques et démographiques », Antananarivo, Madagascar
3. Cornell University/FOFIFA/INSTAT. 2001 .Recensement des Communes, Programme Ilo, Antananarivo, Madagascar.
4. Direction de la pêche et des ressources halieutiques.2005a. Rapport d'activités annuelles 2003 et 2004. Antananarivo, Madagascar.
5. FMI (2006), Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions 2005, Washington, D.C. Etats-Unis.
6. Institut National de la Statistique, OMS : 2004. Evaluation de l'équité du financement des secteurs de la santé. Année 2003. Antananarivo, Madagascar.
7. Institut national de la statistique/Cornell programme ILO: 2003. Conférence "Développement économique, services sociaux et pauvreté à Madagascar. Antananarivo, Madagascar.
8. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. 2006. Recensement de l'agriculture : campagne agricole 2004-2005. Antananarivo, Madagascar
9. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche/FAO. 2005. Rapport de synthèse des travaux du projet FAO-TCP/MAG/2901 «Formulation d'une stratégie pour la valorisation des acquis du sous secteur de l'aquaculture» (draft). Antananarivo, Madagascar.
10. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche/FAO.2004. Pêche et aquaculture à Madagascar: Plan Directeur 2004-2007, Antananarivo, Madagascar.
11. Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (2006), Recensement de l'agriculture, campagne agricole 2004-2005, Antananarivo, Madagascar.
12. Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie ; Agence Française de Développement ; International Finance corporation. Annuaire des entreprises de Madagascar = Madagascar exporting companies directory. Antananarivo, Madagascar
13. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Service statistique, Direction de l'Enseignement supérieur. 2005. Annuaire des Statistiques Education de Madagascar, 2004. Antananarivo, Madagascar.
14. Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique. 2005. *Plan Education pour Tous. Situation en 2005. Actualisation des objectifs et stratégies.* Antananarivo, Madagascar.

15. Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques. 2001. Etude du schéma d'aménagement de l'aquaculture de crevettes de mer à Madagascar. Antananarivo, Madagascar.
16. Ministère de la population, de la condition féminine et de l'enfance. Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base. Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ministère de l'enseignement supérieur. 2001 *Rapport national sur le développement de l'éducation*. Conférence internationale de l'éducation, 46e session, Genève, Antananarivo, Madagascar.
17. Ministère de la Santé. 2005. Annuaire des statistiques santé de Madagascar 2004. Antananarivo. Madagascar.
18. Ministère des Finances et du Budget. Enquête périodique auprès des ménages 2005 : rapport principal. 2006. Antananarivo, Madagascar
19. Observatoire économique de la filière crevette à Madagascar. 2004. Etude de compétitivité de l'aquaculture de crevettes de Madagascar. Rapport final. 139p.
20. Organisation Mondiale de la Santé. 2003. Inventaire des ONG/santé à Madagascar. Antananarivo, Madagascar.
21. Présidence de la République de Madagascar. 2006. Plan d'action Madagascar 2007-2012 : un plan audacieux pour le développement rapide. Antananarivo, Madagascar
22. Programme des Nations Unies pour le Développement. 2002. Tableau de bord social, secteur eau et assainissement, Programme PNUD MAG/97/007 -DAP1. Antananarivo, Madagascar.
23. Programme des Nations Unies pour le Développement. 2007. Rapport national sur le développement humain Madagascar 2006 : les technologies de l'information et de la communication et développement humain. Antananarivo, Madagascar
24. Programme des Nations Unies pour le Développement. 2007. Rapport national de suivi des OMD : Vision Madagascar 2015. Antananarivo, Madagascar.
25. Réseau d'Experts Développement Environnement Sud Océan Indien. 2001. Informations sur les ressources en environnement dans les îles de l'océan Indien : Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles. Antananarivo, Madagascar
26. Direction de l'information, de la régulation et des médias. 2005. Les moyens de communication à Madagascar : Enquêtes d'audience 2004. Antananarivo, Madagascar.

## WEBLIOGRAPHIE

1. Accès aux ressources halieutiques et place de la pêche dans l'économie rurale : <http://www.ilo.cornell.edu/images/th3.5.pdf>
2. Ambassade de France à Madagascar, Mission économique. 2005, L'aquaculture à Madagascar. Consulté sur: [http://www.missioneco.org/madagascar/documents\\_new.asp?V=7\\_PDF\\_12143](http://www.missioneco.org/madagascar/documents_new.asp?V=7_PDF_12143) [7 octobre 2007].

3. Ambassade de France à Madagascar, Mission économique 2006, "Panorama de l'agriculture à Madagascar". Consulté sur: [http://www.missioneco.org/madagascar/documents\\_new.asp?V=7\\_PD\\_118102](http://www.missioneco.org/madagascar/documents_new.asp?V=7_PD_118102)[7 octobre 2007].
4. World perspective monde. 2006. Population urbaine (% de la population totale) Madagascar. Consulté sur le site : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatpays?>
5. [perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=SP.UR](http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=SP.UR)
6. Rojat, D. et M. Andriantosa (2004), Cogestion de la pêche crevettière et protection de la biodiversité à Madagascar. Consulté sur: <http://www.ifremer.fr/gascogne/actualite/colloque/atelier-biodiversite/H-at10-ANDRIANTSOA.pdf> [29 octobre 2007]. : <http://www.fao.org/docrep/007/y9601f/y9601f03.htm>
7. FMI (2007a), "Madagascar: Document de stratégie de réduction de la pauvreté—Plan d'action de Madagascar", Rapport du FMI No. 07/59. Consulté en ligne sur: <http://www.imf.org/External/Pubs/FT/SCR/2007/fra/cr0759f.pdf> [10 août 2007].
8. [http://209.85.135.104/search?q=cache:lvlfqE5x3H4J:www.unesco.org/education/ListedesONG.pdf+cefr+adresse+tamatave&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang\\_fr](http://209.85.135.104/search?q=cache:lvlfqE5x3H4J:www.unesco.org/education/ListedesONG.pdf+cefr+adresse+tamatave&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang_fr). Liste des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) locales partenaires du Programme conjoint Madagascar/Système des Nations Unies pour la promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches à Madagascar. Partenaires Fianarantsoa
9. [http://64.233.183.104/search?q=cache:mLxLTN\\_3saIj:siteresources.worldbank.org/INTAFRSUMESSD/Resources/17294021150389437293/MADAGASCAR\\_Marrakech\\_presentation\\_FR.ppt+accords+commerciaux+agriculture+Madagascar&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=fr](http://64.233.183.104/search?q=cache:mLxLTN_3saIj:siteresources.worldbank.org/INTAFRSUMESSD/Resources/17294021150389437293/MADAGASCAR_Marrakech_presentation_FR.ppt+accords+commerciaux+agriculture+Madagascar&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=fr) . Les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural cas de Madagascar. 2006
10. [http://74.125.39.104/search?q=cache:gdH4KxUbzxoJ:segs-mada.net/IMG/ppt/3-Presentation\\_S\\_E\\_PPRR\\_Oct\\_2006.ppt+pprr+toamasina+coordonnees&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang\\_fr](http://74.125.39.104/search?q=cache:gdH4KxUbzxoJ:segs-mada.net/IMG/ppt/3-Presentation_S_E_PPRR_Oct_2006.ppt+pprr+toamasina+coordonnees&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang_fr). P.P.R.R. Programme de Promotion des Revenues Ruraux. 2006
11. [http://74.125.39.104/search?q=cache:GpLb8R5cn3QJ:www.msha.fr/msha/publi/en\\_ligne/netafriq/publi/missionMadagascar.pdf+cicor+toamasina+coordonn%C3%A9es&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang\\_fr](http://74.125.39.104/search?q=cache:GpLb8R5cn3QJ:www.msha.fr/msha/publi/en_ligne/netafriq/publi/missionMadagascar.pdf+cicor+toamasina+coordonn%C3%A9es&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&lr=lang_fr). Andriamparany Marius, Rapelanoro Rabenja, Noelson Rivo. Situation de l'Internet à Madagascar en 2000
12. [http://74.125.39.104/search?q=cache:lvlfqE5x3H4J:www.unesco.org/education/ListedesONG.pdf+eastatamatave+toamasina+activite&hl=fr&ct=clnk&cd=5&gl=fr&lr=lang\\_fr](http://74.125.39.104/search?q=cache:lvlfqE5x3H4J:www.unesco.org/education/ListedesONG.pdf+eastatamatave+toamasina+activite&hl=fr&ct=clnk&cd=5&gl=fr&lr=lang_fr). Liste des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) locales partenaires du Programme conjoint Madagascar/Système des Nations Unies pour la promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches à Madagascar
13. <http://elyah-partenariat.iquebec.com/pages/6.html>. Magaches en Action : le portail du développement agricole à Madagascar. Carnet d'adresses.

14. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=MDG&codeStat=IT.CMP.PCMP.P3&codeStat2=x> Ordinateurs personnels (par 1000 habitants) Madagascar. 2005
15. <http://www.maep.gov.mg/ong.htm>. L'enseignement supérieur à madagascar
16. [http://www.mtpc.gov.mg/index.php?option=com\\_content&task=view&id=13&Itemid=27](http://www.mtpc.gov.mg/index.php?option=com_content&task=view&id=13&Itemid=27)
17. Données de base du pays : la République de Madagascar, Unesco IBE-World Data on Education, 6th éd. Consulté sur [http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user\\_upload/archive/Countries/WDE/2006/SUB-SAHARAN\\_AFRICA/Madagascar/Madagascar.htm](http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/Countries/WDE/2006/SUB-SAHARAN_AFRICA/Madagascar/Madagascar.htm)
18. FAO (2006), Évaluation des ressources forestières mondiales 2005, Consulté sur: <http://www.fao.org/forestry/site/fra/en/> [7 octobre 2007].
19. FMI (2003), "Madagascar: Poverty Reduction Strategy Paper", IMF Country Report No. 03/323. Consulté en ligne sur: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2003/cr03323.pdf> [10 août 2007].
20. Politique Nationale de l'Information et de la Communication pour le développement (PNTIC-D). 2008  
<http://www.refer.mg/edu/minesup/accueil.htm> (Dernière vérification : septembre 2006).
21. <http://www.smbmada.net/contacts.asp>. Contacts GBF / Partenaires. Site du Secrétariat Multi-Bailleurs. Antananarivo. Madagascar
22. [http://www.smbmada.net/th\\_microfinance.asp](http://www.smbmada.net/th_microfinance.asp). Microfinances rurales Site du Secrétariat Multi-Bailleurs. Antananarivo. Madagascar (Date de mise à jour novembre 2006) Madagascar - Date mise à jour : 24/11/2006 Madagascar - Date mise à jour : 24/11/2006

Cette bibliographie a été essentiellement constituée à partir d'une collecte d'une part auprès des trois principales institutions en charge des trois départements ministériels concernés par les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Ils ont chacun un service des statistiques et de l'information et un service de la documentation en plus pour le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; d'autre part sur des sites Web.

La plupart des documents donnent des données datant de 2005.

Il n'y a pas d'articles de périodiques, car ceux qui sont spécifiques au milieu rural et à l'agriculture sont soit quasi-inexistants, soit trop anciens pour être utilisés. Il existe des bulletins ou gazettes pour le monde rural, publiés par des associations paysannes mais qui ne donnent pas de données quantitatives. Ils seront utilisés lors du rapport final.